PROMISES EN NOVEMBRE 1974

Des améliorations de carrière entrent en vigueur aux P.T.T.

BAISSE DE 1 POINT DU TAUX DES OBLIGATIONS CAUTIONNÉES

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9408

46 PAGES

— MERCREDI 16 AVRIL 1975

AU LIBAN

Une quarantaine de morts dans des accrochages entre Palestiniens et militants de droite

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LA MORT DE TOMBALBAYE

Les militaires tchadiens accusent le régime déchu d'avoir « divisé pour régner »

Après avoir tué le président Tombalbaye et abattu son régime par un coup d'Etat le dimanche matin 13 avril à N'Djaména, le « groupe des officiers des forces armées tchadiennes », dirigé par le général Noël Odingar, commandant en *chef par intérim des forces* armées, a suspendu la Constitution, dissous le gouvernement et l'Assemblée nationale et interdit les partis politiques. Il a justifié son action dans une déclaration publiée lundi, en assurant que les militaires tchadiens étaient « humiliés et bafoués » par un pouvoir cherchant à « diviser pour régner ». *Le couvre-feu a été décrété.* Lundi en fin de matinée, l'aéroport de N'Djaména restait fermé au trafic.

Il semble que le coup d'Etat a été déclenché à l'initative d'un officier subalterne, *le lieutenant Dimtoloum.* Il serait parti à la tête de ses hommes de Bokoro, *base située à* 200 kilomètres au nord de N'Djaména, et serait arrivé dans la capitale dans la nuit de samedi à dimanche. Le groupe s'est rendu au camp de la Compagnie tchadienne de la sécurité (C.T.S.), où un premier *accrochage* s'est *produit.* Des éléments de la C.T.S. se sont rendus *aux assaillants et les ont introduits à* la présidence de la République. Une *fusillade* a éclaté vers 5 heures entre les rebelles et la garde présidentielle.

Le général Odingar serait intervenu à ce moment seulement, à la tête d'autres unités, et a pris la situation en main.

(Lire la suite page 3.)

La revanche des « humiliés »

A D'Djaména, naguère Fort-Lamy, vient de se jouer une fois de plus un scénario devenu banal en Afrique noire : au lendemain d'un ultime et respectueux garde-à-vous, des officiers ont lancé leurs hommes contre le palais d'un président de la République qui était aussi le chef des armées. M. Tombalbaye, qui a perdu la vie dans cet assaut, était l'un des derniers chefs d'Etat qui accédèrent au pouvoir, il y a près de quinze ans, dans l'allégresse des indépendances.

La France a perdu trente-neuf de ses enfants, selon le chiffre officiel, pour soutenir le président Tombalbaye contre les rebelles du Nord dans une « intervention » âprement critiquée. Elle n'a pas *cherché pour autant, tout en possedant* sur place les moyens nécessaires, à *le maintenir* au pouvoir. Paris n'a pas abandonné à son sort, il y a un an jour pour jour, le président nigérien Hamani Diori, vieil et fidèle ami, pour changer d'attitude à propos d'un obligé ingrat, autocrate sans pitié ni mesure, dont les procédés et les excès de langage avaient fini par *indisposer. C'est* à grand-peine qu'en novembre dernier la visite en France du président tchadien avait amorcé une réconciliation.

L'homme qui n'eut pas de mots assez durs pour les « colonialistes » venus à son aide contre ses administrés musulmans du *Nord* et *insulta copieusement* M. Focart en place publique est tombé sous les coups de ses *officiers* « humiliés et bafoués ». Il a, selon le premier manifeste des putschistes, nourri « l'animosité entre tribus » et « divisé pour régner ». C'est dire combien l'intervention française, arrêtée en *juin 1971, paraît,* avec le recul du temps, une équipée où Paris ne pouvait gagner que des horions.

Faisant du tribalisme un moyen de gouvernement, rejetant son pays, sous prétexte d' « authenticité », dans des pratiques d'initiation d'un autre âge, persécutant parfois *affreusement* les chrétiens, l'ancien instituteur protestant du Moyen-Chari aura été le type même de ces « mauvais chevaux » qu'il est imprudent de jouer et de soutenir dans leurs querelles internes. L'ancien partenaire *« ombrageux »* du général de Gaulle n'aura su, en fin de compte, que transformer la vie politique de son pays en antichambre des prisons et de l'exil.

Le nouveau régime militaire qui s'installe au Tchad se montrera-t-il *moins* intolérant ? Bien des précédents portent au scepticisme. Les *militaires « bafoués »* ne font pas nécessairement des politiciens avisé ou des gestionnaires intègres. Mais le rôle de la France n'est pas, comme l'a fort heureusement souligné la récente réforme de la coopération, de soutenir, *contre* leurs propres nationaux, des régimes discrédités. Même si ces *préoccupations* « moralisantes » font sourire les éternels réalistes, on éprouve quelque gêne à voir, au nom de la raison d'Etat, de la neutralité diplomatique ou de l'intérêt commercial, trop d'hommages douteux rendus à des hommes qui donnent du continent noir une attristante image.

Des sanglantes lubies du général Amin aux « suicides collectifs » des opposants de Guinée-Equatoriale, en passant par l'uniforme de maréchal d'Empire du « président à vie » Bokassa, il est bien des aspects de la vie politique de certaines nations *africaines qu'il* est *fâcheux* d'encourager et — l'affaire tchadienne l'a *montré* — *maladroit* de soutenir.

Une grève de vingt-quatre heures touchant toutes les imprimeries de presse

Le Monde

NE PARAIT PAS DEMAIN

(Voir page 18.)

VERS UN DÉNOUEMENT AU CAMBODGE

Les révolutionnaires ont lancé l'offensive contre Phnom-Penh

La France a reconnu le gouvernement du prince Sihanouk

Les Khmers rouges ont lancé, lundi matin 14 avril, une offensive contre Phnom-Penh. L'Agence France-Presse indique que d'importantes infiltrations se sont produites dans le quartier *résidentiel de Tuol-Kork, aux abords nord-ouest* de la ville, et que la panique s'est emparée de *toute la population du nord de la capitale* cambodgienne. Selon Associated Press, la police *militaire a tenté, en vain, de refouler les réfugiés,* et la chute de la ville paraissait imminente.

Un millier de Khmers rouges avaient réussi à s'infiltrer, dans la nuit de dimanche à lundi, à travers les lignes gouvernementales et sont désormais installés fortement entre la ville et l'aéroport de Pochentong. Les troupes gouvernementales se sont repliées et ont placé leurs lignes de défense sur les barbelés mêmes de l'aérodrome.

Lundi *matin* également, un appareil des forces gouvernementales a bombardé le quartier général de l'état-major républicain dans le centre de Phnom-Penh, faisant sept morts et de nombreux blessés. Le général Sak Suthsakhan, nommé dimanche *président d'un « comité suprême » disposant* des pleins pouvoirs, a décrété un couvre-feu de *vingt-quatre heures dans la capitale.*

Samedi, après l'évacuation du personnel américain de *Phnom-Penh,* les dirigeants républicains demeurés dans la ville avaient affirmé leur intention de poursuivre *la* lutte et écarté toute idée de reddition.

A Pékin, le prince Sihanouk, qui a refusé une invitation des Américains à regagner Phnom-Penh, a adressé au président Giscard d'Estaing un message de remerciement à la suite de la reconnaissance samedi par la France du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge (GRUNC).

La longue marche des Khmers rouges

par JACQUES DECORNOY

« Depuis de longues années, nous avions prévu le coup du 18 mars 1970, car nous savions où l'impérialisme américain voulait en venir. Politiquement, nos militants et nos masses étaient donc prêts à riposter. C'est la base sûre à partir de laquelle nous avons mené la lutte armée. »

Chaque mot compte dans cet extrait d'une interview accordée le 31 janvier 1972 au *Courrier du Vietnam* par M. Ieng Sary, l'un des premiers résistants de la « nouvelle vague » à rejoindre les maquis — dès 1963. Une organisation était donc en place depuis longtemps : la chute du *régime sihanoukiste sous les coups de* boutoir des Américains était prévue ; des militants se tenaient prêts politiquement — mais politiquement seulement : l'armée de libération restait à créer. Ce travail dans « les masses » était considéré comme essentiel : la révolution ne partirait pas d'une théorie du *foco* (1) bien étrangère à l'idéologie révolutionnaire indochinoise. Il fallait mettre, et les cadres mirent, en place des réseaux expliquant à la population l'évolution jugée certaine de la situation ; le jour venu, il serait temps de se procurer des armes et d'entraîner les unités de guérilleros, les troupes régionales et les troupes régulières.

« Depuis de longues années... » De fait, le FUNC et le GRUNC ne sont pas sortis du néant quelques jours après le coup d'Etat de droite. Si les dirigeants de la résistance ont répondu dans les trois jours à l'appel de Norodom Sihanouk, si l'armée de libération a pu, en moins de deux ans, lancer seule des offensives sans *l'encadrement vietnamien,* c'est bien parce que le terrain avait été, *patiemment, obscurément, travaillé*

Les grands textes du FUNC débutent par des évocations historiques à la fois imprécises et significatives : il y eut, autrefois, la civilisation d'Angkor, puis le colonialisme français — qui provoqua une farouche *résistance* — l'indépendance ensuite et, enfin, le coup de mars 1970. Or *« la guerre révolutionnaire de libération nationale et populaire (...) est l'aboutissement d'une très longue lutte complexe et acharnée contre la domination étrangère et qui a pris corps notamment il y a vingt-deux ans dans la lutte armée et politique contre le colonialisme français pour recouvrer l'indépendance nationale, qui s'est consolidée au cours des seize années (1954-1970) de lutte politique ardente et complexe pour préserver la politique d'indépendance, de paix et de neutralité contre les innombrables manœuvres, complots, subversions et interventions armées des impérialistes américains ».*

(Lire la suite page 7.)

(1) La théorie du « foco », du foyer de guérilla, a été défendue et illustrée par le commandant « Che » Guevara en *Bolivie. Le « foco »,* selon les guevaristes, devait être la condition nécessaire et suffisante au développement d'une insurrection armée généralisée.

AU JOUR LE JOUR

LES ENFANTS DU PARADIS

Les enfants du Vietnam seraient-ils les enfants du paradis perdu ? Et pourquoi pas ceux du paradis, bientôt retrouvé ? Car, enfin, il semble bien que les petits Vietnamiens du Nord ont tous de bonnes écoles et d'excellents hôpitaux. Ou, tout au moins, ils en avaient avant que les unes et les autres soient rasés par les B-52...

La course effrénée au petit Vietnamien de la part des belles âmes occidentales est certes édifiante. Mais les généreuses dames américaines, par exemple, seraient peut-être plus avisées de chercher du côté des petits Noirs de Harlem. Cela réduirait notablement les frais et les risques du voyage et simplifierait l'adoption, s'agissant, en principe, de petits citoyens américains, et donc du monde libre par-dessus le marché...

PABLO DE LA HIGUERA.

Prime de 150 F par mois

LES SALARIÉS DE RENAULT se prononcent sur le « constat » de négociations

Les grévistes de l'usine Renault du Mans devaient se prononcer, le lundi 14 avril, en début d'après-midi, sur le « constat de fin de négociations », qui a été preparé dans la nuit de dimanche à lundi. Les délégués, tant de la C.G.T. que de la C.F.D.T., ont commenté avec prudence ce document : « pas intéressant », a déclaré M. Sylvain (C.G.T.); « un progrès, mais les propositions de la direction ne correspondent pas à la totalité des revendications », a ajouté M. Poirier (C.F.D.T.).

L'augmentation d'au moins 140 F par mois, — dont 80 F constituent une avance provisoire sur la hausse des salaires au premier semestre et sur la réforme des classifications, — semblait satisfaire les grévistes du Mans, où, selon notre correspondant, la production était lundi matin supérieure à 50 % de la normale. Deux revendications n'ont pour le moment pas été satisfaites : l'indemnisation des journées chômées des ouvriers du Mans et la réintégration des dix-sept licenciés.

Après des semaines de guerre de positions, la direction de la régie Renault a cédé du terrain. Le « constat », mis au point au cours de la nuit de dimanche à lundi, est certes loin de prendre en compte toutes les revendications des grévistes, en particulier de ceux du Mans, qui n'avaient pas craint de placer la barre très haut en réclamant 250 francs d'augmentation pour tous en plus de la réforme des classifications. Mais c'est bien la Régie, pour le moment, qui donne l'impression d'avoir lâché le plus de lest.

Sur le plan financier d'abord, en accordant, sous diverses formes, 140 francs d'augmentation aux ouvriers, voire davantage pour certains O.S., alors que, la semaine dernière encore, ses ultimes propositions étaient de 48 francs et qu'elle laissait clairement entendre que toute concession au-delà de 100 francs était « inimaginable », car elle ruinerait l'avenir de l'entreprise. Sur le plan des principes ensuite, la direction a dû renoncer à obtenir comme préalable à tout accord le retour à une production normale au Mans.

Certes, elle continue de vouloir faire payer cher aux O.S. de l'usine de la Sarthe leur entêtement, puisque le « constat » les pénalise en particulier pour l'indemnisation du chômage technique. L'échec de la tactique de la direction en ce domaine est cependant patent.

JEAN-MARIE DUPONT.

(Lire la suite page 43.)

LE MÉDICAMENT MALADE DU PROFIT...

I. — La prime au cancre

par P.-M. DOUTRELANT

« *Je suis malhonnête. Tous les patrons de laboratoires sont obligés d'être malhonnêtes.* » M. B..., fabricant de médicaments dans la banlieue parisienne, veut « *manger le morceau* ». Non pas que ce M. Prudhomme, au gilet épanoui, porté sur le foie gras aux raisins et les havanes, craigne de se retrouver demain sur la paille. Non, il est « *écœuré par la stupidité* » du système de fixation des prix des médicaments admis au remboursement par la Sécurité sociale.

Il nous montre la liste de ses médicaments : « *Ces huit-là,* explique-t-il, *les moins chers — entre 3 F et 5 F — dans deux ans, je les supprime. De bons produits mais qui ne sont plus rentables. J'ai trop de difficultés à faire réviser leurs prix. Comme en conséquence je ne leur fais plus de publicité, ils sont déjà peu à peu remplacés par des spécialités concurrentes, récentes mais de même efficacité qui valent... 15 F ou 20 F.* »

M. B... poursuit : « *Voici R..., mon dernier médicament. Il est remboursé à 20 F par la Sécurité sociale. Son prix calculé sans fraude serait de 15 F. Voici comment j'ai roulé la Sécurité sociale. J'aurais pu acheter à 400 F le kilo, la matière première de R..., je l'ai acquise officiellement à 600 F le kilo, en partageant la différence avec le fabricant de produits chimiques. Pourquoi ? Parce qu'avec le système des prix, si je l'avais déclarée à 400 F, j'aurais eu à peine 25 % de marge brute pour mes frais de publicité, de recherche et mes bénéfices. En la firant à 600 F, j'ai près de 50 % de marge réelle. J'ai pu consacrer 200 millions anciens de publicité à R... en 1974. Fatalement, j'en rends beaucoup.* »

M. B..., pour emporter notre conviction, nous donne alors un compte rendu, pris au hasard devant nous d'une des réunions de recherche tenues dans son laboratoire pour trier les molécules médicamenteuses mises à l'essai. Voici un extrait significatif du document :

« X 724 — anti-inflammatoire. Le *professeur* L... rend compte de l'action très puissante trouvée au cours de l'étude pharmacologique. Toutefois, le prix de revient trop faible de la matière première ne permet pas d'envisager une commercialisation avec une marge valable. Le produit est éliminé.

« Y 882 — hypotenseur. Eliminé, malgré son action intéressante et sa toxicité très faible, compte tenu du prix de revient trop bon marché. »

(Lire la suite page 44.)

BONNES FEUILLES

Taizé ou la réconciliation

par HUBERT BEUVE-MÉRY

Au moment où à Pâques, à Taizé, le concile des jeunes a franchi une étape nouvelle (après les célébrations précédentes : Taize, août 1974 ; Mexique, décembre ; Argentine, janvier ; Brésil, février ; Etats-Unis, mars), le livre qui va paraître au Seuil (1) répond à tous ceux qui se demandent : pourquoi le concile des jeunes ? Pourquoi à Taizé ? Et où va cette aventure ?

Le commentaire d'Hubert Beuve-Méry constitue une manière de conclusion provisoire à ce débat. Depuis des années, il regarde attentivement ce qui se passe à Taizé. Il s'est rendu à l'ouverture du concile des jeunes. Il a lu tout ce que la presse française a dit de Taizé. Et, en observateur qu'il est, il écrit sa propre lecture de l'événement.

« Peut-être le secret se trouve-t-il déjà entre les mains nues d'hommes apparemment démunis qui cherchent en tâtonnant à reconstruire une échelle de valeurs et à retrouver un style de vie. Peut-être ce qui manque le plus à ce monde en proie à tous les vertiges n'est-il qu'une manière de Cluny avec toutes les transpositions qu'appelle le vingtième siècle. »

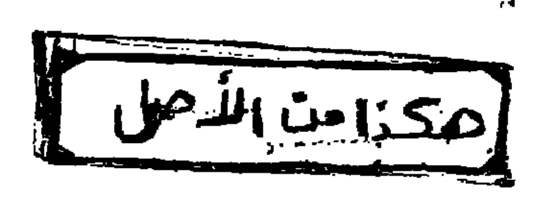
Est-ce d'avoir écrit ces lignes — un peu comme on lance une bouteille à la mer, — alors que la IVe République entrait en agonie, qu'un vieil homme de soixante-treize ans peut se croire autorisé à parler *aujourd'hui de Taizé ?*

Est-ce d'avoir toujours pensé que, de siècle en siècle, divers ordres religieux avaient puissamment contribué à réadapter et revigorer des sociétés chancelantes en les « *ressourçant* », suivant un mot cher à Péguy ?

(Lire la suite page 14.)

(1) « Le Monde », 2 mai 1958.

★ *Taizé, le Concile des jeunes, Pourquoi ?,* « Le Seuil », 160 pages, 18 francs.



LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE

Un dirigeant intolérant et ombrageux

Calot en peau de léopard, foulard de soie et pochette assortie, « abascost » (veste-chemise) de bonne coupe, Tombalbaye donnait, dans les dernières années de sa vie, l'impression de se prendre pour le général Mobutu. Le chef d'Etat zaïrois a exercé une influence plus que vestimentaire sur son émule tchadien.

Le Zaïre servit de terrain d'entraînement pour les commandos tchadiens destinés à combattre les rebelles du Nord. Mais la coopération entre deux chefs d'Etat qu'unissait, au moins, leur hostilité au marxisme se transforma en une curieuse relation de maître à élève, qu'illustra le recours, à partir de juillet 1972, à une « authenticité » baptisée « tchaditude ». La « révolution culturelle » tchadienne, déclara alors celui qui signait encore François Tombalbaye, « a commencé en 1968 ». Personne ne s'en était aperçu...

Pour rattraper le temps perdu, François, qui se fit bientôt appeler N'Garta (« le vrai chef »), brûla les étapes. En août 1973, le parti progressiste tchadien, parti unique, devint le Mouvement national pour la révolution culturelle et sociale *(M.N.R.C.S.),* « creuset de l'élaboration de l'humanisme tchadien ». « La tchaditude, *expliqua le président,* a précédé le christianisme et l'islam. » *Le* « retour à l'authenticité » *implique le rétablissement des* « chefferies traditionnelles, que la colonisation a arbitrairement balayées », *ainsi que du rite de l'initiation, le « yondo ».*

Les profondes balafres que le chef de l'Etat portait au visage étaient précisément la trace des épreuves initiatrices du « yondo », en usage dans sa tribu, les Sara. Né en 1918 à Bessada, dans le Moyen-Chari, converti au protestantisme, il devint instituteur et militant syndicaliste avant de participer, en 1947, à la création du parti progressiste tchadien (P.P.T.), section locale du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.).

Elu en 1952 conseiller territorial, il entra en 1957 au grand conseil de l'A.E.F. En mars 1959, il fut investi par l'Assemblée du territoire comme président du gouvernement provisoire et ne devait plus, dès lors, quitter la direction des affaires.

Il apparaît à l'époque comme l'homme du compromis entre le Nord et le Sud, dosant habilement les postes ministériels, et même comme la seule personnalité capable d'empêcher les animistes et christianisés du Sud et les musulmans de l'Est et du Nord d'en venir aux mains. Elu président de la République après la proclamation de l'indépendance en 1960, il montre rapidement qu'il n'entend pas souffrir d'opposition véritable. Il expulse son principal concurrent, Gabriel Lisette, prend le portefeuille de la justice, impose, en mars 1961, l'union entre son parti et le principal parti d'opposition. En janvier 1962, il interdit toutes les formations d'opposition. La mesure ne sera jamais rapportée.

Dès lors, les « complots » *succèdent aux* « conjurations ». *C'est l'occasion d'arrêter de nouvelles personnalités, souvent attirées au préalable dans un piège ministériel. Des procédures de justice expéditives permettent de placer sous les verrous des hommes, dont certains, comme le docteur Outel Bono, seront ultérieurement relâchés en vertu d'une grâce présidentielle, tandis que d'autres disparaissent à jamais (ainsi Jean Baptiste, ancien leader de l'Union de défense des intérêts tchadiens). Le plus souvent, les victimes sont musulmanes.*

En octobre 1965, une révolte contre l'impôt dans la petite ville de Mangalme, dans le Nord, est le signal de la rébellion musulmane. Déclenchée d'abord dans le Tibesti, elle s'étend grâce à l'aide du Soudan et gagne certaines régions du Sud. En 1967, la Libye prend la relève du Soudan et, l'année suivante, Tombalbaye fait appel à la France pour mater la rébellion. De Gaulle, qui dit de lui, dans ses Mémoires d'espoir, *qu'* « il avait pour mission de rassembler le Tchad au milieu des courants qui traversent le cœur de l'Afrique » *et que* « son ombrageuse passion le maintenait à la hauteur de la tâche », *lui accorde l'aide demandée. Trois ans de durs combats ne suffisent cependant pas et l'ancien colonisateur est violemment pris à partie par son obligé. Après le retrait des troupes françaises d'intervention, pendant l'été 1971, M. Tombalbaye n'hésite pas à modifier sa politique étrangère. Il rompt avec Israël en décembre 1972, ce qui amène le colonel Kadhafi à cesser son assistance aux rebelles du FROLINAT (Front de libération nationale).*

Exposé à la rancœur que suscitait sa dictature, rendu plus vulnérable par une crise économique que l'aide française ne suffisait pas à juguler et que la sécheresse rendait dramatique, le président Tombalbaye lança cette « révolution culturelle », dont on peut supposer aujourd'hui qu'elle provoqua sa perte. Passé maître dans l'art de diviser ses adversaires, il s'aliéna, en effet, en quelques mois, ses soutiens naturels dans cette société christianisée dont il était issu et qui refusait de revenir à des pratiques abjurées.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

DEUX MILLE MILITAIRES FRANÇAIS

La base de N'Djaména (ex-Fort-Lamy), constitue le centre nerveux du dispositif stratégique français en Afrique centrale. C'est en vertu des accords de coopération et de défense signés entre les deux pays que des troupes françaises y sont stationnées en permanence. Elles comprennent un état-major interarmes terre-air et des unités de service, des éléments de l'armée de l'air disposant principalement d'hélicoptères Alouette, d'un régiment d'infanterie et de conseillers militaires. Au total ces effectifs représentent environ deux mille hommes. Le 6ᵉ régiment interarmes d'outre-mer constitue l'élément fondamental du dispositif. Il regroupe pour l'essentiel deux compagnies de combat, l'une de parachutistes et l'autre motorisée.

Depuis le départ en octobre 1974 du général de brigade aérienne J.-H. Auffray, ces troupes sont commandées par un colonel. Le général Auffray avait succédé au général Cortadellas qui avait quitté le Tchad en septembre 1972. Son retour en France avait marqué officiellement la fin de l'intervention militaire française au Tchad. Le général Cortadellas était en effet non seulement délégué militaire français mais aussi commandant en chef des forces franco-tchadiennes. Sa mission achevée, les troupes tchadiennes ont repris leur autonomie sous le commandement du colonel Félix Malloum qui devait accéder rapidement au grade de général avant d'être placé, en juin 1973, en résidence surveillée sans que les autorités précisent à l'époque les raisons de cette mesure.

C'est en août 1968 que des forces françaises avaient été engagées au Tchad à la demande du gouvernement pour lutter contre la rébellion dans le nord du pays. En avril 1969, leur action s'était étendue à d'autres régions pour faire face aux mouvements déclenchés par le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT). Le 16 juin 1971, le départ des quatre cents hommes du 3ᵉ régime d'infanterie de marine, qui avaient relevé la Légion étrangère en avril 1970, marquait la fin de l'intervention directe. Les pertes françaises s'élevaient alors, officiellement, à trente-neuf tués, parmi lesquels le fils du général Cortadellas. Deux mille morts avaient pu être recensés dans les rangs rebelles et quatre mille insurgés s'étaient ralliés.

Ce dégagement faisait suite à une accalmie sur le terrain et au rétablissement des relations entre le Tchad et la Libye, qui soutenait jusqu'alors les maquisards.

Le régime a joué son sort dans le recours aux « traditions ancestrales »

Un coup d'Etat a abattu le régime du président François (devenu N'Garta) Tombalbaye au moment où, la rébellion du Nord semblant presque éteinte, le dirigeant tchadien pouvait se croire à l'abri d'une surprise. Il est vrai que la succession de complots — parfois rocambolesques — annoncés depuis plusieurs années témoignait de la nervosité d'un pouvoir menacé et que la censure sévère appliquée depuis 1967 ne laissait filtrer à l'étranger que des informations tronquées.

Pays pauvre de la zone sahélienne, considéré à l'époque coloniale comme un territoire enclavé et disgracié par la nature, le Tchad a été rudement éprouvé par la sécheresse. Les troupeaux des populations musulmanes du Nord et de l'Est ont été décimés. En avril 1974, M. David Smithers, directeur adjoint de la Christian Aid, organisation charitable du Conseil œcuménique des Eglises, assurait avoir vu des villages *« qui étaient comme une reconstitution des scènes des camps d'extermination »*. Dans l'Ennedi, province septentrionale, il a plu en août 1974 pour la première fois depuis cinq ans... Or le président Tombalbaye, lui-même originaire du sud-ouest du pays, privilégié sur le plan agricole, ne semble pas avoir fait preuve d'une détermination exemplaire dans la lutte contre ce fléau. En novembre dernier, le représentant du Saint-Siège à la Conférence mondiale de l'alimentation a dénoncé l'arrêt par le gouvernement tchadien de l'aide fournie par les Eglises. Selon lui, des milliers de morts auraient pu être évitées.

C'est, on s'en souvient, l'un des reproches essentiels que les militaires éthiopiens avaient adressé au Négus. Or, de même que celui-ci était accusé de favoriser les Amharas par rapport aux autres groupes ethniques, Tombalbaye a couramment joué sur les rivalités religieuses et ethniques opposant le Nord islamisé au Sud animiste et chrétien. Le développement d'une rébellion armée, depuis 1965, dans l'est et le nord du pays, a été la conséquence directe d'un choix sur lequel l'ancien président semble n'être revenu que sur le tard et partiellement.

Le « yondo »

Aucun lien direct n'apparaît, pour l'instant, entre la rébellion musulmane et le coup d'Etat de dimanche. On peut seulement observer que le général Malloum, ancien chef d'état-major arrêté en juin 1973 à la suite de l'un des innombrables *« complots »* dénoncés par le président Tombalbaye, et qui vient d'être libéré, bénéficiait de l'estime du chef rebelle toubou Issene Habr.

Depuis deux ans et demi la rébellion était en perte de vitesse et ne représentait plus, semble-t-il, une menace militaire sérieuse. A la suite de la réconciliation du Tchad avec le Soudan, en 1967, puis, — et surtout — avec la Libye, en 1972, les rebelles se sont en effet trouvés privés de l'essentiel de l'aide dont ils bénéficiaient. Aucun accrochage important n'a été signalé depuis longtemps (1). Un certain nombre de chefs insurgés se sont « ralliés » à Tombalbaye et ont fait publiquement leur autocritique. Les Toubous, qui détiennent actuellement trois otages français, maintiennent, seuls ou presque, une attitude intransigeante.

C'est donc moins dans la rébellion des provinces du Nord, très éloignées, au demeurant, de la capitale et de ses intrigues, qu'il faut rechercher les causes immédiates de la mutinerie de l'armée, que dans la situation politique à N'Djaména. Celle-ci était dominée, depuis l'été 1972, par une vaste entreprise de *« révolution culturelle »*, dont le principal effet fut, semble-t-il, de susciter le mécontentement de la population chrétienne, considérée jusqu'ici come l'un des piliers du régime.

Dans un premier temps, la *« révolution culturelle »*, placée sous le signe de la *« tchaditude »*, d'un *« retour à l'authenticité »*, ne parut qu'une pâle réplique de l'offensive idéologique menée au Zaïre par le président Mobutu, dont Tombalbaye semblait être devenu l'admirateur, sinon le disciple. Des noms de lieux, hérités de l'époque coloniale, furent changés : Fort-Archambault devint Sahr, Fort-Lamy N'Djadéma (littéralement : *« Reposons-nous »*, et, selon la version officielle : *« Qu'on nous laisse en paix »*). Les jeunes furent conviés à faire passer les valeurs africaines, et plus particulièrement tchadiennes, avant les philosophies importées telles que le marxisme.

La *« tchadisation »*, contrairement à ce qui se produisit au Zaïre, n'affecta pas sensiblement les intérêts des sociétés commerciales étrangères présentes au Tchad. Elle s'en prit cependant bientôt au christianisme. Que les prénoms chrétiens aient été abolis ne prêtait guère à conséquence. Mais le chef de l'Etat remit en honneur un ancien rite d'initiation, le *« yondo »*, permettant de *« réaliser une intégration et une socialisation des jeunes dans un contexte tchadien »*.

Le pouvoir imposa des pratiques d'initiation très éprouvantes au cours desquelles les jeunes gens devaient disparaître dans la nature pendant quarante-cinq jours. L'obtention et même la conservation d'un poste de responsabilité furent subordonnées à l'épreuve du rite. Des missionnaires qui tentèrent de s'y opposer furent persécutés et expulsés, les fidèles — notamment baptistes — assassinés. Le ressentiment grandit, tant dans la communauté chrétienne que chez les musulmans et parmi les jeunes « technocrates » du régime.

La radio tchadienne, devenue la *Voix des ancêtres*, se mit à égrener quotidiennement des slogans inspirés par cette nouvelle philosophie. Parallèlement, le chef de l'Etat, qui avait paru un moment desserrer l'étau dans lequel l'opposition était longtemps restée enfermée, donna plus que jamais le sentiment d'exercer une dictature. En mai 1971, après avoir libéré un certain nombre de détenus politiques et *« reconnu les erreurs du passé »*, le président avait permis à d'anciens opposants notoires d'occuper de nouveau des postes importants, et le gouvernement avait été pour la première fois composé pour moitié de musulmans.

En 1972, cependant, les *« charettes »* d'opposants présumés se firent plus nombreuses et un *« comité d'action »* se chargea de tâches normalement imparties aux tribunaux. L'assassinat d'Ontel Bono, chef de l'opposition en exil, en août 1973 à Paris, parut l'œuvre d'hommes de main du président, qui proclama toutefois n'y avoir aucune part.

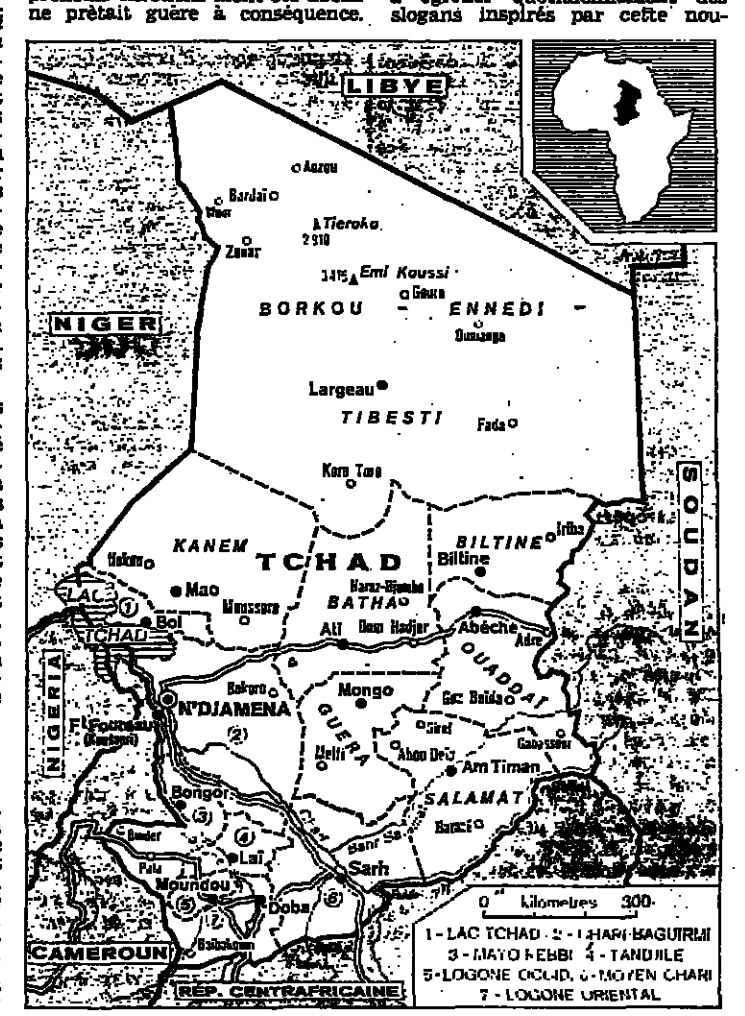
Les attaques contre M. Foccart

C'est sans rapport apparent avec cet incident que les autorités tchadiennes déclenchèrent, à cette époque, une violente campagne contre la France. Les rapports franco-tchadiens s'étaient régulièrement détériorés depuis la visite de Georges Pompidou, en janvier 1972. Le Tchad avait quitté l'OCAM, jugée trop empreinte de l'influence du *« colonialisme »*, et plusieurs coopérants, accusés d'avoir partie liée avec les rebelles du FROLINAT, avaient été expulsés. Le 7 juillet 1973, plusieurs milliers de personnes manifestent dans les rues de Fort-Lamy pour dénoncer *« l'immixtion »* de la France dans les affaires tchadiennes. M. Tombalbaye et les membres de son gouvernement ouvrent le cortège. Les manifestants s'en prennent plus spécialement à M. Jacques Foccart. Celui qui fut longtemps l'influent conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines est traité en ennemi public. Les banderoles portent les inscriptions : *« A mort Dopele »*, *« Dopele au cou pelé ne passera pas »*. Dopele étant l'incarnation locale du mauvais génie. En décembre, le président Tombalbaye assimile la coopération avec la France à une *« nouvelle forme de colonialisme »*, puis ce vent de passion retombe.

Les opposants se renforcent. Ils trouvent un garant lorsqu'en décembre 1973 M. Toma Gaba, ambassadeur à Bonn, donne sa démission, en raison de la *« politique désastreuse du président Tombalbaye »*. Cet ancien rival malheureux du président du conseil en 1959 exprime son intention de *« mener une politique d'opposition active »* à l'étranger. Mais le Mouvement démocratique de rénovation tchadienne (M.D.R.T.), créé à Paris la veille de l'assassinat du Dr Bono, reste une organisation de taille modeste, et rien ne prouve qu'elle soit en rapport avec les putschistes de N'Djaména. Ceux-ci paraissent plutôt — pour l'instant du moins — des soldats furieux d'avoir été mal récompensés de leur campagne contre les rebelles.

O. P.-V.

(1) Le FROLINAT (Front de libération national) a fait état en novembre dernier d'un important engagement et de « la mort de dix-huit Français », formellement démentis à Paris.



Situé au cœur du continent africain, complètement enclavé à 1 500 kilomètres des côtes, le Tchad a une superficie de 1 284 000 kilomètres carrés, soit plus de deux fois celle de la France. La population s'élève à environ 3,8 millions d'habitants, qui se trouvent pour la majeure partie d'entre eux au Sud et au Centre du pays, le nord semi désertique étant parcouru par des nomades musulmans. Le Sud est peuplé de Noirs chrétiens ou animistes. La capitale, N'Djaména (anciennement Fort-Lamy), compte quelque 150 000 habitants. La langue officielle est le Français et la monnaie le franc C.F.A.

Les ressources sont essentiellement agricoles. Les surfaces consacrées aux cultures vivrières ont été quelque peu réduites par la monoculture industrielle du coton (130 000 tonnes). Le pays produit également des arachides (75 000 tonnes). L'élevage constituait, il y a quelques années, l'une des richesses du pays et le cheptel s'élevait à dix millions de têtes d'ovins, de caprins et de bovins et à plus de cinq cent mille chameaux. La sécheresse qui a affecté les pays du Sahel a exercé parmi les troupeaux des ravages importants qui ne peuvent être encore exactement évalués. La balance commerciale est largement déficitaire et le coton représente à lui seul les deux tiers des exportations.

Des prospections pétrolières en cours seraient encourageantes.

QUINZE ANS DE POUVOIR CONTESTÉ

1960

11 AOUT. — Proclamation de l'indépendance. François Tombalbaye est élu par l'Assemblée nationale président de la République.

12 AOUT. — Accords de coopération franco-tchadiens.

5 SEPTEMBRE. — M. Gabriel Lisette, principal rival politique de François Tombablbaye, est interdit de séjour.

1961

SEPTEMBRE - OCTOBRE. — Destitution de M. Jean Baptiste, maire de Fort-Lamy, et de M. Ahmed Kotoko, président de l'Assemblée nationale. Ce dernier est expulsé.

1962

20 JANVIER. — Dissolution de tous les partis politiques. Seul subsiste le parti progressiste tchadien (P.P.T.).

JUILLET. — M. Toura Gaba, ministre des travaux publics, est arrêté.

1963

22 MARS. — MM. Abo Nassour, ministre d'Etat, Ali Kosso, ministre de la justice, Mahamat Abd el Krim, président de l'Assemblée nationale, sont arrêtés.

27 MARS. — Dissolution de l'Assemblée nationale.

JUILLET. — MM. Abo Nassour et Ali Kosso sont condamnés à mort.

SEPTEMBRE. — Des émeutes à Fort-Lamy provoquent l'arrestation de MM. Djibrine Kerallah, ministre des affaires étrangères, et Ahmed Koulamallah, ancien premier ministre.

1964

NOVEMBRE. — Etablissement de relations diplomatiques avec l'U.R.S.S.

1965

JANVIER. — La moitié nord du pays, qui était contrôlée par l'armée française, passe sous administration militaire tchadienne.

10 NOVEMBRE. — Des incidents à Mangualme marquent le début de l'insurrection musulmane.

19 NOVEMBRE. — Arrestation de trois ministres et du vice-président de l'Assemblée nationale.

1966

11 OCTOBRE. — Accord d'extradition avec le Soudan.

1968

28 AOUT. — Le président Tombalbaye fait appel aux troupes françaises pour venir à bout de la rébellion.

1971

AVRIL. — Libération de nombreux détenus politiques. Le président Tombalbaye reconnaît les « erreurs du passé ».

MAI. — Le gouvernement est composé, pour moitié, de musulmans.

JUIN. — Retrait des forces françaises d'intervention.

27 AOUT. — Baba Hassane, ministre des affaires étrangères, est arrêté.

1972

JANVIER. — Visite officielle de Georges Pompidou.

12 AVRIL. — Rétablissement des relations diplomatiques avec la Libye.

3 JUILLET. — Le Tchad quitte l'OCAM.

28 NOVEMBRE. — Le Tchad rompt avec Israël et établit des relations avec Pékin.

1973

JUIN. — Le général Félix Malloum, chef d'état-major, est arrêté.

26 AOUT. — Assassinat à Paris d'un chef de l'opposition, le docteur Outel Bono.

27 AOUT. — Le P.P.T. est remplacé par le Mouvement national pour la révolution culturelle et sociale.

13 NOVEMBRE. — Le Tchad n'est pas représenté au premier « sommet » franco-africain de Paris.

1974

31 AVRIL. — Trois otages français sont enlevés par des rebelles.

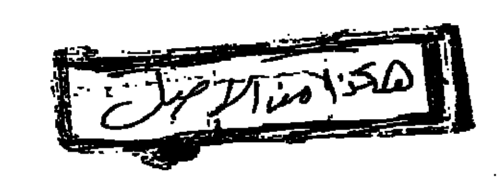
20 NOVEMBRE. — Le président Tombalbaye se rend en visite officielle à Paris et est reçu par M. Giscard d'Estaing.

1975

5-8 MARS. — Le Tchad n'est pas représenté au « sommet » franco-africain de Bangui.

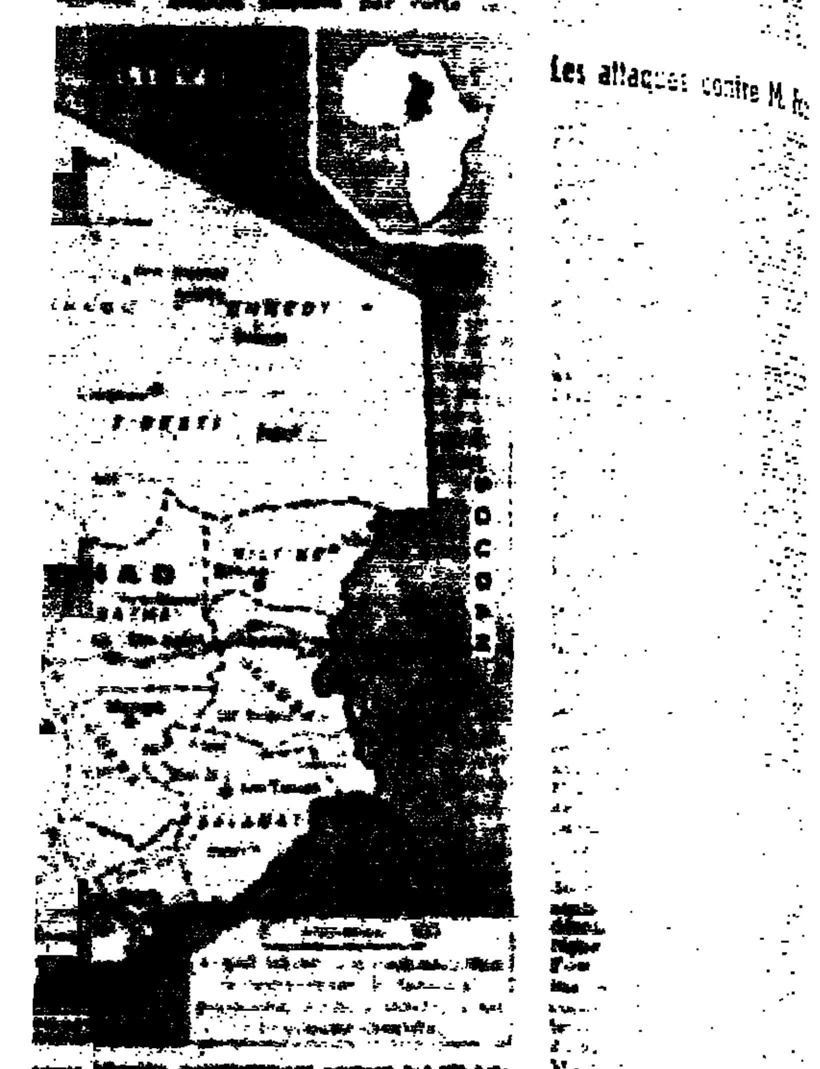
UNE GENDARMERIE BIEN ENCADRÉE

Très longtemps instruite et entraînée par la gendarmerie nationale en France, dont elle a même copié la structure et l'organisation, la gendarmerie tchadienne est, de toutes les forces militaires et paramilitaires de ce pays, l'unité la mieux encadrée et la plus « opérationnelle » aux côtés de la garde nationale nomade. Ces deux forces réunies mobilisent entre 3 700 et 4 000 hommes, répartis dans des compagnies mobiles de sécurité, et elles disposent de matériels de conception française. L'armée de terre tchadienne, forte de 2 500 hommes environ, comprend essentiellement deux bataillons d'infanterie, une compagnie parachutiste et des unités de méharistes. Ce pays dispose de trois bimoteurs C-47 (version militaire du DC-3), de quelques avions légers Broussard et de quelques hélicoptères Alouette.

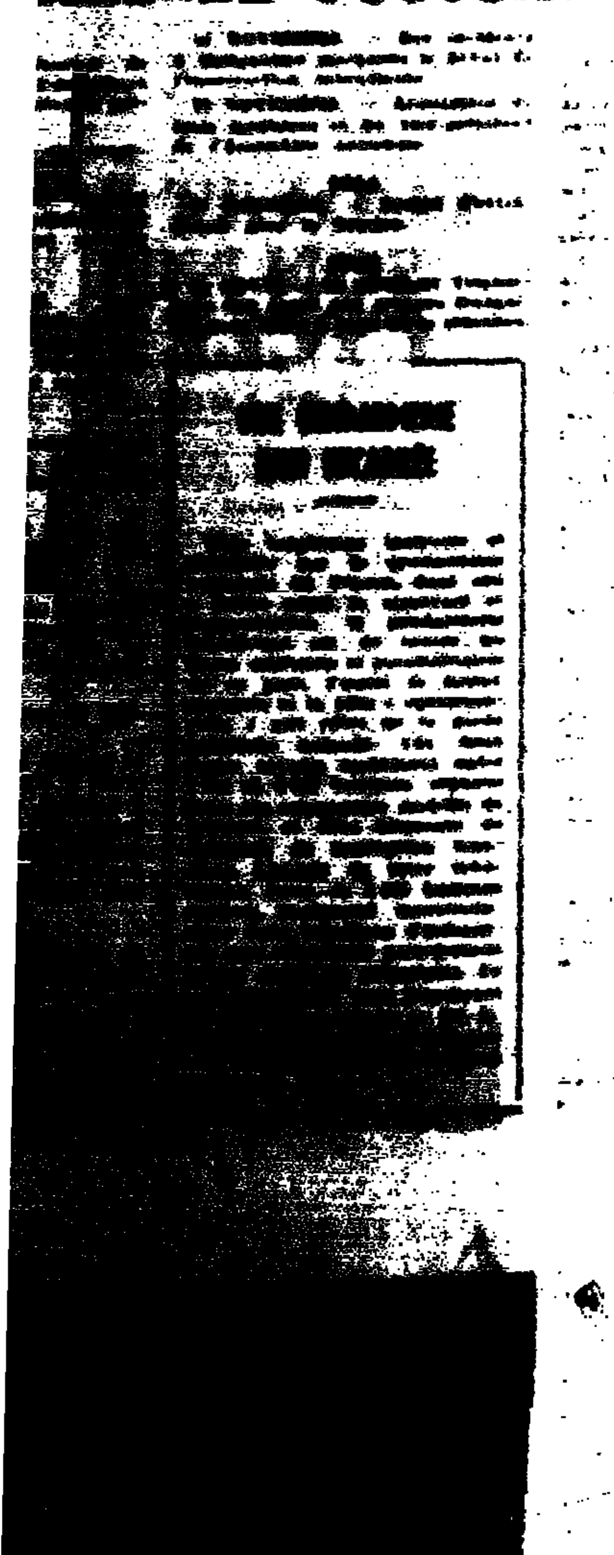


D'ÉTAT MILITAIRE AU TCHAD

aux « traditions ancestrales



ANS DE POUVOIR CONTEST



LE GÉNÉRAL FÉLIX MALLOUM

Un ancien d'Indochine et d'Algérie

Le général Félix Malloum, qui a été libéré de prison dimanche 13 mars par les militaires qui ont renversé le régime de M. Tombalbaye, avait curieusement gardé son titre de chef d'état-major de l'armée tchadienne bien qu'il fût accusé d'avoir comploté contre le chef de l'Etat.

Le général Malloum, qui n'était *alors que colonel*, s'était vu confier, le 1er septembre 1972, le commandement des troupes tchadiennes lorsque le général Cortadellas, délégué militaire français, avait quitté le pays, sa mission d'assistance dans la lutte contre les rebelles étant terminée. Il occupait auparavant les fonctions de chef du cabinet militaire à la présidence de la République et faisait partie des plus proches collaborateurs de M. Tombalbaye. Aussi la surprise avait-elle été grande lorsque le général avait été mis le 24 juin 1973 en résidence surveillée. Le chef de l'Etat se refusait alors à indiquer les motifs de cette mesure et se bornait à faire état des activités d'une *« commission parlementaire » chargée de pratiquer au Tchad une « épuration salutaire »*. Le 15 février 1974, M. Tombalbaye annonçait que le général serait traduit devant un tribunal de droit commun. Il *« aurait prêté une oreille trop attentive aux sollicitations »* d'un agent de M. Jacques Foccart, secrétaire *général pour les affaires africaines et malgaches*, qui aurait voulu *« noyauter »* l'armée tchadienne en vue d'un coup d'Etat.

Plus récemment, le nom du général Malloum était associé au *procès du « Mouton noir »*.

Né à Fort-Archambault, en pays Sara, en 1932, le général Malloum a fréquenté les écoles militaires de Brazzaville, de Fréjus et de Saint-Maixent. De 1953 à 1955, il a participé à la guerre d'Indochine et a notamment servi au Tonkin. Envoyé en Algérie avec le 6e régiment parachutiste d'infanterie de marine, il a été transféré à l'armée nationale tchadienne en août 1961 avec le grade de lieutenant. Promu capitaine en octobre 1962, *il a été nommé colonel en 1968.*

Vingt-huit coups d'État en Afrique noire en douze ans

Le *coup d'Etat* déclenché par le *« groupe des officiers des forces armées tchadiennes »* aux premières heures du dimanche 13 avril est le vingt-huitième enregistré en Afrique noire depuis douze ans, dix-huit d'entre eux ayant eu lieu dans les pays francophones.

● *Togo :* le 13 janvier 1963, après avoir assassiné le président Sylvanus Olympio, un groupe de sous-officiers porte au pouvoir M. Nicolas Grunitzky.

● *Dahomey :* le 28 octobre 1963, le colonel Christophe Soglo renverse le président Hubert Maga.

● *Gabon :* en février 1964, un groupe d'officiers entre en rébellion et écarte du pouvoir M. Léon M'Ba. Les parachutistes français interviennent au profit du président gabonais et rétablissent la situation.

● *Congo* (devenu depuis *Zaïre) :* le 25 novembre 1965, le général Mobutu destitue le président Kasavubu et accède à la tête de l'Etat.

● *Dahomey :* le 22 décembre 1965, le général Sogio, qui avait remis le pouvoir aux civils, décide de le reprendre et renverse le président Apithy.

● *République Centrafricaine :* le 1er janvier 1966, le colonel Bokassa, chef d'état-major, renverse et remplace le président David Dacko.

● *Haute-Volta :* le 4 janvier 1966, le *lieutenant-colonel* Sangoule Lamizana, chef d'état-*major, s'empare du pouvoir* après avoir écarté M. Maurice Yameogo.

● *Nigéria :* le 14 janvier 1966, le général Ironsi accède à la tête de l'Etat après l'assassinat du Tafewa Balewa. Le 17, le président Azikiwe est suspendu.

● *Ghana :* le 24 février 1966, l'armée, profitant d'un voyage à Pékin de M. Nkrumah, s'empare du pouvoir. Le général Ankrah devient chef de l'Etat.

● *Nigéria :* le 26 juillet 1966, le *lieutenant*-colonel Yakubu Gowon accède à la tête de l'Etat après l'enlèvement et l'assassinat du général Ironsi.

● *Burundi :* le 28 novembre 1966, le capitaine Micombero, ministre de la défense, renverse le roi Ntar V et se proclame président de la République.

● *Togo :* le 13 janvier 1967, le président Grunitzky est destitué par le lieutenant-colonel Eyadema. Il n'y a pas d'effusion de sang.

● *Sierra-Leone :* le 23 mars 1967, Sir Albert Margai est renversé par le lieutenant-colonel Juxon-Smith.

● *Dahomey :* le 17 décembre 1967, de jeunes cadres de l'armée s'emparent du pouvoir et éliminent le général Sogio. Le lieutenant-colonel Alley est porté à la présidence de la République *le* 22 décembre.

● *Sierra-Leone :* le 18 avril 1968, le lieutenant-colonel Juxon-Smith est *destitué par une junte.*

● *Congo-Brazzaville :* le 2 août 1968, un coup d'Etat militaire, dirigé par le lieutenant Augustin Poignet, élimine le président Massemba-Débat, que l'armée rappelle au pouvoir le 4 août et qui est finalement remplacé le 4 *septembre* par le capitaine Alfred Raoul.

● *Mali :* le 19 novembre 1968, une junte dirigée par le lieutenant Moussa Traore dépose le président Modibo Keita.

● *Somalie :* le 21 décembre 1969, six jours après l'assassinat du président Abdelrashid Shermake, une junte militaire, dirigée par le général Mohamed Siad Barre, proclame la République démocratique de Somalie. Un Conseil suprême assure tous les pouvoirs.

● *Dahomey :* le 10 décembre 1969, le colonel Maurice Kouandete renverse le président Emile Zinzou. Le pouvoir sera restitué aux civils en mai 1970.

● *Ouganda :* le 25 janvier 1971, le général Idi Amin Dada renverse le président Milton Obote.

● *Ghana :* le 13 janvier 1972, le *lieutenant-colonel* Ayitey Acheampong démet de ses fonc*tions* M. Edward Akufo-Addo, président de la République, et le Dr Kofi Buzia, premier ministre.

● *Madagascar :* le 18 mai 1972, le président de la République, M. Philibert Tsiranana, doit re*mettre les pleins pouvoirs* au général Gabriel Ramanantsoa, chef d'état-major.

● *Dahomey :* le 26 octobre 1972, le *commandant Kerekou prend* le pouvoir.

● *Rwanda : le 5 juillet 1973*, le général Habyalimana, chef de la *garde nationale*, renverse le président Kayibanda.

● *Niger :* le 15 avril 1974, un coup d'Etat dirigé par le lieutenant-colonel Seyni Kountché, chef d'état-major général, renverse le président Diori Hamani.

● *Ethiopie :* le 12 septembre 1974, l'armée dépose l'empereur Hailé Selassié. Le général Aman Andom, ministre de la défense, est nommé président du Comité de coordination des forces armées et chef du gouvernement militaire provisoire. *Exécuté le 23 novembre*, il est remplacé par le géné*ral Téféri Bante.*

● *Madagascar :* le 11 février 1975, le colonel Ratsimandrava, qui assurait l'intérim du pouvoir *depuis le 5 février, est assassiné.* Le général Gilles Andrimahazo *accède au pouvoir.*

● *Tchad :* le 13 avril 1975, un groupe *d'officiers* des *forces* armées tchadiennes renverse le *régime du président Tombalbaye*, qui est mortellement blessé au cours des combats.

Les militaires accusent le régime déchu

(Suite de la première page.)

La fusillade qui a éclaté et aurait fait de nombreux morts et blessés a duré jusque vers 8 h. 30. Le général Odingar aurait été blessé au dos. Le président Tombalbaye, qui aurait refusé de s'incliner, a trouvé la mort dans les combats. Un *communiqué, diffusé en début* d'après-midi, assure qu'il est mort *« des suites de ses blessures, malgré les soins qui lui ont été prodigués pour le sauver ».*

Des troupes placées sous le commandement de M. Idabaye, ministre de la défense dans le gouvernement dissous, ont ensuite occupé la résidence de l'ancien président et gardé les routes menant *à l'aéroport de N'Djaména.* A 11 h. 30, la radio annonçait que l'armée avait *pris le pouvoir et que le général* Odingar assurait les fonctions de chef *de l'Etat par intérim.*

Le général Odingar a, d'autre part, *annoncé la libération de plusieurs officiers :* le général Malloun, ancien chef d'état-major, *arrêté en 1973, le* général Djogo, chef du cabinet militaire du président de la *République*, le colonel Djimet, commandant de la gendarmerie, et le commandant Kotiga, son adjoint, qui avaient été mis aux arrêts de rigueur le 3 avril *(le Monde du 5 avril).*

Dimanche soir, le commandant de la C.T.S., le *colonel Selebiani*, a invité toutes les unités relevant de son commandement à se rallier au groupe des officiers des forces armées. Depuis lors, le calme est revenu dans la capitale, où des manifestations spontanées de soutien aux militaires ont pu être observées.

Invoquant *« le dieu de nos ancêtres »*, le général Odingar a assuré que *« la sécurité et les intérêts »* des ressortissants étrangers (parmi lesquels on compte 3 000 Français) *seront garantis.* Il a *demandé* aux forces françaises stationnées au Tchad *« de ne pas s'immiscer dans les événements actuels ».*

● A PARIS, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, a affirmé aux journalistes qu'il n'était pas question d'intervenir dans *« une affaire interne »* mais que la protection des Français résidant au Tchad pourrait, le cas échéant, être assurée par les forces françaises présentes dans le pays. Il s'est déclaré *« surpris »* par *les événements.*



(Dessin de KONK.)

LES AUTEURS DU COUP D'ÉTAT : les forces armées ont été humiliées et bafouées...

Les auteurs du coup d'Etat ont justifié leur action, le lundi matin 13 avril, dans la déclaration suivante :

« Après avoir exprimé par tous les moyens et chèrement payé leur fidélité inconditionnelle à la cause nationale, les forces armées tchadiennes n'ont, malgré tout, pas cessé d'être humiliées et bafouées par un régime caractérisé par son injustice endémique. Depuis dix ans, l'opinion nationale et internationale a été témoin de nombreuses fois des injures à l'adresse des forces armées tchadiennes. Depuis dix ans, les lourds sacrifices consentis par les forces de l'ordre n'ont pas été reconnus par le régime Tombalbaye.

Le marasme économique est le résultat de la mauvaise gestion des affaires du pays. La discrimination sociale a été imposée et entretenue soigneusement par le régime Tombalbaye et a entraîné l'animosité entre les tribus et l'effusion inutile du sang de nos compatriotes. L'adage « Diviser pour régner » a été le principe fondamental du régime Tombalbaye, et la situation politique et économique ne cesse de se détériorer malgré l'effort louable de nos paysans. »

Le « complot du mouton noir »

Le général Malloum, emprisonné depuis juin 1973, était impliqué dans un étrange « complot », dont les principaux protagonistes viennent d'être jugés. Le procès s'était déroulé, à la fin du mois de février, devant la haute cour criminelle de N'Djaména. Dans le box des accusés, une personnalité de marque, Mme Kaltouma Guembang, ancienne présidente des femmes du parti progressiste tchadien, arrêtée le 24 juin 1973. Autour d'elle, trente et un « complices », parmi lesquels un Camerounais, M. Grégoire Biket, ancien directeur de la Radiodiffusion nationale tchadienne.

A tous, il est reproché, selon un communiqué du ministère de la justice, « d'avoir mis sur pied un complot tendant au renversement du régime actuel et à l'élimination physique du chef de l'Etat ». *On les accuse aussi d'avoir eu des liens avec le Front de libération nationale (FROLINAT), qui a engagé une lutte armée contre le régime, et d'avoir utilisé, pour parvenir à leurs fins, des pratiques relevant de la sorcellerie et du maraboutisme. Le général Malloum n'est pas présent, son cas ayant été disjoint. Il est prévu qu'il comparaîtra ultérieurement devant une cour militaire.*

La lecture de l'acte d'accusation laisse rêveur. Selon le procureur, les accusés sont coupables de s'être rendus à Kousseiri, *au Cameroun, et d'y avoir organisé une cérémonie magique. Ils ont enterré vivant un mouton noir, symbolisant le chef de l'Etat, après lui avoir crevé les yeux. Trois marabouts, dont ils s'étaient assuré les services, ont alors prononcé* des incantations pour que *M. Tombalbaye soit renversé.*

Les magistrats devaient sanctionner ces pratiques par des peines de sept années de travaux forcés pour les deux principaux accusés et des condamnations allant de dix-huit mois à quatre ans de prison pour quelques autres. Vingt personnes, dont quinze femmes, devaient être acquittées.

Etrange verdict, lourd si les pratiques de sorcellerie n'étaient pas prises au sérieux, clément si les juges estimaient que la vie du chef de l'Etat était effectivement menacée. C'est cette dernière interprétation qui fut choisie par l'Assemblée nationale, puis par les organisations féminines et de jeunesse du Mouvement national pour la révolution culturelle et sociale (M.N.R.C.S.), parti unique, qui, vers le milieu du mois de mars, demandèrent la révision du procès et l'application aux condamnés des peines prévues par le code, c'est-à-dire la mort. Dès le 9 mars, le président Tombalbaye lui-même avait accusé les magistrats « de ne pas avoir fait leur devoir ».

Le 26 mars, une nouvelle information était ouverte contre Mme Kaltouma Guembang, à la grande joie du périodique officiel, le Canard déchaîné, *qui dépeignait, quelques jours plus tôt, l'ancienne présidente des femmes du parti unique sous les traits d'une femme* « ambitieuse, indéniablement subtile et suprêmement intrigante. Elle semble être, *poursuivait le journal,* l'expression incarnée de la corruption. Avec elle, sont entrés au Tchad les relents pestilentiels des mœurs dissolues de l'antiquité romaine, mélange de complots, rivalités de femmes, trafics d'influence, conspirations de palais et caprices démoniaques ».

A la fin de 1960, quelques mois seulement après l'indépendance, un « sorcier » *avait été condamné à deux ans de prison ferme pour des actes* « susceptibles d'altérer la santé du chef de l'Etat, François Tombalbaye ». *Il avait agi, selon les autorités, à l'instigation de deux fonctionnaires qui avaient eux-mêmes été suspendus pour s'être livrés* « à des pratiques incantatoires et à des sacrifices de cabris ». *A l'époque, plusieurs centaines de manifestants avaient tenté de prendre la prison d'assaut pour libérer les condamnés.* — D. J.

Trois Français sont prisonniers des rebelles toubous depuis un an

Il y aura un an, le 23 avril, que *deux ressortissants français*, Mme Claustre et M. Combes, sont *prisonniers* des rebelles toubous, qui opèrent dans les régions sep*tentrionales* du Tchad. Depuis huit mois, un officier français, le commandant Galopin, envoyé sur place pour négocier leur libération, est lui aussi retenu comme otage.

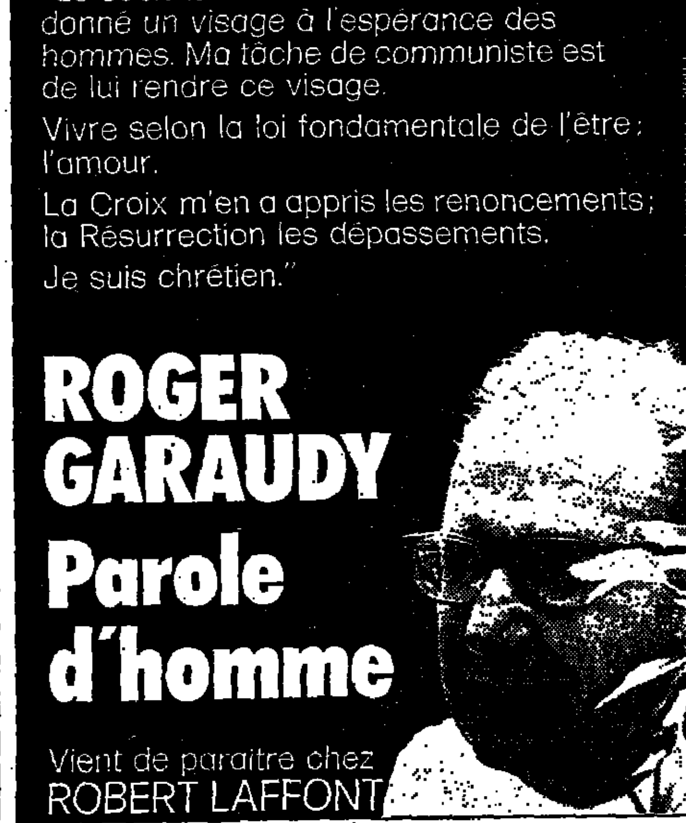
L'aventure des deux premiers a commencé lorsque des nomades entrés en dissidence, ont attaqué, le 23 avril 1974, la résidence d'un médecin allemand, M. Staewen, neveu par *alliance* de l'ancien président Heinemann, à Bardaï, *sous-préfecture du nord du pays*. M. Staewen et son épouse recevaient ce soir-là Mme Claustre, chargée pour le compte du C.N.R.S. d'une recherche scientifique dans la région, et M. Combes, agent de *la mission de réforme administrative* créée par la France. Les rebelles capturèrent les hôtes et leurs invités. Mme Staewen, blessée au cours de l'opération, devait succomber quelques jours plus tard.

Le gouvernement de Bonn ne perdit pas de temps pour agir en faveur de M. Staewen. Dès le 26 avril, deux hauts fonctionnaires allemands arrivaient au Tchad et entraient rapidement en contact avec le chef des rebelles, M. Issene Habre. Celui-ci exigea une rançon et la diffusion par radio d'un manifeste contre le régime de M. Tombalbaye. Les négociateurs acceptèrent et le médecin fut remis en liberté le *12 juin*, ce qui entraîna la rupture des relations diplomatiques entre N'Djaména et Bonn.

Le 15 mai, un émissaire français prit contact avec les ravisseurs. Mais les conditions posées parurent exorbitantes.

Les négociations traînèrent en longueur et c'est ainsi qu'un ancien officier de renseignements, le commandant Galopin, qui participait aux discussions, fut à son tour fait prisonnier au *mois*

Depuis, les prisonniers sont *abandonnés à leur sort. A la fin*



PROCHE-ORIENT

Egypte

APRÈS LA DÉMISSION DU CABINET HÉGAZI

Le nouveau gouvernement aura pour tâche de maintenir l'ordre et de relancer l'économie

M. Abdel Aziz Hégazi, président du conseil des ministres égyptien, a présenté dimanche 13 avril sa démission au président Sadate. Le nouveau gouvernement égyptien sera vraisemblablement formé le 16 avril.

De notre correspondant

Le Caire. — Le premier ministre, M. Abdel Aziz Hégazi, ayant présenté au Raïs la démission du cabinet qu'il présidait depuis septembre 1974, l'Egypte aura son cinquième gouvernement depuis la disparition de Nasser et son remplacement par M. Sadate en 1970.

Vivement préoccupé par le malaise social — dû essentiellement aux *bas salaires et au sous-emploi* — qui se traduit par des grèves, *voire* par des *heurts* entre la population et les forces de l'ordre (notamment en janvier au Caire où les manifestants avaient réclamé le départ de M. Hégazi et à Mehalla-Koubra en mars dernier), le Raïs a décidé à la fois de renforcer les mesures garantissant le maintien de l'ordre et d'accentuer l'orientation libérale du régime dans le domaine éco*nomique. Pressé par quelques* flatteurs de reprendre lui-même la *présidence du conseil* des ministres, le président de la République égyptien avait, jusqu'aux premières heures de la matinée de lundi, écarté cette éventualité.

Le nouveau *« numéro deux »* du régime, qu'il porte le titre de premier ministre ou celui de vice-premier ministre, sera le chef effectif du cabinet et le principal responsable des affaires intérieures. *Le Raïs, pour sa part*, assisté de son ministre des affaires étrangères, *M. Fahmi, continuera* à consacrer la majeure partie de ses activités aux problèmes diplomatiques.

Selon toute probabilité, le successeur de M. Hégazi sera M. Mamdouh Salem, dont la photographie figure ce lundi en première page de la plupart des quotidiens cairotes ; jusque-là, vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, *cette personnalité*, discrète mais efficace, est un offi*cier de police promu* gouverneur de province sous Nasser. Il y a quatre ans, il avait été nommé ministre de l'intérieur en récompense des services rendus au Raïs lors de la découverte du *« complot »* tramé contre ce dernier en mai 1971 par les nassériens prosoviétiques du groupe Ali Sabri-Chaaraoui Gomaa-Sami Charaf.

M. Salem est considéré comme un *fonctionnaire honnête*, austère et énergique, mais sans connaissances particulières en dehors des questions de sécurité et de police. L'accentuation dans un sens libéral de la politique économique sera confiée à des technocrates. Les ministres qui quitteront le gouvernement, soit parce qu'ils cumulaient deux fonctions — ce qui est interdit en vertu d'une nouvelle loi — soit pour raisons de santé, soit enfin et surtout parce que le Raïs estime qu'ils n'ont pas fait preuve d'assez de dynamisme en faveur du lancement de la politique d'ouverture économique, seront remplacés par des partisans déclarés de l'économie libérale comme M. Chérif Loutfi, conseiller économique du sultan Qabous d'Oman.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● DIX ANCIENS RESPONSABLES DU KOUOMINTANG, libérés le mois dernier par les autorités chinoises, ont été autorisés à quitter Pékin le dimanche 13 avril pour Taïwan, via Honkong, avec la possibilité de regagner ultérieurement la Chine continentale s'ils le désirent.

Espagne

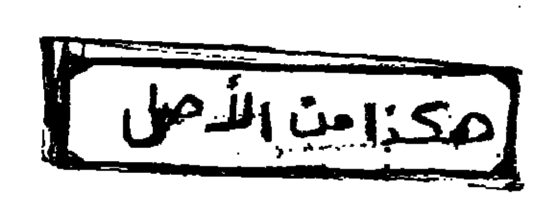
● MADRID ET LA HAVANE ont normalisé, ce lundi 14 avril, leurs relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs.

États-Unis

● LE VICE-PRESIDENT NELSON ROCKEFELLER conduira, le mercredi 16 avril, la délégation américaine aux obsèques du maréchal Tchang Kaï-chek, ancien président de la Chine (nationaliste).

Italie

● UNE TRAGEDIE a été évitée de justesse dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 avril sur la voie ferrée Milan-Rome, où les *terroristes* avaient projeté de faire dérailler la Flèche du Sud, qui transportait plus de 1 000 personnes. L'explosion a bien eu lieu à 23 h. 58, à une vingtaine de kilomètres de Florence, et elle a pulvérisé 95 centimètres de rail. Le train a été sauvé par sa vive allure. On estime que cet attentat aurait pu être bien plus meurtrier *que celui* qui fit 12 morts et 48 blessés après l'explosion survenue, le 4 août 1974, dans le train Italicus. Pour le ministre de l'intérieur, l'origine fasciste de l'attentat est évidente. Il pourrait s'agir du *« Front national révolutionnaire »* qui s'était signalé en janvier dernier par l'assassinat de deux policiers en Toscanie. — *(Corresp.)*



AMÉRIQUES

Pérou

Les graves désordres de février ne paraissent pas avoir entamé l'unité des forces armées

Lima. — « Il n'y a pas de tendances opposées ou de points de vue divergents au sein du gouvernement des forces armées et la révolution poursuivra son chemin invariablement. « Généraux ou colonels, fantassins ou motorisés, aviateurs ou marins, tous les dirigeants péruviens veulent donner des forces armées au pouvoir une image d'unité. La journée sanglante du 5 février, quand la troupe est intervenue contre incendiaires et pillards, n'a pas, en apparence, laissé de traces dans la mémoire des militaires. Le mercredi rouge — dont le bilan officiel est de quatre-vingt-six morts, tous civils — semble être passé comme un de ces tremblements de terre qui secouent la capitale de temps en temps. Le président de la République a préféré attribuer la responsabilité des événements au « Lumpenproletariat politique et social » : cause, en quelque sorte, extérieure à la société.

De notre envoyé spécial

Le déroulement de cette journée — dont l'origine est une simple grève de la police — a montré le gouvernement sous un jour peu favorable. Pourquoi n'a-t-il pas donné satisfaction aux revendications — légitimes — des policiers ? Pourquoi les a-t-il poussés à la grève pour faire ensuite investir leurs casernes, et finalement leur accorder, sur l'essentiel, satisfaction ? Pourquoi avoir laissé, deux jours durant, la ville sans surveillance ? Pourquoi recourir aux chars et aux autos blindés contre les pillards plutôt qu'à l'infanterie, qui eût fait moins de ravages ? Autant de questions laissées sans réponses.

Malgré une expérience politique déjà longue, les dirigeants péruviens, pris de court peut-être, ou sentant une menace diffuse, ont réagi en militaires. Face à la garde civile « en rébellion » ils ont fait respecter le principe d'autorité et de discipline.

Contre ceux qui avaient mis la situation à profit pour manifester leur mécontentement, ou, dans la plupart des cas, se livrer à des actes de vandalisme, ils ont fait usage des armes. Le bilan du massacre, plus lourd, dit-on, qu'il n'est admis officiellement, pèse sans doute sur la conscience de militaires qui proclament à tous les vents le caractère *« humanitaire »* de leur *« révolution »*.

La délimitation des responsabilités, les causes profondes des *« événements »*, et des leçons à en tirer, ont fait l'objet, au sein du gouvernement, de vives discussions. Mais s'il s'est produit, un affrontement entre factions ou tendances, les généraux n'en ont rien laissé paraître. Ils semblent, au contraire, avoir serré les rangs. Car, d'une part, toute rupture ou, même une simple fissure entre eux mettrait en question la stabilité du régime. C'est ce qu'attendent, d'ailleurs ses adversaires, partisans de l'ancien président M. Fernando Belaunde ou « apristes » de l'Alliance populaire de la révolution américaine de M. Raul Haya de la Torre. D'autre part, les menaces extérieures, les craintes qu'inspire, notamment, le Chili imposent plus que jamais une parfaite cohésion.

« Le virus de la politique »

Cette réaction de défense des militaires tend, sur le plan intérieur, à accentuer un certain isolement que les événements de février avaient contribué à souligner. Les gouvernants en sont conscients. Ils avaient cru qu'il suffirait d'octroyer des réformes pour obtenir l'appui de leurs bénéficiaires, paysans, ouvriers, pêcheurs ou mineurs. Or, ceux-ci sont restés largement passifs. Et, quand ils proclament leur solidarité avec la « révolution », c'est souvent pour mieux faire entendre leurs critiques ou leurs revendications.

Après le 5 février, la question des rapports entre gouvernants et gouvernés s'est reposée avec une certaine urgence. Des organisations agraires, syndicales et même patronales ont mis sur pied un comité de défense de la révolution, tandis qu'une douzaine d'intellectuels liés de longue date aux militaires lançaient l'idée d'un mouvement de la révolution péruvienne, à l'image, semble-t-il, du parti révolutionnaire institutionnel mexicain.

Le président Juan Velasco a donné un coup de frein brutal à ces initiatives, a « remercié » leurs auteurs et formé une commission d'études composée de six généraux (*le Monde* du 28 février). *« La direction politique du processus révolutionnaire*, a dit le chef de l'Etat, *repose uniquement sur le gouvernement.* » C'est-à-dire sur les forces armées.

Les militaires craignent les « infiltrations » et rejettent ceux qui ne souscrivent pas au credo idéologique de la « révolution ». Ils paraissent, en fait, se défier des civils qui, dans le gouvernement composé intégralement d'officiers généraux, jouent un rôle très effacé. *« Or*, soutient un sociologue, *la constitution d'un parti ou mouvement de la révolution entraînerait, d'une part, une participation accrue des civils au pouvoir et introduirait, de l'autre, un facteur de division parmi les militaires touchés tôt ou tard par le « virus de la politique ».* »

Voilà pourquoi les militaires rejettent l'idée de parti et se replient sur eux-mêmes. Certes, ils font de la politique, mais suivant des règles spéciales. Le statut de la révolution — sorte de Constitution du régime — est à cet égard significatif. Ce statut prévoit en particulier : l'élection du président de la République à l'unanimité de la junte révolutionnaire, composée des commandants des trois armes, qui sont également ministres de la guerre, de l'armée de l'air et de la marine. Le ministre de la guerre exerce la présidence du gouvernement. Une fois atteints par la limite d'âge, les commandants en chef doivent céder leurs charges aux officiers supérieurs les plus anciens. Ainsi, le général Ernesto Montagne, premier ministre de 1968 à 1973, a-t-il pris sa retraite au profit du général Edgardo Mercado Jarrin, et ce dernier, au début de 1975, au profit du général Enrique Morales Bermudez. L'automatisme de ce système satisfait à la fois les plus « révolutionnaires » parmi les militaires et les « castrenses » (institutionnalistes).

Un coût social acceptable

Elu président à vie, le général Velasco, chef de la révolution, mais non « caudillo », a joué un rôle d'arbitre, tranchant en particulier les conflits entre les trois armes. L'importance de ce rôle explique, dans une large mesure, les tensions consécutives à la maladie du chef de l'Etat. Amputé d'une jambe en 1973, atteint d'athérosclérose, il a vu son état de santé empirer, au point qu'il a été victime au mois de février d'une crise de paralysie partielle et provisoire.

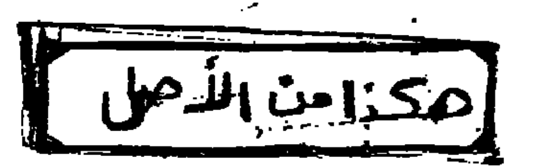
Dans ce contexte, le remplacement aux postes de commandant de l'armée et de premier ministre du général Mercado Jarrin par le général Morales Bermudez revêtait une importance singulière : compte tenu du rôle de l'armée, celui-ci peut en effet aspirer à la présidence de la République. Or, si le général Morales Bermudez était bien le successeur « naturel » du général Mercado, il ne figure pas, en revanche, dans le petit groupe de généraux et de colonels à l'origine du coup d'Etat du 3 octobre 1968. Il est, à cet égard, significatif que, dans *le Plan inca*, son livre sur les révolutionnaires de la première heure, M. Augusto Zimmermann, porte-parole du président, ne fasse qu'une brève allusion au nouveau premier ministre. Certains affirment même que le général Velasco aurait tenté d'empêcher la promotion de ce dernier. Peut-être eût-il, en effet, souhaité accélérer celle de l'un ou l'autre des colonels, aujourd'hui généraux, qui ont rédigé *le Plan inca* et fait la « révolution » de 1968.

Ces hommes — les avis concordent sur ce point — sont maintenant rangés derrière le général Morales Bermudez. On les comprend : pour les généraux Leonidas Rodriguez, Enrique Gallegos ou Rafael Hoyos — tout prêts d'accéder aux postes principaux de responsabilité, militaire et politique, — le respect des règlements constitue une précieuse garantie.

En outre, il ne semble pas que les inspirateurs du programme de réformes mis en œuvre par le gouvernement Velasco soient en désaccord avec le premier ministre. Certes, le général Morales Bermudez, ministre de l'économie et des finances de 1969 à 1973, a fait preuve à ce poste sinon de conservatisme du moins de prudence. Mais il a, dans une large mesure, atteint l'objectif qu'il s'était fixé : *« Mener à bien les transformations structurelles dans tous les domaines, tout en maintenant le rythme de la croissance économique. »* C'est cet *« équilibre dynamique »* qui doit permettre de réaliser une *« révolution pacifique »* sans payer — c'est là le souhait des dirigeants péruviens — un coût social élevé.

La réputation de rigueur et d'austérité du général Morales Bermudez devrait, par ailleurs, satisfaire les bailleurs de fonds du Pérou. C'est là un atout précieux pendant les trois années à venir ; ce pays aura en effet grand besoin de concours financiers extérieurs.

PHILIPPE LABREVEUX.



ASIE

Les militaires se déclarent résolus à continuer la lutte à Phnom-Penh

Selon l'agence de presse japonaise Kyodo, les Khmers rouges avaient pénétré, lundi matin, dans les quartiers ouest de Phnom-Penh, où des maisons étaient en feu. D'autre part, un chasseur-bombardier T-28 des forces républicaines a largué vers 10 heures (heure locale) quatre bombes sur le quartier général interarmes des forces républicaines.

L'agence France-Presse, de Phnom-Penh, indique qu'aucun dirigeant n'a été touché, mais que sept personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées parmi les employés du quartier général.

Les rumeurs selon lesquelles le T-28 aurait ensuite disparu vers le nord-est (c'est-à-dire vers des zones contrôlées par les Khmers rouges) ont été démenties par le général Sak Suthsakhan, qui a annoncé l'arrestation d'un lieutenant des forces aériennes khmères.

Peu après ce bombardement, le général Sak Suthsakhan, président du comité suprême, a instauré un couvre-feu total de vingt-quatre heures à partir de midi (heure locale).

Radio-Phnom-Penh, captée à Saigon, diffuse de la musique militaire, et, de temps à autre, quelques informations fragmentaires entrecoupées d'appel au calme.

Une dépêche de l'agence de presse des Khmers rouges, reçue lundi à Hongkong, indiquait, pour sa part, que les révolutionnaires refermaient de toutes parts leur étau sur l'aéroport de Pochentong. Ceci était confirmé, lundi matin, par l'agence A.P., qui précisait, de Phnom-Penh, que les Khmers rouges n'étaient guère plus qu'à 1 kilomètre de la route qui relie la ville à l'aéroport international. On apprenait, d'autre part, qu'ils s'étaient emparés du centre émetteur de Kambaul, situé à 5 kilomètres de l'aérodrome de Pochentong, interrompant toutes les communications telex et téléphoniques entre Phnom-Penh et l'étranger. Ces communications ont toutefois pu reprendre avec la mise en service d'un émetteur de secours dans le centre de la ville.

Samedi soir, le président Ford avait fait savoir qu'il avait donné ordre de parachuter des vivres, des munitions et des médicaments au-dessus de Phnom-Penh. La décision américaine avait été rendue nécessaire, expliquait-on à Washington, du fait que l'aéroport était trop exposé aux tirs des Khmers rouges. Les parachutages vont réduire considérablement les approvisionnements de la capitale. Ils n'avaient pas encore commencé dans la soirée de dimanche, indiquait l'A.F.P.

A Phnom-Penh, le pouvoir avait été remis, samedi, aux militaires, à la suite du départ du chef de l'Etat par intérim, le général Saukham Khoy — évacué en même temps que les Américains. Arrivé à Bangkok, le général a déclaré qu'il venait *« pour négocier avec l'autre côté ».*

L'Assemblée nationale cambodgienne, réunie samedi en congrès extraordinaire, avait approuvé la création d'un *« comité suprême de la République »*, composé de sept membres et présidé par le général Sak Suthsakhan. Ce directoire remplacera le président de la République par intérim, qui a été déchu de *facto* de ses fonctions, puisqu'il a quitté le territoire, a déclaré M. Long Boret, premier ministre et vice-président du *« comité suprême »*. Ce comité comprend également MM Hang Thun Hak, représentant le parti socio-républicain, vice-premier ministre ; Op Kim Ang, représentant le parti républicain et ancien assistant du président Lon Nol ; le major général Thong Van Fanmoeung, représentant l'armée de terre ; l'amiral Vong Sarendu, représentant la marine ; le brigadier général Ea Chhong, représentant l'armée de l'air.

Le général Sak Suthsakhan a annoncé qu'*« il prenait en charge, en tant que chef d'état-major général, le règlement du problème national »*. Le *« comité suprême »* s'est fixé pour objectif de *« mobiliser tous les Khmers dans la poursuite de la guerre en vue de redresser la situation, de parvenir à un cessez-le-feu et d'entamer des négociations avec l'autre côté ».*

Le directoire, qui s'est vu attribuer les *« pleins pouvoirs »* pour une période de trois mois, gouvernera par *« décrets-lois ».*

Au cours d'une longue conférence de presse, dimanche, M. Long Boret a donné des précisions sur les événements survenus pendant le week-end. Il a confirmé que, vendredi, sous la double pression de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Dean, et du général Saukham Khoy, il lui avait été demandé de *« faire appel au prince Sihanouk afin qu'il revienne à Phnom-Penh ».* Lors d'un conseil de cabinet, réuni immédiatement après, a expliqué le premier ministre, tous les membres du gouvernement sont tombés d'accord avec lui pour continuer la lutte et refuser de faire appel au prince.

M. Long Boret a également confirmé que le président du parti démocrate, M. Chau Sau, avait été pressenti pour devenir premier ministre. *« A nouveau pressé de démissionner et sûr du soutien de mon cabinet*, a poursuivi M. Long Boret, *j'ai refusé devant le peu d'assurances que nous avions de voir M. Chau Sau ramener la paix. »*

En réponse à de nombreuses questions posées par la quinzaine de journalistes étrangers encore dans la capitale, M. Long Boret a précisé que *« la seule condition pour que des négociations s'engagent avec les Khmers « de l'autre côté » était que l'on ne parle plus de reddition ». « Nous n'accepterons pas de reddition*, a-t-il expliqué, *parce que c'est au peuple à décider de son avenir. »*

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

11 AVRIL. — Le chef du bureau de liaison américain à Pékin M. George Bush, fait parvenir dans la soirée au prince Sihanouk une note du gouvernement des Etats-Unis lui faisant savoir que son retour à Phnom-Penh était souhaité.

Le chef de l'Etat cambodgien par intérim, M. Saukham Khoy, adresse, lui aussi, de Phnom-Penh, un message au prince Sihanouk, l'invitant à regagner la capitale cambodgienne « comme chef de l'Etat ». Ce message restera sans réponse.

12 AVRIL. — A PEKIN, le prince Sihanouk fait remettre à 0 h. 30 (heure locale) à M. Bush une note dans laquelle il refuse de prendre le pouvoir à Phnom-Penh, affirme sa solidarité avec les Khmers rouges et conseille aux Etats-Unis d'évacuer leur personnel du Cambodge. Quatre heures et demie plus tard, M. Bush informe le prince Sihanouk que l'ambassade des Etats-Unis à Phnom-Penh va être évacuée.

A PHNOM-PENH, les ressortissants américains dans la capitale cambodgienne sont informés, à 7 heures (heure locale), de leur évacuation imminente. L'opération est achevée à 10 h. 20. Cent cinquante Cambodgiens ont également quitté leur pays, parmi lesquels M. Saukham Khoy.

Dans la soirée, sur proposition du premier ministre, M. Long Boret, les parlementaires cambodgiens, réunis en congrès, approuvent la formation d'un « comité suprême » de sept membres disposant pour trois mois des pleins pouvoirs. Le général Sak Suthsakhan, premier vice-premier ministre et ministre de la défense, annonce qu'il « prend en charge le règlement du problème national ».

A PARIS, à 17 heures (heure locale), le ministère français des affaires étrangères annonce que « le gouvernement français a décidé d'établir des relations diplomatiques avec le Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge » (GRUNC).

13 AVRIL. — A PHNOM-PENH, M. Long Boret tient une conférence de presse, au cours de laquelle il annonce que le général Sak Suthsakhan a été nommé président du « comité suprême » de la République khmère.

Dans la soirée, le général Suthsakhan prononce une allocution radiodiffusée annonçant son intention de « mobiliser tous les Khmers dans la poursuite de la guerre en vue de redresser la situation » et de « parvenir à un cessez-le-feu ».

LA CORRESPONDANCE ENTRE LE PRINCE SIHANOUK ET M. GEORGE BUSH

Dans une note manuscrite adressée au bureau de l'Agence France-Presse à Pékin, le prince Sihanouk a lui-même relaté les échanges qu'il avait eus avec le chef du bureau de liaison américain dans la capitale chinoise, M. George Bush.

« *Il est exact*, écrit-il, *que M. Bush, chef du bureau de liaison des Etats-Unis à Pékin, a essayé d'établir un contact. Cependant, n'ayant pu avoir une entrevue directe avec moi, le diplomate américain m'a fait parvenir une note écrite du gouvernement des Etats-Unis, lequel me fit savoir vendredi soir que tout le monde à Phnom-Penh souhaitait mon retour immédiat dans la capitale, ma prise du pouvoir à Phnom-Penh et mon aide pour obtenir des Khmers rouges un cessez-le-feu.*

» *J'ai répondu, par une note aux Etats-Unis, que je resterai jusqu'au bout du côté des Khmers rouges, mes alliés que je ne trahirai jamais et qu'il ne fallait absolument pas frustrer d'une victoire tant méritée.*

» *J'ai donc refusé fermement de prendre le pouvoir à Phnom-Penh, en précisant que j'avais déjà transféré, en ma qualité de chef légal de l'Etat du Cambodge, toutes les responsabilités gouvernementales aux Khmers rouges.*

» *J'ai terminé ma note en conseillant aux Etats-Unis d'évacuer sans délai leurs ambassades du Cambodge, afin de sauvegarder les chances d'une rapide normalisation de nos relations inter-étatiques et intergouvernementales (GRUNC et Etats-Unis).*

» *Ma note a été remise à M. Bush, à Pékin, le 12 avril 1975, à 0 h 30.*

» *A 5 heures du matin, un coup de téléphone de M. Bush m'informa que le gouvernement des Etats-Unis décidait de suivre mes conseils et d'évacuer totalement l'ambassade et les Américains de Phnom-Penh (c'est-à-dire du Cambodge).* »

L'évolution de la situation

Le président Ford maintient sa demande de crédits militaires pour le Cambodge

Washington prépare l'évacuation de ses ressortissants à Saigon

De notre correspondant

Washington. — Après le succès de l'opération « Eagle pull » à Phnom-Penh, le gouvernement devait soumettre, lundi 14 avril, au Congrès, une législation visant d'une part à légitimer l'évacuation, accomplie sous la protection des « marines », des nationaux américains *et de leurs collaborateurs* cambodgiens, et d'autre part l'autorisant d'évacuer de Saigon quelque deux cent mille Sud-Vietnamiens en même temps que les ressortissants américains. Les leaders du Congrès, consultés quelques heures avant l'opération d'évacuation de Phnom-Penh, avaient accepté que les troupes américaines soient utilisées dans une mission de protection. Le secret, considéré comme la condition même du succès, avait été bien gardé sur une opération soigneusement préparée, à laquelle le président Ford n'avait fait aucune allusion dans son discours de jeudi.

Cependant, quelques heures après avoir décidé l'évacuation de Phnom-Penh, le président Ford a fait savoir qu'il maintenait sa demande de 222 millions de dollars de crédits supplémentaires pour l'aide militaire au Cambodge. Apparemment, la décision des leaders cambodgiens républicains de rester sur place et de continuer la lutte a surpris les *milieux* dirigeants américains qui, anticipant une fin rapide de la résistance des forces gouvernementales, avaient pris la décision de fermer l'ambassade. La Maison Blanche, jugeant sans doute qu'elle avait l'obligation morale de fournir aux défenseurs les moyens de continuer le combat, a alors décidé, en utilisant des crédits déjà votés, de reprendre le pont aérien sous forme de parachutages. Et le porte-parole de la Maison Blanche faisait savoir que jamais le président n'avait envisagé de renoncer à aider militairement le Cambodge et qu'il espérait bien que le Congrès voterait les crédits demandés.

En fait, les milieux officiels se font si peu d'illusions sur la capacité de résistance des Cambodgiens, qu'ils avaient, les jours précédents, sondé le prince Sihanouk pour le convaincre de revenir au pouvoir et de coopérer à la négociation d'un cessez-le-feu. Jusqu'à présent, les officiels, persistant dans l'équivoque, se sont refusés à tout commentaire sur cette démarche, ainsi que sur les déclarations du prince Sihanouk. Dans l'immédiat, les décisions américaines s'inspirent du souci d'éviter une chute du moral des forces sud-vietnamiennes pendant assez longtemps pour permettre d'assurer une évacuation ordonnée des nationaux américains et de leurs amis sud-vietnamiens.

Sans attendre la fin du débat, et hantés par le précédent dramatique de l'évacuation de Da-Nang, les milieux officiels procèdent déjà à une réduction progressive de la colonie américaine de Saigon, suffisamment discrète pour ne pas déclencher de panique. D'autre part, la liste des Sud-Vietnamiens devant être évacués va être révisée et sensiblement réduite.

HENRI PIERRE.

HANOI : il n'y aura pas de difficulté pour l'évacuation des Américains.

Hanoi *(A.F.P.)*. — L'évacuation des ressortissants américains du Vietnam du Sud pourrait s'effectuer facilement sans le déploiement d'une *« couverture de marines et d'hélicoptères »*, a déclaré le dimanche 13 avril le ministre nord-vietnamien des affaires étrangères dans un communiqué.

Le ministre affirme, en effet, que le gouvernement américain peut rapatrier tous ses ressortissants *« sans aucune difficulté ni obstacle »*. *« La meilleure façon d'assurer leur sécurité*, ajoute-t-il, *est de les retirer totalement et immédiatement du Vietnam du Sud et de ne plus continuer à les utiliser pour aider l'administration Nguyen Van Thieu.* »

Le ministre des affaires étrangères du Vietnam du Nord aborde également le problème des *« collaborateurs sud-vietnamiens »*. *« Tous les Vietnamiens qui ont collaboré avec les Etats-Unis*, dit-il, *seront traités dans un esprit de conciliation et de concorde nationale, comme l'indiquent les sept points du G.R.P. en date du 25 mars, dans la mesure où ils voudront travailler honnêtement.* »

Après la reconnaissance du GRUNC par la France

Le prince Norodom Sihanouk exprime sa « profonde gratitude » à M. Giscard d'Estaing

Le gouvernement français a annoncé samedi après-midi 12 avril qu'il avait décidé de reconnaître le gouvernement royal d'union nationale du Cambodge (GRUNC). Un communiqué du ministère français des affaires étrangères précise que *« l'établissement de relations diplomatiques avec le GRUNC entraîne* ipso facto *la fermeture de la représentation de la République khmère qui subsistait à Paris »*.

Dès dimanche, le prince Norodom Sihanouk a adressé un télégramme au président Giscard d'Estaing pour lui exprimer sa *« profonde gratitude »*. *« La France et le Cambodge*, poursuit-il dans ce télégramme, *sont unis par des liens séculaires d'amitié et de coopération multiforme. Je suis très heureux de la consolidation de ces liens, de l'épanouissement de notre amitié et du prochain développement de la coopération franco-khmère dont Votre Excellence est un admirable artisan.* »

A Phnom-Penh, M. Long Boret, vice-président du Comité suprême de la République et premier ministre, s'est déclaré au contraire *« très déçu par la décision française de demander à l'ambassadeur khmer à Paris de quitter le territoire français et par celle de reconnaître le GRUNC »*.

A Dublin, où les ministres des affaires étrangères des pays membres de la Communauté européenne se sont réunis pendant le dernier week-end, certains partenaires de la France ont reproché à M. Sauvagnargues d'avoir reconnu le gouvernement du prince Sihanouk sans les consulter. Le ministre français a répondu que le temps lui avait manqué, les événements se précipitant.

[Au moment du coup d'Etat de mars 1970, le gouvernement français avait décidé de maintenir ses relations avec le nouveau régime républicain du maréchal Lon Nol à Phnom-Penh, en raison de l'importance de la colonie française au Cambodge. Depuis 1973, cependant, les relations avaient été officiellement ramenées au niveau des chargés d'affaires.

En août 1970 M. Ok Sakun avait été nommé chef de la mission permanente du GRUNC à Paris. Cette mission n'avait pas de statut diplomatique officiel mais son chef avait de fréquents contacts avec de hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères. Bien qu'il ait souvent des entretiens avec l'ambassadeur de France à Pékin, le prince Norodom Sihanouk réclamait avec insistance la normalisation des relations entre la France et le GRUNC. Récemment il avait demandé si la France comptait suivre la république khmère du président Lon Nol « jusqu'à sa tombe ».]

DIPLOMATIE

LORS DE LEUR RENCONTRE PRÈS DE DUBLIN

Les Neuf ont essayé de dégager une voie moyenne entre la thèse américaine et la thèse algérienne

De notre envoyé spécial

Dublin. — La réunion « au coin du feu », samedi 12 et dimanche 13 avril, dans un manoir près de Dublin, des neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté plus M. Ortoli, président de la Commission européenne, a été perturbée par les difficultés rencontrées à Paris au cours de la réunion préparatoire à la conférence sur l'énergie. Alors que les Neuf devaient seulement *« réfléchir à haute voix »* sur l'avenir de la Communauté et la politique générale européenne, ils ont été longuement accaparés par l'actualité mondiale.

Samedi soir, en effet, les ministres apprenaient que la réunion de Paris était au bord de l'échec. Ils décidèrent aussitôt de se réunir après dîner pour examiner les problèmes de l'énergie. Leur discussion, qui se poursuivit jusque vers 3 heures du matin et qui reprit dimanche à 8 heures, aboutit, vers 11 heures, à l'envoi d'instructions communes nouvelles à la délégation de la Communauté à la réunion préparatoire. Les ministres proposeraient notamment des amendements *« non fondamentaux »* au texte débattu à *Paris*, amendements tendant à dégager une *« voix moyenne »* entre les points de vue opposés des Américains et des Algériens sur l'étendue de l'ordre du jour de la future conférence.

L'après-midi de samedi avait été presque totalement consacré à l'audition du premier ministre belge, M. Tindemans, chargé, en décembre dernier, de présenter avant la fin de l'année un rapport sur l'Union européenne. M. Tindemans semble partager ce point travail par une série de consultations en Irlande. Il compte poursuivre son enquête dans les autrs capitales pour l'achever fin juillet et rédiger son rapport à l'automne.

M. Tindemans a trouvé en Irlande des interlocuteurs impatients de poursuivre la construction européenne et mettant en avant deux idées : 1°) il faut élaborer des lois cadres européennes, en réservant une certaine souplesse pour les applications régionales ; 2°) il faut reprendre au plus vite le processus de l'union économique et monétaire, les fluctuations monétaires mettant en danger l'acquis européen, telle que la politique agricole. M. Tindemans semble partager ce point de vue.

Il semble qu'au cours des discussions avec les autres ministres de la Communauté les réticences soient surtout venues de M. Callaghan. Depuis son arrivée au pouvoir, l'actuel secrétaire au Foreign Office n'a pas caché son scepticisme à l'égard de l'Union européenne. A son avis, seuls les « pragmatiques » sont suffisamment réalistes. Dans ce dernier groupe, M. Callaghan ne range que la Grande-Bretagne et le Danemark.

Les neuf ministres se sont mis d'accord pour que le prochain des conseils tri-annuels des chefs de gouvernement se tienne à la mi-juillet. Comme il sera souvent difficile de trouver des dates qui conviennent à tout le monde, ils envisagent de proposer aux chefs de gouvernement de se ménager d'avance, chaque année, trois « créneaux » qui seront, en principe, réservés aux conseils européens.

Le reste de la discussion a été réservé à la situation internationale.

● *Proche-Orient*. — Les Neuf ont manifesté un regain d'intérêt pour le dialogue euro-arabe, en panne depuis plusieurs mois. Ils souhaitent vivement obtenir une réponse à la proposition qu'ils ont faite aux pays arabes pour esquiver l'obstacle dressé par la demande de participation des Palestiniens, en réunissant des groupes de travail composés sans précision de nationalité. Le ministre allemand, M. Genscher, qui part ce lundi pour Le Caire et Djeddah, a été chargé d'une mission « de déblocage ». M. Fitzgerald envisage, lui aussi, d'aller au Caire.

● *Indochine*. — Au cours de la réunion du conseil des ministres de la Communauté, ce lundi à Luxembourg la Commission propose d'envoyer en Indochine une aide alimentaire d'urgence et de coordonner les aides nationales. Le Cambodge et le Vietnam ont fait l'objet de débats sans conclusion.

● *Portugal*. — Les gouvernements de la Communauté espèrent tous qu'un régime démocratique disposé à travailler côte-à-côte avec les autres Etats européens verra le jour après les prochaines élections.

● *OTAN*. — La proposition britannique de réunir fin mai un conseil *atlantique « au sommet »* n'a été discutée qu'au cours de conversations privées, en l'absence de M. Fitzgerald, dont le pays n'appartient pas à l'alliance. M. Callaghan se dit persuadé que sa proposition sera acceptée, mais il ne la présente plus comme une condition préalable à l'achèvement de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

A plusieurs reprises au cours de leurs entretiens, les Neuf ont incidemment évoqué les difficultés que rencontrent les Américains un peu partout. « *Mais*, a dit un des participants, *tout le monde ne souhaite que les aider.* »

MAURICE DELARUE.

Vietnam du Sud

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE SAIGON EST PRÉSENTÉ COMME « UN CABINET D'UNION POUR LA GUERRE ».

Le nouveau gouvernement sud-vietnamien a été formé lundi matin, 14 avril, et présenté au président Thieu par le premier ministre, M. Nguyen Ba Can, qui avait été chargé dix jours plus tôt de constituer un cabinet d'union nationale et de combat. Aucun représentant de l'opposition, même modérée, n'a accepté de poste ministériel et les représentants des grandes religions et des grands secteurs géographiques du pays qui participent à la nouvelle équipe sont tous issus de la majorité. On note la présence du général Tran Van Don à la défense, de M. Le Quang Trong aux finances et de Mᵉ Vuong Van Bac aux affaires étrangères.

Dans une allocution prononcée lors de la prestation de serment du nouveau gouvernement, le président Thieu a déclaré qu'il *s'agissait d'un « cabinet d'union pour la guerre »* et non d'un *« cabinet de reddition aux communistes »*.

Sur le plan militaire, la situation paraissait stationnaire lundi matin dans le secteur de Xuan-Loc où forces gouvernementales et forces révolutionnaires s'affrontent depuis mercredi dernier. Plusieurs accrochages ainsi que des interventions de l'aviation sont néanmoins signalés dans les environs de Phan-Thiet, sur la côte orientale.

A Hanoi, la presse nord-vietnamienne fait état d'un appel à l'insurrection générale lancé par les organisations révolutionnaires sud-vietnamiennes aux populations de la région de Saigon et du Delta.

...lution de la situatio...

...dent Ford maintient sa demande... ...édits militaires pour le Cambodge

...ton prépare l'évacuation de ses ressortissants à Saigon

De notre correspondant

Après la reconnaissance du GRUNC par la Fr...

Le prince Norodom Sihanouk exprime sa « profonde gratitude » à M. Giscard d'Es...

...RÈS DE DUBLIN

...une voie moyenne ...et la thèse algérienne

dans la péninsule indochinoise

La longue marche des Khmers rouges

(Suite de la première page.)

Ce texte date de 1973. Vingt-deux ans auparavant, en 1951, avait eu lieu — mais le FUNC ne le dit pas expressément — *le premier congrès indochinois*. Le 3 mars, des révolutionnaires vietnamiens, laotiens et khmers (ces derniers dirigés par Son Ngoc Minh) décidaient de lutter en commun ; des Vietminh pourraient entrer au Cambodge et au Laos pour prêter main-forte à la petite armée de libération cambodgienne et au Pathet-Lao. Le FUNC situe donc son analyse dans le cadre indochinois, comme l'avait fait Ho Chi Minh dans l'entre-deux guerres lorsqu'il fonda le P.C. indochinois. D'autre part, le Cambodge n'accède à l'indépendance totale qu'en 1953 ; Sihanouk retient bien sûr cette date dans tous ses écrits ; or, le FUNC ne la mentionne pas : l'année importante est 1954, celle des accords de Genève sur l'Indochine. Toujours ce contexte péninsulaire...

En avril 1953 — quelques mois avant l'indépendance — le prince déclarait à Radio-Canada : « *Le problème communiste n'est pas aussi préoccupant au Cambodge qu'au Vietnam (...) Malheureusement, les communistes trouvent dans mon pays un terrain qui leur est très favorable car le peuple cambodgien est violemment épris d'indépendance.* » Le dernier transfert de compétences françaises à Phnom-Penh à l'automne de 1953 coupe l'herbe sous les pieds de l'extrême gauche khmère (et aussi de l'extrême droite incarnée par Son Nogc Thanh). Et, à Genève, Soviétiques, Chinois et Vietminh n'insistèrent pas longtemps dans leur tentative pour faire admettre à la conférence une représentation révolutionnaire cambodgienne. L'unité nationale était retrouvée. En apparence, du moins.

Les révolutionnaires cambodgiens avaient commencé à s'organiser à partir — *semble-t-il* — de 1946. Ils avaient créé des comités populaires locaux et armé des groupes de guérilla, dans le nord-ouest, le sud-ouest et le sud-est. Un congrès avait eu lieu en 1950. Cette organisation politico-militaire devait se dissoudre officiellement en 1954. A cette époque, les Vietminh quittèrent le royaume et des révolutionnaires cambodgiens — quelques milliers peut-être — partirent pour Hanoï : beaucoup revinrent après le putsch de 1970 par la « piste Ho Chi Minh » — non sans « casse », selon certains témoignages.

Mais un a p p a r e i l clandestin demeura en place après 1954. Il s'agissait de petits réseaux qui se révélèrent fort utiles plus tard. Sans doute étaient-ils en relation discrète avec la partie apparente de l'iceberg, le parti Pracheachon, le parti du peuple, qui était légal, et, face au puissant parti officiel, le Sangkum, obtint de modestes succès aux élections organisées par le prince. Les relations entre le palais et la gauche furent toujours difficiles et Norodom Sihanouk date de 1958 (plus tôt qu'on ne le croit en général) le départ pour les maquis de cadres de ce P.C. déguisé. Parmi les cadres supérieurs connus de la *gauche à cette époque figurent* Kéo Meas, Sien An, Saloth Sar — des noms qui réapparaîtront très vite après mars 1970.

La « nouvelle vague » de gauche va progressivement se dégager dans les années 60. Elle est pour beaucoup composée de jeunes ayant fait des études en France et qui sont ensuite rentrés à Phnom-Penh, et d'émigrés qui, militant dans l'association des étudiants à Paris, sont connus dans la capitale khmère mais demeurent discrets à l'extérieur. L'évolution de la situation intérieure et de la guerre américaine d'Indochine va décider ces personnes à préparer sérieusement l'avenir. Dans les montagnes de l'Est et dans les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, de petites zones que l'on n'appelle pas encore « libérées » sont organisées. C'est l'époque à laquelle certains de ceux qui apparaissent aujourd'hui comme des dirigeants révolutionnaires partent pour le maquis : ainsi, Ieng Sary, que rejoindra sa femme, Mme Khieu Thirith, la seule Khmède diplômée de littérature britannique, qui est aujourd'hui ministre du GRUNC. Partent aussi des hommes comme Saloth Sar, vice-président du haut commandement militaire de l'armée de libération, et Son Sen, chef d'état-major général de la même armée.

Les autres dirigeants partiront en 1967, année de crise au Cambodge : un événement important se produit — et, pour l'avoir mentionné à l'époque, *le Monde* sera l'objet pendant des mois d'une violente campagne du prince Sihanouk. N'avions-nous pas parlé d'une jacquerie dans la région de Samlaut, dans le nord-est du royaume ? N'y avait-il pas eu répression ? Les paysans excédés par le pouvoir bureaucratique, la présence des policiers et des militaires avaient sérieusement bougé. Aujourd'hui, le FUNC, lorsqu'il évoque — rarement — cette affaire capitale, fait porter les torts sur Lon Nol et Sirik Matak — l'aile droite. L'attitude du prince est passée sous silence.

Les troubles de Samlaut ne firent l'objet d'aucun commentaire public du F.N.L., de Hanoï ou de Pékin : le prince était un ami (difficile), le Cambodge était nécessaire au passage de matériel et de vivres pour le Sud. Le temps n'était pas venu d'armer les Khmers rouges. Cependant, dès cette époque, l'hypothèse d'une guerre au Cambodge fut sérieusement prise en considération par tous les révolutionnaires indochinois. Le glissement à droite du régime de Phnom-Penh, dès 1968 et surtout en août 1969 — lorsque Lon Nol devint premier ministre, — ne pouvait que hâter les préparatifs.

C'est pourquoi, en mars 1970, les Khmers rouges armés étaient très peu nombreux — mais l'infrastructure politique existait bel et bien. Ainsi s'explique la rapidité de la réponse de Khieu Samphan et de ses amis à l'appel lancé de Pékin *par le prince après sa destitution en* son absence.

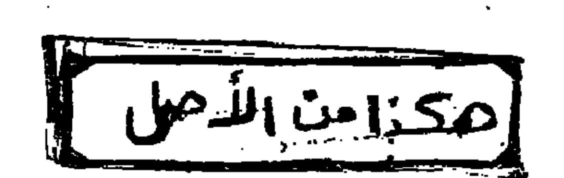
Il ne s'agissait toutefois pas de se lancer dans une lutte ouvertement communiste. Il fallait lutter avec le prince et tenir compte de deux éléments : le Front qui se créait regroupait des forces peu homogènes, et le peuple khmer ne se trouvait pas (en dépit de Samlaut) en situation prérévolutionnaire lorsque le coup d'Etat eut lieu. L'analyse de la situation a été rédigée en des termes assez vagues et teintés de marxisme : « *Au cours de cette longue lutte multiforme menée suivant les conditions concrètes et spécifiques du Cambodge, la classe ouvrière et la classe paysanne ont toujours constitué le noyau de toutes les forces patriotiques* », indique un document du GRUNC. A l'« avant garde » se situe la classe ouvrière (il s'agit des travailleurs des villes et aussi de ceux des plantations d'hévéas de l'Est).

Lors de la création, au printemps de 1970, du FUNC et du GRUNC, lors du congrès de mai du Mouvement d'union de lutte du peuple, resurgissent bien des noms de « disparus » des deux décennies précédentes : Khieu Samphan, Hu Nim, Hou Yuon, bien sûr, mais aussi Kéo Meas (le représentant du Prachéchon), Chau Seng (ancien ministre de Sihanouk, poussé autrefois à l'exil en France), Thiounn Mumm, le seul polytechnicien du pays, qui vivait en France et prend, en avril 1970, le premier avion pour Pékin, suivi par son frère Thiounn Prasit, Thiounn Thioeunn, le troisième frère (médecin à Phnom-Penh, qui prend le maquis), Ieng Sary et sa femme, Saloth Sar, Nuon Chea (le commissaire politique de l'armée de libération), Son Sen, d'autres encore.

Ces hommes vont rédiger — ou approuver — le programme politique du FUNC, document auquel la résistance ne cessera de se référer au cours de la lutte. Que dit-il ? « *Répondant à l'appel historique du 23 mars 1970* » du prince Sihanouk, « *chef de l'Etat* », le peuple khmer combat au sein d'un très large front ; il coordonne ses actions avec les peuples vietnamien et laotien. Une fois le pays libéré de la dictature et de « *toutes les formes de domination des impérialistes américains* », une société nouvelle sera créée : elle sera « *débarrassée de toutes les tares qui empêchent son rapide et plein épanouissement : suppression des mœurs dépravantes, de la corruption, des trafics de toutes sortes, des contrebandes, des moyens d'exploitation inhumaine du peuple* ». Le pouvoir restera toujours « *aux mains du peuple travailleur et progressiste* », comme l'a dit le prince le 23 mars. Le Cambodge sera démocratisé, toutes les libertés seront respectées, le bouddhisme restera religion d'Etat, l'économie sera indépendante, l'usage de la langue nationale sera généralisé dans les services publics. Sur le plan extérieur, le royaume kmher mènera une politique d'« *indépendance nationale, de paix, de neutralité, de non-alignement* », ne signera aucune alliance militaire et joindra ses efforts à ceux du Laos et du Vietnam « *pour faire réellement de l'Indochine une zone d'indépendance, de paix et de progrès où chaque nation conserve son entière souveraineté* ».

Le FUNC entend donc à la fois moraliser la vie publique du Cambodge et modifier les structures économiques dans un sens plus progressiste que dans le passé. Mais si rupture il y a avec la période précédant le coup d'Etat — rupture le non-alignement est demeuré la nuité : pour Norodom Sihanouk comme pour Khieu Samphan, la république n'a jamais existé, le royaume n'a jamais cessé de vivre, le prince n'a jamais été déposé, le non alignement est demeuré la base de la diplomatie khmère. La légitimité a toujours été du côté des combattants de la résistance. Une double légitimité : celle incarnée par le prince et celle incarnée par les révolutionnaires. La longue marche *des Khmers rouges*, entamée voilà trente ans, prend fin. Le prince va retrouver ses « *enfants* » les Cambodgiens. Il sait qu'ils ont grandi depuis qu'un certain matin de janvier 1970 il prit l'avion à Pochentong — pour Grasse, pensait-il. Et puis ce fut Pékin...

JACQUES DECORNOY.



LA FIN DU VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

C'est la qualité humaine des relations entre les deux peuples, et d'abord entre les deux présidents, qui a marqué la visite en Algérie de M. Valéry Giscard d'Estaing. *Le communiqué commun met* l'accent sur l'accueil « particulièrement chaleureux » reçu par le président français qui en a lui-même, à plusieurs reprises, souligné la cordialité. M. Boumediène a accepté « avec plaisir » l'invitation que lui a adressée le président de la République de venir en visite officielle en France : M. Giscard d'Estaing a souhaité, au cours de sa conférence de presse, que cette visite soit « prochaine ». Interrogé sur l'accueil que le président algérien recevrait en France, M. Giscard d'Estaing s'est dit persuadé qu'à la maturité politique manifestée par *le peuple algerien répondrait* « la maturité et l'hospitalité de la population française ».

Au cours de cette même conférence de presse, le chef de l'Etat a noté que les deux pays ont des « attitudes comparables » sur les problèmes de notre *temps*. Il a insisté sur le « réalisme » dont font preuve les deux parties. *M. Giscard d'Estaing* a indiqué en particulier qu'une attitude commune avait pu être trouvée sur le projet d'ordre du jour de la future conférence internationale. « L'ensemble des problèmes, y compris celui des matières premières, devra, a-t-il dit, faire l'objet d'un examen. » Le président de la République a relevé également des convergences sur le Proche-Orient (« Nous sommes d'accord pour estimer que l'action à entreprendre est la réunion de la conférence de Genève ») sur la Méditerranée (« J'ai indiqué au président Boumediène que nous avons pris la décision de *redéployer en Méditerranée* une partie de nos moyens navals. (...) Le président Boumediène comprend et approuve cette orientation »).

Les deux pays sont parvenus à « une attitude commune »

De notre correspondant

Alger. — « *La signification de mon voyage en Algérie est avant tout politique, et chacun l'a compris ainsi* », a déclaré M. Giscard d'Estaing lors de la conférence de presse qu'il a tenue samedi après-midi 12 avril avant de regagner la France. Mais les *rapports entre les deux pays sont* d'une nature telle que les sentiments qui les animent s'inscrivent eux aussi dans le cadre politique.

L'accueil enthousiaste et digne du peuple algérien et le geste du président Boumediène, qui a accompagné M. Giscard d'Estaing à l'ambassade de France, ont été tout aussi importants que les entretiens politiques. Ces deux éléments marquent une rencontre qui a scellé la réconciliation solennelle entre les deux pays. Celle-ci devrait être couronnée par la visite en France du chef de l'Etat algérien, d'ici un an environ.

Autre donnée majeure : la qualité des rapports qui se sont noués entre les deux hommes d'Etat. Les organisateurs avaient prévu de leur permettre d'être le plus souvent possible ensemble, en dehors des entretiens officiels, notamment à *l'occasion* des déplacements à Constantine et à Skikda. Au total, ils auront eu plus de dix heures d'intenses conversations en tête à tête, dont M. Giscard d'Estaing a dit qu'elles ont été « *d'une franchise complète qui aurait surpris ceux qui y auraient assisté* », avant d'ajouter : « *Nous avons des attitudes comparables sur les problèmes de notre temps.* » Nombre de signes, dont les journalistes ont été témoins, prouvent que les deux hommes se sont compris.

Un dernier élément a concouru à donner un climat particulier à ce voyage : le chef de l'Etat avait pris l'initiative de proposer que Mme Giscard d'Estaing l'accompagne pour souligner que cette visite était « *pleine, totale, sans réserves* », selon l'expression d'un des organisateurs français. Ce geste a été apprécié autant de la communauté française en Algérie que des Algériens — et des Algériennes. Et, si la femme du président de la République a séduit par sa prévenance attentive, personne n'a été indifférent à la dignité et à l'intelligence de Mme Boumediène.

Dégager les convergences

Sur le plan politique, la visite avait pour objectif, nous a dit une personnalité française, « *d'examiner les convergences d'intérêts entre les deux pays et leur complémentarité, de découvrir les convergences ignorées parce que masquées par les routines et les propagandes, de dégager enfin les convergences virtuelles* ». L'important était d'organiser la concertation de pays soucieux de préserver leur souveraineté, et qui se trouvent dans des *situations* analogues, même si elles sont marquées par des différences objectives. Les deux parties estiment que ces buts ont été atteints, comme le *souligne le communiqué commun*, qui ne comporte pas moins de dix pages *(voir ci-dessous)*.

Les Algériens auraient été rassurés sur la volonté de M. Giscard *d'Estaing de poursuivre la politique* d'indépendance nationale entamée par le général de Gaulle, et l'on a pu entendre le président Boumediène dire au président français, à l'issue du dîner offert en son honneur : « *J'approuve tout ce que vous avez dit.* » Il semble toutefois que ses interlocuteurs aient regretté que le chef de l'Etat ne se soit pas plus nettement engagé dans l'élaboration d'une stratégie à long terme. Il se serait montré pragmatique sur ce point, exprimant sa préférence pour une démarche *étape par étape*.

Il n'en demeure pas moins que l'accord s'est fait sur des problèmes majeurs, comme la nécessité d'instaurer un nouvel ordre économique mondial. A ce propos, M. Giscard d'Estaing, qui a réaffirmé la volonté de substituer la concertation à la confrontation, a souligné que les deux pays sont parvenus « *à une attitude commune* » au sujet de l'ordre du jour de la conférence de Paris, convoquée à son initiative. Les deux présidents sont également *convenus de la nécessité de réunir* la conférence de Genève, pour trouver une solution pacifique au conflit israélo-arabe. A ce propos, la délégation algérienne aurait demandé ce que ferait la France, si les hostilités venaient à reprendre, et si elle était prête, dans ce cas, à apporter une aide particulière au Liban, ventre mou de la région. La réponse aurait été prudente.

M. Giscard d'Estaing a précisé que le président Boumediène avait soulevé la question de la Méditerranée pour regretter que *les pays riverains n'examinent* pas en commun les problèmes de tous ordres qui se posent « *dans cette mer commune* » qu'il s'agisse de la pollution, de la délimitation des eaux territoriales, et d'une façon générale de son utilisation. « *Je partage ces vues* », a-t-il dit en indiquant qu'il convient de « *mettre en œuvre une politique de concertation commune* ». Il a également annoncé le *redéploiement d'une partie des forces* navales françaises en Méditerranée au président Boumediène qui s'en est félicité.

Selon le chef de l'Etat, sa visite devrait contribuer à « *relancer le dialogue euro-arabe* », les deux pays étant bien placés pour « *animer ce dialogue, en faisant en sorte qu'il s'étende progressivement à l'Afrique, vers laquelle peut se développer notre action commune* ».

Pour ce qui est du bilatéral, le communiqué met l'accent sur « *la dimension humaine qui confère à la coopération entre les deux pays sa densité et sa qualité particulière* ». M. Giscard d'Estaing a affirmé « *la volonté du gouvernement français de faire en sorte que les travailleurs algériens trouvent en France des*

La visite de M. Boumediène à l'ambassade de France témoigne de la cordialité exceptionnelle des relations

De notre envoyé spécial

Alger. — Un joli coup de théâtre a marqué, samedi matin 12 avril, la dernière journée du séjour algérien de M. Valéry Giscard d'Estaing. Le président *français devait en effet*, après son ultime tête-à-tête avec M. Boumediène, se rendre à la Villa Olivier, résidence de l'ambassadeur de France, pour y rencontrer la communauté française. Les quatre mille invités attendaient patiemment le chef de l'Etat dans une joyeuse atmosphère de *14 juillet* : des tentes avaient été dressées, les oliviers sauvages (dont la présence n'a rien à voir avec le nom de la villa ainsi baptisée pour avoir appartenu à la famille Olivier) étaient reliés entre eux par des guirlandes tricolores que balançait un vent léger, un soleil printanier faisant chatoyer les teintes vives des fleurs et les couleurs claires des robes. Le président tardait un peu à venir.

Enfin, il arrive. On entend les sifflets des policiers. Soudain de la foule un « Oh ! » de stupeur *s'élève : « Je rêve ! », s'écrie* un des invités. M. Giscard d'Estaing fait son entrée en compagnie de M. Boumediène. M. Jean-Paul Angles, chef du protocole, dont la surprise est visible, se précipite vers la villa pour prévenir l'ambassadeur, qui n'était pas au courant. Le président algérien dans une ambassade étrangère d'Alger, cela ne s'est jamais produit. Dans l'ambassade française (« *en territoire français* », souligne un officiel), c'est un geste d'une portée exceptionnelle. Le public, qui avait formé une haie d'honneur autour du jardin, se rue vers l'entrée.

Les deux présidents gagnent directement la résidence où, assis sur un canapé, ils accueillent, dans le vaste salon moderne, installé jadis par l'ambassadeur Georges Gorse, les représentants de la communauté française. Parmi eux, Mgr Duval, archevêque d'Alger ; MM. Joseph Montiel, président de l'Amicale des Français d'Algérie ; Jacques Bernard, président de la chambre de commerce française ; René Altairac, président du Comité français de bienfaisance ; Charles de Cuttoli, sénateur, représentant les Français de l'étranger. Ces personnalités exposent aux deux chefs d'Etat leurs revendications. M. Montiel insiste sur la question des transferts de fonds. Le président Boumediène lui donne à ce sujet quelques apaisements. Atmosphère chaleureuse et détendue, diront les témoins. Au bout d'un quart d'heure, M. Boumediène regagnait sa voiture, sous les applaudissements nourris de la foule.

Écrire une nouvelle page

M. Giscard d'Estaing, suivi de son épouse, se dirige ensuite vers le fauteuil d'où il s'adresse à ses « *chers compatriotes* ». « *Je suis très sensible*, dit-il, *au geste que vient de faire le président Boumediène en venant pour la première fois à l'ambassade de France accompagner le président de la République française, et en soulignant par cela la conscience qu'il a que l'histoire et les rapports de nos deux pays sont en effet exceptionnels.* »

M. Giscard d'Estaing note qu'entre la France et l'Algérie se sont établies des relations non seulement d'Etat à Etat mais aussi de personnes à personnes. Il souhaite que se crée « *un climat de confiance réciproque entre les deux communautés sur le sol de France et sur le sol d'Algérie* ». Il est vivement applaudi lorsqu'il annonce le doublement de l'allocation aux personnes âgées vivant en Algérie, puis lorsqu'il déclare, à l'adresse des rapatriés : « *Tous les engagements pris il y a un an ont été tenus... Je mets qui que ce soit au défi de vous dire le contraire.* » M. Giscard d'Estaing conclut qu'il ne s'agit pas seulement de « *tourner une page* » mais de « *commencer à en écrire une nouvelle* ».

Le président de la République invite alors le public à chanter avec lui *la Marseillaise*, dont la musique est diffusée en même temps. Mais sa suggestion rencontre peu d'échos. Les Français sont visiblement émus, certains ont les larmes aux yeux, et c'est vers la fin seulement que l'hymne est repris d'une voix un peu plus ferme par une partie de l'assistance.

C'est ensuite le bain de *foule* dans l'inévitable cohue. M. Giscard d'Estaing va de groupe en groupe, signe des autographes, serre des mains, répond à des questions, interroge : « *Depuis combien de temps habitez-vous l'Algérie ?* », demande-t-il à un opticien de Constantine venu tout exprès de sa ville avec son épouse algérienne pour saluer le chef de l'Etat. A un coopérant qui lui parle de la condition des travailleurs immigrés en France, il rappelle sa visite à Marseille. « *Beaucoup de coopérants*, lui dit son interlocuteur, *sont prêts à aider, en France même, à la formation des travailleurs algériens.* » « *C'est en effet une solution possible* », répond M. Giscard d'Estaing. Un ingénieur français de l'usine de Rouiba (visitée deux jours auparavant), lui demande ses impressions. « *C'était très bien* », indique le président de la République.

Dans l'après-midi, à l'issue de sa conférence de presse, M. Giscard d'Estaing retrouve M. Boumediène, venu le chercher au palais du Peuple pour le reconduire à l'aéroport ; un officier lui remet alors le cadeau de l'Algérie : un cheval arabe tout caparaçonné d'or : « *Une bonne bête, mais un peu nerveuse* », souligne l'officier, qui précise : « *Il s'appelle Assul, ce qui veut dire « le messager », et il a trois ans.* »

Un peu effrayé par tout ce monde, le cheval commence à se cabrer lorsque M. Giscard d'Estaing en saisit les rênes. Le président français, qui a mis sur ses épaules, le burnous offert également par l'Algérie, se tourne vers le président Boumediène : « *Si je comprends bien*, dit-il, *vous voulez que je monte sur le cheval ?* » Le président algérien, amusé, répond d'un geste de dénégation.

La même atmosphère, détendue et amicale, devait régner jusqu'au départ de M. Giscard d'Estaing à l'aéroport de Dar-El-Beida. Après l'exécution des hymnes nationaux, les deux présidents échangent, au pied de la passerelle, une *longue* poignée de main, tandis que retentissent des coups de canon. M. Giscard d'Estaing se tourne une dernière fois avant de pénétrer dans l'avion et adresse à son hôte des signes d'amitié, auxquels M. Boumediène répond. Une fois l'appareil envolé, le président algérien se tourne vers ceux qui l'entourent, et conclut d'une phrase : « *Vous voyez, tout s'est bien passé.* »

THOMAS FERENCZI.

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

« Les conditions d'un dialogue fécond sont réunies »

Voici les principaux extraits du communiqué commun publié samedi 12 avril :

« (...) Tout au long du voyage, le peuple algérien a réservé au président de la République française un accueil particulièrement chaleureux qui témoigne de ses *sentiments d'amitié* à l'égard du peuple français.

» La qualité et la spontanéité de cet accueil soulignent la haute portée politique que revêt la visite effectuée pour la première fois par un président de la République française à l'Algérie indépendante. Cette visite, au-delà des vicissitudes de l'histoire et des contentieux du passé, constitue *une étape décisive et prometteuse* dans la coopération entre les deux pays. Désormais, les conditions d'un dialogue fécond sont réunies pour dégager des perspectives à la mesure des potentialités et des volontés politiques de l'Algérie et de la France. (...)

» Les présidents se sont félicités de l'évolution des relations bilatérales, qui augurent bien de leur *développement et de leur approfondissement*. Ils se sont accordés à souligner la dimension humaine qui confère à la coopération entre les deux pays sa densité et sa qualité particulières. Ils sont convenus de veiller à préserver et à valoriser ce lien, facteur de rapprochement entre les peuples algérien et français.

La promotion de la communauté algérienne en France

» Les deux chefs d'Etat ont examiné les questions relatives à l'émigration algérienne en France, enm arquant leur volonté d'approfondir la coopération des deux pays dans *ce domaine*. Ils ont souligné toute l'importance que revêt à leurs yeux la promotion de la communauté algérienne actuellement en France. Un effort spécial et accentué sera entrepris dans les domaines du logement et de la formation professionnelle, répondant ainsi à l'exigence de dignité et d'amitié entre les deux peuples.

» *La délégation française* a fait part des dispositions arrêtées pour assurer pleinement la sécurité des ressortissants algériens et des actions spécifiques qu'elle compte mener dans le développement de l'éducation et de l'enseignement.

» La délégation algérienne, qui a indiqué que la réinsertion de son émigration constitue un objectif national, considère que ces mesures et celles concernant la formation professionnelle et technique et l'enseignement de la langue arabe, sont de nature à faciliter l'entreprise envisagée, favorisant ainsi les échanges souhaités entre civilisations.

» A cet égard, la délégation algérienne, qui apprécie hautement l'apport des *coopérants* français, estime que, de par leur compétence et le dévouement, ils contribuent à l'effort de développement de l'Algérie.

» En ce qui concerne la situation des ressortissants français ayant vécu, ou vivant, en Algérie, le président de la République française a pris acte des mesures en leur faveur récemment prises par le gouvernement algérien, en exprimant le souhait que les difficultés subsistant en matière de ventes de biens et de transferts de fonds soient réglées de la façon la plus conforme à l'esprit qui doit régner dans les relations entre les deux pays.

» Il a été convenu que les associations qui représentent de part *et d'autre de la Méditerranée* les communautés respectives seraient prochainement et officiellement reconnues.

» Pour ce qui est de la coopération culturelle, scientifique et technique, les deux chefs d'Etat ont apprécié les derniers développements dans ce domaine, qui contribueront à une insertion plus adéquate des programmes de coopération *dans les objectifs* de développement de l'Algérie.

» Les deux délégations sont résolues à développer encore davantage les échanges culturels, notamment en favorisant l'étude de l'arabe en France et du français en Algérie. Elles réaffirment leur conviction que la coopération doit être fondée sur la notion de la réciprocité entre les deux pays.

Les relations économiques

» Les relations économiques entre les deux pays ont fait l'objet *d'un examen très ouvert* qui a permis de passer en revue l'ensemble des problèmes. Les deux chefs d'Etat ont constaté le haut niveau atteint dans les échanges entre les deux pays et ont réaffirmé leur volonté commune de les voir se poursuivre, se développer et se diversifier, compte tenu des possibilités existantes, et dans le souci d'une promotion *constante harmonieuse et équilibrée* des intérêts réciproques. Pour favoriser cette promotion, les deux chefs d'Etat ont demandé aux ministres compétents d'examiner, pour les principaux projets, les conditions techniques et financières permettant d'approfondir leur coopération. Les deux parties considèrent que le transfert de technologie et la forma*tion de l'encadrement technique* hautement qualifié constituent un des fondements de leurs relations économiques. A cet effet, les formules appropriées devront être recherchées pour amener les entreprises à livrer des ensembles répondant aux objectifs contractuels.

» Les deux présidents ont examiné les relations établies entre la France et l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures. Ils se sont félicités du bon fonctionnement des accords d'association conclus entre les sociétés pétrolières des deux pays. La conclusion en 1974 de contrats d'exploration et la reconduction récente de certains accords pour une nouvelle période de cinq ans té*moignent de la ferme volonté des* partenaires français et algériens de poursuivre leur coopération dans ce domaine et de l'intérêt particulier qu'ils représentent pour *l'économie des deux pays*.

» En matière de gaz, ils ont exprimé le souhait que les conversations en cours pour l'achat par un consortium européen d'importantes quantités de gaz algérien aboutissent à une solution acceptable pour l'ensemble des parties intéressées.

» Ils sont convenus d'élargir et de renforcer la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de la construction mécanique, de la sidérurgie et de l'audio-visuel.

» Soucieux de donner, par la réalisation en commun de grands projets économiques, une dimension nouvelle à leur coopération, les deux présidents ont décidé la construction, vers la France, *d'un gazoduc destiné* à relier de manière permanente le marché de consommation français aux centres de production algériens. Cette entreprise créera un lien solide et durable entre les deux pays et ouvrira des perspectives nouvelles aux échanges entre le Maghreb et l'Europe. Ils sont convenus que seront entamés les contacts nécessaires avec les autres parties intéressées à cette importante réalisation.

Un nouvel ordre économique mondial

» Les deux présidents considèrent que le moment est venu de redéfinir l'ordre économique international en réaménageant les mécanismes des échanges mondiaux et le fonctionnement des institutions économiques et financières internationales afin de donner aux pays en développe*ment la place à laquelle ils sont* en droit de prétendre. Les pays en développement, qui ont émergé sur la scène internationale après la seconde guerre mondiale, doivent, par la disposition effective de leurs richesses, être en mesure d'assumer leur propre développement tout en étant à l'abri des distorsions et des fluctuations inhérentes au système actuel, qui *affectent désormais les pays* industrialisés eux-mêmes.

» Bien que comptant d'abord sur eux-mêmes, les pays en développement doivent recevoir, dans le cadre des complémentarités de leurs économies avec les pays industriels, un apport extérieur, notamment dans les domaines de la science et de la technologie.

» Les deux présidents, chacun selon sa propre approche de la refonte du système économique actuel, se sont déclarés décidés à œuvrer en commun de manière réaliste en vue de l'instauration *d'un nouvel ordre économique* mondial. Ils considèrent que la conférence internationale proposée par le président de la République française s'inscrit dans cette perspective et tendra à améliorer le climat des relations internationales troublé par les graves déséquilibres économiques et financiers qui s'accroissent et d'instaurer entre les pays concernés une concertation franche et ouverte.

» Le président Houari Boumediène et le président Valéry Giscard d'Estaing se sont plu à souligner que les positions des deux pays sur de nombreuses questions internationales qui s'appuient sur leur attachement à l'indépendance nationale, et sur leur confiance dans la coopération internationale, favorisent leur rapprochement et mettent en évidence leur large communauté d'intérêts.

» La *délégation française* a tenu à exprimer la considération qu'elle porte à la politique de non-alignement de l'Algérie qui sert la cause de la paix et de la coopération internationale *et* constitue un facteur de stabilité dans la région.

» Les deux chefs d'Etat ont constaté que le règlement politique au Proche-Orient n'a pas connu d'évolution encourageante, et ils en ont exprimé leur grande préoccupation. Ils estiment qu'aucun effort ne doit être négligé pour parvenir de manière urgente à un règlement juste et durable du conflit.

» Enregistrant le fait que les récentes tentatives pour parvenir à des arrangements partiels n'ont pas abouti, ils ont souligné que la nécessité d'une reprise dans des conditions satisfaisantes de préparation de la conférence de Genève se fait maintenant sentir.

» Les deux présidents, soucieux de faire de la Méditerranée un lac de paix et de lui redonner sa vocation de trait d'union entre les peuples et les civilisations, sont résolus à poursuivre leurs efforts afin d'instaurer une concertation et une coopération féconde entre les pays riverains.

» A cet égard, ils ont souligné l'importance que revêt le dialogue entre le monde arabe et l'Europe, qui ouvre de larges perspectives et ne manquera pas d'avoir des effets bénéfiques sur l'équilibre et la stabilité de toute la région. Ils sont d'accord pour estimer que cette importante entreprise doit déboucher rapidement sur le terrain concret, afin de promouvoir la coopération entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe.

» S'agissant de la sécurité et de la coopération en Europe, la partie française, ayant à l'esprit l'étroite connexité entre l'Europe et la Méditerranée, a apprécié hautement la contribution positive de l'Algérie, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés en vue d'instaurer entre les pays concernés un climat d'entente et de coopération.

» Les deux parties ont enregistré avec la plus grande satisfaction le processus de décolonisation en Afrique australe, qui *ouvre une ère nouvelle dans* les rapports de coopération non seulement entre l'Afrique et le Portugal, mais également entre les peuples africains et européens.

Contre la politique d'apartheid

» Les deux délégations ont réaffirmé leur hostilité à la politique d'apartheid et de ségrégation raciale, qui se perpétue en violation de la charte des Nations unies.

» Préoccupés par la poursuite des hostilités dans le Sud-Est asiatique, les deux présidents ont réaffirmé leur conviction que le rétablissement de la paix au Sud-Vietnam ne pouvait résulter que de l'application loyale et urgente des accords de Paris.

» M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, a remercié M. Houari Boumediène, président du Conseil de la révolution, président du conseil des ministres de la République algérienne démocratique et populaire, de la chaleur de l'accueil qui lui a été réservé et des attentions dont il a été entouré, ainsi que les membres de sa délégation. Il a invité le président Houari Boumediène à se rendre en France en visite officielle. Cette invita*tion a été acceptée* avec plaisir. La date en sera fixée d'un commun accord. »

LE GÉNÉRAL MASSU : je serais heureux de serrer la main du président Boumediène.

Interrogé ce lundi matin à Europe 1 sur les sentiments qu'il nourrit après le voyage en Algérie du chef de l'Etat, le général Massu, qui dirigea la célèbre « bataille d'Alger », a déclaré qu'il avait été ému en voyant les images retransmises par la télévision. *« Le président Boumediène, les responsables algériens, nos partenaires d'aujourd'hui, se rendent compte que j'ai été un soldat plongé dans une guerre cruelle et que je n'ai fait qu'exécuter les ordres que j'ai reçus. J'ai fait une guerre sans haine, qui m'a été imposée. »* Interrogé sur la torture, le général a affirmé que *« cette guerre devait fatalement se développer dans la cruauté »* et que, s'il y a eu quelques bavures, *« elles ont été dues à l'incompétence de subordonnés ».*

« L'Algérie me tient à la peau »,* a enfin déclaré le général. *« J'ai d'ailleurs adopté deux enfants algériens. Je serais toujours heureux de travailler pour les Algériens. Je serais heureux de serrer la main de M. Boumediène et de retourner en Algérie, à condition de ne pas être placé dans quelque cul de basse fosse... Je suis sûr que M. Boumediène et les responsables algériens me considèrent d'un autre œil que certains milieux en France. »

EN ALGÉRIE

Après avoir évoqué la coopération bilatérale, M. Giscard d'Estaing a traité des problèmes des Français d'Algérie. Il a marqué une distinction entre ceux qui vivent encore sur le sol algérien (il a promis à cet égard le doublement de l'allocation aux personnes âgées et le règlement de la question des transferts de fonds) et ceux qui ont quitté le pays : il a indiqué qu'il n'avait pas voulu paraître faire du problème des rapatriés un « préalable » à la visite, mais qu'il doit « continuer à faire l'objet de l'attention et de la préoccupation nationales ». Sur un ton très ferme, il a affirmé que tous les engagements pris à ce sujet pendant la campagne présidentielle ont été tenus : « Je mets qui que ce soit au défi, a-t-il lancé, de vous dire le contraire. »

Ce défi n'a pas contribué à apaiser le mécontentement des associations de rapatriés qui auraient souhaité que le président de la République réglât leurs problèmes avant de se rendre en Algérie, et dont l'amertume s'accroît des dernières déclarations de M. Giscard d'Estaing.

sur les conférences de Paris et de Genève

conditions d'existence et d'accueil conformes à leur besoin de dignité et de sécurité ». De son côté, le gouvernement algérien a confirmé que les procédures simplifiées seront appliquées pour le transfert des fonds des Français vivant ou ayant vécu en Algérie.

Vers un renforcement de la coopération

Dans les domaines culturel, technique et scientifique, la coopération sera renforcée. Le gouvernement algérien accepterait que la France contribue à « *former les formateurs* » qui enseignent la langue française. M. Giscard d'Estaing a confirmé, de son côté, que des mesures sont à l'étude pour enseigner l'arabe aux enfants des travailleurs algériens et que d'autres ont été prises ou le seront, pour développer la connaissance de cette langue chez les cadres et les techniciens français, et pour favoriser d'une façon générale l'initiation à la civilisation arabe. A cet égard, nous croyons savoir qu'une correspondance est en cours entre M. Haby, ministre de l'éducation, et M. Ben Mahmoud, ministre des enseignements primaire et secondaire. En outre, en dépit de l'intensité de la coopération culturelle et universitaire, il n'y a jamais eu d'échange de visites depuis l'indépendance entre les ministres de la culture, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la santé. Les deux gouvernements ont décidé de mettre fin à cette anomalie. Des rencontres périodiques pourraient être organisées, comme cela se fait déjà dans le domaine du commerce.

Sur le plan économique, la principale nouvelle annoncée par M. Giscard d'Estaing est la décision de construire le gazoduc de l'Ouest, que d'aucuns appellent déjà le « *biberon gazeux* », qui passera par le Maroc et par l'Espagne et qui sera le « *symbole physique* » des liens entre la France et l'Algérie. Les retombées de ce projet seront importantes pour la coopération entre les Etats de la Méditerranée occidentale, puisqu'il permettrait d'alimenter en gaz non seulement la France mais encore le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

D'autres projets sont en cours d'examen : les Algériens seraient décidés à adopter le procédé de télévision SECAM si des compensations leur sont consenties soit pour les modalités de paiement, soit dans la fourniture des programmes. Par ailleurs, on explore les possibilités existant au niveau de l'informatique et de l'aéronautique : l'Algérie souhaiterait que la France l'aide à créer un *institut supérieur de technologie* aéronautique, tandis que la France voudrait vendre trois Airbus à Air Algérie, Air France exploitant déjà sur Paris-Marseille-Alger un appareil de ce type qui fait le plein.

Compte tenu de l'importance des échanges, il y aurait peut-être lieu, pour le gouvernement français, de mettre en place, au niveau de l'Etat, un organisme qui couvre globalement l'ensemble des secteurs commerciaux, industriels, agricoles et techniques, tout en assurant la coordination pour les problèmes de formation. Ce vœu a été exprimé aussi bien par les Algériens que par un certain nombre de coopérants français.

La visite de M. Giscard d'Estaing a ainsi largement déblayé le terrain pour que les deux pays inscrivent un nouveau chapitre de leur histoire ; les Algériens ont marqué leur bonne volonté en ce domaine. A la France de répondre à cette attente.

PAUL BALTA.

EUROPE

Portugal

La consigne de « voter blanc » ne s'adressait qu'aux indécis

précise le ministre de l'information

« *Le vote blanc n'est pas le vote du M.F.A.* », a déclaré, le 13 avril, le ministre de l'information, le commandant Jorge Correia Jesuino. « *Notre conseil de voter blanc*, a-t-il ajouté, *s'adresse uniquement aux indécis, qui ne peuvent pourtant se désintéresser de l'acte électoral.* »

Le ministre répondait ainsi aux interprétations qui avaient été faites, dans divers journaux, de la justification qu'il avait faite, le 10 avril devant la presse étrangère, de l'éventualité d'un vote blanc. D'aucuns y avaient vu une tentative de sabotage, par le M.F.A., des élections du 25 avril.

La polémique a été ouverte à la suite d'un communiqué le 9 avril, de la Commission *nationale des élections. Prenant* position après plusieurs militaires qui, lors de séances de « dynamisation culturelle » préconisent cette forme de participation électorale elle avait déclaré : « *Le vote blanc ne se confond pas avec l'abstention ; il est le recours des électeurs qui ne veulent pas choisir nécessairement un des partis présents au scrutin.* »

Les sondages effectués aussi bien par les partis politiques que par les services compétents des forces armées font apparaître que 70 % d'électeurs sont indécis. On comprend donc l'importance que prend cette querelle.

La conférence épiscopale portugaise a publié, le samedi 12 avril, à l'issue d'une réunion qui a duré toute la semaine à Fatima, un communiqué indiquant que « *nul ne doit voter blanc* » le 25 avril.

Le Conseil de la révolution a, d'autre part, annoncé, le 12 avril, que de nouvelles nationalisations auront lieu au Portugal, et qu'elles concerneront « *l'industrie, les transports et les communications* ».

Enfin, les autorités militaires ont manifesté leur déception de la façon dont se déroule l'actuelle campagne électorale. Elles estiment que la majorité des Portugais sont choqués par les diatribes et les violences physiques qui ont marqué, jusqu'à présent, la campagne.

Italie

PLUSIEURS POSTES IMPORTANTS DU P.C.I. CHANGENT DE TITULAIRES

(*De notre correspondant.*)

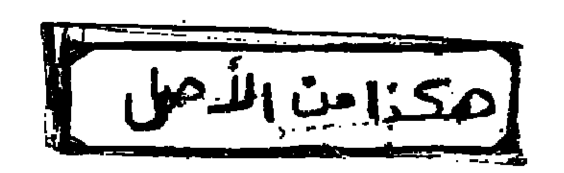
Rome. — Les changements de sturucture intervenus le mois dernier à la tête du parti communiste italien — notamment la suppression du bureau politique, l'élargissement du secrétariat et la décentralisation (*le Monde* du 27 mars) — viennent de conduire le comité central à modifier l'attribution de certaines charges de premier plan. L'impression générale est que le « groupe Berlinguer » renforce ses positions et contrôle davantage un parti qu'il veut mener au « compromis historique » avec toutes les autres forces politiques, « sauf les fascistes », comme l'a encore rappelé ces derniers jours le secrétaire du P.C.I. — R.S.

R. F. A.

● *Pour la première fois depuis que la série des élections régionales* a commencé, en mars 1974, la démocratie chrétienne a perdu des voix, le dimanche 13 avril, lors du renouvellement de la Diète du Schleswig-Holstein. La C.D.U. obtient de justesse la majorité absolue (50,4 % contre 51,9 % en 1971), mais elle n'a plus qu'un mandat d'avance sur le parti social-démocrate, le parti libéral et le petit parti représentant la minorité danoise.

Turquie

● *Au terme d'un scrutin mouvementé*, l'Assemblée nationale turque a accordé, samedi après-midi 12 avril, l'investiture au gouvernement de Front nationaliste formé par M. Suleyman Demirel, par 22 voix contre 218 et 2 abstentions. Ainsi prend fin la crise ministérielle ouverte le 18 septembre 1974 par la démission de M. Ecevit. — (*Corresp.*)



EUROPE

Tchécoslovaquie

DANS UNE LETTRE AU PARLEMENT

M. Dubcek parle au nom de ceux qui « sont livrés au bon plaisir » du pouvoir

L'opposition socialiste tchécoslovaque vient de rendre publique le texte d'une très longue lettre que M. Dubcek a adressée, le 28 octobre 1974, au Parlement tchécoslovaque et au Conseil national slovaque, où il livre ses réflexions sur le régime actuel et se plaint de la surveillance continuelle que lui-même et ses proches doivent subir.

On y apprend que, à deux reprises dans des lettres adressées à son succeseur, M. Husak, les 31 mai 1970 et 26 juin 1970, M. Dubcek avait protesté contre un tel harassement.

L'actuel secrétaire général répondit que le ministère de l'intérieur ne menait aucune action contre lui. M. Dubcek écrivit alors en vain au ministre de l'intérieur, qui ne répondit point. Le 6 janvier 1973, il porta plainte auprès du procureur général, qui ne répondit pas non plus.

Mais M. Dubcek fut convoqué, en juin 1973, au ministère de l'intérieur slovaque, où l'on tenta, en vain, de le convaincre de signer une déclaration dans laquelle il reconnaîtrait que sa plainte n'était pas fondée.

La lettre du 28 octobre dernier aux Parlements fédéral et slovaque constitue en fait une action politique. Dans ses réflexions sur le socialisme, M. Dubcek va plus loin qu'il n'était allé du temps où il était au pouvoir. Il y décrit en long et en large les diverses méthodes utilisées pour l'isoler et le surveiller, non dans l'espoir de faire cesser ces pratiques, mais pour en tirer la leçon politique. Il écrit notamment :

« *La raison principale de cette lettre est le fait que la démocratie socialiste et la légalité sont foulés aux pieds. (...) Un système totalitaire et de pouvoir personnel crée l'atmosphère la plus propice pour étouffer, au sein du parti, les principes de la démocratie interne et du centralisme démocratique. Le principe de la majorité est pratiquement annulé par des moyens et des instruments divers, le champ est libre aux abus de pouvoirs des forces armées, et avant tout du ministère de l'intérieur. (...)*

» *Leur toile d'araignée s'étend même sur les tribunaux et les parquets, lesquels ont perdu depuis longtemps leur physionomie et leur mission véritables. Ils sont dans les mains du ministère de l'intérieur et en dépendent totalement. Il est impossible de parler de légalité si l'appareil judiciaire ne peut faire montre d'opposition.*

» *La tragédie est que cela advienne dans un État socialiste. (...). Je n'écris pas tout cela pour me défendre, mais pour porter plainte au nom de tous ceux qui sont livrés au bon plaisir de cette toile d'araignée, presque invisible, mais d'autant plus sensible. (...)*

» *Ce système est utilisé contre des centaines de milliers de communistes afin de renforcer et de confirmer des pratiques anciennes, condamnées par le parti et le mouvement communiste, auxquels elles ont déjà causé tant de torts. (...)*

POLITIQUE

LE CNIP SE RÉSERVE LE DROIT DE JUGER LE GOUVERNEMENT

Le conseil national du Centre national des indépendants et paysans, réuni à Montrouge (Hauts-de-Seine), les 12 et 13 avril, a adopté une motion dans laquelle il rappelle son engagement dans la majorité présidentielle et approuve l'alliance réalisée avec la Fédération nationale des républicains indépendants, rendue publique le jeudi 10 avril, sur la base d'une confédération des indépendants.

M. Jean Legendre, ancien député, président du conseil régional de Picardie, maire de Compiègne, a affirmé, en présentant le rapport établi par la commission de politique générale : « *Ce n'est pas nous qui avons inventé le « oui mais », nous pouvons quand même l'utiliser. (...) Nous ne devons pas avoir de complexe d'infériorité à l'égard des républicains indépendants n'ont une implantation locale que les Républicains indépendants n'ont pas.* »

● *L'Union sioniste de France* présentera mardi 15 avril à 20 h. 30, 86, fg Saint-Antoine, à l'occasion du 27e anniversaire de la création de l'État d'Israël, le film israélien *Salah Schabbati*, réalisé par M. Ephraïm Kishon avec la vedette du *Violon sur le toit*, Haïm Topol.

Les C.D.R. veulent devenir « une force de proposition »

Le congrès extraordinaire des Comités pour la défense de la République, qui s'est tenu samedi 12 avril à Bagnolet, a consacré le ralliement de la majorité des délégués, au nombre de trois cents environ, à la thèse soutenue par leur secrétaire général, M. Yves Lancien : ce dernier était partisan de transformer les C.D.R. en organisme de réfexion, « *la République étant tout de même moins ménacée qu'en 1968* », et de tenter d'améliorer l'image du mouvement dans l'opinion (*le Monde* daté 13-14 avril).

M. Lancien s'est cependant heurté dans son entreprise à une certaine opposition, qui s'est manifestée samedi après-midi par les interventions de délégués de plusieurs sections de province (la Charente-Maritime et le Calvados principalement) et des membres du bureau national et des « C.D.R. jeunes ». La résistance aux changements proposés par le secrétaire général, qui avait engagé sa responsabilité sur leur adoption par le congrès, était surtout fondée sur la crainte qu'éprouvaient certains responsables de voir leur mouvement abandonner toute référence explicite au gaullisme et se mettre — hypothèse qui rencontrait, sitôt émise, une réprobation unanime — à « *faire de la politique* ».

M. Yves Lancien avait pris soin de mettre ses amis en garde contre leur tentation éventuelle de demeurer « *les anciens combattants de mai 1968* » et de souligner à leur intention que « *l'action n'est pas possible sans réflexion* ». Ils ont, en tout cas, adopté, par 9 275 mandats contre 1 147, le manifeste qu'il proposait, « Pour que la France avance », et modifié l'appellation des C.D.R. sinon leur sigle : ils constituent désormais le Rassemblement pour le civisme, le dialogue et le renouveau.

« Être utile au pays »

Au cours du congrès, M. Yves Lancien, secrétaire général, a déclaré :

« *Il nous faut avant tout chercher le moyen d'être utile au pays tel qu'il est actuellement, la situation de 1975 n'étant plus celle de 1968. Tant de choses ont changé entre-temps ! A situation nouvelle doit correspondre une attitude nouvelle. (...)*

» *Si deux années durant nous avions pu craindre une victoire du programme commun, qui aurait livré aux communistes des leviers dont ils n'auraient pas manqué de se servir tôt ou tard, avec toutes les conséquences que l'on connaît, voilà que le P.C. a laissé tomber le masque et repris son vrai visage. Cela s'explique très bien : il pouvait accepter de tenir le second rôle dans une perspective de victoire électorale ; il ne pouvait tolérer de perdre du terrain sur son allié si cette perspective s'éloignait. (...)*

» *N'aurions-nous pas accès aux idées, nous, dont les rapports adoptés dans les différents congrès ont souvent précédé l'événement, comme s'il n'était pas vrai que de nos jours, les idées sont souvent lancées hors de l'« establishment » ? (...)*

» *Soyons donc, sans complexes, une force de proposition. Ne nous contentons pas d'attendre que des événements graves viennent à se produire pour justifier notre existence. Pour nous, le danger totalitaire doit demeurer une préoccupation, mais ne jamais devenir une obsession.* » — B. B.

GUADELOUPE : le P.C.F. ne souhaite pas la rupture avec la métropole.

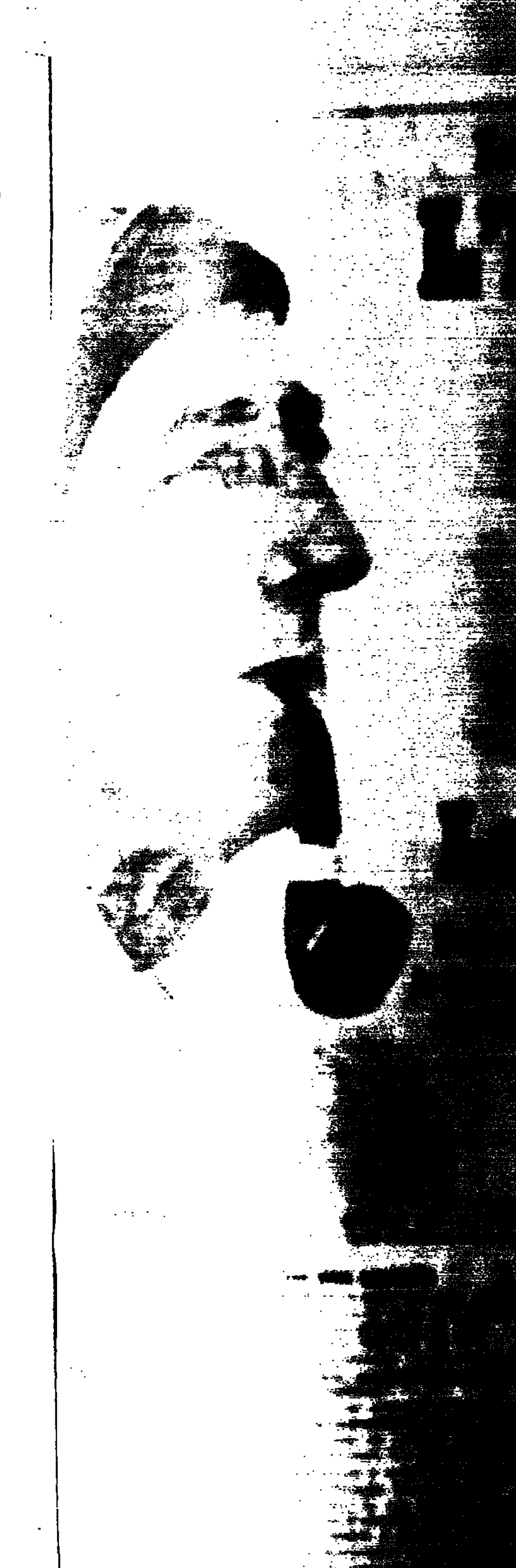
M. Etienne Fajon, député de la Seine-Saint-Denis, membre du bureau politique du P.C.F., vient notamment de déclarer, à Pointe-à-Pitre, au terme d'un séjour aux Antilles, à la tête d'une délégation de son parti : « *Le parti communiste français apporte tout son appui au droit du peuple guadeloupéen à disposer de son avenir, mais il ne veut pas de rupture avec la France. Le nouveau statut devrait, au contraire, renforcer les liens d'amitié traditionnels entre les deux peuples. (...) Une assemblée élue, hautement représentative des aspirations de la majorité des Guadeloupéens, devra étudier les modalités du statut désiré et en discuter avec le gouvernement français.* »

POSITIONS ET PROPOSITIONS

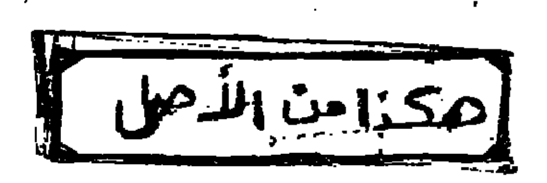
● *Prenant la parole au cours d'un meeting* organisé à Tarbes par les trois formations politiques de gauche signataires du programme commun, M. René Billères, ancien président du parti radical, sénateur des Hautes-Pyrénées, a notamment déclaré : « *La bataille de la gauche continue.* » Evoquant les attaques dirigées contre le P.C.F., M. Billères a ajouté : « *Nous devons dire avec la plus grande clarté que toute attaque portée contre une formation de l'union est une attaque contre l'union tout entière.* »

● *M. Jean-Paul Fasseau*, président de l'U.J.P., a affirmé, à Dijon, l'indépendance de sa formation par rapport à la majorité, dénonçant « *le profond mépris de l'U.D.R. à l'égard des Jeunes Gaullistes* ». A propos de la politique du gouvernement, le président de l'U.J.P. a déclaré qu'à l'exception des réformes du vote des jeunes à dix-huit ans, de la contraception et de la libéralisation de l'avortement, « *tout le reste n'était que recherche du sensationnel et démagogie* ».

● *M. Charles Hernu*, membre du comité directeur du P.S. et spécialiste des questions militaires a estimé, au cours d'une réunion publique tenue à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), que « *quoi qu'en dise M. Jacques Chirac, le problème de notre indépendance nationale dans le cadre de l'alliance atlantique était posé. Parler du statu-quo atlantique, a-t-il dit, n'est pas exact. Il ne s'agit d'ailleurs pas tant de l'OTAN qu'en droit strict nous n'avons pas rejointe, que de l'Alliance elle-même, laquelle, depuis la déclaration d'Ottawa signée par la France, devient de plus en plus politiquement contraignante* ».



Les C.D.R. veulent devenir « une force de proposition »



POLITIQUE

Rapprochement envisagé entre les radicaux de gauche et les minoritaires du parti radical et du Centre démocrate

M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne, ancien vice-président du Centre démocrate, qui, après avoir refusé, le 24 avril 1974, de soutenir la candidature de M. Giscard d'Estaing, avait créé le GERA (Groupe d'études réforme et action), et MM. Léon Hovnanian, maire de Saint-Gratien (Val-d'Oise) et Claude Catesson, conseiller municipal de Lille, qui animent pour la même raison la tendance « Combat radical-socialiste » au sein du parti radical de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ont fait ratifier par les délégués de leur deux formations, réunis en assises nationales à Orléans, samedi 12 avril, le projet de création d'une nouvelle alliance, AGIR (Alliance dans la gauche pour l'initiative et la réforme).

En présence d'une délégation du Mouvement des radicaux de gauche, composée de MM. Pierre Bracque, secrétaire national, Pierre de Félice, ancien sénateur du Loiret, Sabatte, maire de Semoy (Loiret) et président de la fédération départementale du M.R.G., et Bourreau, maire adjoint de Boigny-sur-Bionne (Loiret), les délégués des deux formations ont réaffirmé leur opposition à la majorité actuelle, en même temps que leur appartenance à la gauche.

Rappelant qu'ils faisaient partie de « *ceux qui ont définitivement franchi la ligne jaune qui sépare la gauche de la droite* », comme l'a souligné M. François-Xavier Aubry, la nouvelle alliance se propose d'être une structure d'accueil pour tous ceux qui, réformateurs, refusent la politique gouvernementale, que M. Catesson estimait être de « *prestige* », c'est-à-dire « *artifice, illusion et génie du prestidigitateur* ».

Plutôt que de « *rester seuls* », Combat radical-socialiste et le GERA ont renoncé à créer une quatrième composante de la gauche « *qui embrouillerait les cartes* », préférant répondre positivement à l'appel que leur avait renouvelé le Mouvement des radicaux de gauche à l'issue de leur comité directeur réuni le 10 avril. Ainsi, l'AGIR a-t-il délégué vingt-deux responsables, qui seront chargés d'examiner avec le M.G.R. les modalités et les conditions d'une convention nationale d'élargissement, qui se tiendrait en juin.

Le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Léon Blum

« Le socialisme ne s'identifiera jamais pour nous à un moyen d'oppression »

proclame M. François Mitterrand

De notre correspondant

Lille. — La manifestation du souvenir organisée ici, dimanche, pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Léon Blum a été l'occasion d'une profession de foi de M. François Mitterrand, qui a développé ce thème à partir de l'enseignement de Léon Blum : les valeurs essentielles du socialisme vont au-delà « *de la seule explication mécanique du rapport des forces de production* ».

« *Léon Blum*, a-t-il dit, *a porté au niveau de la synthèse ce que nos adversaires nous reprochent comme une contradiction et qui est l'essentiel du socialisme. Il a associé les valeurs permanentes et universelles aux valeurs du socialisme. Faut-il se débarrasser de ces valeurs que nous ont léguées des générations précédentes, sous prétexte que la bourgeoisie les emploie pour mieux garder son pouvoir ?*

» *Peut-on, pour le compte du socialisme et pour assurer sa victoire, employer tous les moyens, toutes les armes de l'arsenal des hommes, y compris l'oppression et la tyrannie ? Le socialisme ne peut pas séparer son action politique du respect de ces valeurs. Il lui faut dénoncer le mensonge de la classe dominante et la confiscation qu'elle pratique de ces valeurs à son profit.* »

Evoquant le congrès de Tours en 1920, M. Mitterrand déclare : « *On dira ce que l'on voudra sur le déroulement de ce congrès, mais il y a quelque chose de plus profond : le socialisme, considéré comme une action de libération humaine, ne pourra jamais s'identifier à quelque moyen d'oppression que ce soit sans se détourner de sa propre fin.* »

Pour le premier secrétaire du parti socialiste, l'analyse de Marx se vérifie chaque jour, et il est nécessaire de commencer le combat par la libération de l'homme économique.

La manifestation, organisée par les Amis de Léon Blum, était présidée par M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille, et Mme Cleta Mayer, animatrice de l'association. M. Daniel Mayer est intervenu pour lire trois textes de Léon Blum sur Jean Lebas, Léo Lagrange et Roger Salengro.

A L'ISSUE DE SON NEUVIÈME COLLOQUE NATIONAL

Le CERES veut « sortir l'union de la gauche du blocage où elle se trouve »

Samedi 12 et dimanche 13 avril s'est tenu à Sarcelles le neuvième colloque national du Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES), sur le thème « Unité et autogestion ».

« *Ces problèmes, pour nous, sont liés, car qu'est-ce que l'autogestion sans l'unité ? Un rêve. Et l'unité sans l'autogestion est une unité vide de contenu* », a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, qui est l'un des dirigeants de ce courant du parti socialiste né en 1966 et groupant plus du quart des militants du P.S. Trois cent cinquante personnes environ représentant quatre-vingts délégations de quartier ou d'entreprise venues de toute la France ont participé à des discussions animées. Si le thème abordé n'a rien de très nouveau, le contexte politique du débat lui a donné beaucoup d'intérêt. C'est la première rencontre nationale de militants du CERES depuis le congrès du parti socialiste de Pau, où les représentants de cette tendance ont été écartés du secrétariat national du parti. Elle précède deux conventions du P.S., l'une sur les rapports avec le P.C. (3, 4 mai), l'autre sur l'autogestion (21 juin).

Pour les animateurs du CERES, l'absence d'échéance électorale prochaine et les conditions de rupture du système créées par la crise économique, qui semble devoir durer, imposent une transformation profonde de la stratégie du parti.

« *Deux interprétations*, a déclaré M. Chevènement, *peuvent être faites aujourd'hui du programme commun : une interprétation réformiste, qui conduit à la récupération, et une interprétation révolutionnaire de rupture qui nous amène à analyser la transition au socialisme. Il faut cela passe de l'alliance antimonopoliste franchisse une nouvelle étape, et pour cela passer de l'alliance antimonopoliste de gouvernement à la création d'un front anticapitaliste sur une base de classe renforcée ; qu'il y ait non seulement le programme commun, mais une direction politique commune.* »

M. Chevènement a analysé la position du CERES vis-à-vis du P.C. : « *Nous contestons au P.C. sa prétention à l'hégémonie. Mais cinquante-cinq ans après le congrès de Tours il faut surmonter la division entre socialistes et communistes. Les communistes empêchent la création d'un front de classe en cantonnant le P.S. dans une rôle d'appoint. Quant aux dirigeants du P.S., ils devraient savoir qu'on ne fait pas un parti socialiste avec des petits bourgeois, vrais ou faux : c'est la nature du différend qui nous oppose à certains. Il faut modifier la base de classe et la composition des organismes dirigeants du P.S.*

» *Nous ne devons compter que sur nos propre forces*, a conclu M. Chevènement. *C'est le rôle du CERES de sortir l'union de la trouve. Sans nier l'utilité du débat théorique, c'est par la lutte que nous développerons le processus de transition au socialisme.* »

Le colloque s'est terminé par des interventions de représentants de partis socialistes portugais, espagnol et chilien.

LES ASSISES DU « NOUVEAU CONTRAT SOCIAL »

M. Edgar Faure voudrait être l'« accélérateur » du giscardisme

Poitiers. — La bonne organisation du colloque du « nouveau contrat social » qui s'est tenu du 11 au 13 avril à Poitiers démontre amplement que le club du président Edgar Faure a abandonné l'austérité que lui imposait jadis son attitude hésitante et ambiguë pour le confort cossu que procure la certitude d'aujourd'hui. Certitude largement affirmée de n'appartenir désormais qu'à la nouvelle majorité présidentielle à laquelle il appelle, certes, les opposants à se rallier, mais sans trop d'espoir. Certitude aussi que les membres du contrat social en général, et que son président et son équipe en particulier, sont les seuls capables de proposer aux dirigeants du pays des solutions originales mais efficaces aux problèmes de l'heure.

Comme ce qui préoccupe le plus les Français en ce moment est l'accroissement du chômage, M. Edgar Faure a choisi de n'exposer dans son discours de clôture que sa conception du « droit au travail pour tous », à l'exclusion de tout autre sujet. Il a ainsi voulu fournir un contenu à la notion de « société libérale avancée » chère à M. Giscard d'Estaing.

L'ancien président du conseil a repris la démonstration qu'avait brillamment faite M. Alain Cotta, professeur de droit, sur la « problématique » de la crise. Si M. Edgar Faure a été plus flou et imprécis quant aux remèdes, c'est qu'il importe avant tout de créer un choc psychologique dans le pays et de convaincre le pouvoir de cette prise de conscience qui devrait se manifester par l'élaboration d'un « plan social » comportant comme postulat l'emploi de tous les Français. Pour le moment, le slogan importe plus que les recettes. Elles viendront de surcroît, pense M. Edgar Faure. Cette revendication n'est toutefois pas présentée comme une contestation de l'action gouvernementale mais comme une offre d'aide, un secours. En somme, M. Edgar Faure se voudrait l'« accélérateur » du giscardisme, et tout au long de ce colloque il a accentué encore son allégeance envers le chef de l'Etat.

Si une sorte d'accentuation de la pesanteur giscardienne s'est révélée dans le comportement de M. Edgar Faure, elle n'a pas encore gagné tous les membres de son mouvement.

M. Chirac a pu obtenir que le débat initialement prévu sur « les voies du reclassement politique » n'ait pas lieu dans la mesure où l'idée de « fédération présidentielle » lancée par M. Edgar Faure a été contestée en commission alors qu'en séance publique le réquisitoire prononcé contre elle par M. Neuwirth, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a été vigoureusement applaudi.

Les adhérents du « nouveau contrat social » veulent encore que celui-ci reste une sorte de cercle amical, hétéroclite, informel, tolérant et dénué de contraintes, même si cela doit limiter leur rôle et brider les ambitions toujours en éveil de leur président.

ANDRÉ PASSERON.

De notre envoyé spécial

Samedi, après M. Hoveida, premier ministre d'Iran, qui décrit la « révolution socialiste » réalisée dans son pays par le chah, M. Chirac déclare : « *La seule finalité est sociale. L'économie est un moyen. Déconnecter la croissance économique et l'emploi est une ambition difficile, mais une nécessité. Une société moderne ne peut accepter que l'emploi soit un régulateur économique. La persistance d'un phénomène de chômage important doit être rayée de nos conceptions. Il faut améliorer par des réformes profondes de structures une situation préoccupante.* »

M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., exprime d'abord ses craintes en disant : « *Le jour où sur un vote de censure un président de la République hésiterait à dissoudre l'Assemblée, c'en serait fait de la Ve République. Mais on comprend aussitôt qu'une dissolution n'a de sens que si la réponse est claire et même brutale. Ainsi s'impose le scrutin majoritaire auquel, nous gaullistes, nous tenons pour ce motif fondamental.* » L'orateur félicite M. Giscard d'Estaing pour sa politique de défense, et précise : « *Nous devons être prêts, le cas échéant, et, bien sûr, dans les limites du raisonnable, à défendre les intérêts extérieurs de la France, voire à empêcher par notre intervention l'installation de désordres pouvant conduire à un conflit généralisé.* »

Dimanche, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, relève une « idée commune aux clubs Perspectives et Réalités » et au contrat social en disant : « *Nous ne pouvons pas concevoir le développement de l'économie française avec le chômage des jeunes.* »

M. Cabanel, député républicain indépendant de l'Isère, annonce que la commission spéciale n'a pas été unanime, loin de là, pour recommander la création d'une fédération présidentielle.

M. Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, affirme : « *Nous n'avons pas le droit d'écarter des hommes réfugiés dans le programme commun parce qu'ils refusaient l'autre camp.* » Il propose un vaste mouvement qui accueillerait « *les socialistes fidèles à l'idéal de Léon Blum* ».

M. Neuwirth, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., assure que la fédération présidentielle remettrait en cause le système majoritaire : « *Les formations de la majorité ne sont alliées qu'indirectement, dans la mesure où leur coexistence n'est que le résultat de leur adhésion unilatérale aux grandes options définies par le président de la République. La négociation d'un accord entre alliés créerait un cran supplémentaire, un écran nouveau entre la volonté du chef de l'Etat et le soutien de ces forces. J'y verrais les germes d'une renaissance du régime des partis puisque les options fondamentales présentées par le président de la République auraient à être validées ou confirmées par ce traité supplémentaire.* »

Mme Giscard d'Estaing évoque l'action sociale du gouvernement. Elle relève des lacunes et ajoute : « *Je pense que, s'il est nécessaire que les pouvoirs publics définissent des politiques nouvelles, il est non moins indispensable d'offrir, au niveau de la vie locale et de la vie associative, la possibilité à un grand nombre de volontaires d'exercer des responsabilités dans les domaines où l'intervention publique est mal adaptée, quels que soient le dévouement et la compétence de ceux qui la mettent en œuvre. Peut-être, dans ce domaine du volontariat, y a-t-il aussi matière à recherches.* »



(Dessin de CHENEZ.)

M. Edgar Faure traite enfin du droit au travail. Il estime qu' « *une hausse du taux de croissance qui n'est pas dotée de rait en 1980 à un million cent mille ou un million quatre cent mille le nombre de demandes d'emploi* ».

L'orateur doute de l'efficacité de divers remèdes : l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, le développement du temps partiel, et il ajoute : « *Il s'agit de faire la révolution, de cesser de considérer un homme comme un total d'heures de travail.* » « *La croissance qui n'est pas dotée de conscience ne se fonde pas sur des scrupules moraux, et elle s'oriente naturellement dans un sens qui est hostile à l'emploi.* »

M. Edgar Faure réfute la théorie de la réserve industrielle de chômage, qui se traduit par la formule : « Quand il y a du chômage les ouvriers se tiennent tranquilles. » En effet, « *cinquante comptables au chômage n'apaisent pas les réclamations de cent tourneurs. Un million de personnes au travail, même si leur horaire est réduit, produisent plus qu'un milion de personnes au repos. C'est là un raisonnement imparable (...) Il y a une véritable antipathie, une véritable antinomie entre la logique de la croissance et la condition humaine. En ce qui concerne l'homme au travail, il faut donc un contre-plan axé non plus sur la croissance mais sur l'emploi et avec deux points d'ancrage : le droit au travail et l'intervention régionale. Le droit au travail ne se ramène pas au droit à la subsistance et l'on ne règlera pas le problème par un système d'indemnisations. Ce que demande l'homme, c'est d'être productif, créateur, participant. Ce n'est pas d'être indemnisé pour ne pas être tout cela* ».

M. Edgar Faure propose de « *renforcer l'Agence nationale pour l'emploi, créer une agence nationale d'assistance à la conversion, encourager les entreprises à pratiquer le chômage partiel pour éviter le chômage total, rendre plus intéressants certains travaux et rémunérer mieux le travail pénible, animer des zones rurales, favoriser les investissements créateurs d'emplois, modifier l'assiette de la sécurité sociale pour ne pas la faire peser entièrement sur les salaires* ». Quant à l'intervention régionale, elle impose, selon M. Edgar Faure, « *la création d'observatoires où l'on connaisse mieux les situations et les évolutions locales, des équipements collectifs régionaux, la formation professionnelle assurant un recyclage automatique, une garantie du premier emploi aux jeunes, la création de nouvelles entreprises en milieu rural pour et par les jeunes* ». Quant au coût, M. Edgar Faure ne veut pas pour le moment l'envisager, mais il estime : « *En 1968, une augmentation de 25 % des salaires a été encore la solution la moins onéreuse.* »

Le président de l'Assemblée nationale conclut : « *Faute de savoir prendre les mesures appropriées, on ira inéluctablement au collectivisme qui, lui, procédera à des réformes, ou tout au moins s'efforcera de faire croire qu'il le fait. Les jeunes se méfient d'une civilisation qu'ils croient trop orientée vers le profit. Montrons-leur qu'elle est soucieuse de la valeur humaine. Si le droit au travail est proclamé, les oppositions politiques se résoudront en simples contradictions : certains nieront que le droit au travail puisse exister dans une société libérale, d'autres affirmeront le contraire. Le faits trancheront. S'il est un sujet sur lequel peut se constituer une majorité d'idées, c'est bien celui-là. Un grand élan de confiance se lèvera si l'on réussit à laver l'économie libérale de son prétendu péché de mercantilisme et d'insensibilité.* »

PROTESTATION DE LA GAUCHE

Pour protester contre la venue à Poitiers de M. Jacques Chirac, les partis de gauche (P.C., P.S., P.S.U.) et les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., FEN et UNCAL) ont organisé une manifestation qui a rassemblé samedi 12 avril un millier de personnes selon les milieux officiels, plus de deux mille selon les organisateurs.

Le parti communiste a, au cours d'une conférence de presse, donné son avis sur les thèmes développés au cours du colloque : « *Le nouveau contrat social se caractérise par la rencontre de la technocratie et de la médiocrité. C'est la récupération du royaume universitaire et technocratique autour d'Edgar Faure. Le colloque est une recherche désespérée pour trouver à la crise des solutions qui ne remettent pas en cause le système lui-même ; c'est d'ailleurs le sens général de la fébrilité réformatrice du pouvoir.* »

Les élections cantonales et municipales

ARDECHE : canton de Satillieu (1er tour).

Inscr., 4 870 ; vot., 3 042 ; suff. expr., 3 002.

MM. Frédéric Bertrand, maj. prés., maire de Saint-Romain-d'Ay, 2 279 voix, *Elu* ; Jean Parizet, P.S., cons. mun. d'Annonay, 584 ; Jaime Llovet, P.C., 139.

[Il s'agirait de pourvoir au remplacement de M. de Missolz, centriste, récemment décédé, qui avait été réélu conseiller général dès le premier tour des élections cantonales de mars 1970, en obtenant 2 463 voix, contre 400 à M. Jean Rullière (P.C.).]

VAUCLUSE : canton de Bollène (2e tour).

Inscr., 12 259 ; vot., 8 890 ; suff. expr., 8 642.

MM. Georges Sabatier, P.C., 4 977 voix, *Elu* ; Georges Aubaud, sans étiq., maire de Bollène, 3 665.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Ellen Robert, démissionnaire, qui a été condamné pour malversations, ingérence, abus de confiance et abus de biens sociaux, condamnations confirmée le 14 mars par la cour d'appel de Nîmes. M. Ellen Robert, qui avait été élu maire sur une liste communiste, puis conseiller général en 1945, avait été réélu conseiller général sous l'étiquette « indépendant » dès le premier tour des élections cantonales de mars 1970 en obtenant 3 991 voix contre 2 849 à M. Sabatier, P.C.; 1 199 à M. Setruk, Convention des institutions républicaines et 371 à M. Laurent, Alliance républicaine, sur 7 610 suffrages exprimés, 7 939 votants et 10 223 inscrits.

L'année suivante, lors des élections municipales, la liste de M. Robert avait été devancée au premier tour par celle de M. Georges Arbaud et ne s'était pas maintenue au second tour.

M. Georges Sabatier, président départemental du MODEF, était arrivé en tête du scrutin de ballottage, le 6 avril, en obtenant 2 435 voix contre 2 353 à M. Guy Penne, P.S., adjoint au maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, président de la commission des conflits au parti socialiste ; 2 191 à M. Georges Aubaud ; 683 à M. Jean Tromel, maj. prés. ; et 367 à M. Jean-Michel Cotte, rad. ind., sur 8 029 suffrages exprimés et 8 209 votants.

M. Georges Sabatier pour lequel M. Penne s'était désisté après le premier tour en raison, avait-il indiqué « des accords passés entre le parti communiste, le parti socialiste et le mouvement des radicaux de gauche », a réalisé au second tour un score sensiblement supérieur à celui réalisé au premier tour par les deux candidats de gauche.]

DEUX-SEVRES : Bressuire (2e tour).

Inscr., 6 140 ; vot., 4 506 ; suffr. expr., 4 445.

Liste P.S. : Mlle Odette Ouvrard, 2 222, M. Claude Gallvel, 2 068, *ELUS* ; liste U.D.R. : M. Fayolle, app. U.D.R., 1 715, M. Lacoste, président de la Fédération départementale de l'U.D.R., 1 258 ; liste soutenue par la majorité du conseil municipal, de tendance centriste : M. Jacques Benoist, 805, M. Jean-Patrick Jolly, 726.

[Il s'agissait de pourvoir les sièges rendus vacants par le décès de M. Métayer, maire, sans étiq., et par la démission d'un conseiller municipal, M. Jubel, sans étiq.

Lors du premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 6 140 ; vot., 4 288 ; suffr. expr., 4 168. Liste P.S. : Mlle Ouvrard, 1 453 ; M. Gallvel, 1 449. Liste soutenue par l'U.D.R. : M. Fayolle, 1 490 ; M. Lacoste, 1 156. Liste de tendance centriste : M. Benoist, 1 108, M. Jolly, 1 052. Liste P.C. : M. Albert Milon, 289, M. André Ligonnière, 276.

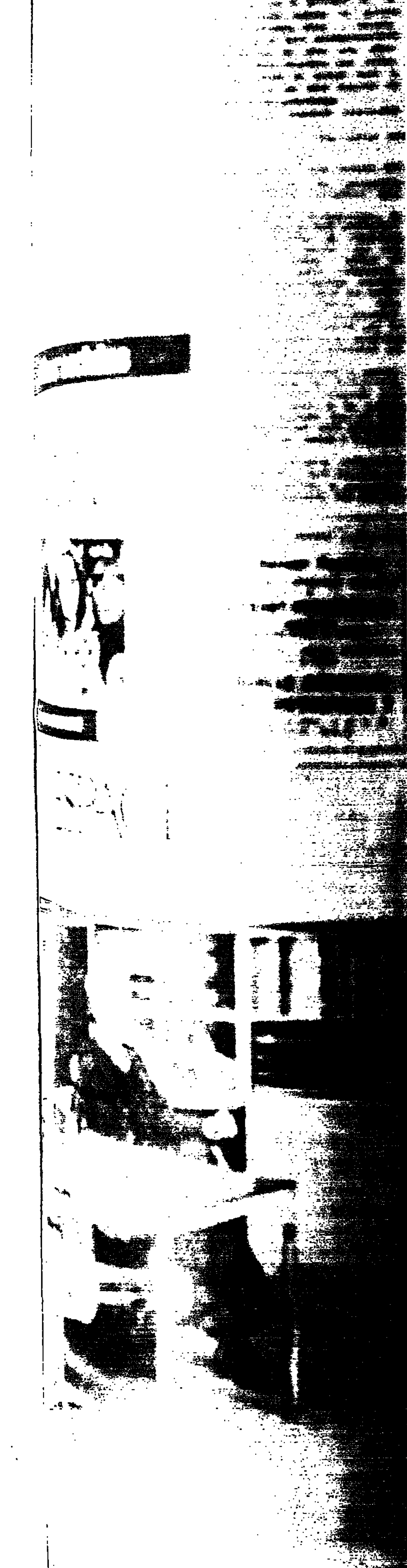
Lors des élections municipales de 1971, la liste de M. Métayer avait obtenu 2 631 voix en moyenne sur 5 390 inscrits et 4 323 suffrages exprimés au premier tour, soit vingt et un sièges (15 sans étiq. et 6 U.D.R.), contre 1 156 voix à la liste pour le renouveau économique conduite par M. Grimaud, sans étiq., qui avait été le seul élu de sa liste et 412 voix à la liste d'union ouvrière comprenant des communistes, des socialistes et des div. g.), conduite par M. Ligonnière, P.C. Au second tour, M. Guillet, candidat sans étiq présenté par la liste d'union ouvrière, avait obtenu le dernier siège à pourvoir avec 1 677 voix contre 1 129 au candidat de la liste de M. Métayer et 811 à M. Coutant, candidat isolé, sans étiq., sur 3 390 inscrits et 3 623 suffrages exprimés.]

CANTAL : Saignes (1er tour).

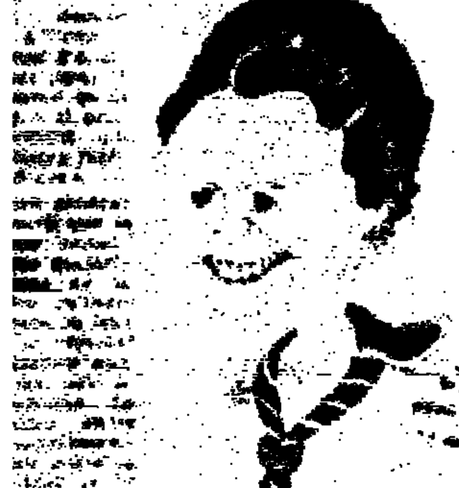
Inscr., 577 ; vot., 16 ; suffr. expr., 11.

Ces 11 voix se sont portées sur des noms différents. Il y a *ballottage*.

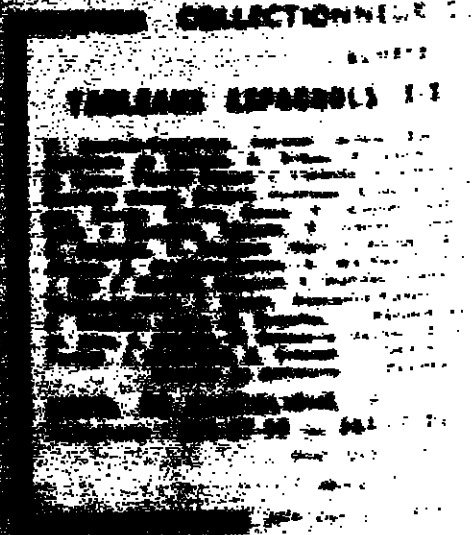
[Il n'y avait aucun candidat pour briguer, au premier tour des élections municipales partielles qui s'est déroulé le 14 avril, l'un des treize sièges de conseillers municipaux à pourvoir. Le conseil municipal sortant, dont les membres ont donné collectivement leur démission pour protester contre la suppression de la brigade territoriale de gendarmerie, avait décidé de ne présenter aucun candidat et de recommander l'abstention aux électeurs qui entendaient soutenir son action.]



NOUVEAU CONTRAT SOCIAL







LE Xe CONGRÈS DU M. N. E. L.

M. Poniatowski annonce une série de mesures destinées à assainir la situation financière des collectivités locales

Mâcon. — Le dixième congrès du Mouvement national des élus locaux s'est réuni du vendredi 11 au dimanche 13 avril à Mâcon. Il a principalement été marqué par une longue intervention de M. Michel Poniatowski, samedi matin. Le ministre d'État, ministre de l'intérieur, a en effet choisi la tribune du M.N.E.L. pour présenter un important plan de réforme des finances locales et apporter quelques précisions sur la prochaine réforme de la loi électorale municipale.

M. Poniatowski a ainsi voulu répondre à l'inquiétude croissante d'élus locaux, venus de tous les horizons politiques, devant les difficultés financières éprouvées par les communes. Inquiétude que reflétait, par exemple, l'importance de la dernière en date de leurs manifestations de mauvaise humeur, laquelle avait réuni à Paris, une semaine auparavant, six mille d'entre eux.

Le plan de sauvegarde que le ministre de l'intérieur a présenté s'articule autour de quatre grandes réformes. Deux d'entre elles — remplacement de la patente par la taxe professionnelle avec une phase transitoire de trois ans, affectation du produit de la taxe foncière aux collectivités locales — font l'objet de textes dont la discussion par le Parlement est déjà inscrite au programme de la session de printemps.

Les deux autres grandes mesures annoncées par le ministre répondent à ce que la majorité des élus locaux — des mouvements de gauche au très sage M.N.E.L. — réclamaient depuis de nombreuses années. Encore l'une d'elles n'y répond-elle pas sans une certaine ambiguïté.

Le remboursement aux communes de la T.V.A. qu'elles payent sur leurs dépenses d'équipement, ne peut que satisfaire, une fois franchie l'étape transitoire prévue, les innombrables maires qui le demandaient depuis longtemps. La reprise en charge par l'État d'un certain nombre d'activités dont les communes assuraient les frais pour tout ou pour partie, — justice, police, aide sociale, communications, construction scolaire, par exemple, — est en revanche une mesure à double effet : elle contribuera à coup sûr à rétablir l'équilibre financier des communes : mais, d'une certaine façon, elle contredit un peu la notion de pouvoir local, en ôtant, avec les charges financières, une part de responsabilité aux communes.

La plupart des congressistes du M.N.E.L. ont accueilli, samedi, les propos du ministre de l'intérieur avec une grande satisfaction : au point que le reste du congrès, en dehors de l'intervention dimanche de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, a principalement consisté à se féliciter des réformes annoncées.

BERNARD BRIGOULEIX.

De notre envoyé spécial

M. Pierre Carous, sénateur U.D.R. et maire de Valenciennes, président du mouvement, accueille M. Michel Poniatowski, en lui faisant part de l'inquiétude des élus locaux devant les difficultés financières des communes. Le ministre d'État, ministre de l'intérieur, répond en expliquant comment l'État va reprendre certaines charges supportées jusqu'alors par les collectivités locales. :

« *Je pense, dans l'immédiat, aux frais de fonctionnement de la justice, dont j'espère que, dès 1976, les communes et départements pourront être déchargés.*

» *Dans le même ordre d'idées, les contingents de police devront disparaître. Car ils n'ont aucun lien avec la qualité du service rendu et se perdent dans la masse des recettes de l'État.*

» *Progressivement — car les sommes en jeu sont très importantes, — mais avec un échéancier précis (sur trois ou quatre ans), la clarification doit être assurée dans le domaine de l'éducation, de l'aide sociale, des communications, des personnels départementaux travaillant dans les préfectures.* »

A propos du remplacement de la patente par la taxe professionnelle, le ministre de l'intérieur explique que le projet « *vise cinq objectifs principaux : alléger les charges des petits redevables ; mettre fin aux injustices résultant de l'archaïsme du tarif des patentaux entre les communes ; redistribuer les patentes exceptionnelles, et créer une recette qui ait une base évolutive et progresse de manière plus satisfaisante que la patente actuelle* ».

Le projet retenu par le gouvernement, expose M. Poniatowski, prévoit une base composée pour moitié de salaires et de valeurs locatives réévaluées tous les deux ans (elle pourrait ainsi progresser de 10 % par an, contre 2 % actuellement).

En ce qui concerne l'affectation du produit de la taxe foncière aux collectivités locales, et principalemen aux communes, elle pourrait faire bénéficier ces dernières d'environ 2,5 milliards de francs de recettes annuelles, indique M. Poniatowski.

A propos du remboursement partiel de la T.V.A. payée par les communes, le ministre souligne qu'à partir de la fin de l'année une « *option pour la taxe à la valeur ajoutée* » sera possible. Le choix d'un tel système permettra, pour les régies municipales existant dans certains grands secteurs (eau, abattoirs, marchés d'intérêt national, voirie, etc.) de « *se faire rembourser la taxe qui a grevé leurs investissements, ce qui représentera une somme d'environ 800 millions de francs en 1976* ». Ce qui, précise le ministre, obligera les communes choisissant une telle formule « *à tenir une comptabilité sans doute plus détaillée qu'elle ne le font actuellement* ».

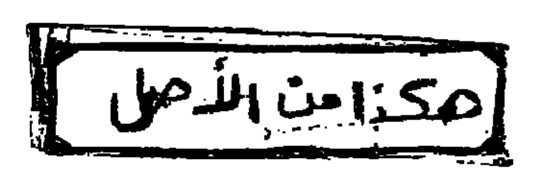
A propos de la rigueur qu'il recommande aux élus locaux dans leurs choix d'équipement, M. Poniatowski cite, sans le nommer, le cas « *d'un des principaux dirigeants de l'opposition, maire d'une ville moyenne, qui a tenté d'équilibrer son budget par des recettes fictives, de rembourser des dettes en contractan de nouveaux emprunts* », et ajoute : « *Je souhaiterais que ceux qui prêchent donnent l'exemple* » (1).

Le ministre de l'intérieur précise d'autre part, à propos du projet gouvernemental de modification de la loi électorale municipale dans les villes de plus de trente mille habitants :

« *Le gouvernement n'envisage pas de faire procéder à l'élection du maire au suffrage universel direct. L'action du premier magistrat de la cité est plus efficace si elle est faite en collaboration étroite avec ceux qui ont participé en même temps que lui à la compétition électorale. (...) Cela étant, si l'équipe qui dirige la commune doit être soudée, point n'est besoin que le conseil soit unanime. Il y a même quelque antinomie entre la démocratie et l'unanimité, et c'est pourquoi un travail de réflexion est conduit sur ce point par les communes de plus de trente mille habitants dont les résultats seront soumis au gouvernemnet.* »

M. Poniatowski ajoute toutefois qu' « *il ne s'agira, en aucun cas, d'une système de stricte représentation proportionnelle* ».

(1) N.D.L.R. — Le ministre de l'intérieur vise ici M. Louis Mermaz, député socialiste, maire de Vienne (Isère), commune à qui la commission départemental de contrôle budgétaire vient d'imposer de refaire son budget primitif pour 1975 (*le Monde* du 29 mars). M. Mermaz, absent de Mâcon, a répondu samedi soir aux propos de M. Poniatowski en l'estimant « *mal renseigné* » ou « *prenant la responsabilité de toute une série de contrevérités* ».



BONNES FEUILLES

TAIZÉ OU LA RÉCONCILIATION

(Suite de la première page.)

Est-ce d'avoir vécu une aventure, par certains points analogues bien qu'elle ne fût pas d'essence religieuse, au sein d'une communauté née elle aussi de la défaite et de la Résistance, d'avoir partagé et parfois nourri ses rêves d'avenir ?

Est-ce d'avoir presque toujours mené de front journalisme et enseignement, gardant ainsi un contact étroit avec la jeunesse ?

Tout cela, qui explique les sentiments que dès le premier jour ont pu m'inspirer le cadre naturel et le mode de vie voulus par la communauté monastique de Taizé, n'eût certainement pas suffi sans la douce mais insistante incitation du prieur. On ne résiste pas aisément au Frère Roger.

Il ne saurait s'agir ici, en tout cas, que d'un simple témoignage qui ne se défend pas d'être partial mais seulement d'être aveugle.

* * *

Première et déjà lointaine rencontre : une minuscule église, bijou d'art roman, veille sur le cimetière campagnard d'un village mâconnais. Là, silhouettes un peu perdues dans la pénombre, une dizaine d'hommes psalmodient, chantent, ou plus souvent se recueillent dans un silence de tombe. La part faite au romantisme ou à l'esthétisme, qui sont ces hommes ? Des protestants, pasteurs ou non, venus de Suisse, de France, d'Allemagne... A leur tête, le fils d'un pasteur jurassien et d'une mère bourguignonne, Roger Schutz, qu'on appelle couramment Frère Roger, et qui bientôt signera ses lettres : « *Roger, votre frère* ».

Déjà, double paradoxe : ces protestants, auxquels bientôt des frères catholiques sont venus se joindre, occupent, avec le consentement de l'évêque d'Autun, une église catholique, il est vrai désaffectée. Observant sans difficulté apparente des disciplines que les vieux ordres catholiques ont tendance à remettre en question, ils mènent pauvrement, simplement, une authentique vie monastique. Quel peut être leur lien profond, leur commune raison d'être ? Un mot paraît suffire : « Réconciliation », réconciliation des hommes avec Dieu et, du fait même, des hommes entre eux, ces hommes qui ne cessent guère de s'entretuer ou de se malmener que pour mieux s'ignorer. Réconciliation aussi des Eglises par-delà toutes les excommunications et tous les schismes, comme s'il était enfin possible de remonter, après tant de siècles, aux sources mêmes du christianisme.

Entreprise apparemment chimérique. Trop proches des catholiques pour les protestants, les frères de Taizé n'en apparaissent pas moins trop protestants pour les catholiques. L'aspiration à l'intercommunion n'est pas jugée moins inquiétante pour ceux-ci que, pour ceux-là, de respectueuses ouvertures avec les hiérarchies romaines. Pris entre deux feux, Frère Roger doit multiplier les démarches, les invitations à voir sur place, convaincre les uns et les autres de sa bonne foi, de l'authenticité profonde de son œcuménisme. Dans ce climat, un écueil, plus que tout autre, doit être évité : une impatience, une hâte qui pourraient entraîner un orgueilleux repliement sur soi, dégénérant en quelque secte ou quelque contre-Eglise. L'histoire ayant enseigné que le temps n'épargne pas ce qui s'est fait sans lui, on attendra donc aussi longtemps qu'il faudra. Non sans continuer de prier et d'agir, mais en sachant qu'une véritable réconciliation au-delà de tant et de tels conflits est une œuvre de longue haleine.

Cette patiente sagesse trouve bientôt une première récompense sous la forme peut-être la moins prévue. Avec des moyens encore limités de se faire entendre, Frère Roger annonce, plus particulièrement au temps de Pâques, la « bonne », la « joyeuse nouvelle », celle de la Résurrection. Isolés, en couples, bientôt en longues caravanes, des jeunes, croyants ou non, gravissent la colline qui, aux jours de fête, se couvre de campements plus ou moins bigarrés, toujours sommaires. Déjà, la petite église romane était devenue pratiquement inaccessible à l'heure des offices, où le cimetière courait grand risque d'être saccagé. Il avait donc fallu organiser l'accueil de foules toujours croissantes et construire une nouvelle église, dite bien sûr de la « Réconciliation ». Une vaste crypte permettra la célébration des différents cultes, alors que l'église elle-même, perpétuellement ouverte, réunira trois fois par jour moines, fidèles et curieux pour un office très simple aussi distant des liturgies contestataires que des pompes romaines. La robe blanche qu'enfilent les frères en venant de leur travail évoque les couvents classiques, mais les cloches qui les appellent, curieusement rangées sur la place, à hauteur d'homme, marquent le souci bien actuel que l'élan vers le ciel ne puisse être confondu avec quelque impérialisme de clocher. Ainsi réduite à un vaste hall, l'église est d'autant plus ouverte sur l'extérieur qu'il a fallu abattre le porche et la prolonger par une immense tente certains jours encore insuffisante.

Ainsi s'est peu à peu développé, à côté de la communauté monastique, un vaste rassemblement de jeunes dont des permanents volontaires assurent la continuité. Ainsi est née et a pris corps, il y a cinq ans, l'idée d'un concile des jeunes, vocable qui serait aussi impropre que prétentieux si l'on n'avait voulu marquer par là qu'il s'agissait bien d'une action d'Eglise, étendue à toute la terre et sans doute, comme il arrivait jadis, de longue durée.

* * *

Encore faut-il ne pas idéaliser benoîtement, en escamotant les difficultés, les ambiguïtés, les dangers inhérents à toute entreprise humaine, fût-elle avant tout spirituelle. Les journalistes et observateurs de tous bords (« *ces voyeurs* », s'indignait un groupe troublé dans son recueillement par les photographes) accourus cette fois dès l'ouverture du concile des jeunes ont bien montré qu'ils n'entendaient pas être dupes d'apparences dont le sens profond leur échappait souvent. Certaines hostilités de principe mises à part, c'est avec raison qu'ils ont multiplié les questions plus ou moins indiscrètes, voire provocantes, touchant la personnalité de Frère Roger, l'origine et les motivations des participants, les moyens et les fins du concile des jeunes. Sommes-nous, s'interrogeaient-ils, en présence d'un prophète des temps modernes, d'un apôtre à l'influence charismatique, d'un nouveau saint François, chantre de la nature, ami des enfants et des oiseaux, ou simplement d'une « *personnalité fascinante* », certes, mais trop experte à jouer des symboles, des formules et de toutes les cordes de la sensibilité, en arborant sans cesse, aux dires de l'*Aurore*, « *le doux sourire des irresponsables* » ?

D'où venait toute cette jeunesse joyeuse, pataugeant dans la boue au gré des averses, attendant en longues files quelque plat chaud, constamment fidèle au rendez-vous des cérémonies étendues cette fois sur plusieurs heures ? Etait-elle profondément en révolte, comme le suggéraient tant de textes, et pressée d'agir, ou heureuse de s'accroupir au coude à coude dans ce silence des grandes foules plus bouleversant que les cris, de chanter ou danser et déjà, comme on dit aujourd'hui, « récupérée » ?

A quoi allait-on finalement en venir avec ce gigantesque rassemblement ? « Printemps de l'église » annoncé par Jean XXIII auquel Frère Roger se référait si souvent, ou préparation, contre les institutions ecclésiales, d'un nouveau mai 1968 ? Départ d'une véritable croisade pour l'affranchissement de ceux, peuples ou individus, qu'on extermine ou maltraite sans permettre à leur voix d'être entendue, et moins encore écoutée ? Ou bien « kermesse de la foi » à sa façon elle aussi « héroïque », à moins que ce ne soit, plus simplement encore, une de ces « auberges espagnoles » où chacun ne trouve que ce qu'il a lui-même apporté ? J'en demande pardon à Frère Roger dont la douce sérénité reste secrètement et profondément vulnérable. Comment ne pas souffrir de l'accusation, du soupçon, et plus encore peut-être de l'incompréhension avant d'avoir sublimé cette souffrance ? Pourtant, il est bon que, parmi tant d'autres, de telles questions aient pu être posées, de tels propos tenus, car il y a dans tout cela, pour les uns comme pour les autres, matière à de salutaires réflexions

* * *

« *En tout homme se récapitulent toutes les tendances de l'humanité, le meilleur et le pire, mais là n'est pas le péché. Oui, sans exception, toutes les tendances en plus ou en moins coexistent en chaque être humain : les aspirations à la générosité ou au meurtre..., toutes les tendances affectives, l'amour et la haine, tout en un seul être*

» *Si, dans la prière, tu ne trouves aucune résonance de Dieu en toi, pourquoi t'inquiéter ? La ligne de partage est imprécise entre le vide et la plénitude, comme elle l'est entre le doute et la foi, entre la crainte et l'amour.*

» *La facilité des moyens va contre la créativité. La pauvreté des moyens conduit à vivre intensément dans l'allégresse de l'aujourd'hui. Mais la joie s'évanouit si la pauvreté des moyens conduit à l'austérité ou à un esprit de jugement.* »

Ces textes, pris parmi bien d'autres, suffisent à montrer que la pensée du prieur de Taizé ne s'écarte pas du réel et permettent de conclure, avec l'hebdomadaire *le Point* : « *L'homme existe... Il fascine ceux qui le rencontrent. Mais ce n'est pas un mystique de pacotille comme cette époque en produit par milliers. Il est de la race des fondateurs d'ordre. Autoritaire et doux, obstiné et humble, mystique et réaliste.* » On objectera que d'autres textes peuvent prêter au sourire ou à l'agacement. J'avoue que ce fut mon cas pour cet « *heureux celui qui meurt d'aimer* » si souvent repris en chœur. Mais Frère Roger répondrait sans doute qu'il ne va guère au cinéma, qu'il n'écoute pas les chansonnettes de la radio et qu'après tout il n'est pas si mauvais de faire rendre un son plein à des mots plus ou moins vidés de leur sens par l'abus que l'on en fait.

Sur les jeunes participants du concile des jeunes tout a été dit et généralement bien dit. Ces migrations de jeunes que l'on observe un peu partout ne sont pas le fait d'un hasard. Elles traduisent l'ennui, voire un certain rejet des structures traditionnelles, notamment familiales, la joie presque animale de se retrouver en foule bien distincte — du moins le croit-on — de ces sociétés en crise où l'on n'a plus, à tâtons, qu'à « *gérer l'imprévisible* », l'exaltation que procurent les slogans et les chants communément adoptés.

Ambiguïté ? Bien sûr. Propre à tout homme, comment ne le serait-elle pas encore davantage alors qu'il n'est déjà plus chrysalide et pas encore papillon. Mais alors qu'ici ou là, à Woodstock ou à l'île de Wight, on cherche surtout à se défouler, voire à se « défoncer », en quête de n'importe quelle illusion d'absolu, le climat à Taizé reste avant tout spirituel. Certes, l'unanimité enthousiaste qu'il est si facile de provoquer recouvre de nombreuses et profondes différences. Il serait fâcheux qu'il en fût autrement, et les grandes manifestations, si importantes qu'elles soient, le sont sans doute moins que les échanges qui se poursuivent d'année en année au sein de groupes où s'abordent les ethnies et les formations les plus diverses, même si les intellectuels et la classe moyenne française sont le plus largement représentés. Dans ces échanges, la personnalité compte souvent plus que le nombre. On l'a bien vu quand, dans le religieux silence des grands offices, retentissaient des appels ou des cris venus de Sardaigne ou de l'Inde, de Philadelphie ou du Zaïre, du Portugal ou des Philippines, et l'espèce d'obligation ressentie par le Frère Roger de tenter lui-même une ouverture au Chili.

Restent les fins et les moyens du concile des jeunes. A la question « *Où va le concile ? A quoi va-t-il aboutir ?* », Frère Roger répond, imperturbable, qu'il n'en sait absolument rien. Tout au plus peut-on savoir ce qu'il ne doit pas être et quel est le sens de sa recherche. « *Il ne trouvera pas son modèle dans les structures habituelles des assemblées, avec leur cortège de votes, d'amendements, de commissions, de représentativité. Il sera comme un fleuve qui s'étale, comme un tissu qui s'élabore : en Asie on dirait : comme un lotus qui s'épanouit...*

» *Le concile des jeunes sera ce que nous serons devenus. A personne il n'offrira de solutions toutes faites. Il ouvrira un espace de créativité. Il prendra appui sur l'engagement de chacun, au point où chacun en est arrivé, l'un très engagé, l'autre au début d'une prise de conscience : l'un à l'écoute de l'autre. Ensemble, sur les divers continents, nous serons comme un peuple en marche dont la communion s'étend aussi à ceux qui, sans partager notre foi, portent une même espérance...* » (2).

A ces essais d'orientation et d'explications correspondent de brèves formules qui sont autant de mots d'ordre, pour ne pas dire de slogans évangéliques adressés au « *peuple de Dieu* » qui est aussi le « *peuple des béatitudes* ».

- « *Lutte et contemplation pour devenir hommes de communion.* »
- « *Donner sa vie pour que l'homme ne soit plus victime de l'homme.* »
- « *Levain caché dans le peuple de Dieu..* »
- « *Risquer le tout pour le tout...* »
- « *Vivre l'inespéré...* »

Fins et moyens se trouvent ainsi accordés, mais, pourrait-on dire, sur une longueur d'onde essentiellement spirituelle. C'est donc avec raison que Taizé apparaît à Aimé Savard (3) comme « *l'une des grandes aventures spirituelles de notre temps* », aventure où les engagements temporels et collectifs restent indéterminés, hormis l'option pour une société idéale, « *sans classes et sans privilégiés* ».

Est-ce suffisant ? Aujourd'hui, sans doute, mais demain ? Il se peut que, pour l'instant, cette « *dynamique du provisoire* », autre formule de Frère Roger qui fait un peu penser au « *gérer l'imprévisible* » du président de la République, soit la mieux adaptée. L'erreur serait que, par crainte de ces « *citernes lézardées qui ne tiennent pas l'eau* », de ces institutions sclérosées qu'on laisse « *tourner à vide* », on en vienne à refuser des structures sans lesquelles le fleuve le plus généreux se perd tôt ou tard dans les sables. Frère Roger ne l'ignore pas puisque « *la lutte*, assure-t-il, *ne peut pas se vivre dans des idées qui virevoltent sans se concrétiser* ». Ce qui est vrai de l'action individuelle ne l'est pas moins de l'action collective.

Selon toute apparence, et quels que soient les engagements temporels pris ici ou là — *telle l'annonce*, chaleureusement accueillie, du voyage au Chili maintenant réalisé, — *la raison d'être du concile des jeunes est la même que celle de la petite communauté monastique sur laquelle il est venu se greffer* : un œcuménisme évangélique. Mais parce que « *le spirituel est lui-même charnel et couche*, comme le dit brutalement Péguy, *dans le lit de camp du temporel* », le recours à des formes institutionnelles ne pourra être indéfiniment ajourné. Il a bien fallu que, très tôt, les moines eux-mêmes se donnent une règle, simple et souple c'est entendu, mais définissant, outre les engagements de chacun, la mission du prieur et les modalités de succession.

En attendant, je doute qu'il puisse y avoir manifestation d'esprit plus authentiquement œcuménique que cette ouverture à Taizé. On n'a certes pas renoncé dans les sphères dirigeantes à toute réserve, voire à tout veto plus ou moins clairement exprimé, mais ne pouvait-on ressentir comme un émouvant présage ces simples repas pris en silence côte à côte par de hauts dignitaires des Eglises chrétiennes ? Ce n'est tout de même pas par hasard s'ils se trouvaient là réunis. Ni sans les avoir pesés qu'ils adressaient, l'un après l'autre, à leur jeune et immense auditoire, des mots d'encouragement, à défaut de ceux, plus décisifs, qu'il aurait aimé entendre.

« *Je salue spécialement*, déclarait le cardinal Kœnig, archevêque de Vienne et président du secrétariat romain pour les non-croyants, *ceux d'entre vous qui n'ont pas la foi ou qui l'ont perdue, ceux qui sont athées ou pensent l'être... Ne décevez pas ceux, si nombreux, pour lesquels l'ouverture du concile des jeunes est devenue un signe d'espérance.* »

Géant noir, originaire de la Jamaïque, le pasteur Philip Potter, secrétaire général du Conseil œcuménique, affirmait que « *le concile des jeunes inspiré par Taizé est un événement d'une importance toute particulière pour le mouvement œcuménique... J'attends que les jeunes engagent le dialogue avec leurs Eglises locales pour leur faire prendre conscience des réalités. Il faut aider les Eglises car nous sommes un peuple de pèlerins, un peuple qui marche.* » Sans doute fallait-il entendre par là que le concile des jeunes contribuerait puissamment à lever les blocages qui, jusqu'ici, ont trop souvent stoppé le mouvement. Peut-être était-ce également la pensée du cardinal Guyot, archevêque de Toulouse, quand il déclarait en privé : « *Si les jeunes éprouvent le besoin d'un haut lieu, c'est un signe, un signe d'espérance...* »

Ainsi va Taizé. Pour la plupart avant tout signe d'espérance. Parfois aussi signe de contradiction. Comment, dans la condition humaine, fût-ce sur le plan de la réconciliation spirituelle, pourrait-il en être autrement ?

HUBERT BEUVE-MERY.

(2) Texte de l'équipe intercontinentale de jeunes, à Pâques, 1974.
(3) *Informations catholiques internationales.*

CARNET

Naissances

— M. Henri Souleau et Mme, née Isabelle Defrenois, Laurence, Agnès et Béatrice sont heureux d'annoncer la naissance de

Mathilde.

Paris, le 24 mars.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Laurence Kourilsky,

fille de M. Raymond Kourilsky et de Mme, née Madeleine Courtois, avec

M. Georges Naguet de Saint Vulfran, fils de M. Pierre Naguet de Saint Vulfran, décédé, et de Mme, née Marie Duffour de Raymond.

7, rue de Florence,
75008 Paris.
Andrieu, 14250 Tilly-sur-Seulles.

— M. Alain Léon des Ormeaux et Mme, née Jacqueline Duhil de Bénazé,

M. Jean Guyot et Mme, née Marie-Madeleine Lesort,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Anne-Chantal et Régis.

64, rue de la Rivière,
72000 Le Mans.
53, rue de Babylone,
75007 Paris.

Décès

— Mme Samuel Aizertin,
M. et Mme Marcel Aizertin
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Robin
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Samuel AIZERTIN.

Les obsèques auront lieu mercredi 16 avril 1975, au cimetière de Bagneux, à 10 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès du

général (C.R.) Pierre CAPBER,

commandeur de la Légion d'honneur, Saint-Cyr, promotion « la Victoire », survenu le 12 avril.

De la part de :
Mme P. Capber.
De ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, et de toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la grande chapelle de l'hôpital d'instruction des armées Beghin, 69, avenue de Paris, Saint-Mandé, le 16 avril, à 9 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Suresnes ancien. Réunion à la mairie à 11 heures.



— Mme François Claude,
Mlle Marie-Edith Claude,
M. Jacques Roujou de Boubée,
Frédérique, Arnaud, Benoît Roujou de Boubée,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur François CLAUDE,

survenu le 10 avril 1975.

Les obsèques auront lieu en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph (5, rue Pierre-Larousse, Paris-14e), le mardi 15 avril à 8 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
148, avenue Malakoff,
75016 Paris.

— Le pasteur et Mme Jean-Claude Fermaud et leurs enfants,
M. et Mme Ernest Buchmann et leurs enfants,
M. et Mme Alfred Bonzon,
Le docteur et Mme Paul Rivier,
Le pasteur et Mme Charles Bonzon,
M. Hippolyte Fermaud,
M. et Mme Edouard Fermaud,
M. et Mme Jacques Fermaud,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Cordès FERMAUD,
née Madeleine Bonzon,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, à son domicile, 2, rue Henri-Bataille, à Nîmes.

Les obsèques ont eu lieu en l'église réformée de Lasalle (Gard), le 10 avril 1975.

« Je suis la Résurrection et la Vie », dit Jésus.

256, avenue de Grans,
1330 Salon-de-Provence.
Mahboubine,
Djerba (Tunisie).

— M. et Mme Jean-Marie Méalin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Méalin et leurs filles,
nous prient de faire part du décès de

Mme Léon MÉALIN,
née Marguerite Merklen,

survenu dans sa cent deuxième année, le 4 avril 1975, à Neuilly.

Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 8 avril à Rambervillers (88).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Raoul MONOD,
née Marguerite Broca,

survenue subitement à Cravent, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 7 avril 1975.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

De la part de
Ses enfants,
Mme Bernard Bacot,
Le professeur et Mme Philippe Monod-Broca,
M. et Mme Daniel Langlois-Berthelot,
De leurs enfants et petits-enfants.

— Mme Charles Poitrot,
Mme Robert Poitrot et ses enfants :
Le docteur et Mme Michel Poitrot,
M. et Mme Hans-Peter Adolf,
Le docteur et Mme Khalili,
Le commandant et Mme Jean Poitrot,
M. Paul Poitrot,
ont la douleur de faire part du décès, survenu accidentellement le 14 mars 1975, du

docteur Robert POITROT,
médecin
des hôpitaux psychiatriques,
ancien directeur
de l'hôpital neuro-psychiatrique
de Berréchid,
médecin-commandant
des Tabors marocains,
Rhin-Danube 1944-1946,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
officier du Ouissam Alaouite,
chevalier de la santé publique.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Berrechid, le 18 mars 1975.

Rue de Marseille,
Berréchid,
Maroc.

— Mme Jacques Sallantin,
— Mlle Odile Sallantin,
Sœur Brigitte Sallantin,
M. et Mme Bernard Thirion et leurs enfants,
M. et Mme Marc Sallantin et leurs enfants,
s'unissent pour faire part du retour à Dieu de

M. Jacques SALLANTIN,

survenu le 12 avril en son domicile, 22, rue du Regard, Paris (6e).

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice le mercredi 16 avril à 8 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Anne DUGET SWANK,

survenu le 8 avril, à Paris.

De la part de
M. James Swank,
M. et Mme François Duget,
Et de toute la famille.

Les obsèques seront célébrées le mardi 15 avril à 10 heures, en l'église de Choisel, vallée de Chevreuse, Yvelines.

Ni fleurs ni couronnes. Une offrande aura lieu au cours de la cérémonie, au profit des orphelins du Vietnam.

90, rue du Chemin-Vert,
Paris (11e).

Anniversaires

— A Vetheuil, dimanche 20 avril, à 11 heures, messe pour

Olivier CHAMPION.

Que ses amis aient une pieuse pensée pour lui en ce cinquième anniversaire de son retour à Dieu.

— En mémoire de

Monique DAVID,
née Sauvegrain,

une pensée fidèle est demandée pour le deuxième anniversaire.

Remerciements

— Fourneaux (Loire).

Mme Pierre Fustier et ses enfants ne pouvant répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à la suite du décès de

M. Pierre FUSTIER,

le 15 mars 1975, remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur.

L'Aubespin - Fourneaux (Loire).

Communications diverses

— L'assemblée générale de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des langues orientales aura lieu le jeudi 17 avril 1975, à l'Institut national des langues et civilisations orientales, 2, rue de Lille, salle 11, à 18 heures.

Celle de l'A.I.O.L.O.N., association des étudiants de l'I.N.L.C.O., se tiendra dans la même salle le jeudi 24 avril 1975, à partir de 18 heures.

Cérémonies religieuses

— L'Association française des Salons spécialisés porte à la connaissance de tous ses membres qu'un service religieux aura lieu le mardi 15 avril à 15 heures, en l'église réformée de l'Etoile (54, avenue de la Grande-Armée), à la mémoire de

M. André BLANCHOT,
président honoraire de l'A.F.S.S.

— Le président, le secrétaire général et les membres de l'Union des foires internationales portent à la connaissance des amis de feu

M. A.-L. BLANCHOT,

secrétaire général honoraire de l'UFI, qu'une cérémonie solennelle aura lieu à l'église réformée de l'Etoile (54, avenue de la Grande-Armée), le mardi 15 avril à 15 heures.

— A la suite du décès de

M. Gabriel DESSUS,

survenu le 5 avril à Paris, un service religieux sera célébré en l'église des dominicains du couvent de Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries (13e), le mercredi 16 avril à 18 heures.

De la part de Mme Gabriel Dessus, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

14, rue Nungesser-et-Coli,
Paris (16e).

[Né le 7 janvier 1898, M. Gabriel Dessus, ancien ingénieur du génie maritime, entra à la Compagnie parisienne de distribution d'électricité, dont il devint directeur en 1931. Après la nationalisation de l'électricité, il devint directeur des études économiques générales de l'E.D.F., où il lança et dirigea les études de tarification qui devaient aboutir au « tarif vert ». En 1955, il devint directeur de la Banque de l'Indochine. Il fut aussi président de l'Association technique de l'énergie nucléaire (ATEN) et du Groupement alsacienne atomique atlantique (GAAA).]

Visites et conférences

MARDI 15 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., au pied de la colonne Vendôme, Mme Bouquet des Chaux : « La place Vendôme ». — 15 h., marches de la chapelle de la Sorbonne, rue de la Sorbonne, Mme Legregeois : « La bibliothèque de la Sorbonne » (entrées limitées). — 15 h., métro Sceaux, Mme Pennec : « Sceaux : ville et parc ». — 15 h., façade de l'église, 286, rue Saint-Honoré, Mme Zujovic : « L'église Saint-Roch et son quartier ».

CONFERENCES. — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « Le ziqqurat et le parasol royal ». — 21 h., mairie du XVIe, Mme Gisèle Kuhn : « Frédéric Chopin inspiré par la nature » (Société historique d'Auteuil et de Passy).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS
de 11 heures à 18 heures

S. 1 - Estampes. Affiches. Tablx mod. Mlle Rousseau, MM. Lorenceau et Brame - S.C.P. Couturier, Nicolaÿ.
S. 3 - Tablx. Bib. Mob. Me Oger.
S. 4 - Bijx. M. Boutémy. Mes Ribault-Menetière, Marlio.
S. 5 - Autog. documents hist. Livr. anc. et mod. Livres illustr. romant. Nombr. Livres anc. en veau d'époq. MM. Lecomte, Leconte et Castaing. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 6 - Art primitif. Antiquités d'Afrique et d'Amérique. M. Ratton. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 7 - Bijoux, objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12 - Boules presse-papiers : Baccarat, Clichy, St-Louis. Violons anc. Mes René et Claude Boisgirard.

VENTES

S. 16 - Art populaire. Hte Epoque. Antiquités. Me Renaud.

Mercredi

EXPOSITIONS
de 11 heures à 18 heures

S. 10-11 - Provenant collections de Mis et Cte de Ségur (2e vente). Meubles et Objets d'art XVIIIe s. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTES

S. 1 - Estampes. Affiches. Tableaux modernes. Mlle Rousseau. MM. Lorenceau et Brame. S.C.P. Couturier/Nicolaÿ.
S. 3 - Tablx. Bib. Mob. Me Oger.
S. 4 - Bijx. M. Boutemy. Mes Ribault-Menetière, Marlio.
S. 5 - Autogr. documents histor. Livr. anc. et mod. Livr. illust. romant. Nombr. livr. anc. en veau d'ép. MM. Lecomte, Leconte et Castaing. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 6 - Art primitif. Antiquités d'Afrique et d'Amérique. M. Ratton. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 7 - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12 - Boules presse-papiers : Baccara, Clichy, St-Louis. Violons anc. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 15 - Meubles. Me Thuillier.

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 376.

RAPATRIÉS

Après la réunion d'Avignon

Une lettre de MM. Paul Balmigère et René Rieubon

Après la réunion de trois mille rapatriés à Avignon pour soutenir leurs revendications au moment du voyage de M. Giscard d'Estaing en Algérie (le Monde du 8 avril), nous avons reçu de MM. Paul Balmigère, député de l'Hérault, et René Rieubon, député des Bouches-du-Rhône, tous deux communistes, la lettre suivante :

Votre article indique qu'il y a eu des incidents par rapport à la présence à la tribune d'un député communiste de l'Hérault qui fut, paraît-il, contestée !

Nous tenons à préciser : 1) Que sur invitation des organisateurs de cette réunion, le groupe parlementaire communiste nous avait chargés de le représenter ; 2) Que nous n'étions pas à la tribune, mais dans la salle ; 3) Que la présence de deux députés communistes n'a entraîné aucun incident mais, au contraire, l'annonce par le président de séance de notre participation a été accueillie favorablement par l'assemblée dont une partie a applaudi.

Entre deux exposés, un rapatrié isolé est venu manifester son hostilité à la présence de « sympathisants communistes » à la tribune — il n'a pas parlé des députés. Il n'a d'ailleurs recueilli aucune approbation dans la salle.

● *Les sept anciens harkis* qui observaient une grève de la faim dans l'église d'Evian — depuis le 2 avril pour cinq d'entre eux, depuis le 8 avril pour deux autres — ont cessé leur jeûne dimanche 13 avril. L'un des harkis avait dû être hospitalisé samedi et deux autres se trouvaient dans un état alarmant.

Dans un communiqué, M. M'Hamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie, déclare qu'il a décidé de faire cesser cette grève de la faim, « *considérant le désintérêt des pouvoirs publics vis-à-vis de la situation des Français musulmans, situation inchangée depuis treize ans* ».

ÉDUCATION

Le licenciement d'une institutrice catholique à Crossac (Loire-Atlantique)

Les lois de la concurrence

De notre correspondant

Nantes. — « *Elle faisait peur aux enfants, monsieur. Je connais une petite fille qui n'a pas voulu retourner à l'école la deuxième journée.* » « Elle », c'est Mme Jeannette Perrigot, institutrice à l'école primaire catholique de Crossac (Loire-Atlantique), qui vient d'être licenciée par son employeur (*le Monde* du 12 avril). *Un bébé dans les bras, la jeune femme qui aurait enfin parlé à « l'étranger » n'a pas pu en dire plus. Sa mère, avec laquelle elle cohabite dans la campagne de Crossac, l'a interrompue sèchement : « Tu as fait ta déposition, tu n'as rien d'autre à dire. »*

Au même moment, plus d'un millier de maîtres et de maîtresses de l'enseignement privé de Loire-Atlantique défilaient dans le petit bourg. Tête haute, Mme Jeannette Perrigot, quarante ans, mariée et mère de trois enfants, se trouvait dans le cortège ; « la Perrigot », comme l'appelle la jeune femme qui depuis des années ressassait contre elle, avec sa mère, une rancœur personnelle née on ne sait trop dans quelles conditions, une rancœur qui s'est exprimée avec d'autant plus de violence et de passion qu'elle était contenue depuis longtemps, quand Mme Perrigot, malade, est enfin apparue faible. La rumeur a aussitôt déferlé avec une ampleur surprenante et a provoqué le licenciement de l'institutrice qui, depuis quinze ans, enseignait à Sainte-Marie, une école privée sous contrat simple. C'est dans ce contexte de passion, empêchant même les responsables de mesurer les conséquences de la sanction, qu'a été rédigée la lettre de l'A.E.P. le 18 mars, confirmée par un nouveau courrier le 27 mars, reprenant les mêmes motifs : « *Brutalités à l'égard des élèves* (scotch sur la bouche), *sévices corporels* (mains attachées derrière le dos), *attitude injurieuse à l'égard des enfants et des parents.* »

Les « *fautes lourdes et graves* » invoquées sont prouvées par des témoignages d'enfants recueillis par les parents. Aucun certificat médical. Mais dans le dossier de la défense, rassemblés par le syndicat C.F.D.T., des lettres des directrices précédentes — des religieuses — témoignant que Mme Perrigot n'a jamais maltraité les élèves, les rapports d'inspection pédagogique, de la direction diocésaine, tous favorables sinon élogieux, et les demandes d'acceptation de stagiaires formulées auprès de Mme Perrigot. Mais les religieuses sont elles-mêmes aujourd'hui contestées par des parents d'élèves de l'école privée qui laissent entendre, quand ils sont dans le feu d'une conversation, qu'elles peuvent dire « blanc » un jour et « noir » le lendemain.

Aux dires de certains, des pétitions avaient déjà été rédigées ces dernières années contre Mme Perrigot, mais il manquait toujours des signatures pour qu'elles aboutissent. Il a suffi cette fois que la maîtresse contestée tombe malade et s'absente pendant quatre mois et demi pour que ses détracteurs s'en croient enfin libérés. Le jour de sa reprise de travail, le 15 mars, ils organisent une grève scolaire pour la priver de ses élèves. Puis le président de l'A.E.P., un représentant d'une firme d'audiovisuel dont l'épouse, ancienne enseignante privée, vient de reprendre des suppléances dans les communes voisines, rédige, trois jours avant les vacances de Pâques, la lettre de licenciement.

A Crossac, l'école privée est en perte de vitesse depuis 1966, l'année où a rouvert l'école publique sous l'impulsion d'un ménage de militants, et alors que s'effectuait une mutation importante dans la commune. La population paysanne est devenue au fil des années « paysanne-ouvrière », puis aujourd'hui essentiellement ouvrière. Pour les 1 650 habitants de 1975, il n'y a plus qu'une quarantaine de fermes. Il faut un quart d'heure en voiture pour se rendre à Donges, à Saint-Nazaire et leurs chantiers.

« *Il y en a toutefois qui se refusent à comprendre que cette évolution puisse se traduire par un choix différent au niveau de l'école* », explique ce militant chrétien qui, le premier de la commune, a retiré ses enfants de l'école Sainte-Marie pour les confier à l'enseignement public.

En septembre dernier, l'école Sainte-Marie a perdu seize enfants, ce qui a entraîné la fermeture d'une classe.

« *Je nie les faits qui me sont reprochés*, proclame Mme Perrigot. *Pourquoi a-t-on attendu que je sois en arrêt de maladie pour me reprocher tout cela ?* » A la direction diocésaine, le chanoine Guyberteau ne prend pas position : « *Une procédure est en cours. Il faut attendre la réponse de la commission paritaire nationale qui est maintenant saisie du dossier.* » Le curé de la paroisse avait refusé, à la rentrée de septembre, de prendre position « pour » l'école privée :

C'est ce changement qu'ont appelé de leurs vœux les enseignants en manifestant à Crossac pour que de telles affaires ne se renouvellent pas. Le cas de Mme Perrigot a révélé, en Loire-Atlantique, une tension insoupçonnée entre le personnel enseignant et certaines A.E.P. qui ne veulent plus seulement être des gestionnaires, mais contrôler tout le fonctionnement des établissements et, en particulier, les maîtres. Et c'est dans ce climat que sont passées, sans histoire, les banderoles « *Nationalisation de l'enseignement privé !* » dans Crossac sans doute trop vite saisi par l'évolution des esprits et des mœurs. C'était la première manifestation dans le petit bourg.

J.-C. MURGALÉ.

RELIGION

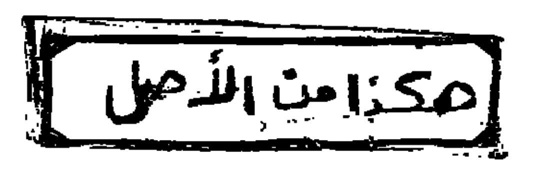
A PROPOS DE L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE SUR JÉSUS

C'est par erreur technique que le communiqué de Mgr Badré, président de la commission épiscopale de l'opinion publique, concernant l'émission de TF 1 du jour de Pâques sur Jésus, n'a pas été reproduit intégralement dans *le Monde* daté 13-14 avril ainsi qu'il était annoncé.

Voici les deux paragraphes manquants : « *Il faut savoir que l'épiscopat, dans le cas présent, n'est pas engagé et que l'émission ne peut être considérée comme présentant la position de l'Eglise catholique. Il faut savoir aussi qu'une émission et un débat sont toujours un risque.*

» *Il apparaît clairement que la question n'a pas été traitée comme il convient ; il serait bon que d'autres personnes, plus compétentes par rapport aux problèmes scientifiques sous-jacents, ouvrent un débat qui a laissé les téléspectateurs sur leur faim. C'est la conclusion que nous tirons de cette émission.* »





SPORTS

CYCLISME

Roger de Vlaeminck vainqueur de Paris-Roubaix

L'adresse au service de la force

De notre envoyé spécial

Roubaix. — Chaque année, la polémique rebondit à propos de Paris-Roubaix : faut-il rendre plus humaine cette épreuve, différente des autres, et dénaturer son caractère ou lui conserver son aspect traditionnel et cautionner une certaine forme d'injustice ?

Ceux qui condamnent la formule de la célèbre classique accusent l' « enfer du Nord » de fausser la course, l' « enfer du Nord », autrement dit les 100 kilomètres de routes tordues, de pavés et de fondrières, qui multiplient les risques de chutes ou de crevaisons de façon sans doute excessive. Dimanche 13 avril, les plus méritants n'ont pas été épargnés. Guimard, Swerts et Walter Planckaert sont tombés, alors qu'ils appartenaient au groupe de tête. Van Sweeveldt et Périn ont été éliminés sans pouvoir défendre normalement leurs chances. Merckx a dû changer de bicyclette à proximité de l'arrivée et il a subi, en la circonstance, un handicap que n'a pas eu à surmonter le vainqueur Roger de Vlaeminck.

Tout cela est vrai. Mais il est non moins exact que Paris-Roubaix, épreuve exigeante entre toutes, récompense invariablement les meilleurs. Il suffit de consulter le palmarès pour s'en convaincre. Jamais un coureur de qualité médiocre épargné par le sort n'a atteint le but en vainqueur. En revanche, Van Looy, Merckx, de Vlaeminck, ont remporté l'épreuve à trois reprises et ce n'est pas le fait du hasard.

Huit Belges pour un Italien

Le classement, une fois encore, est révélateur d'une hiérarchie exacte. On dénombre huit Belges pour un Italien — Francesco Moser — dans les dix premiers, et un seul Français — José Catieau — parmi les quinze coureurs les mieux placés : n'est-ce pas conforme à la répartition des forces ? Au départ de Chantilly, les experts tenaient Roger de Vlaeminck et Eddy Merckx pour les deux favoris logiques. Ces coureurs ont l'un et l'autre justifié ce pronostic cohérent : le premier a exploité sa bonne condition physique et sa virtuosité de cyclo-crossman sur un parcours où l'adresse est indispensable. Le second s'est montré le plus ardent en parcourant 275 kilomètres à plus de 40 kilomètres à l'heure de moyenne, malgré une tendinite, ce qui donne une idée du courage déployé par les coureurs cyclistes.

Le résultat apparaît d'autant plus remarquable que l'épreuve ne s'est pas déroulée selon le scénario classique. Généralement elle donne lieu à une élimination progressive entre Valenciennes et Roubaix. Cette fois, dix-sept coureurs ont profité d'un embouteillage provoqué par la caravane des voitures et des motos, à Neuvilly, au cent quarante-huitième kilomètre, pour se détacher juste avant le secteur stratégique.

On pourrait en conclure que la chance a souri aux plus habiles si elle n'avait aussi désigné les plus forts. Au nombre de ces dix-sept coureurs, sélectionnés par un événement fortuit, figuraient précisément Roger de Vlaeminck, Eddy Merckx, Dierickx, de Mayer, Maertens, Godefroot, Cyrille Guimard et Francesco Moser : des hommes qui ajoutent la clairvoyance à l'art de faire la course en tête.

JACQUES AUGENDRE.

● *Le départ de la course Paris-Roubaix a été retardé par les ouvriers du* Parisien libéré, *co-organisateur de l'épreuve avec le journal* l'Equipe. *En présence d'un public assez nombreux, les syndicalistes ont fait part du grave conflit qui les oppose actuellement à la direction du* Parisien libéré. *Le départ de la course n'a pu être donné qu'une vingtaine de minutes après l'heure prévue.*

RUGBY

LE RACING BAT MONTFERRAND

Une revanche de l'artisanat sur l'industrie

De notre envoyé spécial

Dijon. — Le petit bonhomme Taffary s'avance, trotte-menu, l'air penaud. Il y a une demi-heure que l'on joue sur l'herbe grasse de Dijon et il y fait le plus médiocre match de sa carrière : mauvais placements, fautes de mains, départs saugrenus. Mais une pénalité vient d'être sifflée contre Montferrand à 25 mètres des poteaux des Auvergnats, et l'arrière du Racing et de l'équipe de France a une occasion en or de marquer pour son camp les trois premiers points du match. Pour être penaud, Taffary, il n'en reste pas moins fûté. Trois points ? Le ballon est là, tout bête, attendant son coup de pied. Et lui, brusquement, s'en saisit et d'un coup de rein se glisse entre les Montferrandais médusés et file dans l'en-but adverse comme une souris dans son trou à fromage. Racing, 4.

Ce trait d'ingéniosité percutante aura jeté comme une étincelle sur ce match dont on attendait tant et qui valut beaucoup moins par la qualité du jeu que par l'intensité dramatique, le flageolant courage des Parisiens acharnés à conserver jusqu'au bout un avantage conquis par malice et élargi par un surprenant coup de pied du jeune centre Saubier. Derrière le bouclier d'une première ligne de fer qui fit piquer du nez dans le gazon à sa rivale, les avants du Racing, emmenés par le superbe Peron qui, d'un match à l'autre, gagne en intrépidité et en ubiquité, tinrent en fin de compte leur pari — agrippant, étreignant, engluant les gros champions d'en face, avant qu'ils puissent lancer leur masse dans les grands espaces. Ainsi, le rétiaire l'emportait-il sur le mirmillon.

Comment les Auvergnats ont-ils pu perdre (7 à 4) un match qu'ils avaient en main, conduisant le jeu à leur guise et tenant « la barre » comme leur compatriote de l'Elysée ? Tout ce que le coup de malice de Taffary révèle d'intelligence du jeu, d'inspiration, d'imagination est bien ce qui manque le plus à cette équipe lourde et forte, cuirassée, uniforme, qui manœuvre comme une troupe de grenadiers et fait d'abord impression par une sorte d'anonymat, d'abnégation globale. Mais il ne suffit pas d'être terne pour avoir le sens collectif.

L'A.S. Montferrandaise est tout à fait à l'image de son demi d'ouverture et meneur de jeu, Jean-Pierre Romeu, qui l'a souvent représentée en équipe nationale : plus de jambes que de tête, et de santé que d'imagination. Cet ouvreur à la botte fameuse peut se vanter d'avoir offert la victoire au Racing, ce 13 avril, à force de banalité, d'obstination mécanique et de monotonie. Comment gaspiller tant de ballons d'attaque en s'appliquant si fort, et être si prodigue en ayant l'air de s'amuser si peu ? Autour de l'ancien ouvreur du XV de France, on a vu pourtant de bons joueurs, Droitecourt surtout, et puis Cristina, le bondissant Luciani et ce vif argent de Philiponneau. Mais voilà un ensemble qui, formé dans le cadre d'un grand complexe industriel, semble avoir pour ambition de produire un rugby à la chaîne, monté plus que créé, et conditionné par des contremaîtres. Le jeu à quinze ne permet-il pas aux mineurs gallois de s'évader de la condition ouvrière et de prendre par la gaieté de leur jeu la meilleure revanche sur l'âpreté de leur vie ?

Au Racing, on est plutôt du côté de l'artisanat. Mais cette équipe en forme de patchwork a pour elle la faculté de se surpasser : malmenée, dominée, bousculée comme on l'a vue dimanche, elle s'est retrouvée debout à la quatre-vingtième minute, à force de culot et de trouvailles. Quand Saubier, Chevallier, Decrae, Seemuller, Leterre, auront mûri, l'entraîneur Debet, qui sait donner aux joueurs le goût de jouer, aura une très bonne équipe.

Dans la tribune, un vieil homme pose sur le match son regard bleu. Il est grand et massif sous le béret basque. Tout à l'heure, il a vu gagner son équipe junior avec une verve très plaisante. Maintenant, les quinze joueurs de son équipe première achèvent, de seconde en seconde, de préserver leur victoire. Il y a soixante-quinze ans qu'il a joué son premier match, à Bordeaux. Dans un instant il va dire à son équipe qu'elle a eu de la chance. Il s'appelle Rober Lerou. Il a quatre-vingt-cinq ans, et il n'y a pas d'homme en France pour goûter mieux que lui les qualités d'un troisième ligne et les vertus d'un Saint-Estèphe.

JEAN LACOUTURE.

OMNISPORTS

Les fédérations maintiennent un certain nombre de réserves à propos de la loi d'orientation

Réunis en assemblée générale le samedi 12 avril, les fédérations sportives et les comités régionaux ont débattu une nouvelle fois du projet de loi d'orientation que le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Pierre Mazeaud, entend déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale au cours de la présente session.

Les fédérations ont maintenu un certain nombre des réserves qu'elles avaient exprimées dès le 5 janvier, notamment en ce qui concerne les moyens financiers. D'une part, elles s'opposent à l'instauration d'une taxe additionnelle sur le prix des places dans les stades, qu'elles considèrent comme un impôt supplémentaire, d'autre part elles voudraient entendre le gouvernement s'engager formellement à augmenter comme il convient le budget de la jeunesse et des sports.

Réunie sous la présidence du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), l'assemblée générale des fédérations a adopté la résolution suivante :

« L'assemblée des fédérations et des comités régionaux olympiques prend acte du projet de loi relatif au développement du sport reçu le 25 mars 1975 et amputé de dispositions concernant l'institution de la taxe de promotion sportive additionnelle sur le prix des places des manifestations sportives.

» — Retient l'engagement pris par le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports d'inclure dans les textes réglementaires les dispositions proposées par le C.N.O.S.F. et figurant dans le compte rendu des réunions de concertation tenues en janvier 1975 entre les représentants du secrétariat d'Etat et le C.N.O.S.F.

» — Prend acte des assurances données d'associer étroitement le C.N.O.S.F. à l'élaboration de ces textes.

» — Réaffirme qu'une telle loi serait sans portée si elle n'était pas assortie des moyens correspondant aux objectifs déclarés.

» — Estime par ailleurs que le projet de loi lui-même nécessite encore les aménagements figurant en annexe sur les cinq points suivants : formation des personnels enseignants, rôle de gestion des fédérations, compétences internationales des fédérations, habilitation des fédérations multisports pour activités spécifiques, adjonction d'un nouvel article sur les dispositions législatives et réglementaires déterminant les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de la présente loi.

» — En conséquence le C.N.O.S.F. prend dès maintenant les dispositions nécessaires pour associer ses membres à l'élaboration des textes d'application visés ci-dessus.

» — Décide de mettre en place deux groupes de travail chargés respectivement d'inventorier les besoins du sport à tous les niveaux et de rechercher et de proposer tous moyens budgétaires et extra-budgétaires pour y faire face.

» — Souhaite qu'il soit possible au Parlement d'examiner le projet de loi au cours de la présente session. »

[Les choses ont donc évolué depuis le 5 janvier dernier, date à laquelle les fédérations sportives et les comités régionaux olympiques, réunis sous l'égide du C.N.O.S.F., avaient manifesté leur opposition aux propositions du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Il est vrai qu'entre-temps M. Pierre Mazeaud a fait droit à bon nombre de revendications de ses interlocuteurs et qu'il a calmé leurs inquiétudes en leur promettant de les consulter sur les textes réglementaires. Mais il est vrai aussi que ces fédérations n'ont guère le moyen de s'opposer à un gouvernement de qui elles détiennent leur pouvoir et, pour certaines, les seuls subsides qui les font vivre.

En l'état actuel des choses, d'ailleurs, les auteurs du projet de loi n'ont plus le loisir de modifier un texte dont le conseil d'Etat a pris connaissance. Seuls les parlementaires pourront, s'ils le veulent, en changer la teneur. Il sera intéressant de voir, quand la loi sera discutée par le Parlement, quel souci ont les représentants élus de la nation d'un problème qui agite fort les milieux sportifs. Une première réponse à tout le moins sera donnée. Car les fédérations ont raison de s'inquiéter des moyens qui seront mis à la disposition de M. Pierre Mazeaud pour rendre effective sa loi d'orientation. Députés et sénateurs auront à dire à l'automne, lors du vote du budget, s'ils considèrent que l'intendance suit bien. Ce sera leur seconde réponse, de loin la plus importante. — P. S.]

LES RÉSULTATS

Automobilisme

Gérard Larrousse (ELF 2) a remporté à Hockenheim, en République fédérale d'Allemagne, la troisième épreuve du championnat d'Europe de formule 2 devant Hans Stuck (March).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

*Le Mans et Villeurbanne	82- 82
*Tours b. Antibes	137-109
*Nice b. Berck	88- 81
*Lyon b. Caen	79- 74
*Bagnolet b. Roanne	104-103
*Challans b. Nantes	98- 77
*Denain b. Vichy	116- 82
*Bordeaux b. Monaco	73- 70

Classement

1. Villeurbanne 86 pts ; 2. Tours 82 ; 3. Le Mans, 76 ; 4. Antibes, 72 ; 5. Caen, 70 ; 6. Bagnolet, 70 ; 7. Challans, 68 ; 8. Nice 68 ; 9. Berck 66 ; 10. Roanne, 66 ; 11. Lyon, 60 ; 12. Denain, 58 ; 13. Monaco, 57 ; 14. Vichy, 46 ; 15. Bordeaux, 36 ; 16 Nantes, 33 points.

Cyclisme

Paris-Roubaix

1. De Vlaeminck Roger (B.) 277,500 km en 6 h. 52 min. 4 sec. (moy. 40,406 km) ; 2. Merckx (B.) ; 3. Dierickx (B.) ; 4. Demeyer (B), tous même temps ; 5. Moser (It.) 6 h. 54 min. 45 sec. ; 6. Maertens (B.) m. t. ; 7. Swerts (B.) 6 h. 57 min. 17 sec. ; 8. Godefroot (B.) 6 h. 59 min. 48 sec. ; 9. Van Sweevelt (B.) 7 h 1 min. 23 sec. ; 10. Karstens (Pays-Bas) 7 h. 2 min. 37 sec. ; 11. Walter Planckaert (B.) ; 12. De Cauwer (B.) ; 13. De Witte (B.) ; 14. Catieau (F.) tous même temps ; 15. Rosiers (B.) 7 h. 3 min. 19 sec.

Football

COUPE DE FRANCE (matrhes aller des huitièmes de finale)

*Nancy et Saint-Etienne	1-1
*Laval bat Bastia	1-0
*Strasbourg bat Martigues	4-2
*Lens bat Toulon	3-1
*Angers et Troyes	0-0
Paris-S.-G. bat *Sochaux	3-0
*Marseille bat Lille	2-0
*Metz bat Valenciennes	2-0

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION II GROUPE A (Matches en retard)

*Quimper et Paris F.C.	1-1
*Sedan bat Angoulême	3-1
*Rouen bat Cambrai	2-1

Handball

L'équipe de Francfort-sur-Oder (R.D.A.) a remporté la coupe d'Europe des clubs champions en battant en finale celle de Borc-Banja-Luka (Yougoslavie) par 19 à 17, le 12 avril à Dortmund.

Hippisme

Le prix des Epinettes, disputé à Longchamp et comptant pour les paris couplés gagnant et tiercé a été gagné par Moorland, suivi de Sabroso et de Tourron. La combinaison gagnante est 3-6-7.

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE (quarts de finale)

A Saint-Estève, Villeneuve b. Marseille, 15-3 ; à Villefranche, Lézignan b. Saint-Gaudens, 17-14 ; à Pamiers, Toulouse b. Carcassonne, 36-19 ; à Carcassonne, Saint-Estève b. XIII Catalan, 9-4.

Les demi-finales (27 avril) mettront aux prises Lézignan - Saint-Estève, Villeneuve-Toulouse.

Judo

L'équipe de France a battu celle de Belgique par 14 victoires à 0 et un match nul.

ESPOIRS. — Lebaupin (F.) b. Schouteten (B.) ; Véret Daniel (F.) b. Devos (B.) ; Mas (F.) b. Dillem (B.) ; Betrian (F.) b. Lapaix (B.) ; Geoffroy (F.) b. Thiteux (B.).

JUNIORS. — Cilibert (F.) b. Dene (B.) ; Decosterd (F.) match nul contre Depover (B.) ; Janura (F.) b. Hinpe (B.) ; Hendrickx (F.) b. Van Petegheim (B.) ; Delvingt (F.) b. Noël (B.).

SENIORS. — Véret (F.) b. Smeyers (B.) ; Vial (F.) b. Tambour (B.) ; Gibert (F.) b. Spainglaire (B.) ; Decherchi (F.) b. Lejeune (B.) ; Tripet (F.) b. Smets (B.).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Huitièmes de finale)

A Brive : Narbonne b. Lyon, 14-9.
A Valence : Béziers b. Toulon, 13-7.
A Toulouse : Agen b. Perpignan, 14-9.
A Villeneuve : Brive b. Bagnères, 5-13.
A Dijon : Racing b. Montferrand, 7-4.
A Bayonne : Tarbes b. Pau, 11-3
A Bordeaux : Dax b. Lourdes, 12-3.
A Castres : Avignon b. Aurillac, 6-0 (après prol.).

Les quarts de finale (27 avril) opposeront : Béziers à Tarbes, le Racing à Avignon, Narbonne à Agen et Brive à Dax.

Ski

Aux championnats des parlementaires européens

VICTOIRE BRITANNIQUE

(De notre envoyé spécial.)

Val-d'Isère. — Si, économiquement parlant, la Grande-Bretagne a peut-être intérêt à rester dans le Marché commun, sportivement cela ne fait aucun doute, tant sa suprématie sur les pistes de ski demeure incontestée.

La preuve en a été administrée une nouvelle fois, dimanche 13 avril, à Val-d'Isère, où, à l'occasion du huitième championnat d'Europe des ministres et parlementaires, les dix skieurs britanniques n'ont concédé aucun abandon de souveraineté face à une vingtaine d'adversaires venus de six pays.

Bruxelles avait pourtant délégué deux de ses plus fins négociateurs : MM. Ertl, ministre allemand de l'agriculture, et Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat français à l'agriculture. Sur le tapis blanc de la piste bleue de la Daille, ils furent tous deux disqualifiés pour avoir omis quelques-unes des trente-neuf portes du parcours.

Quant au capitaine de l'équipe française, M. Jean Favre, député U.D.R. de la Haute-Marne, il avait, afin de relever le défi anglais, mobilisé deux députés savoyards : MM. Maurice Blanc et Jean-Pierre Cot. Peine perdue : les deux skieurs socialistes, épaulés par MM. Jacques Blanc, député R.I. de la Lozère, et Marcel Pujol, député apparenté U.D.R. des Bouches-du-Rhône, s'inclinèrent devant l'équipe anglaise, qui, pour la cinquième fois consécutive, remportait le challenge Elis par équipe.

Au classement individuel, les Français réussissaient cependant à classer trois hommes dans les six premiers : MM. Maurice Blanc, troisième, Jacques Blanc, cinquième, et Jean-Pierre Cot, sixième.

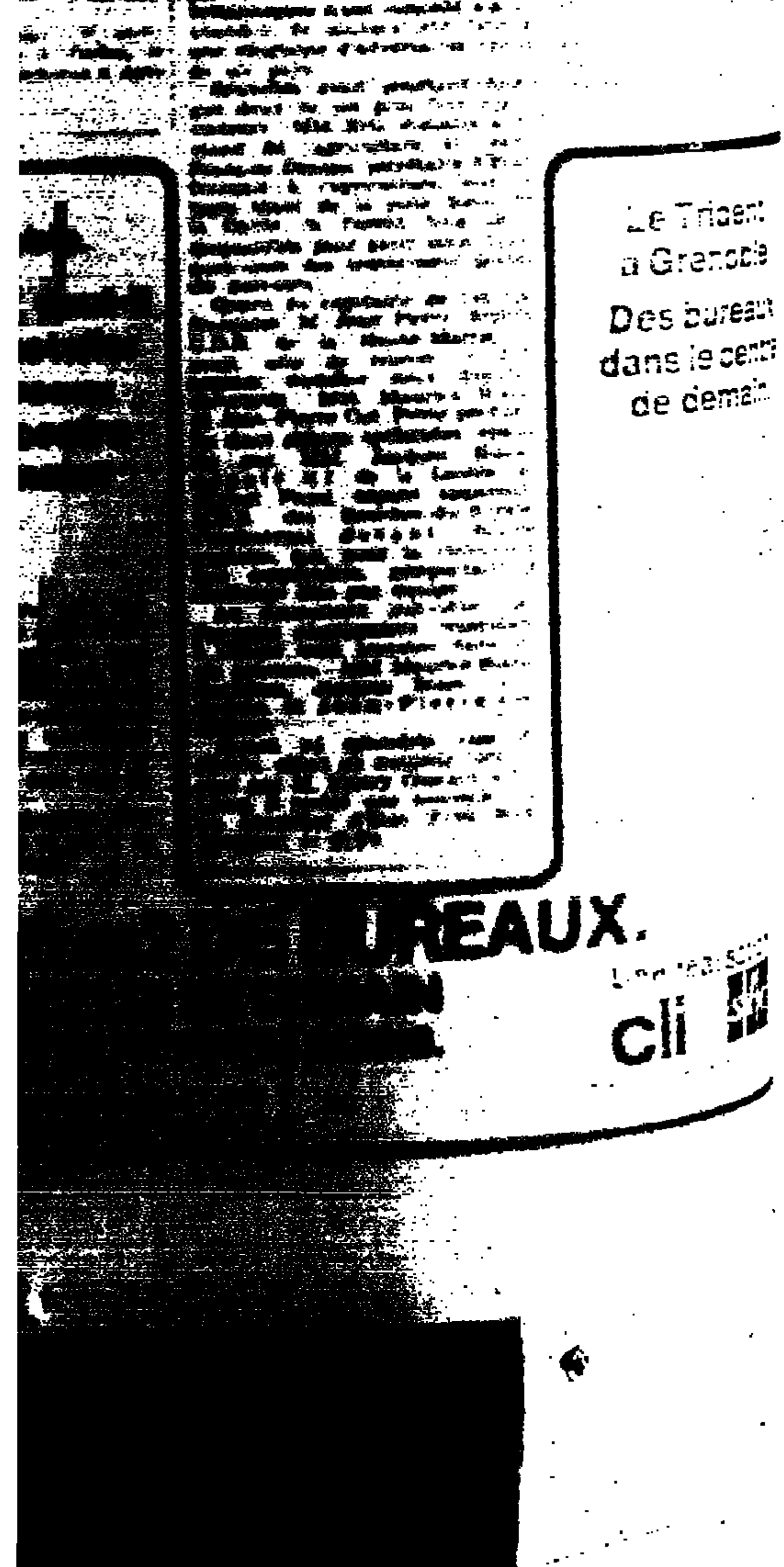
Quant au splendide vase de Sèvres, offert au meilleur concurrent par M. Valéry Giscard d'Estaing, il revint une nouvelle fois au conseiller d'Etat Fred Rubi (Suisse). — P. Fr.

LACING BAT MONTFERRAND

l'artisanat sur l'industrie

OMNISPORTS

...ations maintiennent un certain nombre ...ques à propos de la loi d'orientation





IVECO - Industrial Vehicles Corporation

la nouvelle puissance dans le secteur des véhicules industriels

Cinq marques nationales, d'ancienne tradition et de contenu technologique avancé (trois italiennes : Fiat, OM, Lancia, une française : Unic-Fiat, une allemande : Magirus-Deutz) ont réuni leurs moyens industriels, commerciaux et d'après-vente pour constituer une des plus grandes entreprises de ce secteur.

Le groupe Fiat de Turin et la Société Klöckner-Humboldt-Deutz de Cologne ont constitué une entreprise commune dans le secteur des véhicules industriels : la holding IVECO. En font partie les sociétés suivantes : Fiat Véhicules Industriels (qui réunit les marques Fiat et OM), Lancia Véhicules Spéciaux, Unic-Fiat, Magirus-Deutz.

Ce qu'est IVECO : du travail pour plus de 50.000 personnes. Une production 1974 de plus de 110.000 véhicules pour l'ensemble des marques. Un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 9 milliards de francs. Une gamme de véhicules allant de 3,5 tonnes jusqu'au poids maximum autorisé par la législation de chaque pays : 200 modèles de base et 600 versions, y compris les autocars et les véhicules spéciaux. Pour la propulsion, des moteurs diesel à refroidissement par eau (Fiat, OM, Unic-Fiat, Lancia) et des moteurs diesel à refroidissement par air (Magirus-Deutz).

Les usines : IVECO dispose de 16 unités de production en Italie, France et Allemagne.
Italie : 3 usines à Turin et les usines de Brescia, Milan, Cameri, Suzzara, Bolzano.
France : les usines de Trappes, Suresnes, Bourbon-Lancy et Fourchambault.
Allemagne : 3 usines à Ulm et une usine à Mayence.

Objectifs de la holding IVECO :

Plus grande compétitivité internationale.
Par la mise en commun de l'expérience et des ressources de chacun, IVECO est mieux placé face aux exigences du progrès technologique et d'une compétition internationale toujours plus sévère.
Autonomie des marques.
IVECO entend défendre et valoriser l'autonomie commerciale et l'implantation technique de chaque marque.
Amélioration de la qualité.
IVECO utilisera au mieux les capacités techniques et financières des partenaires, afin d'améliorer la qualité des produits.
Plus grande possibilité de choix pour la clientèle.
Les programmes de production seront établis dans le but d'offrir une plus grande diversification dans toutes les catégories de véhicules.
Expérience industrielle multinationale.
Par sa multinationalité, IVECO pourra faire bénéficier un marché très vaste d'une connaissance globale des différents problèmes techniques, sociaux et commerciaux qu'aucune marque nationale ne pourrait posséder seule.
Importance du service.
IVECO se propose de mettre progressivement à la disposition de la clientèle de chaque marque le réseau d'après-vente des autres marques de la holding. On répondra ainsi à l'une des principales préoccupations de la clientèle, en particulier celle des grands transporteurs internationaux.



Production 1974 : 55.000 véhicules industriels et autocars. 50 % de la production exportée dans 90 pays. Part de marché des véhicules industriels Fiat en Italie : 54 %. Les poids lourds Fiat sont les plus vendus dans tout le continent africain.



Production 1974 : 28.000 véhicules industriels. 30 % de la production exportée dans différents pays d'Europe. Part de marché des véhicules industriels en Italie : 40 %. La gamme OM est particulièrement importante et diversifiée dans la catégorie des moyens et petits tonnages.



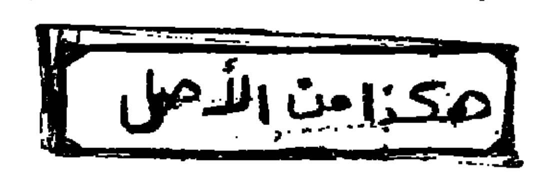
Production 1974 : 3.000 véhicules spéciaux destinés aux utilisations civiles et militaires les plus variées (véhicules tous terrains, lutte contre l'incendie, etc.).



Production 1974 : 10.300 véhicules industriels. 30 % de la production exportée dans les principaux pays d'Europe, de l'Afrique francophone, du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient. Unic-Fiat représente plus de 18 % du marché français des poids lourds.

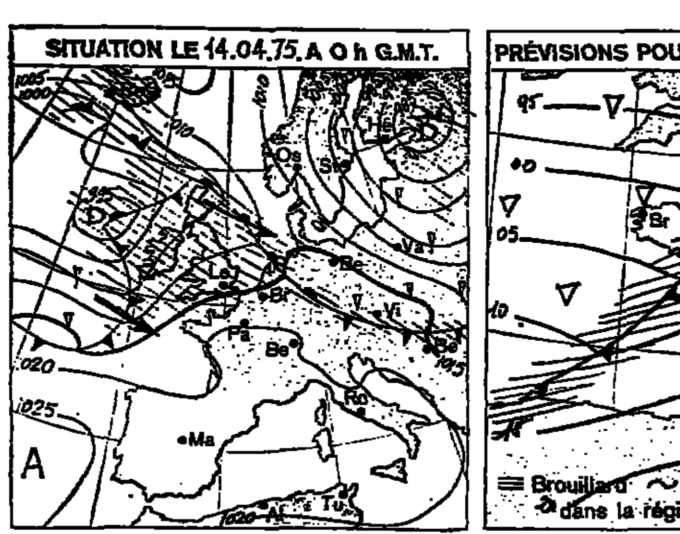


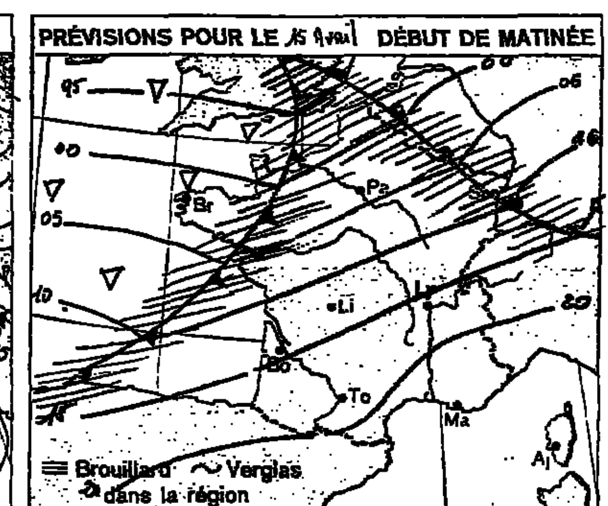
Production 1974 : 14.000 véhicules industriels et autocars. 60 % de la production exportée dans 50 pays. En vedette, les camions de chantier à plusieurs essieux moteurs (25 % du marché allemand) et les véhicules contre l'incendie où Magirus-Deutz est le n° 1 européen (38 % du marché allemand).



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➤ Sens de la marche des fronts

Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 avril à 0 heure et le mardi 15 avril à 24 heures :

Dirigé par les basses pressions du nord de l'Atlantique, un courant perturbé, de secteur ouest, atteindra la plus grande partie de la France.

Mardi 15 avril, la matinée sera encore assez belle sur les régions méridionales, tandis qu'une zone pluvieuse s'étendra de la Bretagne et de la Vendée aux frontières du Nord et du Nord-Est. Ces pluies se décaleront ensuite vers les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes et n'épargneront guère, en fin de journée, que le Midi méditerranéen, où le ciel deviendra toutefois plus nuageux.

Après le passage de la zone pluvieuse, un temps variable avec des éclaircies et quelques averses s'établira sur la moitié nord-ouest de notre pays.

Les vents, de sud-ouest à ouest, seront modérés ou assez forts en général, temporairement forts sur les côtes de La Rochelle à Dunkerque.

Les températures subiront peu de changement.

Lundi 14 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 avril ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Biarritz, 18 et 7 degrés ; Bordeaux, 16 et 4 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 3 ; Dijon, 14 et 7 ; Grenoble, 15 et 1 ; Lille, 15 et 9 ; Lyon, 16 et 3 ; Marseille, 20 et 8 . Nancy, 15 et 9 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 15 et 12 ; Paris - Le Bourget, 15 et 10 ; Pau, 18 et 5 ; Perpignan, 21 et 6 ; Rennes, 14 et 9 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 12 et 9 ; Toulouse, 18 et 4 ; Ajaccio, 17 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et 9 degrés ; Athènes, 18 et 12 ; Bonn, 11 et 9 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 33 et 19 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 8 et —1 ; Genève, 16 et 2 ; Lisbonne, 23 et 9 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 20 et 2 ; Moscou, 5 et 1 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 18 et 0 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, 6 et —1 ; Téhéran, 26 et 17.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 127

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, on est bien obligé de mettre les voiles. — II. Sa beauté est fugitive ; D'un auxiliaire. — III. La prière de César ; Hante des milieux très avancés. — IV. Localité de France. — V. Moyen de communication ; Diminutif d'un prénom masculin. — VI. Points de flexion. — VII. Loin d'être distraite. — VIII. C'est son chef qui commande. — IX. Ont peut-être été encore plus appréciés ; Ce dont l'homme ne saurait manquer. — X. Pronom ; Intimes. — XI. Prit-il la mouche ? ; Toujours défaits lorsqu'on les abandonne.

VERTICALEMENT

1. Prend à la gorge ; Arriva avant Moïse. — 2. Obéit aux doigts et à l'œil. — 3. Prophète ; Sans changement. — 4. Saint ; Grecque ; Préférée à d'autres. — 5. A moitié vert ; Parfum. — 6. Son manque total d'éducation est-il de nature à excuser sa faute ? ; Superpose des poissons ; Mesure étrangère. — 7. Rassemblerait. — 8. Quémandé par un indigent bulgare ; Fin de participe. — 9. Enflent la voix.

Solution du problème n° 1 126

Horizontalement

I. Gêne ; Dame. — II. Universel. — III. Eté ; Vu ; Ti. — IV. Tentées. — V. Tonsure. — VI. Et ; Ut ; Sa. — VII. Userez ; Ti. — VIII. Rat ; Euros. — IX. Ré ; Sténo — X. Nô. — XI. Redoutera.

Verticalement

1. Guetteur ; Or. — 2. Ente ; Tsar. — 3. Nient ; Etend. — 4. EV ; Tour ; Oô. — 5. Eventées. — 6. Drues ; Zut ! — 7. As ; Sus ! ; Rêve. — 8. Met ; Raton. — 9. Elite ; Isola.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 avril 1975 :

DES DECRETS

● Portant définition de la région des transports parisiens ;

● Modifiant le décret n° 54-1128 du 15 novembre 1954 portant majoration d'allocations d'aide sociale.

DES ARRETES

● Portant création d'une commission de l'énergie ;

● Portant répartition des quotas de sucre entre les entreprises sucrières.

DES LISTES

● D'aptitude et des arrêtés portant détachement à la direction générale des impôts et à l'institut national de la statistique et des études économiques ;

● D'admission au titre des concours dans le corps des officiers techniciens de la marine en 1975 ;

● D'admission en 1975 dans le corps des officiers techniciens de réserve de la marine pour y servir en situation d'activité ;

● Des élèves de l'école supérieure d'électricité ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

PRESSE

Une grève de vingt-quatre heures touchant toutes les imprimeries parisiennes

« LE MONDE » NE PARAIT PAS DEMAIN

Le Syndicat de la presse parisienne a publié le communiqué suivant :

« Le Comité intersyndical du Livre parisien (1) a décidé d'organiser, le mardi 15 avril 1975, une grève de vingt-quatre heures qui touchera l'ensemble des imprimeries de labeur et de presse de la région parisienne.

» Les quotidiens parisiens seront donc dans l'impossibilité de paraître au cours de la journée du 15 avril, qu'il s'agisse des journaux du matin ou du soir.

» Ils regrettent que l'opinion française soit ainsi privée momentanément, et plus particulièrement dans cette période, des informations, des opinions et des commentaires que, dans sa diversité, lui apporte la presse écrite. Ils s'en excusent auprès de leurs lecteurs. »

***

Les motifs d'inquiétude ne manquent pas dans la presse et l'imprimerie. Le conflit du Parisien libéré *s'éternise,* France-Soir *concentre sa production, la plupart des comptes d'exploitation sont déséquilibrés.*

Les journalistes, les cadres et les employés s'inquiètent, à juste titre, et le syndicat ouvrier, qui a pu longtemps se féliciter du statut particulier qui lui donne le monopole de fait dans les imprimeries de presse, ne veut pas assumer un rôle de liquidateur de main-d'œuvre.

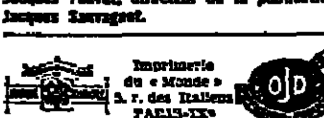
La grève de vingt-quatre heures, décidée par la C.G.T. (Comité intersyndical du Livre parisien et Syndicat des diffuseurs de presse), avec l'appui de la C.F.D.T., n'est donc pas inexplicable, s'il faut, à la veille d'un débat sur la presse à l'Assemblée nationale, attirer l'attention du Parlement et du gouvernement, et s'il faut marquer la nécessité d'une négociation d'ensemble qui ne se borne pas à la fiscalité de la presse... en 1976 ! D'ici là, bien des feuilles peuvent tomber.

Mais la grève n'est pas un remède, tout au plus un signal d'alarme. Laisser, fût-ce pendant vingt-quatre heures, le monopole de l'information, du commentaire à la radio, à la télévision, à la presse de province, c'est affaiblir un peu plus les journaux qu'il s'agit de défendre. Là aussi, l'imagination n'est pas au pouvoir.

J. S.

(1) Voir *le Monde* du 9 avril.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Mercredi à l'Assemblée

LE GOUVERNEMENT RÉPOND A CINQ QUESTIONS ORALES

Le conflit au *Parisien libéré* s'est traduit, dimanche matin 13 avril, par une manifestation des ouvriers du Livre au départ de la course cycliste Paris-Roubaix, patronnée par deux des titres du groupe Amaury, *l'Equipe* et *le Parisien libéré*. L'heure du départ de l'épreuve en a été retardée. *(Lire page 16.)*

Pour sa part, le comité interpresse du *Parisien libéré*, dans un communiqué signé par quelque deux cents membres du personnel de l'entreprise (rédaction, administration, vente), demande *« solennellement aux pouvoirs publics quelles mesures urgentes ils comptent prendre pour faire respecter la liberté du travail en permettant à chacun de se prononcer librement et sans entrave, et sans redouter les menaces de toute nature et les pressions qui vont, comme cela a été prouvé ces jours derniers, jusqu'aux violences pour empêcher ceux qui veulent travailler de le faire librement ».*

Rappelons qu'un débat sur les problèmes de presse est prévu, mercredi après-midi 16 avril, à l'Assemblée nationale, à partir de cinq questions orales.

● *Trois quotidiens britanniques*, le *Times*, l'*Evening Standard* et l'*Evening News* ont augmenté leur prix de vente depuis le 14 avril. Le premier passe de 8 à 10 pences (1 franc), les deux autres augmentant leur prix (5 pences, soit 50 centimes) de 1 penny (10 centimes).

RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 14 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 La caméra du lundi : « l'Avenir du futur », de J.-P. Ghirardoni.
Film : « le Survivant », de B. Sagal (1971), avec Ch. Heston, A. Zerbe, R. Cash, P. Koslo.
Un biologiste de Los Angeles a échappé, en 1976, à une guerre bactériologique grâce à un vaccin de son invention. Il est pourchassé par des êtres devenus anormaux et qui veulent détruire en lui le souvenir d'une civilisation technologique honnie. D'après Richard Matheson (l'auteur de Duel*), un film de science-fiction qui épouse les craintes et l'idéologie de la majorité silencieuse américaine.*
Débat : pourquoi la biologie de l'avenir fait-elle peur aux savants ?
Avec les professeurs J. Monod, G. Rioux, le Dr Vilain, le médecin colonel Fontanges et R. Merle.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Dramatique : « Pays », de J. Krier, avec P. Frankeur, F. Haguenauer, E. Istria.
Une jeune institutrice de vingt ans, Marianne, revient au pays de son père — à la campagne, dans l'Allier — et part à la découverte de l'histoire du village. Amour d'hier et d'aujourd'hui.
22 h. 5 Documentaire : Dans une tombe deux fois millénaire.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Prestidigitation.
19 h. 40 Tribune libre : L'union des athées.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Hommage à Joséphine Baker.
Film : « Zouzou », de M. Allégret (1934), avec J. Baker, J. Gabin, P. Larquey et Y. Lebon.
Une mulatresse blanchisseuse à Paris devient vedette de music-hall et confond un assassin pour sauver l'homme qu'elle aime, mais celui-ci lui préfère une autre femme.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Monsieur de Maupassant s'excuse, il ne racontera pas sa mort », de M. Schilowitz, avec P. Constant, R. Farabet, V. Feyder, P. Mazzotti, R. Renot, A. Doat, F. Darbon, C. Nicot (réalisation C. Roland-Manuel) ; 21 h., Orchestre de chambre de Radio-France. Direction J.-B. Pommier : « Divertimento n° 4 en sol » (Haydn), « Concerto pour piano n° 14 » (Mozart), « Concerto pour piano n° 12 » (Mozart), « Divertimento » (Bartok) ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche, par G.-J. Salvy (1) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, Orchestre lyrique de Radio-France, direction R. Norrington : « la Vestale » (Spontini), avec M. Le Bris, N. Denize, R. Dume, C. Meloni, J. Mars, M. Haniotis, G. Quenez, chef des chœurs J.-F. Monot ; 23 h. (S.), Correspondances : « Trios bouffes », « Amie, me voici avec ma mandoline » et « Sérénade interrompue » (Mozart), par P. Schreier, H. Prey, W. Berry et le Convivium Musicum de Munich. Direction E. Keller : « Terzette », « les Avocats », « le Repas de noces », avec E. Ameling, H. Laubenthal, P. Schreier, D. Fischer-Dieskau, G. Moore, piano et « Symphonie n° 8 (inachevée) » (Schubert), par l'orchestre New Philharmonie, direction D. Fischer-Dieskau ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 15 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
sur glace : U.S.A.-Tchécoslovaquie.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 35 Les animaux du monde : Le renard et la rage.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot.
Les Météores, *de Michel Tournier ;* Changer la ville, *de Paul Granet ;* Un chemin tranquille, *d'Olivier Guichard ;* Maria Agelas, *d'Antonine Maillet ;* l'Amateur d'escargots, *de Patricia Highsmith ;* Jadis et Daguerre, *d'Erwin Blumenfeld ;* les Chiens de guerre, *de Frédérick Forsyte et* Grands mystères et Drames de la mer, *de Georges Bordonove.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.
Film : « Bismark », de W. Liebeneiner (1940), avec P. Hartmann, F. Kayssler, W. Hinz, L. Dagover.
Comment, entre 1862 et 1871, Bismarck, premier ministre de Prusse, réalisa, par des manœuvres diplomatiques et des guerres victorieuses, l'unité des Etats allemands, créant ainsi l'empire de Guillaume Ier, dont il allait être le chancelier. Ce film est inédit.
Débat : « L'homme qui a fait l'Allemagne ».
Avec la participation du comte Ferdinand von Bismarck ; de M. Poidevin, professeur à l'université de Nancy ; de Mme Marlis Steinert, professeur d'histoire à Genève ; de M. Stourzh, professeur d'histoire à Vienne ; de M. Ziebura, professeur d'histoire à Constance ; de M. Becker, professeur d'histoire à Augsbourg.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
Deux livres : la Ville sans soleil ; la Ronde annuelle des marteaux piqueurs. *Un invité : Michel Rodes, écologiste.*
19 h. 40 Tribune libre : L'UNAF (Union nationale des associations familiales).
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Tigre, puma, jaguar.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « L'assassin est-il coupable ? », de Buzz Kulik (1966), avec D. Janssen, Ed. Begley, K. Wynn, S. Wanamaker.
Un inspecteur de police, accusé d'avoir tiré à tort sur un homme qu'il a pris pour un suspect, risque de perdre son poste s'il ne prouve pas la culpabilité de sa victime. Il entreprend une dangereuse enquête.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogue. Emission enregistrée en public par R. Pillaudin : La femme et l'action politique, avec Madeleine Barthelemy Madaule et Louisette Blanquart ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec Antoine Duhamel ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Concours international de guitare ; 21 h. (S.), Prestige de la musique. Orchestre national de France. Direction R. Frühbeck de Burgos. Solistes T. Zylis-Gara, B. Weikl. Chœur espagnol Orféon Donostiara : « Requiem allemand » (Brahms) ; 23 h. (S.), Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 16 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 30 Dramatique : « les Prétendants de Madame Berrou », réal. H. Basié, avec M. Barbey, G. Mnich, P. Santini et J. Verdier.
A la mort de son père, Julien a dix ans. Il se met en tête d'occuper la place laissée vide, dans la petite ferme des Berrou, située quelque part dans le Sud-Finistère. Il va jusqu'à éconduire l'un des prétendants de sa mère, qu'il considère comme son rival.
22 h. Interrogations : Le bonheur, production D. Huisman et M.-A. Malfray.
Mme Brigitte Gros (sénateur et maire de Meulan, essayiste) et MM. Jean Guitton (de l'Académie française), Raymond Polin (professeur à la Sorbonne), Pierre Gamarra (rédacteur en chef de la revue « Europe ») et François de Closets (auteur du « Bonheur en plus »), répondent à la question : « Sommes-nous responsables de notre bonheur ? »

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Kojak. « Dynamito-thérapie ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur A 2.
22 h. 20 Sports sur A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

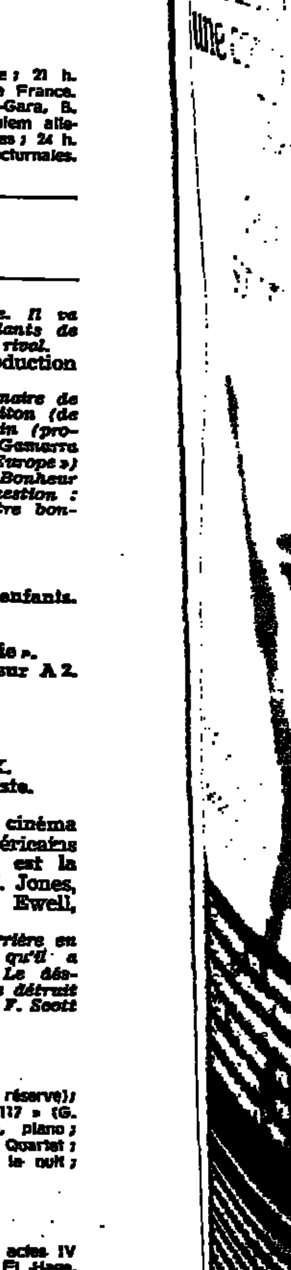
19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Le front progressiste.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle : les grands écrivains américains vus par Hollywood) : « Tendre est la nuit », de H. King (1960), avec J. Jones, J. Robards Jr, J. Fontaine, T. Ewell, P. Lukas.
Un psychiatre a renoncé à sa carrière en épousant une jeune milliardaire qu'il a guérie d'une dépression nerveuse. Le déséquilibre de sa femme l'atteint et le détruit peu à peu. Un roman — trahi — de F. Scott Fitzgerald.

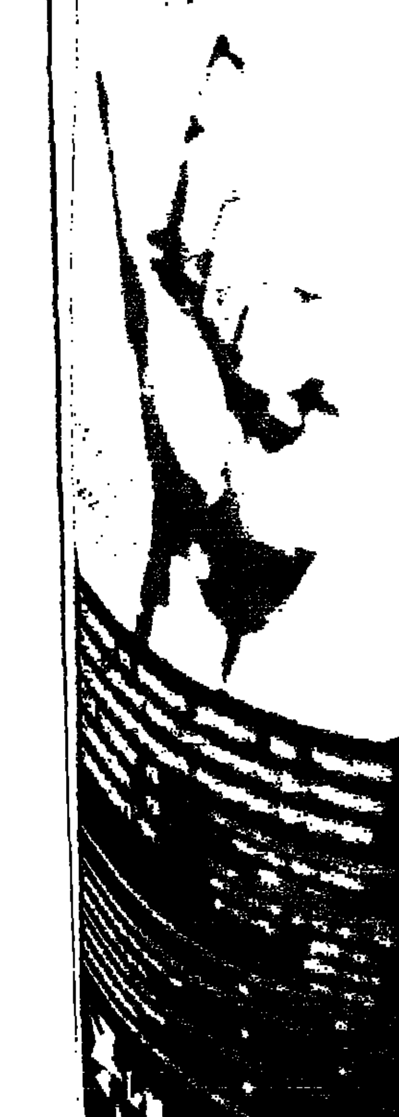
FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture, par H. Juin : Maupassant (sous réserve) ; 21 h., Musique de chambre : « Sonate n° 2, opus 117 » (G. Fauré), par J. Neilz, violoncelle, et G. Doyen, piano ; « Quatuor n° 2, opus 8 » (E. Krenek), par l'Assman Quartet ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Prophète », actes IV et V (Meyerbeer), avec M. Horne, N. Gedda, R. El Hage, F. Peter, B. Carmeli, M. Rinaldi, A. Giacometti. Chœur de Turin de la RAI, orchestre dirigé par H. Lewis, suivi de « Fantaisie et fugue pour orchestre » et « Messe pour orgue » (Liszt) par J. Costa ; 23 h. (S.), Musique française méconnue : Œuvres pour piano (V. d'Indy, M. Emmanuel, E. Chausson, G. Ropartz) ; 24 h. Musique et poésie : Ladislas Kline et René de Solliers ; 1 h. 30, Nocturnales.







ÉLÉVISION

FRANCE CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

MARDI 15 AVRIL

MERCREDI 16 AVRIL

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Bien joué

A quoi jouez-vous Winston ? Le jeune homme, un grand veau à l'œil glauque, au poil roux, se dresse, surpris : « Aux soldats de plomb, papa ». Et on ne rit pas. On y croit ; et on s'étonne : Churchill adolescent c'était donc cela ? On le savait mauvais élève, brouillon, paresseux, indocile, on ne l'imaginait pas poliment abruti. Du moment qu'on nous le dit ! Les Anglais ont le chic pour cela. Ils savent rendre plausibles les reconstitutions familièrement historiques, les amours célèbres, celles d'Henry VIII, de Napoléon, d'Elizabeth ou, de loin la plus savoureuse, la passion entre couches et biberons de Victoria pour Albert dit Bertie.

Ils dénichent chaque fois — on se demande où ils le trouvent — l'interprète idéal, capable d'échanges infiniment subtils, jouant sur ce qu'on sait du personnage et ce qu'on exige et ce qu'on accepte. Lui prenant et lui donnant une stature, une démarche, un ton définitif. Pour Lady Randolph Chruchill — Antenne 2 l'appelle familièrement Jenny, — c'était évidemment plus facile. On la connaît à peine. Et Lee Remick n'a aucun mal à s'imposer, à nous en imposer, par sa grâce, son appétit et sa vivacité. Elle va changer, elle va vieillir de semaine en semaine. On sera tenté d'y aller voir. Simple curiosité.

On était très curieux aussi de voir samedi, dans la foulée, la tête de Pierre Bellemare. Vous savez l'histoire ? La presse le soupçonnait, l'accusait de tricher. Il connaissait, disait-on, la solution de son jeu. Il faisait semblant de chercher. Il lui a donc lancé un défi — défi relevé par Télé Sept Jours *— en l'incitant à envoyer au studio, à la dernière minute et dans le plus grand secret, « des pièces à conviction », en l'occurrence une lettre de Balzac au général de Bourmont.*

Tout s'est bien passé. Il s'en est tiré de justesse, grâce à son invité, un étudiant parisien, plein de savoir et d'autorité. Mais il faisait une drôle de figure. Il n'avait pas l'air content du tout. Il boudait, il pestait contre son micro, il bougonnait, il ronchonnait. Visiblement ça n'allait pas. De là à penser qu'effectivement...

C'est ce qui manque, je crois, à José Artur et à Pierre Bouteiller, gens de radio, cette présence à l'écran, ce laisser-aller, cet abandon contrôlé par l'expérience. Et c'est la raison de leur échec. La formule de l'émission « Banc public » n'avait rien de bien original, rien d'explosif, rien qui puisse choquer ou éloigner les foules. Mieux présentée, elle aurait pu se pousser, se hisser jusqu'à la barre des 10 %. Un samedi, à 22 h. 30, ça n'est pas trop demander.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 14 AVRIL

— *M. Jacques Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants, est l'invité des « Dix questions, dix réponses pour convaincre » sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *M. Jean Marin*, ancien président-directeur général de l'agence France-Presse, répond aux questions de Pierre Desgraupes sur Europe I, à 19 h. 20.

— *L'Union des athées* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *La biologie de l'avenir fait-elle peur aux savants* » » est le thème du débat qui suit le film *le Survivant* sur TF 1, vers 22 heures.

MARDI 15 AVRIL

— *M. Olivier Guichard*, ancien ministre, est l'invité de « Parti pris » sur France-Culture, à 12 h. 5.

— *M. Jacques Chirac*, premier ministre, répond aux questions des journalistes sur Radio-Montecarlo, à 19 heures.

— « *La femme et l'action politique* » est le sujet du dialogue entre Mmes Madeleine Barthélémy-Madaule et Louisette Blanquart sur France-Culture, à 20 heures.

— *L'Union nationale des associations familiales* expose son point de vue sur FR 3, à 19 h. 40.

MERCREDI 16 AVRIL

— *Le Front progressiste* exprime son opinion à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Sommes-nous responsables de notre bonheur* » ? est la question posée par Denis Huisman à des philosophes sur TF 1, à 22 heures.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Les conventions de la convention fantastique

Le grand auditorium du Palais des congrès (trois mille sept cents places) presque entièrement rempli chaque soir, une affluence record (pas un strapontin libre) pour la fin de la semaine, du vendredi au dimanche de clôture..., le Quatrième Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction a été, pour ses organisateurs, un incontestable succès public (1). La « convention », animée depuis 1972 par Alain Schlokoff, a réalisé cette année une promotion qui peut donner à réfléchir aux distributeurs du circuit commercial et qui en fait maintenant, à Paris, une sérieuse rivale du festival « chic » d'Avoriaz.

Il est assez surprenant de voir un public aussi considérable, où dominait une jeunesse turbulente, accepter, sans broncher, dans la trentaine de films (courts et longs métrages) présentés, une majorité de versions originales non sous-titrées. On pourrait voir là un phénomène culturel s'il n'était douteux que l'ensemble des spectateurs parle et comprenne l'anglais.

On serait tenté plutôt d'attribuer ce succès au manque d'originalité des films sélectionnés (fantastiques surtout ; la science-fiction étant peu représentée), films des années 70, inédits pour la plupart, mais fidèles, en général, à un système de conventions.

Car, enfin, Dracula (revenu dans un film de Dan Curtis tourné pour la télévision américaine, dans une excellente adaptation, d'ailleurs, de Richard Matheson et avec Jack Palance), le loup-garou et toute la série des zombis et morts-vivants, réintégrés, ceux-là, dans un contexte moderne, sont arrivés à l'état d'archétypes facilement reconnaissables et dans des films en couleurs parfaitement fabriqués selon des stéréotypes de mises en scène.

La force artistique du fantastique hollywoodien des années 30 tenait à la mise en place, dans un univers plastique post-expressionniste, de mythologies littéraires (Frankenstein, Dracula) ou alors créées de toutes pièces par le cinéma (King-Kong). La résurrection du genre avec les films britanniques de la Hammer, à la fin des années 50, tenait, elle, à une utilisation nouvelle de la couleur et, au moins, au style particulier de Terence Fisher (preuve faite ici par la rétrospective où figurait *le Cauchemar de Dracula*). Rien de semblable dans ces films dont les scénarios se chargent de résidus mythiques et dont les mises en scène sont purement grand-guignolesques : *The Ghoul* et *The Legend of the Werewolf* de Freddie Françis, *Horror Hospital* d'Anthony Balch, *Dead of night* de Bob Clark ou *Madhouse* de Jim Clark. Quant aux productions italiennes (présentées, elles aussi, en versions anglaises), elles se sont signalées par le démarquage de films américains. Ainsi *l'Anté-Christ* d'Albert de Martino, c'est *l'Exorciste* transposé à Rome avec, à la place de la petite fille, une jeune femme paralysée des jambes et revivant la possession diabolique d'une lointaine ancêtre. Ainsi *The living dead at the Manchester morgue* de Jorge Grau est le repiquage éhonté de *la Nuit des morts vivants*.

Pour être honnête, je dois dire que j'ai manqué — ce festival étant proprement épuisant — quelques films. Mais, à chaque séance où je me suis trouvé, c'était le même accueil délirant, aux têtes coupées, aux viscères arrachées, aux flots de sang, aux personnages monstrueux, aux maquillages horribles. Aux effets les plus voyants, les plus grossiers, les plus violents. Le fantastique réduit à des gadgets fonctionnels, à des jeux de cirque dont on s'amuse avec une hilarité féroce, voilà ce que semblait plébisciter le public « populaire » du Festival, emboîtant, d'autre part, deux films relativement ambitieux — quant aux scénarios — mais ratés, le premier par maladresse, le second par prétention « intellectuelle » : *Mulungu*, production de la Suisse alémanique et *Traumstadt*, de l'Allemand Johannes Schaaf, d'après un étrange roman d'Alfred Kubin.

Difficile, au milieu de ce « snobisme de masse » — un signe des temps ? — d'apprécier ce qu'il y a de vraiment original dans *The Hephaestus Plague*, de Jeannot Szwarc (réalisateur américain d'origine française présent à cette avant-première mondiale). Détail qui en dit long sur un état d'esprit : les fauteuils se vidaient par rangées à la projection d'un classique en noir et blanc de 1931, pourtant invisible depuis quarante ans, *Meurtres dans la rue Morgue*, de Robert Florey, d'après Edgar Poe, et avec Bela Lugosi...

JACQUES SICLIER.

(1) La licorne d'or a été décernée à *Hephaestus Plague*, de Y. Szwarc.

« LA TARANTA » et « LA VITA IN GIOCO » de Gianfranco Mingozzi

Révélé au début des années 60 comme ses camarades Bertolucci (*Avant la révolution*) et Bellochio (*les Poings dans les poches*), Gianfranco Mingozzi n'a pas effectué le même tournant radical vers l'engagement politique et la grosse production. Mingozzi vient du documentaire ; il en a reçu l'empreinte originale qui le met bien à part, comme Gian-Vittorio Baldi, dans le cinéma italien. Un remarquable double programme nous permet de suivre cette évolution.

La Taranta, grand prix du Festival dei Popoli de Florence en 1962, décrit, avec l'œil de l'ethnographe, la possession dont sont parfois victimes des habitants de la région des Pouilles, surtout des femmes. La guérison s'obtient par la musique et la danse, aux accents d'un petit orchestre de trois musiciens. Le talent de Mingozzi consiste à rendre dans sa brutalité nue, sa sauvagerie, une réalité barbare. Le Brésil tant célébré est à nos portes, et le Moyen Age.

Peu aprs, Mingozzi entreprend un documentaire de long métrage sur la Mafia, *la Violenza*, qu'il espère un jour terminer : document extraordinaire sur les us des « maffiosi » tourné en Sicile, au cœur de la misère la plus sordide, autour de la figure de Danilo Dolci, sorte de prêtre-ouvrier de choc. Son premier film de fiction, *Trio*, est présenté en 1967 à Cannes à la Semaine de la critique : Mingozzi mélange les techniques du cinéma direct et de la fiction pour décrire les rapports de trois jeunes Italiens pris dans le tourbillon de la vie moderne.

La Vita in gioco (1973), son troisième film de long métrage, poursuit en partie le propos de *Trio*, entrelace quatre destins, fait évoluer autour d'Anna (Mimsy Farmer, remarquable), trois hommes à la dérive : Marco son petit ami, qui travaille dans le cinéma et la video, un autre ami, Bruno, qui poursuit ses études, et un professeur, ancien résistant, qui essaie de survivre à sa légende. Le film s'ouvre allégoriquement sur trois tentatives de suicide de Marco et Anna, il s'achève par le suicide, réel, d'Anna, qui catalyse ainsi la misère de son entourage et ouvre peut-être une voie pour Bruno, le seul lucide, à l'aube de son entrée dans la vie.

Gianfranco Mingozzi appelle son film une sonate ; il en a gardé la structure : prélude, trois mouvements. Suite d'observations aiguës, déchirantes, tendu à faire mal, *la Vita in gioco* appartient à la même catégorie du « cinéma de chambre », que celui de Gilles Groulx au Québec, ou de Michel Soutter en Suisse romande. Mineure, cette forme de cinéma peut produire de petits chefs-d'œuvre, bien clos sur eux-mêmes, sans être complètement isolés du contexte politique et social.

LOUIS MARCORELLES.

★ Saint-Séverin (v.o.).

Théâtre

CRÉATION AU T. N. P. - VILLEURBANNE

« LEAR » mis en scène par Patrice Chereau

Lear propose, en dix-huit tableaux, l'image d'une terre parvenue à un stade de dégradation qui précède de peu la chute définitive.

Il ne reste du pays que quelques campements de fortune, deux ou trois armées adverses, et des lieux de détention, où des commis en tablier de caoutchouc abattent machinalement ce qui respire encore.

Les ultimes survivances de cœur ou de raison ont fondu dans la boue froide d'occupations mécaniques. On tire dans la nuque comme on éternue, on autopsie comme on se mouche.

Un passé récent s'impose en transparence : celui des camps allemands avec leurs antennes médicales. Un futur apparait aussi, surtout un stade post-nucléaire, que Peter Watkins a indiqué déjà dans son film *la Bombe*. Il n'est pas exclu que *Lear* se rapproche aussi de circonstances actuelles — par exemple, le peu que nous avons su de certaines « *paniques de rupture* » qui ont lieu au Vietnam du Sud, dans des cités traversant un vide et parcourues par des bandes non identifiées qui violent et qui tuent, — fait penser à *Lear*.

Telle est, semble-t-il, l'impression d'ensemble que tend à produire sur un public le dernier travail de Patrice Chereau.

Il utilise à cet effet une imagerie simple : sol croûteux et noirci, ampoules électriques dénudées, lueurs livides, visages gris-vert, vêtements informels, dont le terreux ou la grisaille rejoignent, dans la pénombre, l'incolore pur. La diction est inexpressive. Le dialogue français est une prose invertébrée, une bouillie de gruau de langage. Le décor de Richard Peduzzi figure surtout une absence, — ce décorateur paraît se spécialiser dans la suggestion d'architecture proches dont une lune fixe projetterait au sol les ombres, seules bien visibles.

Cette parade sauvage reste sans effet, pour deux raisons.

La première : la pièce d'Edward Bond, dont Patrice Chereau s'est servi comme canevas, est aussi lourde que légère. Naïveté des symboles, cousu hâtif de l'intrigue, ferblanterie des personnages, grossièreté des effets, platitude des péroraisons, forment à la longue un discours sans nerf, morne, infirme, d'une provocation désarmante. Du Shakespeare dégénéré. Cette pièce est longue. La prétention y est constante. L'humour y reste introuvable.

La seconde : les élégances techniques de Patrice Chereau ne semblent pas répondre à une conviction foncière. Un outillage complet d'horreur est manipulé sous nos yeux, pour le charme de la chose plus que pour son utilité. On dirait les farces d'un vilain petit diable qui fait peur aux vieilles dames. Mais le masque déclaré est celui de la gravité. Cela provoque l'incroyance, et un peu de dégoût.

Dans le moutonnement d'une interprétation cadavérique ou boulevardière, c'est selon, on distingue la présence de Féodor Atkine, simple, sincère et qui, comme tels dessins de Matisse, fait songer à une perfection qui aurait, par décence, effacé les chemins qu'elle a parcourus : la présence aussi, surtout, de Gérard Desarthe.

Desarthe, excessif, discontinu, possédé, furieux avec des passages d'une douceur infinie, illustre exactement certaines phrases de Kafka : « L'acteur doit être théâtral... C'est la loi de la pesanteur : quand on tire il faut viser au-dessus de la cible... Le théâtre agit au maximum quand il rend réelles les choses irréelles. C'est alors que la scène devient périscope d'âme qui éclaire de l'intérieur la réalité. »

L'ascendant de Gérard Desarthe est en fin de compte recouvert par la marée grise de la pièce. Mais, pendant une heure environ, il empêche *Lear* de n'être que ce que c'est : une pollution grand genre. La mode apocalypse.

MICHEL COURNOT.

★ T.N.P. de Villeurbanne, 20 h. 15.

LA MORT D'ANDRÉ OBEY

André Obey, auteur dramatique et ancien administrateur de la Comédie-Française, vient de mourir (*le Monde* daté 13-14 avril). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

[Réalisée en collaboration avec Denys Amiel, « la Souriante Mme Beudet » lui valut, en 1921, son premier succès. Très influencé par Jacques Copeau, il écrivit encore « le Viol de Lucrèce », « la Bataille de la Marne », « Vénus et Adonis », puis, sur le thème de Don Juan, trois versions de la même pièce : « le Trompeur de Séville », « l'Homme de cendres », enfin « Une fille pour le vent », populaire parmi les troupes d'amateurs de qualité ; « Noé » fut son plus grand succès.

Le théâtre d'André Obey a intéressé Jacques Copeau, Jean-Louis Barrault et la Comédie-Française, dont il a été quelque temps l'administrateur. Il fut aussi journaliste, critique musical et théâtral et devint, après la libération, directeur des spectacles au ministère de l'éducation nationale.]

MANIFESTATION CONTRE DES FERMETURES DE THÉATRES

A l'initiative des acteurs communistes de la fédération de Paris et du comité du VIe arrondissement du parti communiste, trois cents personnes environ se sont réunies samedi 12 avril devant la façade fermée du Vieux-Colombier pour manifester contre la disparition des lieux de spectacle à Paris, et l'insuffisance des moyens dont dispose l'activité théâtrale.

D'autre part, des comédiens, des réalisateurs (Hubert Gignoux, Raoul Sangla, Jacques Alric, Danièle Lebrun, Jean Daniel Simon, Bernard Paul, Michel Vitold, Paul Seban, Jacques Krier, etc.) ont occupé, ce lundi, l'Agence nationale de l'emploi des professions artistiques pour protester contre l'extension du chômage dans toutes les branches des activités du spectacle.

En bref

« Muhammad Ali the Greatest »

En vérité, ce film est constitué du moyen métrage *Cassius le Grand* (réalisé aux Etats-Unis en 1964 et 1965 au moment de l'accession de Cassius Clay au titre de champion du monde des poids lourds), auquel on a ajouté un document colorié, pittoresque, relatant l'arrivée sur la terre africaine, au Zaïre, de Muhammad Ali et son entraînement pour le combat avec George Foreman.

Muhammad Ali est « *le plus grand, le plus beau* », celui qui « *a catché un léopard et foudroyé un crocodile* », celui qui « *vole comme un papillon et pique comme une guêpe* ». Cela, on le sait par les média. Comme on devine derrière l'image publicitaire la fierté d'être Noir et la solidarité voulue entre Noirs américains. Malgré quelques interventions extérieures, dont celle de Malcom X, filmée en 1964, William Klein ne nous apprend pas grand-chose sur Muhammad Ali ex-Cassius Clay. En dépit de quelques petites touches, le film (brillant) reste sur les apparences mais (sans doute pour des raisons financières) ne donne pas, en compensation, les images des combats. — C. F.

★ Racine, Mac-Mahon.

« Le Triangle écorché »

Sabine, jeune bourgeoise oisive, a bien du mal à vivre, la pauvre, entre son mari et son amant. Ce sont tous deux d'odieux phallocrates, très occupés par leurs métiers respectifs. Et qui la veulent, l'un comme l'autre, à leur disposition, sans se soucier de sa liberté.

Pierre Kalfon — ce n'est pas la première fois — a des ambitions de sociologue et, même, de sexologue. Il a, paraît-il, écrit son scénario en deux jours et réalisé son film en soixante-douze heures. Porté par l'inspiration, en somme... Mais ses acteurs jouent faux des situations qui se veulent « comme dans la vie moderne » et disent faux des dialogues qui semblent improvisés. *Le Triangle écorché* n'est qu'un film de Boulevard où l'on voit, de temps en temps, des gens qui font l'amour en divers endroits, y compris sur la voie publique. Du faux-semblant, d'ailleurs, à quelques images — quelques secondes — près. — J. S.

★ A.B.C.-Danton, Rotonde, Mercury, Gaumont Sud, Clichy Pathé, Gaumont-Gambetta.

« La Vacanza » de Tinto Brass

Tinto Brass, quarante et un ans, formé à Paris à la cinémathèque d'Henri Langlois, dont il fut le collaborateur, a vu tous les films, aime mélanger les genres et occupe dans le cinéma italien une position de parfait « outsider » : « *Je me sens toujours plus étranger, toujours plus proche des marginaux* », déclarait-il en 1973, au Ciné-Forum de Venise. Ses personnages, il les définit comme des « résignés... des damnés de la terre ».

Son avant-dernier film, en 1970, inconnu en France, s'appelait *Drop out*, tout un programme. *La Vacanza* (1971) semble la suite logique du précédent : tournant en 16 millimètres gonflé, avec des moyens réduits mais des comédiens célèbres tels Vanessa Redgrave et Franco Nero, qui s'amusent comme des petits fous, Tinto Brass donne un moment l'impression d'avoir voulu réaliser un pendant italien des *Carabiniers* de Godard.

La chienlit du monde s'incarne dans de pauvres hères, une folle en congé d'asile, des paysans crétins, un braconnier, un colporteur farfelu, ou, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, dans des puissants odieux, des fascistes, un comte d'opérette.

Brass a choisi d'en rire plutôt que d'en pleurer, emprunté le ton du café-théâtre, du cabaret, repris les exercices d'improvisation pratiqués dans certains cours d'art dramatique. Une apparence de cohésion est obtenue par la musique. Le film exige la complicité totale du spectateur ; il pastiche des films absurdes américains comme *Hallelujah les collines*, ou les Mack Sennett. Ses pantins, pris dans une série de sketches décousus, agissent par saccades, comme des marionnettes. Le formalisme de la démarche épouse le schématisme des idées. — L. M.

★ Hautefeuille (v.o.).

هكذا من الأصل

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Mercredi 16 avril à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)	LE CONSERVATOIRE présente G. PROUVOST, violon P. DEVOYON, piano Orch. Conc. COLONNE Dir. : Gérard Akoka — Saint-Saëns, Beethoven, Makino (1re audit.), de Falla
EGLISE SAINT-ROCH Mercredi 16 avril à 20 h. 45 Loc. : Durand (Werner.)	HAENDEL LE MESSIE Dir. LOUIS-MARTINI
Salle GAVEAU Vendr. 18 avril à 20 h. 30 Renseign. : 225-38-54 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » du 18 au 30 avril Récital KATE WITTLICH — Boulez, Auric, Sinopoli
THEATRE de la MADELEINE Samedi 19 avril à 17 heures (P.e. Kiesgen.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE QUAT. LOEWENGUTH Fr. DOREAU, piano J.-P. et A. SABOURET — Fauré
THEATRE de la VILLE Lundi 21 avril à 20 h. 30 Renseign. : 225-38-54 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » ENSEMBLE 2e 2m de CHAMPIGNY — D. Milhaud - G. Auric, M. Kelemen - J. Barraqué. Direction : P. MEFANO, M. di BONAVENTURA, J. MERCIER
ESPACE PIERRE CARDIN 21, 22, 23, 24 avril à 20 h. 30 et 23 avril à 15 heures (P.e. Werner.)	COURS D'INTERPRETATION ENTREMONT RAVEL
« MUSIQUE AUX INVALIDES » EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES Mardi 22 avril à 20 h. 30 Loc. : Durand, FNAC, COPAR, Eglise (P.e. Werner.)	Musique liturgique de Claude LANGEVIN — Messe brève, Veni Creator (création à Paris) — SCHUTZ : Psaumes de David — GABRIELI : Sacræ Symph. CHŒUR NATIONAL — QUINTETTE de CUIVRES DE PARIS — MUSICA VIVA de l'Université de Paris — Ch. ISSARTEL, D. MICHEL, J.-M. GOUELOU, J. HERBILLON, G. JOLLIS, J. GALARD — Direction : JACQUES GRIMBERT
Salle GAVEAU Mardi 22 avril à 20 h. 30 Renseign. : 225-38-54 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » QUATUOR PARRENIN et Colette HERZOG — Berg, Ginastera, Enesco
EGLISE de la MADELEINE Mardi 22, Mercredi 23 avril à 20 h. 30 (De Saint-Ours.)	J.-S. BACH, intégrale Concertos Brandebourgeois — Cantate 82 « Ich Habe Genug » — Rheinisches Kammerorchester de COLOGNE Dir. Albert KOCSIS U. REINEMANN, baryt. Pierre THIBAUD, trompette
EGLISE SAINT-ROCH (Mo Tuileries et Pyramides) Mardi 22 avril à 20 h. 45 Loc. : Durand et face Eglise (P.e. Werner.)	HAYDN LES SAISONS (ORATORIO) Maria Cleva, Manfred Jung, Klaus BEERMAN — CHORALE MONTJOIE — Orchestre J. Von WEBSKY — Direction : JUSTUS Von WEBSKY
SALLE GAVEAU 23 avril à 20 h. 30 — MAISON CULTURE DE CRETEIL Vendredi 25 avril à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)	Orchestre du Conservatoire de Paris — Direction : MARC SOUSTROT av. Ch.-A. LINALE, v. M. DALBERTO, piano — BRAHMS, MOZART, RAVEL
SALLE GAVEAU Jeudi 24 avril à 20 h. 30 (Kiesgen.)	Violoncelle et Piano — Reine Flachot Kazuko Yasukawa — Francœur, G. Pascal, Sancan, Ikenouchi, Jolivet, Franck
THEATRE HEBERTOT Jeudi 24 avril à 21 heures (Valmalète.)	RECITAL DU PIANISTE Mario REINHARD — Ravel
ESPACE PIERRE CARDIN (RECITAL) Vendredi 25 avril à 20 h. 30 (P.e. Werner.)	PHILIPPE ENTREMONT RAVEL
THEATRE des CHPS-ELYSEES Dimanche 27 avril à 20 h. 30 Renseign. : 225-38-54 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » ORCH. LAMOUREUX — A. Schoenberg, Ch. Chaynes, A. Vierne - D. Milhaud — Soliste : Liana SERBESCU — Direction : DANIEL CHABRUN
THEATRE de la VILLE Lundi 28 avril à 20 h. 30 Renseign. : 225-38-54 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » ORCH. NATIONAL DE FRANCE — HOMMAGE à ANDRE JOLIVET — Soliste : Devy ERLIH — Direction : MARIUS CONSTANT
SALLE PLEYEL Lundi 28 avril à 20 h. 30 (Dandelot.)	Au profit de la restauration de l'ancienne Chapelle Royale Saint-Frambourg à Senlis — RECITAL CHOPIN - LISZT par GZIFFRA
SALLE GAVEAU Lundi 28 avril à 21 heures (Kiesgen.)	Le DUO violon et piano Cath. COURTOIS Cath. COLLARD — BACH, SCHUMANN, MOZART, PROKOFIEV
SALLE GAVEAU Mardi 29 avril à 20 h. 30 (Werner.)	RECITAL DE PIANO SYLVIE DECREPT — BACH, SCHUMANN, BRAHMS, Ch. KOECHLIN, Betsy JOLAS
SALLE CORTOT Mardi 29 avril à 21 heures Invitations à la salle (P.e. Kiesgen.)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique HUSEYIN SERMET pianiste — Moussorgsky, Ravel, Bartok
THEATRE de la VILLE Mercredi 30 avril à 20 h. 30 Renseign. : 225-38-54 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » ORCHESTRE DE PARIS — J. Bruzdowicz, B. Bartok, G. Enesco : 3e Symph. av. Chr. Chœur de l'Université de Paris (J. Grimbert) — Soliste : J.-Ph. COLLARD — Direction : MIHAI BREDICEANU
SALLE PLEYEL Mardi 13, Jeudi 15 mai à 21 heures (Kiesgen.)	DEUX RECITALS - WILHELM KEMPFF — Le 13 : BEETHOVEN — Le 15 : BACH, BEETHOVEN, SCHUBERT
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 14 mai à 20 h. 30 (Valmalète.)	RECITAL Claudio ARRAU — Beethoven, Schumann



MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Studio 104 Mardi 15 avril à 20 h. 30	av. W. CHRISTIE, J. VANDEVILLE, C. CUCCARO, E. PENHORWOOD, J. ROUVIER, J.-J. KANTOROW, P. MULLER — A. Clostre, R. Strauss, Brahms, J.-Ph. Rameau, Philidor

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Mardi 15 avril à 21 heures	BRAHMS REQUIEM ALLEMAND av. T. ZYLIS-GARA, B. WEIKL — CHŒUR DE SAINT-SEBASTIEN ORFEON DONOSTRIARA — ORCH. NATION. DE FRANCE Dir. R. Frühbeck de Burgos

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Studio 104 Jeudi 17 avril à 20 h. 30	CAVALLI L'ORMINDO av. E. TAPPY, I. GARCISANZ, C. CANNE-MEIJER, T. KIMURA, M. SENECHAL — ORCHESTRE DE CHAMBRE — Dir. Arnold OESTMAN

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO-FRANCE Studio 104 Mardi 22 avril à 20 h. 30	PH. DROGOZ, M. KELEMEN, I. Malec, G. LIGETI, TAKEMITSU avec S. PALM, M. SENDREZ — ORCH. NATION. DE FRANCE Dir. Ivo MALEC

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

SALLE PLEYEL Mercredi 23 avril à 20 h. 30	Dir. K. KOIZUMI — GLINKA, C. FRANCK, S. PROKOFIEV, MENDELSSOHN — avec Dominique MERLET

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Studio 104 Jeudi 24 avril à 20 h. 30	SAGUER MARIANA PINEDA avec C. CANNE-MEIJER, N. DENIZE, J. THILLON, C. MELONI, J. BONA, J. MARS — ORCHESTRE LYRIQUE Dir. Henri GALLOIS

ORCHESTRE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Studio 105 Vendredi 25 avril à 20 h. 30	Dir. André GIRARD avec A. MARION, LE QUATUOR DE PERCUSSIONS DE PARIS, B. BALET, M. CALS — M. KELEMEN, TON THAT TIET, L. SAGUER, M. OHANA

SPECTACLES

Lundi 14 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ile de la raison (salle réservée).
Odéon, 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Musique plus.

Les autres salles

Biothéâtre, 21 h. : les Fruits d'or.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 45 : le Triomphe de l'amour.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Intime conviction.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveau Carré, 18 h. 45 : Comédies à une voix (André Frère).
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams (voir danse)
Palais-Royal, 14 h. 30 : Rencontre.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Rive-Gauche, 19 h. : Résidence secondaire ; 21 h. 15 : l'Intervention.

Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Le Jardin, 21 h : Max Rongier. — La Galerie, 21 h. : Oreste.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre de Fortune, 21 h. : l'Œuvre sans nom.

Les théâtres de banlieue

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Yoann Man Show ; 21 h. 30 : Offen Flash Back ; 23 h. : D'où qu' t' en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Philippe Val, Patrick Font ; 22 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. 15 : Couvre-jeux ; 22 h. 30 : Hommes et femmes ; 23 h. 30 : Andro-Tango.
Le Fanal, 21 h. . Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Le Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Excusez-nous de vous déranger ; 21 h. 45 : J. Blot ; 22 h. 30 : Henri Tachan ; 24 h. : P. et M. Jolivet.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. : les Cinq Restless Boys. — Salle II, 22 h. 30 : la Jaca-mère; 24 h. : Un + un + elle.
La Vieille-Grille, 21 h. 30 : Rorschach.

Les comédies musicales

Elysée - Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?

Le music-hall

Nouveau Carré, 21 h. : Gilles Servat.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange bleu, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 21 h. 15 : Q nu.
Moulin Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Avril à Paris.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White Dreams).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Lewitzky Dance Company.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Ballet de l'Opéra.

Les concerts

Le Lucernaire, 20 h. 30 : Claude Maindive, piano, et Gérard Pierrot, violoncelle (Beethoven, Holstein, Grouvel).
Maison de la Radio, 20 h. 30 : Orchestre lyrique de Radio-France, dir. R. Norrington. (Spontini : « La Vestale »).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Riccardo Muti, avec Mariella Freni, Teresa Berganza, Chorale Stéphane Caillat. (Pergolèse, Stravinsky.)
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Ars Antiqua de Paris. (Chansons courtoises du XIIIe au XVIIe siècle.)
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Musique Plus : choristes-solistes de Radio-France, ensemble instrumental Musique Plus. (Ferrari, Gehlaard, Arrigo, Ishii, Xenakis.)



Lundi 14 avril

renseignements concernant les programmes ou des salles
INFORMATIONS SPECTACLES - lignes groupées) al 727.42.34
11 heures à 21 heures, dimanches et jours fériés

théâtres

MARBEUF - URSULINES



THEATRE DE LA VILLE

dernières
LA MOUETTE

MERCREDI



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : relâche.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) : Boîte à films, 17e (754-51-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (en soirée).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE, LE PETIT CLAIRON (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65); Fauvette, 13e (331-60-74).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75); Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (331-76-86).
FLESH GORDON (A.) (**, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Mery, 17e (522-59-54) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (349-53-99)
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h
LA GRANDE BOURGEOISE (Fr., It.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), Cambronne, 15e (734-42-96), Bonaparte, 6e (326-12-12), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Cameo, 9e (770-20-89), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IMAGES A PROPOS DES ENLUMINURES AUTOUR DES MINUTES DU PROCES DE GILLES DE RAIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) (à partir de 15 h. 30).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Helder, 9e (770-11-24), Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A.) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA CHOCA (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MALE DU SIECLE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.): Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f.: Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

PEUR SUR LA VILLE, film français d'Henri Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul' Mich', 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA MESSE DOREE, film franco-italien de Beni Montrésor, avec Lucia Bose, Maurice Ronet : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE TRIANGLE ECORCHE (**), film français de Pierre Kalfon, avec Sabine Glaser : Rotonde, 6e (633-08-22), Mercury, 8e (225-75-90), A B C, 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JULIA ET LES HOMMES, film franco-allemand de Wolfgang Bauer, avec Sylvia Krystel : Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Marotte, 2e (231-41-39), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Latin, 5e (326-81-51), Fauvette, 13e (331-56-86), Scala, 10e (770-40-00), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Napoléon, 17e (380-41-46).
MUHAMMAD ALI THE GREATEST, film français de William Klein : Racine, 6e (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE CHACAL DE NAHUELTORO, film chilien de Miguel Littin, v.o : 14 Juillet, 11e (700-51-13)
LA VITA IN GIOCO, film italien de Gianfranco Mingozzi, v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LA GUERRE DES MOMIES, film chilien d'H. Scheumann et P. Hellmich, v.o. : la Clef, 5e (337-90-90)
LA VACANZA, film italien de Tinto Brass, avec Vanessa Redgrave, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MITHILA, film français de Georges Luneau et Ludovic Segarra : Marais, 4e (278-47-86).

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.): La Pagode, 7e (551-12-15).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-60-74).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) — V.f : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 heures.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)
SUNSHINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
THOMAS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
TROMPE L'ŒIL (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59)
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mayfair, 16e (525-27-06).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) — V.f : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ZORRO (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Miramar, 14e (326-41-02).

Les séances spéciales

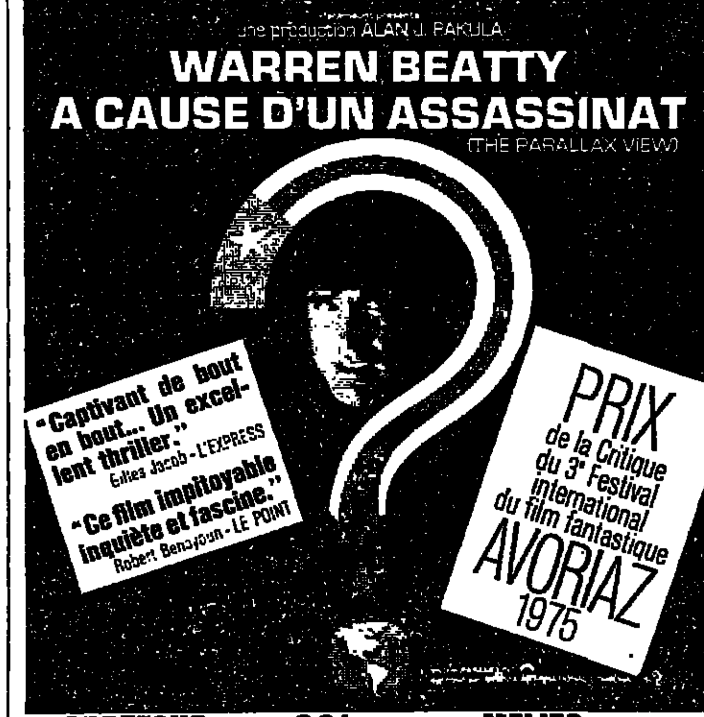
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr. (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h
UN HOMME QUI DORT (Suisse) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15

Les grandes reprises

LA CROISIERE DU NAVIGATOR (A.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v f.) : Demours, 17e (380-22-44).
MASH (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e, (633-97-77).
M LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA REGLE DU JEU (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA RUEE VERS L'OR (A) : Champollion, 5e (033-51-60)
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (soir); v.f : Ermitage, 8e (359-15-71) (mat.) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32); Terminal-Foch, 16e (704-49-53).

Les festivals

CINQUANTE ANS DU CINEMA AMERICAIN (v o.) — Action-La Fayette I, 9e (878-80-50). Frank Capra : le Démon des femmes.
MARLENE DIETRICH (v o.). — Action-La Fayette II, 9e (878-80-50) : l'Impératrice rouge.
DIX ANS DE CINEMA AMERICAIN : REGARD SUR LE PASSE — Olympic, 14e (783-67-42) : Nous sommes tous des voleurs.
ROCK SHOW. — Artistic-Voltaire, 45, rue Richard-Lenoir, 11e (700-19-15) : Rainbow Bridge, London Rock and Roll Show.
JEUNE CINEMA AMERICAIN (v o.) — Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h : Jeremiah Johnson, 16 h : les Gens de la pluie ; 18 h. : The Last Picture Show ; 20 h. : Délivrance, 22 h. : la Dernière Corvée.
SEMAINE DU CINEMA TURC (v o) — Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Emine couche-toi là.
FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION — Palais des congrès, 17e (758-27-78) : Films inédits.





ANCIENS COMBATTANTS

LE 30e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS

La Fédération des déportés et internés patriotes s'élève contre les « falsifications » du sens des combats de la Résistance

Pour le 30e anniversaire de la libération des camps nazis, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes s'est réunie en congrès samedi et dimanche dans la salle de la Mutualité à Paris, sous la présidence de M. André Leroy et en présence de nombreuses délégations représentant les deux Allemagnes, la Belgique, la Bulgarie, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S.

Le Secrétaire général de la Fédération, M. Charles Joineau, a dégagé les leçons de l'expérience des résistants et des concentrationnaires : « *Toutes les libertés proclamées par l'ONU ne sont pas encore le bien de tous, y compris dans notre pays. L'idéologie fasciste n'est pas combattue comme il convient. Elle jouit de complaisances inacceptables notamment à la télévision. Les organisations néo-nazies et fascistes déploient leurs activités en France « sans que le gouvernement paraisse s'en émouvoir ». Ces organisations se réunissent en toute impunité comme à Lyon ces temps derniers. Le racisme est toujours un poison. Des peuples se voient encore contester leur droit à une identité nationale...*

« *Tout ce qui tend à dénaturer le sens des combats de la résistance, toutes les entreprises de falsifications historiques auxquelles nous assistons, tout ce qui a pour objet de minimiser les crimes du fascisme ou de les excuser, est contraire à l'intérêt national, nuisible à la liberté, dangereux pour la sécurité internationale et la paix.* »

L'affaire Pétain a retenu plus particulièrement l'attention de M. Joineau : « *Le bruit circule avec persistance que l'opération du transfert à Douaumont se ferait en juin. La F.N.D.I.R.P. fait clairement savoir que par tous les moyens en leur pouvoir, les déportés, internés et familles se dresseraient contre le transfert de la dépouille du chef de la trahison. Nous l'affirmons avec détermination.* »

M. Joineau s'est également élevé contre la minimisation de la victoire de 1945. Concernant la convention ratifiée récemment par la R.F.A., qui remet à la justice de ce pays le soin de juger les criminels de guerre nazis condamnés par contumace en France, il a souhaité que la convention soit soumise également à la ratification du Parlement français, ainsi que l'application loyale et intégrale du droit à réparation des victimes et des ayants cause.

Des cérémonies se sont déroulées samedi au mémorial juif et à la crypte nationale de l'île de la Cité. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, plus de cinq cents porte-drapeau ont reçu l'insigne d'or de la Fédération avant d'assister à la cérémonie sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de triomphe.

L'ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION DES ANCIENS DES FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Créée il y a cinquante ans, sous le patronage de Raymond Poincaré, président de la République française, la Société des anciens de la Rhénanie et de la Ruhr, est devenue, après 1945, la Fédération nationale des anciens des forces françaises en Allemagne et en Autriche (1). A l'occasion de cet anniversaire, la Fédération a réuni dimanche ses membres au Cercle républicain, à Paris, autour de M. Alain Poher et de nombreuses personnalités.

Le président du Sénat, en sa qualité d'ancien commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes au lendemain de la deuxième guerre mondiale, a félicité le président Henri Gilbert, dont la fédération s'est fixé pour objectif l'amitié franco-allemande.

Après avoir rappelé l'utilité des jumelages entre villes et villages français et allemands, M. Alain Poher a demandé aux jeunes de participer à cette action de réconciliation, « *car si l'on complète l'action des gouvernements par une meilleure compréhension entre les hommes, nous aurons alors gagné définitivement la partie* ».

De son côté, M. Henri Gilbert, qui fut le créateur de la Fédération, a fait un bilan des résultats obtenus dans ce domaine : « *L'Office franco-allemand pour la jeunesse travaille depuis douze ans à promouvoir des échanges de jeunes et à rabaisser progressivement l'ignorance mutuelle de la langue. Si cet office n'existait pas, il faudrait l'inventer, puisqu'il entre dans la droite ligne de notre mission.* »

(1) 39, rue Caumartin, 75009 Paris.

FAITS DIVERS

● *Cinquante-trois personnes ont été intoxiquées* après l'explosion d'une bouteille de chlore dans la chaufferie de la piscine olympique de Troyes (Aube). Parmi les victimes, qui ont toutes été placées en observation à l'hôpital de la ville, se trouvent trente-neuf enfants d'un groupe scolaire. Pour la plupart, leur état n'inspire plus aucune inquiétude. L'accident s'est produit au moment où un employé branchait la bouteille de chlore sur le circuit des eaux pour une désinfection. Il s'agissait vraisemblablement d'un récipient défectueux, selon les premières constatations.

● *L'attentat au plastic contre l'appartement de M. Louis Joxe*, député du Rhône (U.D.R.), commis vendredi 11 avril à Lyon (*le Monde* du 13-14 avril), a été revendiqué le lendemain, auprès de l'A.F.P., par le comité « Justice pieds-noirs ». L'appartement du négociateur des accords d'Evian n'avait subi que des dégâts légers.

POLICE

« Les conceptions de M. Poniatowski se rapprochent de celles que nous défendons »

déclare M. Gérard Monate

Interrogé par le mensuel *Combat socialiste*, organe du parti socialiste, M. Gérard Monate, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, estime que l'arrivée de M. Michel Poniatowski au ministère de l'intérieur a représenté un progrès par rapport à la période marquée par la présence Place Beauvau de M. Raymond Marcellin.

« *C'est une théorie et une technique que M. Marcellin défendait : montrer sa force pour faire peur et ne pas s'en servir*, explique M. Monate. *Mais on finit toujours par s'en servir. C'est, du reste, là que nous touchons le vrai problème, qui est de nature politique : veut-on une police de maintien de l'ordre ou une police du service public ?* »

Parlant du nouveau ministre de l'intérieur, le secrétaire général de la F.A.S.P. déclare : « *Il est indéniable qu'avec M. Poniatowski nous retournons à une conception du rôle du policier plus proche de celle que nous avons toujours défendue en tant que syndicat de police. M. Poniatowski est certainement beaucoup plus habile que M. Marcellin. Maintenant, que cache cette habileté ? On ne peut juger un ministre sur une période de temps encore bien courte. Il y a tout de même certaines déclarations, en particulier celles d'un anticommunisme primaire et très sommaire, qui ne laissent pas de surprendre, voire d'inquiéter, chez cet homme dont les propos ne sont généralement pas tenus en l'air.* »

M. Monate est également amené à s'expliquer sur sa prise de position relative à l'affaire du bar le Thélème (*le Monde* du 20 mars). « *A aucun moment je n'ai cherché à couvrir des agissements racistes*, dit-il. *Il y a eu des erreurs et des fautes commises, ne serait-ce qu'au niveau technique de la préparation de l'affaire elle-même, sans doute insuffisante. Ce que j'ai voulu montrer, c'est que ce déplorable incident raciste avait finalement masqué le fond du problème qui est celui-là : aujourd'hui, il y a une montée de la criminalité, la grande, celle qui risque demain de faire de Paris un nouveau Chicago des années 30 (...). La justice est-elle aveugle ou est-elle impuissante devant ces organisations du crime extrêmement bien structurées ? Que l'on n'oublie pas que le fascisme est nourri par la grande criminalité.* »

AÉRONAUTIQUE

DEVANT LES SUCCÈS COMMERCIAUX DES ÉTATS-UNIS

Une « agressivité de cow-boy »

A la morosité des constructeurs d'avions européens, qui traversent « *un certain désert* », pour reprendre l'expression de M. Bernard Lathière, administrateur-gérant de la société Airbus-Industrie, répond la relative satisfaction des industries américaines qui viennent de rendre public leur bilan financier de l'an dernier. Selon l'association professionnelle des industriels américains de l'aéronautique, les trois principaux constructeurs d'avions de ligne, Boeing, Douglas et Lockheed, ont reçu commande, en 1974, de cinq cent soixante-quatre appareils civils de tous les modèles, dont trois cent cinquante-six à l'exportation (soit, au total, neuf appareils de moins que durant l'année précédente).

Pourtant, 1974 avait commencé dans de mauvaises conditions avec la crise économique mondiale, les restrictions d'énergie et la stagnation du trafic aérien à l'exception, peut-être, du fret. Malgré ces difficultés, l'année 1974 a été l'une des meilleures qu'ait connues, par exemple, la société Boeing qui attribue le maintien de ses ventes à des commandes d'Amérique latine et du Proche-Orient.

Le temps est révolu à Seattle (Etat de Washington), siège de la division des avions commerciaux Boeing, où il était demandé au dernier employé qui quittait les ateliers d'éteindre la lumière derrière lui, pour faire des économies de frais généraux. Aujourd'hui, M. T.-A. Wilson, président-directeur général de la société, ne cache pas que « *les bénéfices de l'année ont été sensiblement supérieurs à ceux de 1973* », avec plus de 72 millions de dollars, soit près de 2 % du montant global des ventes. Il ajoute que, compte tenu de ses prévisions, les ventes en 1975 seront au moins égales à celles de l'année dernière et que, même pour le vénérable Boeing-707, la production en usine restera d'un exemplaire par mois.

Si Boeing arrive en tête du palmarès, avec deux cent dix avions de transport civil commandés en 1974, Lockheed peut se prévaloir de cent soixante-dix-huit appareils achetés et, Douglas, de cent soixante-seize appareils. Mais, à vrai dire, la situation respective de ces derniers constructeurs est radicalement différente.

Douglas, dont les bénéfices ont diminué de 20 % entre 1973 et 1974, pour représenter, néanmoins, 3,5 % de ses ventes, a continué de livrer, par exemple, un moyen-courrier DC-9 chaque semaine durant l'année dernière, qui marquait le dixième anniversaire de l'entrée en service commercial de cet avion. En revanche, Lockheed prévoit d'enregistrer des pertes en 1975. Face à ses créanciers, la société américaine est sur la corde raide au point, sur les marchés étrangers, de proposer son triréacteur Tristar à des prix et à des conditions de crédit défiant toute concurrence pour l'emporter malgré tout. Lockheed ne serait pas l'un des principaux fournisseurs du Pentagone, indispensables à la sécurité des Etats-Unis, que le constructeur aurait déjà connu une faillite spectaculaire.

Avec la mévente de ses appareils civils, à l'exclusion de certains modèles d'avions d'affaires ou de tourisme à réaction, l'industrie aéronautique française est dans une « *situation sérieuse* », comme le reconnaît M. Lathière, qui ajoute : *Si l'Airbus européen s'était appelé Boeing, on en aurait déjà vendu cent cinquante.* » Et il est juste de remarquer que la société américaine, à elle seule, a enregistré l'an dernier 56 % des commandes fermes d'avions à réaction conclues par les compagnies appartenant à des pays non socialistes. L'image de marque de Boeing dans le monde, et sa réussite commerciale dans le domaine civil, avec, notamment, un moyen-courrier triréacteur, comme le Boeing-727, qui dépasse aujourd'hui mille deux cents exemplaires, sont autant de référence auprès des clients.

Quand on sait que le marché des avions civils à réaction, pour le dix années prochaines, est estimé à environ 50 milliards de dollars (valeur 1974) pour ce qui concerne les nouveaux modèles, et les appareils anciens à remplacer, on mesure la vigueur de la lutte qui se prépare, de part et d'autre de l'Atlantique, et on conçoit aisément ce que veulent dire les constructeurs européens, qui parlent d'adopter, dans cette compétition, « *une agressivité de cow-boy* » pour gagner.

JACQUES ISNARD.

JUSTICE

● *Le chanteur Charles Aznavour a été inculpé* samedi 12 avril, par M. Freddy Faucle, doyen des juges d'instruction de Versailles, d'infraction à la législation sur les changes et d'infraction douanière. Les douanes reprochent à M. Aznavour d'avoir créé des sociétés fictives en Suisse pour accueillir frauduleusement le produit de ses activités artistiques et commerciales (*le Monde* du 9 avril). « *Toute la publicité faite à cette affaire*, a précisé le chanteur, *n'a d'autre but que de jeter le discrédit sur moi.* »

S COMBATTANTS

POLICE

JUSTICE

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

La préparation du VII[e] Plan

RÉÉQUILIBRER LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL POUR PRÉSERVER LE DÉVELOPPEMENT NATIONAL

COMMENCÉS en janvier dernier, les travaux de préparation du VII[e] Plan doivent déboucher prochainement sur la définition de grandes « orientations ». Mais quelle politique doit-on retenir ? Dans cet article, le professeur Raymond Courbis — auteur de la théorie des économies concurrencées, qui a fortement influencé les choix du VI[e] Plan — expose quelle stratégie devrait, selon lui, être adoptée. Les choix proposés résultent des travaux menés par l'auteur pour le commissariat général du Plan et pour la commission de l'aménagement du territoire et du cadre de vie ; ils doivent, dans l'ensemble, être repris dans le rapport de cette commission.

par RAYMOND COURBIS (*)

Jusqu'au VI[e] Plan, la recherche d'un taux de croissance élevé était un des objectifs du Plan, mais la crise de l'énergie est venue tout remettre en question. Un rééquilibrage structurel des paiements extérieurs s'avère nécessaire et il a été proposé dans ce but de rechercher un ralentissement de la croissance afin de freiner le développement des importations et de favoriser les exportations. Les besoins d'investissement s'en trouveraient diminués et l'inflation pourrait être ralentie, un taux d'investissement élevé pouvant entraîner une hausse des prix plus forte (c'est la thèse défendue notamment par A. Cotta).

Mais une telle politique est-elle souhaitable et est-elle vraiment nécessaire ?

I. — Les dangers d'une politique de croissance modérée

La première conséquence d'un ralentissement de la croissance et de l'effort d'investissement serait de diminuer les créations d'emplois. Or, de ce côté, nous sommes confrontés à une réalité inéluctable : le fait qu'au cours des prochaines années la population active française s'accroîtra d'environ 200 000 personnes par an. Si on veut que ces nouveaux venus sur le marché du travail trouvent un emploi, il faut, selon nous, que le rythme de croissance et le rythme de création d'emplois soient suffisants. Le simple maintien du taux de croissance des dernières années est d'ailleurs, de ce point de vue, insuffisant pour empêcher une nouvelle progression du chômage, comme je l'ai déjà montré (« le Monde de l'économie » du 1[er] février 1972 et du 12 novembre 1974).

Rechercher une croissance modérée, c'est donc accepter délibérément une *forte montée du chômage.*

Certes, une adaptation peut être trouvée en réduisant le besoin d'emplois grâce à une diminution de la durée du travail et un abaissement de l'âge de la retraite. Mais sauf à rechercher en même temps une baisse des revenus (les salariés l'accepteraient-ils ?), cela ne pourra qu'entraîner une augmentation des prix de revient des entreprises. Et donc soit un renforcement de l'inflation, soit une dégradation des marges bénéficiaires des entreprises et une réduction des possibilités d'investissement et de création d'emplois.

En même temps, au niveau régional, les conséquences d'une politique de croissance modérée seront très différentes selon les régions et elles conduiront à un renforcement des *inégalités interrégionales* alors que celles-ci avaient eu tendance à se réduire au cours des dernières années : l'implantation d'industries de biens d'équipement a été depuis 1962 à l'origine de l'industrialisation des régions défavorisées de l'ouest de la France ; elle a conduit à une croissance industrielle de ces régions et à une diminution des disparités interrégionales de revenus. Si un schéma de croissance limitée était retenu, la réduction de l'effort d'investissement et la croissance plus faible des industries de biens d'équipement qui en résulterait conduiraient à renverser la tendance constatée depuis 1962. Ceci empêcherait de profiter de l'effort de modernisation effectué au cours des dernières années.

On assisterait également à une chute de l'effort en matière d'investissements publics dans la France de l'Ouest : les possibilités totales seraient en effet en baisse, mais un niveau élevé d'investissements publics continuerait vraisemblablement à être réalisé dans les régions déjà fortes comme la région parisienne, le Nord et l'Est et le grand delta méditerranéen — ne serait-ce que parce que le redéploiement de l'industrie aurait tendance à s'effectuer de manière spontanée vers ces régions.

Mais l'action régionale n'est pas un luxe qu'on pourrait seulement se permettre quand tout va bien. Elle peut avoir un effet rééquilibrant : nous devons tenir compte de l'incidence nationale des déséquilibres régionaux.

II. — Déséquilibres régionaux, inflation et gaspillage

Si on l'examine de près, l'incidence des déséquilibres régionaux sur les grands équilibres macro-économiques nationaux est forte et on peut en donner plusieurs exemples.

Le premier se situe au niveau du *déséquilibre rural-urbain*. Les tendances actuelles sont à un développement continu de l'urbanisation et à une désertification progressive des zones rurales. La poursuite des tendances spontanées actuelles conduirait, selon les prévisions de l'INSEE, à ce qu'en 1986 on ait 85 % des Français vivant en zone urbaine contre 80 % en 1968. La population urbanisée passerait de 39,3 millions de personnes en 1968 à 48,5 millions en 1986, alors que la population en zone rurale diminuerait de 14 %, passant ainsi de 10,5 millions de personnes en 1968 à 9 millions en 1986. Au cours des dix prochaines années on aurait ainsi en zone rurale une diminution de la population de 740 000 personnes (dont 240 000 personnes actives) alors que l'évolution naturelle conduirait à une augmentation de 560 000 personnes (dont 280 000 personnes actives). L'exode net des zones rurales correspondrait ainsi à 130 000 personnes par an, dont 52 000 personnes actives.

En même temps, *la croissance de la région parisienne* continuerait à être très forte même si un certain ralentissement peut être envisagé. Les prévisions faites à ce sujet par l'INSEE par extrapolation des tendances actuelles conduisent à une croissance de 1 300 000 personnes de la population de la région parisienne au cours des dix prochaines années : la banlieue de Pairs verrait sa population augmenter de 1 150 000 personnes, soit presque l'équivalent de la population de l'agglomération lyonnaise.

Or cet exode rural et cette augmentation de l'urbanisation (et l'hypertrophie croissante de l'agglomération parisienne) sont sources de *gaspillages économiques.*

Tout d'abord en ce qui concerne les besoins en logement. D'après l'INSEE, les *besoins de logements* dûs à l'accroissement de l'urbanisation seraient de 250 000 logements par an. Or un arrêt de la décroissance de la population rurale permettrait, grâce à l'utilisation et au non-abandon de logements déjà existants en zone rurale, de réduire ces besoins de 40 000 à 50 000 par an, soit de 200 000 à 250 000 sur la période du VII[e] Plan.

Pour des raisons comparables, il en est de même en ce qui concerne les besoins en *équipements collectifs*, et cela d'autant plus que le niveau des dépenses nécessaires par tête augmente très rapidement avec la taille et le rythme de croissance des agglomérations.

De ce fait, un développement trop rapide *de l'urbanisation*, et en *particulier de la* région parisienne, entraîne des dépenses accrues et augmente la pression de la demande globale : les compétitions entre besoins de consommation et besoins d'investissements se trouvent renforcées. Tout cela constitue un facteur d'inflation, et la compétitivité nationale s'en trouve diminuée.

(Lire la suite page 24, 1[re] col.)

(*) Maître de conférences agrégé de sciences économiques à l'université de Paris-X-Nanterre et à l'Ecole polytechnique, directeur du GAMA.

BULLETIN

Un curieux comportement

ALORS que le gouvernement s'obstine à faire dresser par ses organes d'investigation — dont le Plan — des rapports dont beaucoup ne sont que des extrapolations contestables des données statistiques du moment (les récents rapports sur l'équilibre extérieur en 1980 ou la croissance, par exemple), aucune étude sérieuse ne vient éclairer les comportements des entreprises ou des banques dans des domaines qui commandent directement l'évolution de la situation économique et financière du pays.

Une analyse récemment rendue publique aux Etats-Unis montre pourtant les dangers que comporte, spécialement dans les circonstances présentes, la fausse sécurité que donne aux dirigeants de société l'ignorance du public sur leurs décisions. Il s'agit de l'examen auquel s'est livrée la grande firme Merril Lynch, Pierce, Fenner and Smith sur les bilans annuels publiés par une centaine de grandes firmes.

On pourrait penser que la crise de trésorerie, qui se traduit aux Etats-Unis autant et même plus qu'ailleurs par une multiplication spectaculaire des faillites, a incliné à la prudence les états-majors du secteur privé. Or, il semble bien qu'il n'en ait souvent rien été. Ce sont, à la vérité, des résultats bien surprenants que révèle l'enquête.

Un tiers environ des sociétés passées au peigne fin des analystes financiers ont diminué, en valeur relative et parfois même en valeur absolue, leurs provisions pour créances douteuses ou franchement irrecouvrables, alors que simultanément leur poste « effets à recevoir » augmentait souvent dans de fortes proportions.

« Cette évolution est troublante », *note l'auteur du rapport, qui ajoute :* « Au cours de la récession la plus sévère qu'on ait connue depuis quatre décennies, on aurait pu s'attendre à ce que les compagnies accroissent plutôt qu'elles ne réduisent leurs réserves destinées à compenser la défaillance de leurs débiteurs. »

Les mobiles de cette étrange politique comptable n'ont rien de mystérieux : par ce biais, les entreprises sont en mesure de faire apparaître des profits destinés à rassurer leurs actionnaires... et leurs propres créanciers. Ce n'est pas seulement aux Etats-Unis que la crise se traduit par une chute parfois catastrophique des bénéfices réels ; ce n'est pas non plus aux Etats-Unis seulement que les sociétés camouflent plus ou moins habilement l'état d'insolvabilité dont souffrent de larges secteurs de l'économie. Telle ou telle grande société française ne gonfle-t-elle pas artificiellement ses bénéfices avant de faire appel à l'épargne publique pour augmenter son capital ? Ne serait-ce pas là un utile sujet de réflexion et... d'études pour la COB et le ministère de l'industrie ?

En 1974

LE REVENU PAYSAN S'EST MOINS DÉGRADÉ QUE PRÉVU

L'ANNEE 1974 a été exceptionnellement mauvaise pour les agriculteurs français ; mais un peu moins qu'on le craignait. Les chiffres communément avancés depuis quelques mois par les organisations professionnelles donnaient à penser qu'une baisse du pouvoir d'achat moyen de la paysannerie de 15,9 % avait eu lieu l'an dernier.

La commission des comptes de l'agriculture, qui se réunit le mardi 15 avril, va examiner des calculs moins défavorables : recul de 9 à 11 % seulement selon que l'on tient compte de l'augmentation des prix à la production (11,2 %) ou à la consommation (13,6 %). Pour la première fois, la commission étudiera en même temps les comptes départementaux de l'année alors que ces chiffres n'étaient habituellement disponibles qu'avec plusieurs mois de retard. La commission fera aussi le point sur le compte social des agriculteurs par catégories d'exploitation de 1970 à 1974.

La production agricole, qui, en 1974, a faiblement augmenté en volume (+ 0,3 %) et en prix (+ 4,4 %), a représenté une valeur nominale de 113,7 milliards de francs. Les consommations intermédiaires (engrais, énergie, aliments du bétail, bâtiments, services...) ont, elles, fortement progressé, passant de 37,2 milliards à 46,9 milliards de francs (+ 23,9 %). De sorte que la valeur ajoutée du secteur agricole (différence entre les deux résultats précédents) n'a été que de 66,7 milliards de francs, en diminution nominale de 6 % par rapport à l'année précédente (1). Compte tenu des subventions (4,2 milliards de francs) et des indemnités *d'assurance (264 millions de francs)*, les ressources totales de l'agriculture se sont élevées à 71,2 milliards de francs.

De cela, il faut défalquer les primes d'assurances (+ 15 %), les intérêts (+ 30 %), les salaires versés (+ 15 %), les cotisations sociales (+ 12,5 %), les impôts indirects (— 590 %), les dépenses pour fermage et métayage (+ 4,1 %), soit un total de 19 milliards de francs. En tenant compte également de la variation des stocks (541 millions de francs), le résultat final ne dépasse pas 51,6 milliards de francs, en recul de 1,3 % sur celui de 1973.

Or il s'agit là de francs courants. Pour connaître l'évolution réelle du pouvoir d'achat des agriculteurs, les économètres prennent en compte :

— La diminution du nombre des exploitations, 2,7 % ;

— L'augmentation des prix, 11,2 %, si l'on se réfère à la production intérieure brute, 13,6 %, si l'on tient compte des prix à la consommation.

Au total, le pouvoir d'achat de l'agriculteur moyen apparaît avoir baissé de 9 à 11 % en 1974. Tel est le long calcul que méditeront mardi — et peut-être modifieront sur des détails — les vingt et un membres de la commission des comptes de l'agriculture de la nation. Le résultat surprend : depuis des mois, les dirigeants agricoles assuraient, à l'appui de leurs revendications, que le revenu des exploitants était en baisse de 15,9 %. Si la dégradation reste certaine, elle est au tiers moins grave que prévu

Plus que la médiocrité des récoltes, *c'est l'écart entre l'évolution des prix* agricoles à la production (+ 4,4 %) et celle des consommations intermédiaires (+ 23,9 %) qui explique ce recul. En allant dans le détail de ces comptes, trois autres constatations s'imposent :

● L'IMPORTANCE PRISE PAR LES SUBVENTIONS. — Celles-ci ont atteint 4,2 milliards de francs l'an passé, trois fois plus qu'en 1973. Elles ont été de deux natures. Les actions mutuelles de soutien des marchés : leur montant est passé de 1,4 à 2 milliards de francs ; elles ont été essentiellement accordées pour le stockage du vin et de la viande bovine. Plusieurs mesures exceptionnelles de soutien du revenu : 1,8 milliard de francs pour les primes à la vache et à la truie versées en juillet dernier ; 260 millions de francs correspondant au paiement d'une annuité d'intérêts au profit des jeunes agriculteurs et des éleveurs.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 26, 1[re] col.)

(1) La part de la valeur ajoutée agricole représente 5,8 % dans la production intérieure brute.

LA PENSÉE ÉCONOMIQUE ET L'OBJET-ROI

« LA PAROLE ET L'OUTIL » de Jacques Attali

BIGRE ! Jacques Attali nous avait habitués à des démonstrations cascadantes, à des survols audacieux ou à des plongées impressionnantes dans le monde de l'économie (et de l'« anti-économie » !), mais aucun de ses ouvrages prcédents n'avait donné autant le vertige que *la Parole et l'Outil* (1), tout frais sorti de l'imprimerie. Qui osera dire après cette lecture que les sciences humaines glissent vers le confort de la spécialisation ? C'est sur les traces de Michel Foucault et d'Edgar Morin que chemine notre auteur. La dominante reste économique, certes, mais des antennes sont dressées dans bien d'autres directions : sociologie, bien sûr, mais aussi biologie, physique, mathématiques, linguistique, écologie, ethnologie, etc. Parcourir sa « bibliographie » ou les exergues de ses chapitres montre déjà l'étendue de la curiosité. On trouve aussi bien *la Gueule ouverte* que T. S. Eliot, et, dans le texte, les Pink Floyd voisinent avec Machlup ou les philosophes de l'« école de Francfort », Adorno, Horkheimer ou Habermas.

Jacques Attali est un hédoniste du savoir. On le sent frétiller d'aise en enjambant les disciplines, en découvrant des « correspondances » entre la thermodynamique et les structures sociales, en dénichant dans toute une littérature « underground » de rapports ronéotypés, de textes non encore publiés, des visions originales.

Si l'on voulait absolument classer Jacques Attali — les Français aiment tellement cela ! — c'est du côté des « économistes radicaux » de type américain qu'il faudrait chercher. Tournant délibérément le dos aux investigations keynésiennes ou néo-classiques, cette jeune « école » cherche, on le sait, à rassembler et classer de nouveaux concepts et de nouveaux chiffres où le pouvoir, la qualité de la vie, les inégalités, etc., sont au premier plan.

Energie et information

Le thème central est celui-ci : les sociétés développées, centralisées et bureaucratiques s'épuisent dans la régulation de plus en plus difficile de leurs contradictions. L'inflation, par exemple, est devenue un moyen de gestion des conflits. Si l'on veut sortir de cet engrenage, il faut accepter l'idée d'une « discontinuité majeure du développement humain ». Ce n'est rien de moins qu'une réflexion sur « la théorie, la doctrine et le projet économique de cette discontinuité » que Jacques Attali propose en quelque deux cent quarante pages, c'est-à-dire les signes auxquels on reconnaîtra le nouveau modèle décentralisé, autogestionnaire, « implosif » dira l'auteur, pour l'opposer au système « explosif » d'aujourd'hui, entraînant du fait de l'accumulation des profits et des revenus une accélération *dans tous les domaines (taille des outils,* des villes, de la consommation d'énergie, etc.).

Deux premiers concepts-clés apparaissent : ceux d'*énergie* et d'*information*, mais pour ainsi dire sublimés, débarrassés de leurs connotations habituelles. Prenons un exemple simple : pour une même automobile, il faut beaucoup plus d'énergie si l'on veut la fabriquer plus vite. C'est l'information qui doit organiser, donner un sens, programmer la consommation d'énergie dans les différents aspects de la production. Or on a constaté que la part des métiers où règne « l'information » augmente considérablement avec la croissance (plus de 50 % de la population actuelle aux Etats-Unis), ce qui réduit l'intérêt de toute théorie fondée sur le seul travail directement productif, c'est-à-dire mesurable par l'objet qu'il *fabrique lui-même.*

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 24, 4[e] col.)

(1) Presses universitaires de France, 34 F, 245 pages.

« LA FIN DES RICHES » d'Alfred Sauvy

« CETTE machine à laver, cette voiture, accepterions-nous de la payer 5 % plus cher, de façon que [les travailleurs immigrés] qui l'ont faite soient en état de vivre confortablement ? Ces logements que nous préconisons aux lieu et place des bidonvilles, consentirions-nous à les retrouver sur notre note d'impôts... ? La volonté de traiter humainement les étrangers, parfois proclamée sur un ton violent, contraste avec notre souci de ne pas contribuer personnellement à cette humanité. »

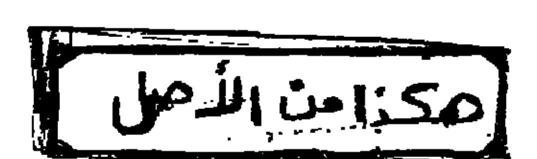
C'est autour de ces thèmes, familiers à une minorité de l'opinion mais que la majorité répugne à évoquer, par peur des conséquences, qu'Alfred Sauvy a bâti ce livre (1) Ouvrage de souvenirs plus que d'innovation où l'on retrouve les idées-forces développées par l'auteur depuis des années. Il n'est pas inutile de répéter des vérités essentielles

Au fil des pages, le lecteur retrouve donc les thèmes chers à l'auteur : le « dieu-automobile », auquel l'Etat (et les électeurs) ont sacrifié tant d'équipements collectifs et de transports en commun ; la tendance au malthusianisme de certains responsables de l'économie (patrons ou syndicalistes), inquiets des conséquences sur l'emploi du progrès technique et de la productivité ; le gaspillage généralisé de nos sociétés de confort, poussées par la publicité ou la jalousie sociale à sacrifier l'avenir au présent ; l'hypocrisie des classes dominantes, promptes à profiter des lois sociales votées pour les autres et à bafouer, dans la pratique, les droits de l'homme qu'elles célèbrent dans leurs codes ; l'accord implicite des groupes actifs pour perpétuer (à leur avantage) une inflation qu'ils dénoncent quotidiennement ; la tendance naturelle de l'humanité à recourir aux sortilèges et aux talismans pour cacher derrière les mots les problèmes économiques qu'elle ne veut pas régler...

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 26, 1[re] col.)

(1) *La Fin des riches*, Calmann-Lévy, 294 pages, 32 F.

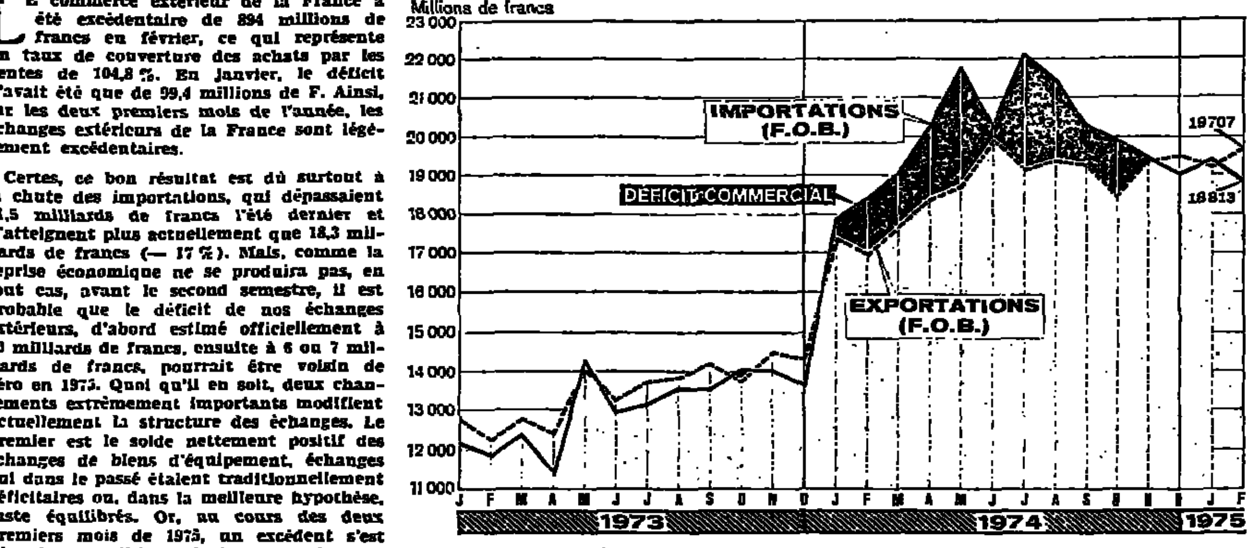


FAITS ET TENDANCES

COMMERCE EXTÉRIEUR : excédentaire

Le commerce extérieur de la France a été excédentaire de 894 millions de francs en février, ce qui représente un taux de couverture des achats par les ventes de 104,8 %. En janvier, le déficit n'avait été que de 99,4 millions de F. Ainsi, sur les deux premiers mois de l'année, les échanges extérieurs de la France sont légèrement excédentaires.

Certes, ce bon résultat est dû surtout à la chute des importations, qui dépassaient 21,5 milliards de francs l'été dernier et n'atteignent plus actuellement que 18,3 milliards de francs (— 17 %). Mais, comme la reprise économique ne se produira pas, en tout cas, avant le second semestre, il est probable que le déficit de nos échanges extérieurs, d'abord estimé officiellement à 10 milliards de francs, ensuite à 6 ou 7 milliards de francs, pourrait être voisin de zéro en 1975. Quoi qu'il en soit, deux changements extrêmement importants modifient actuellement la structure des échanges. Le premier est le solde nettement positif des échanges de biens d'équipement, échanges qui dans le passé étaient traditionnellement déficitaires ou, dans la meilleure hypothèse, juste équilibrés. Or, au cours des deux premiers mois de 1975, un excédent s'est dégagé : 2,2 milliards de francs (+ 1,1 milliard de francs pour l'ensemble de l'année 1974 ; — 671 millions de francs en 1973).



L'autre modification est la place prise par les pays pétroliers (1,5 milliard de F d'exportations mensuelles) et les pays de l'Est (1,1 milliard de F) dans nos ventes, ces clients dépassant maintenant les États-Unis (1 milliard de F par mois).

« La parole et l'outil »

(Suite de la page 23.)

Affinant sa réflexion, Jacques Attali distingue quatre niveaux d'écoute de l'information par ordre de complexité : le signal, le discours, le symbole, la relation, cette dernière étant privilégiée car elle est de l'ordre créatif, spirituel ou affectif, allant de l'homme à l'homme sans passer par l'objet. C'est cette sorte d'information, d'échanges, qu'il faut absolument libérer, car elle est actuellement réprimée d'une façon de plus en plus institutionnelle, « condition vitale de la survie du processus explosif » (lisez capitaliste). Le « substitut » de la relation est le spectacle, la plupart du temps démobilisateur. *« Manquant de temps pour jouir des gens ou des choses, l'homme... se paye le temps des autres pour qu'ils aient à sa place les échanges relationnels dont il est privé. »*

La « société du spectacle » disparaîtra comme la société féodale pour donner naissance à une société décentralisée, autogestionnaire et « implosive ». Jacques Attali ne se risque pas à faire des prévisions sur la vitesse des mutations (cinq, dix ou cinquante ans), mais elles lui paraissent inéluctables. Le pouvoir de la marchandise s'effritera, la propriété privée des grands moyens de production deviendra caduque et un sens nouveau sera donné à la propriété privée des biens d'usage.

Cinq axes

Comment ménager les transitions ? Selon Jacques Attali, la collectivisation du capital est nécessaire mais non suffisante, car l'État peut à son tour faire de la répression relationnelle. Cinq axes sont proposés :

1) Réévaluer l'homme. Etre n'est pas seulement faire. Le travail, s'il n'est pas aliénant, est un des meilleurs canaux de relations avec les autres hommes. Mais le non-travail ne doit plus être infamant. En tout cas, le plein emploi n'est pas l'hyperspécialisation de l'homme. Le revenu doit varier autrement que le marché du travail. Séparé du travail lui-même il pourrait être relié à une évolution d'ensemble de la carrière d'un travailleur, c'est-à-dire à son acquisition d'expérience.

2) Choisir les investissements qui ne dégradent pas les « stocks » naturels et humains et organisent les meilleures « relations ».

3) Réapprendre à communiquer autrement que par les signes monétaires et les objets.

4) Sans changement de la logique du développement, la réduction des inégalités est un leurre. Les anthropologues montrent que le propre des sociétés humaines n'est pas de produire des inégalités mais des différences (par variabilité et complexification croissantes). La différence ne devient inégalité que s'il n'existe qu'un critère quantifié de comparaison (comme la monnaie).

5) Il faut créer une « société autonome » entre les deux écueils régressifs du laisser-faire et de l'autarcie, c'est-à-dire une zone économique où des entreprises assurent les fonctions nécessaires à plusieurs autres pays sans que cette zone soit elle-même dépendante *« d'un nombre trop réduit d'entreprises et de centres de recherche étrangers remplissant des fonctions irremplaçables, dans l'état du marché, par le reste de la production mondiale »*.

Enfin, quelles doivent être les caractéristiques des organisations sociales dans la période de transition ? Elles doivent remplir essentiellement deux fonctions : revaloriser ce que Jacques Attali appelle les « stocks » (c'est-à-dire les patrimoines essentiels, qu'il s'agisse du sol ou de la force de travail) et construire puis préserver des réseaux relationnels dans l'État, l'entreprise et la société ou, si l'on veut, créer un *« droit de la communication »*, *« pour éviter qu'un pouvoir ne se légitime par le savoir qu'il monopolise »*.

« Le socialisme relationnel remplacera la société marchande, car il peut seul créer l'abondance. Avec lui, chaque homme peut devenir le créateur de sa propre histoire... Il y a de fortes probabilités pour qu'un tel modèle apparaisse d'abord en Europe, région pauvre en énergie, riche en culture. »

Avec cette société viendra enfin, *« avec le silence des outils, le temps de la parole »*.

On voit dans quelle atmosphère baigne Jacques Attali : Illich est tout proche (sa « société conviviale » refait surface avec la « société relationnelle » dont on nous parle ici), et Lewis Mumford n'est pas loin non plus qui voulait que l'on passât *« de la puissance à la plénitude »*. Mais l'originalité, c'est qu'un économiste empoigne cette fois ces thèmes. Certes, il n'en tire pas encore des programmes opératoires, mais on passe de l' « abstraction lyrique » à un stade méthodologique. Un nouveau sillon est creusé, et dans la terre la plus ingrate qui soit, parce qu'elle n'a pas été préparée par des générations d'universitaires. On comprend que l'auteur ait voulu, ce faisant, retrouver *« l'élan des classiques »*.

Reste à parler du « langage » de ce livre. Attali a des bonheurs d'expression. Ainsi la toute première phrase du livre : *« Chacun cherche l'autre, l'autre n'est pas là. Il travaille, il consomme, il se repose. Sans l'autre, chacun se résigne à meubler sa solitude par la même absurde destruction du temps : travailler, consommer, se reposer. Ainsi la société n'est-elle plus que l'organisation collective de la destruction solitaire du temps. »*

Mais il y a aussi, il faut bien le dire des pages entières de rugosités, une manière précipitée d'utiliser un jargon, un appétit égal parfois pour la gangue et pour les pépites. Jacques Attali n'hésite pas non plus devant certaines torsions de mots, comme pour capter l'attention dans un monde saturé de ronrons. Ainsi, écrit-il, *« l'ère nouvelle »* ou l' *« a-croissance »* (comme il avait jadis parlé de l' *« a-crise »* dans notre journal). C'est ce qu'on pourrait appeler le calembour maïeutique. Lacan, cette fois, n'est pas loin. Gare aux tics !

La parole est aussi un outil. Et quel outil ! A ne pas brandir trop fiévreusement devant l'auditoire. Celui-ci est déjà suffisamment éberlué par la richesse de culture et de pensée d'un auteur qui n'hésite pas à convier à la table un peu guindée des économistes, la « folle du logis », l'imagination.

PIERRE DROUIN.

● UN DÉBAT SUR L'INFLATION EN FRANCE aura lieu mardi 15 avril à 17 h. 30 à l'Université Paris-XI Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Il est organisé par l'U.E.R. Économie appliquée 2e cycle avec la participation des professeurs Alain Cotta et Pascal Salin, sous la présidence de notre collaborateur Paul Fabra.

La préparation du VIIe Plan

(Suite de la page 23.)

Une autre source de déséquilibre vient des mécanismes asymétriques de la *formation des salaires* en France et de la mobilité imparfaite entre régions de la main-d'œuvre disponible.

Le marché du travail parisien joue un rôle de leader. Une hausse des salaires en région parisienne — suite, par exemple, à une tension plus forte du marché du travail — induit dans les régions de province une hausse des salaires d'une amplitude comparable sans que la réciproque soit vraie. De plus, il apparaît que l'incidence de la situation du marché du travail local sur l'évolution des salaires est limitée — voire nulle — dans les régions de province alors qu'elle est, au contraire, élevée en région parisienne.

Un même accroissement de l'emploi en région parisienne, provoquant, par exemple, une hausse supplémentaire de 1 % des taux de salaire, entraînera donc une hausse comparable des salaires en province. Par contre, le même nombre d'emplois créés dans une région de province n'aura qu'un impact limité au niveau de cette région et sera peu entraînant au niveau des autres régions : l'incidence sur l'évolution moyenne, France entière, des salaires par tête sera en conséquence beaucoup plus faible.

En outre, il faut tenir compte de ce que les niveaux des salaires par tête sont très différents en région parisienne et dans les régions de province (en particulier celles de l'Ouest et du Sud-Ouest, où ils sont en moyenne inférieurs d'un tiers à ceux de la région parisienne), en zone rurale et en zone urbaine, dans les grandes agglomérations et les petites unités urbaines.

Pour toutes ces raisons, l'incidence sur la hausse des salaires nominaux et sur les coûts salariaux d'un même nombre d'emplois créés sera très différente suivant la localisation de ces emplois. Il en sera de même pour les marges bénéficiaires et les possibilités d'investissement, de croissance et d'emploi, comme aussi pour l'évolution de la *balance commerciale* (car une diminution des possibilités de l'offre nationale entraîne une augmentation des importations de produits substituables et une réduction des possibilités d'exportation).

On pourrait multiplier les exemples. Du point de vue du Plan, la conclusion — capitale — qu'il faut en tirer, c'est que *l'incidence des déséquilibres régionaux n'est pas purement régionale mais peut, au contraire, être fondamentale au niveau national*, notamment en ce qui concerne la croissance, l'emploi, l'inflation et les paiements extérieurs.

Les conséquences qu'on peut en tirer pour l'action — et sur l'intérêt d'une politique régionale active — s'avèrent alors essentielles.

III. — Pour une croissance soutenue et plus humaine grâce à un rééquilibrage régional

Si les déséquilibres régionaux et spatiaux sont source de déséquilibres nationaux importants, les réduire pourra améliorer le développement national.

La politique régionale ne doit plus être seulement conçue en termes de réduction des disparités et d'amélioration du cadre de vie : elle doit pouvoir servir le développement national, surtout dans les perspectives actuelles. Si cela n'a pas été fait jusqu'ici, c'est parce qu'aucun instrument d'analyse n'était disponible qui aurait permis de mesurer l'impact national de la politique régionale et de la politique urbaine. Une telle lacune sera, par contre, comblée avec l'élaboration par le GAMA (1) du modèle Régina (sur ce modèle, voir « le Monde de l'économie » du 10 juillet 1973). Ce modèle sera prochainement opérationnel ; il doit être utilisé lors de la deuxième phase des travaux du VIIe Plan pour éclairer les choix de la commission de l'aménagement du territoire.

Mais, dès à présent, on peut tirer quelques grandes orientations qualitatives des travaux économétriques et statistiques réalisés.

Une croissance soutenue devant, avons-nous remarqué, être retenue, il faut — compte tenu du rééquilibrage nécessaire des paiements extérieurs — éviter toute demande inutile et stimuler l'offre.

Supprimer tout d'abord les *gaspillages*. Nous avons vu qu'un développement excessif de l'urbanisation, et de l'agglomération parisienne notamment, accroissait les besoins de construction de logements et les dépenses nécessaires d'équipements collectifs. Une limitation de la croissance de l'urbanisation et, surtout, un arrêt du développement de l'agglomération parisienne s'imposent donc. La politique urbaine doit viser à développer les villes moyennes et les petites unités urbaines. On doit alors stimuler en priorité la création d'unités de production de taille moyenne et non des complexes industriels lourds qui ne peuvent aller de pair qu'avec de grandes agglomérations.

Une telle orientation de la politique urbaine a d'autres avantages : la consommation d'énergie par tête étant plus importante en zone urbaine qu'en zone rurale et dans les grandes agglomérations que dans les villes moyennes ou petites, des économies notables d'énergie devraient pouvoir être réalisées. Que l'on songe ici aux milliers de litres d'essence gaspillés lors des départs en week-end de Paris et des grandes villes : ayant une vie plus équilibrée, les habitants des campagnes et des villes moyennes n'éprouvent pas de tels besoins.

On améliorerait à terme les conditions de vie, et cela permettrait un nouveau type de développement, à la fois plus humain et plus efficace.

Un redéploiement des activités sur l'ensemble du territoire éviterait en outre des dépenses inutiles de transports interrégionaux.

Stimuler ensuite la croissance. Là aussi, un rééquilibrage régional peut être une arme essentielle, surtout dans les perspectives actuelles où on doit accroître l'efficacité du système productif.

L'analyse faite plus haut des mécanismes de détermination des hausses de salaires montre d'abord qu'il est essentiel de supprimer toute tension du marché du travail de la *région parisienne*. Le développement de la *production en région parisienne* ne doit plus être un moteur privilégié du développement national : l'expansion de cette région doit être freinée au bénéfice des régions de province.

Ce faisant, on pourra réduire, par différents canaux, les tendances inflationnistes de la région parisienne, et, compte tenu des effets de diffusion, celles de l'économie française. Notre compétitivité sera améliorée et les possibilités d'investissement seront accrues. D'où une stimulation de la production et une amélioration de la balance commerciale.

En même temps, il importe d'accroître l'efficacité du système productif, de réduire les gaspillages et d'*économiser le capital* de manière à produire autant avec moins d'investissements.

Il faut que l'accroissement de production entraîné par une même dépense d'investissement soit le plus élevé possible ; les investissements recherchés doivent correspondre à un grand *« multiplicateur (macro-économique) d'offre »*. Il ne convient pas nécessairement de développer les industries ayant la plus forte rentabilité ; il importe par contre de stimuler les industries qui sont peu capitalistiques et ont une incidence faible sur les tendances inflationnistes de la formation des hausses de salaires.

Il apparaît en particulier intéressant de développer les *industries agro-alimentaires*. Facilement localisables dans des petites unités urbaines et en zone rurale elles permettent de les revivifier, freinent l'exode rural et une excessive urbanisation. Localisée en zone rurale, la création de telles activités permet en outre d'utiliser la main-d'œuvre sous-employée dans l'agriculture : les disponibilités en main-d'œuvre pour les emplois non agricoles — et les possibilités de croissance compétitive — se trouvent de ce fait augmentées mais sans que les tensions inflationnistes le soient.

La diminution induite du sous-emploi caché dans l'agriculture serait en même temps un facteur appréciable d'amélioration des revenus agricoles, mais le développement des industries agro-alimentaires permet également de mieux valoriser la production agricole. Ceci peut permettre une *stimulation sélective de la production agricole*, en particulier dans la France du Sud-Ouest dont toutes les ressources ne sont pas pleinement utilisées.

Une politique active de rééquilibrage régional permettrait ainsi d'améliorer la *balance commerciale* et de *freiner l'inflation* : elle faciliterait le choix que nous proposons d'une croissance soutenue et — avantage supplémentaire — conduirait à de *meilleures conditions de vie*.

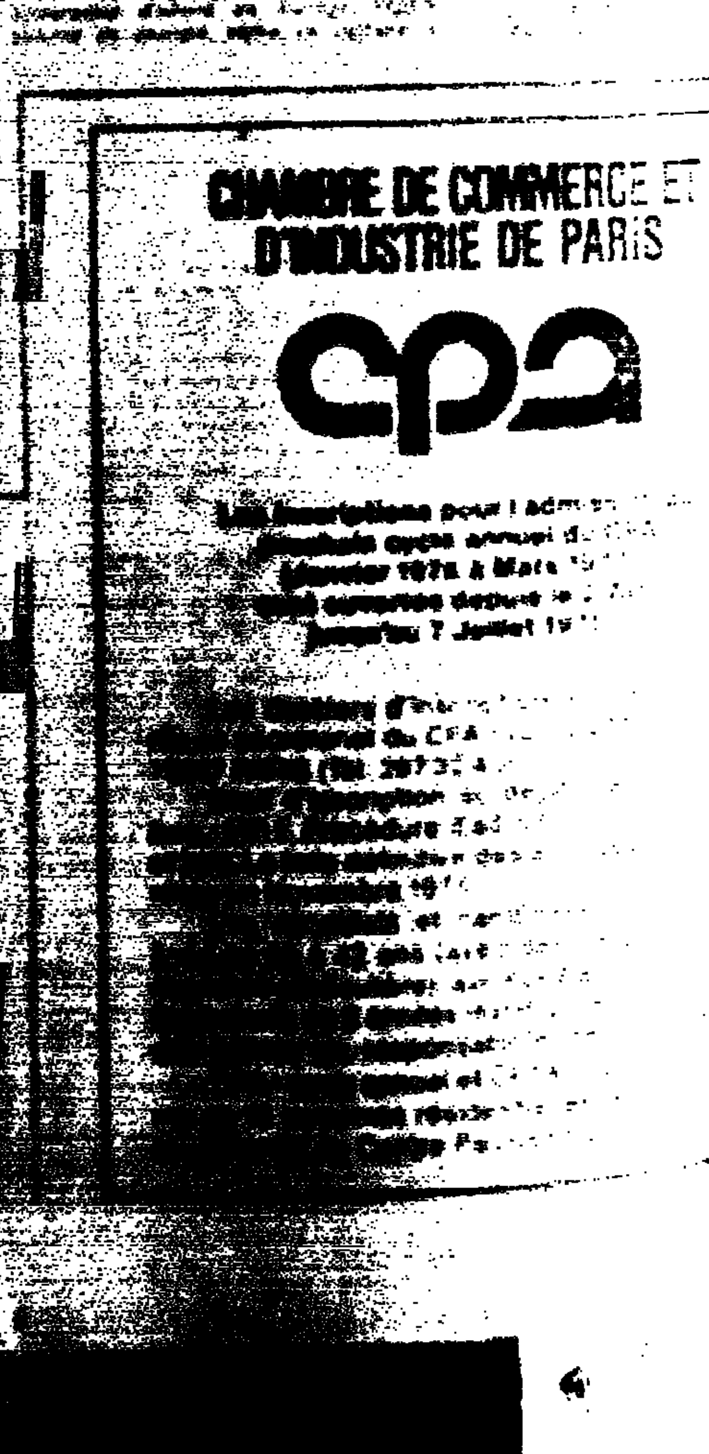
Il ne s'agit donc pas là d'un luxe qu'on pourrait se permettre si tout allait bien ; le rééquilibrage que nous proposons est au contraire d'une « ardente » nécessité dans ces temps difficiles.

RAYMOND COURBIS.

(1) Groupe d'analyse macroéconomique appliquée à l'université de Paris-X-Nanterre, équipe de recherche associée au C.N.R.S. dirigée par le professeur R. Courbis.

La parole et l'outil

Cinq axes



LE MONDE DES AFFAIRES

Dominé par le géant A.T.T.

Le marché américain du téléphone est de plus en plus convoité par des entreprises étrangères

Vingt milliards de dollars en 1975... 30 milliards en 1980... Ces chiffres ne concernent pas le pétrole, mais les commandes d'équipement escomptées par l'industrie mondiale de télécommunication.

En France, où l'on souffre d'un retard chronique, un conseil interministériel doit, en principe, examiner l'ensemble du « dossier téléphone » le 22 avril. On espère qu'un accroissement des crédits publics y sera décidé. Les « nouveaux riches du pétrole » élaborent des plans ambitieux qui se chiffrent en millions de lignes téléphoniques. Aux Etats-Unis mêmes, le marché des télécommunications est appelé à connaître de nouveaux développements.

Toutes ces perspectives agitent le petit monde fermé des fabricants traditionnels : American Telephone and Telegraph, International Telephone and Telegraph, Siemens, Ericsson, Nippon Electric, la Compagnie générale d'électricité... et avivent les ambitions de nouveaux venus comme I.B.M. et Thomson.

New-York. — Un siècle durant — il y a maintenant quatre-vingt-dix-neuf ans que M. Graham Bell réalisa sa première liaison, — le téléphone fut avant tout une affaire nationale. Chaque pays avait ses fournisseurs privilégiés : A.T.T. et sa filiale industrielle Western Electric aux Etats-Unis, Northern Electric au Canada, Siemens en Allemagne, Ericsson en Suède, les filiales d'I.T.T. dans plusieurs Etats sud-américains et européens, notamment en France, où Le Matériel téléphonique (L.M.T.) et la Compagnie générale de constructions téléphoniques (C.G.C.T.) se partagent avec le groupe C.G.E. la majeure partie des commandes.

Vers la fin des années 60, l'explosion de la téléphonie privée (les autocommutateurs), le développement des systèmes informatiques, l'apparition de la commutation électronique stimulent la concurrence. Parallèlement les marchés nationaux deviennent trop étroits pour assurer des taux de croissance respectables aux groupes multinationaux. Depuis le début de cette décennie, c'est donc la course aux commandes. On prospecte les nouveaux riches du pétrole, les pays de l'Est, ceux en voie de développement. Mais la lutte y est sévère et les paiements pas toujours garantis. De plus, il s'agit le plus souvent de construire des usines clés en mains dont la production risque un jour de concurrencer les fabricants traditionnels.

Pour l'heure, la clé de la croissance passe par l'Europe, le Japon et surtout les Etats-Unis. Un pays où l'on dénombre pourtant 140 millions de téléphones pour 220 millions d'habitants avec un colosse, A.T.T., qui règne sur 83 % du réseau et fabrique ses propres produits.

« *Le paradoxe n'est qu'apparent* », expliquent avec une belle unanimité ceux que la conquête du marché américain fascine. Les commandes passées par les mille sept cents compagnies indépendantes qui se partagent l'exploitation des 17 % restants « *représentent à elles seules deux fois le marché canadien* », indiquent les dirigeants de la Northern Electric. « *Elles ont une croissance supérieure à celle d'A.T.T.* », renchérissent les responsables d'I.T.T., « *d'ores et déjà, elles achètent le cinquième de leur matériel hors des Etats-Unis. Quelques pour cents de ce marché représentent autant que les commandes que l'on peut enregistrer en Europe* ».

Bon nombre de concurrents d'A. T. T. caressent, en outre, un secret espoir : que la première société privée du monde diversifie ses fournisseurs. Volontairement ou sous la contrainte. Depuis quelques années, les procès anti-trust se sont multipliés, et A.T.T. a déjà laissé à d'autres compagnies des pans entiers du secteur de la téléphonie privée. En novembre 1974, le département de la justice a intenté une action. Elle n'en vise pas moins à démanteler le groupe *en le séparant de sa filiale industrielle*, Western Electric.

Chaque fabricant veut donc être prêt pour le cas où le marché américain, ouvrirait toutes grandes ses portes. Siemens, présent de longue date, et fort de sa tradition exportatrice, s'estime bien placé, les Japonais et Ericsson également. Northern Electric (70 % du marché du Canada) n'a pas beaucoup de chemin à faire. En deux ans, le groupe canadien a déjà implanté cinq usines. CIT-Alcatel, filiale de la C.G.E., fournit un indépendant, M.C.I. (Microwawe Communication Inc.).

Quant au numéro un mondial de l'informatique — I.B.M., — fort des milliards de dollars qu'il investit dans la recherche, il s'est lancé à son tour dans les télécommunications. Il développe et vend un système de commutation privé et s'intéresse de très près aux télécommunications par satellite.

Retour aux sources pour I.T.T.

Dans cette course au marché américain, I.T.T. entend se placer dans le peloton de tête. Pour le groupe, c'est un double retour aux sources : vers les télécommunications et les Etats-Unis. Pendant une quinzaine d'années, la stratégie de son président, Harold Geneen, a été centrée sur l'acquisition d'entreprises aussi diverses que Hartford Insurance, Avis, Sheraton, les maisons Levitt, etc. Une tactique qui ne s'est peut-être pas révélée aussi payante que « le génial comptable » l'avait espéré. Quelques procès antitrusts retentissants, l'obligeant à se séparer de firmes nouvellement acquises ; quelques mauvaises affaires ; une déplorable image de marque... il était temps pour I.T.T. de prendre un nouveau virage, de revenir à ce qui a toujours été la base de son développement : les télécommunications.

Retour aux Etats-Unis également. Depuis 1925 — année qui vit la vente par A.T.T. de sa filiale internationale aux frères Behn, fondateurs d'I.T.T. — chacun des deux groupes est resté cantonné dans des zones géographiques bien précises. Concours de circonstances ou « gentleman's agreement » ? A.T.T. ne s'est jamais hasardée hors des Etats-Unis, où I.T.T. n'a jamais tenté de s'implanter réellement. Elle n'y possède qu'une petite filiale, North American (cinq mille employés).

L'offensive d'I.T.T. passe par la capitale du jeu : Las Vegas. Sa filiale française, L.M.T., fer de lance du groupe — avec la C.G.C.T. et la Bell Telephone Manufacturing belge — pour la commutation électronique, met aujourd'hui la dernière main à l'installation d'un central de neuf mille lignes, extensible à trente mille. La commande lui a été passée par la quatrième compagnie de téléphone indépendante, CENTEL, qui exploite le réseau de la capitale de l'Etat du Nevada. Des ingénieurs français ont travaillé des mois en compagnie de leurs collègues de North American pour que les performances du central répondent aux critères draconiens de qualité en vigueur aux Etats-Unis (durant quatre-vingt-dix jours, il ne faut pas « perdre » plus d'une communication sur mille et ne pas recevoir plus de douze réclamations par mois de la part des abonnés !).

De notre envoyé spécial

RÉPARTITION DES TÉLÉPHONES AUX ÉTATS UNIS

140 millions (41 % du total mondial)

A.T.T. (Bell System) ..	114	millions
General Telephone and Electronic	12	—
United Telecommunication	2,9	—
Continental Telephone	2,1	—
Centel	1,1	—
1 698 autres sociétés ..	7,9	—

(Il s'agit du nombre de téléphones et non de lignes correspondant à un numéro d'abonné.)

Prix et qualité

Apparemment tout marche bien. CENTEL a déjà passé une seconde commande d'un central de seize mille lignes, toujours pour Las Vegas. Et l'on parle maintenant d'une troisième... Chez L.M.T., chez I.T.T., on espère que l'exemple de CENTEL sera contagieux. D'autant que, dans l'immédiat, l'opération Las Vegas a nécessité de gros investissements technologiques (pour s'adapter aux normes américaines) et des sacrifices financiers. Le premier central vendu 3 millions de dollars aurait coûté le quadruple au groupe.

A New-York, au siège d'A.T.T., on ne s'émeut guère. Quoi de plus normal que le téléphone aux Etats-Unis — où les bénéfices se chiffrent habituellement en milliards de dollars — aiguise les appétits ? Forte de ses 28 milliards de dollars de revenus en 1974, de ses 3 milliards de bénéfices nets, de ses trois millions d'actionnaires et de son million d'employés, l'institution A.T.T. en a vu d'autres. Aux attaques dont elle est l'objet, aux convoitises qu'elle suscite, elle répond par deux mots : prix, qualité.

Acheter des centraux à d'autres fabricants ? « *Nous sommes sûrs que le Bell Laboratory et Western Electric produisent exactement ce dont nous avons besoin. D'autres ne peuvent le faire au même prix, c'est impossible.* » Selon A.T.T., les prix du matériel Western Electric sont inférieurs de 20 % à 30 %.

L'action antitrust introduite par le département de la justice agace plus qu'elle n'inquiète les dirigeants de l'A.T.T. Ils l'attribuent à l'« *ambiance générale qui règne aux Etats-Unis depuis Watergate* », à la « *jeunesse des attorneys du département persuadés de tenir avec le groupe un cas exemplaire de monopole* » et qui ne voient pas « *les risques que feraient courir au gouvernement, aux consommateurs et finalement au pays un démantèlement de l'A.T.T.* » « *Nos prix sont bas, notre qualité bonne... de quoi se plaint-on ?* », a-t-on tendance à dire chez A.T.T., où l'on ne manque pas également de souligner que la compétition existe. Notamment dans la téléphonie privée et le data processing (les liaisons par ordinateur), où la compagnie subit une concurrence qu'elle n'est pas loin de trouver excessive. Elle estime ses obligations et ses charges de service public disproportionnées par rapport à celles des sociétés qui se sont spécialisées dans ces deux secteurs, choisissant les villes, les liaisons et les horaires les plus rentables.

Curieusement, A.T.T. reçoit dans cette affaire l'appui des autres sociétés indépendantes de téléphone. Ainsi, le vice-président de CENTEL nous déclarait : « *Détruire le supposé monopole d'A.T.T. introduirait des facteurs qui nuiraient au système téléphonique américain, qui est le meilleur du monde.* » Tout ce que les « petits » demandent au géant, c'est de ne plus grandir par des acquisitions d'autres sociétés. Quoi qu'il en soit, il faudra des années avant que le procès contre A.T.T. vienne devant la cour. D'ici là bien des choses auront changé.

Pour le moment, A.T.T. suit de près les efforts des fabricants « étrangers ». Elle n'a pas encore réagi ostensiblement à leur tentative d'implantation sur le marché américain. Pourtant, chez I.T.T., on médite sur deux récentes mésaventures advenues au groupe. La perte du marché iranien au profit de G.T.E., le second constructeur américain. L'éviction de Porto-Rico — là où les frères Behn fondèrent I.T.T en 1920 — au profit de Northern Electric. Dans les deux cas, les gouvernements intéressés avaient le même conseiller : A.T.T...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Quelques jours pour obtenir une ligne.

AUX Etats-Unis, le téléphone ne dépend pas d'un ministère. Le service est assuré par des compagnies privées qui disposent de concessions accordées dans des zones bien délimitées par les Public Utilities Commissions. Celles-ci — où siègent des représentants élus des usagers — contrôlent les tarifs, la qualité du service et les bénéfices des compagnies exploitantes. Une concession peut toujours être retirée et confiée à une autre société.

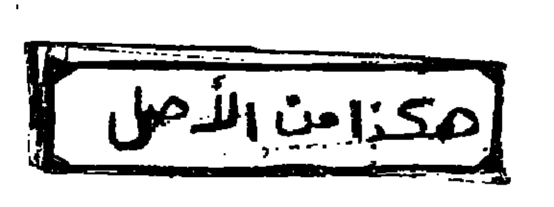
Le réseau longue distance (liaisons interurbaines et vers l'étranger) est entre les mains du groupe A.T.T. C'est le « Bell system *». Au niveau fédéral, la Federal Communication Commission créée en 1934 exerce un pouvoir de contrôle (en particulier sur les communications longue distance et les liaisons radio et télévision entre Etats) et de régulation de la concurrence. Elle est composée de sept membres nommés par le président des Etats-Unis après approbation du Congrès.*

Les tarifs du téléphone sont peu élevés. A Las Vegas, par exemple, le coût d'installation d'une ligne pour un particulier est de 10 dollars, et l'abonnement de 5 dollars par mois. Il donne droit à un nombre illimité de communications locales. Seuls les appels interurbains et longue distance sont taxés au temps. Les lignes dites « d'affaires » coûtent un peu plus cher.

Le prix des abonnements est resté pratiquement stable pendant une vingtaine d'années grâce à une productivité très élevée des compagnies de téléphone (la plus forte de l'industrie américaine). Des augmentations de tarifs sont en cours, ce qui ne va pas sans susciter des récriminations de la part des usagers qui exigent en contrepartie une amélioration de la qualité du service.

La durée d'attente pour obtenir une ligne est en général de quelques jours, et de trois semaines au maximum.

Des chiffres qui se passent de commentaires pour l'usager français !



Le revenu paysan

(Suite de la page 23.)

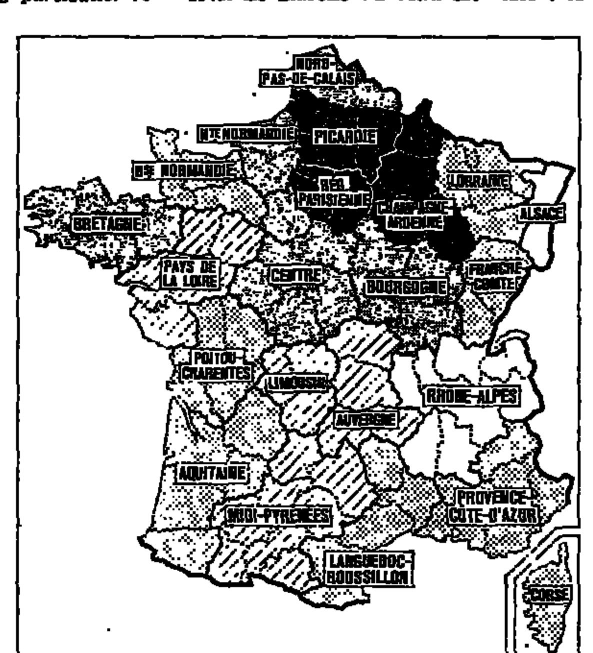
Les rédacteurs du rapport soumis à la commission constatent : « *Alors que les prix ont toujours joué un rôle primordial comme instrument du maintien du pouvoir d'achat des agriculteurs en 1974, l'action sur les prix a un caractère tout à fait ponctuel sur des marchés perturbés, tandis que les aides directes prennent une importance particulière.* » Les pouvoirs publics n'auront-ils pas la tentation de perpétuer ces mécanismes, qui, outre leur incontestable portée électorale, sont conformes à l'orientation de plus en plus claire vers la renationalisation des politiques agricoles au sein du Marché commun ?

● LA SITUATION TRES VARIABLE SELON LES PRODUCTIONS. — Globalement, la production a stagné en volume, mais les récoltes de céréales, de fruits, d'oléagineux et de betteraves ont diminué d'environ 7 %. Cette baisse est plus que compensée au plan nominal par l'augmentation des prix de ces produits (+ 9 %).

Ce sont les céréales qui ont connu la meilleure situation : la récolte de blé tendre a augmenté de 7 % et les prix de 21 % ; pour l'orge, ces chiffres sont respectivement de — 10 % et + 27 % ; pour le maïs de — 20 % et + 34 %. Au total, la valeur de la production céréalière est passée de 15,7 milliards à 18,1 milliards.

Résultats moins favorables pour les fruits et légumes : la production de pommes de terre stagne en volume mais chute de 8 % en valeur nominale ; celle de fruits baisse de 20 % en volume, ce que la hausse des cours (+ 13 %) ne compense pas ; dans le secteur des vins, la récolte a diminué de 10 % (consommation courante) à 15 % (appellation contrôlée), et les prix ont baissé à cause des forts excédents laissés par la précédente vendange. Les betteraviers ont récolté un tonnage inférieur de 4 % mais bénéficié de prix en hausse de 23 %.

Dans le secteur animal, la situation est globalement équivalente à celle de 1973. Le marché du veau est resté très lourd alors que celui des gros bovins — soutenu par le stockage et les exportations subventionnées — est « reparti » au deuxième semestre. D'une année sur l'autre, les prix n'ont que peu baissé, mais les abattages sont en progression de 27 %. Les recettes nominales provenant du lait sont demeurées à peu près égales à celles de 1973.



Cinq types de régions dont le résultat brut d'exploitation (R.B.E.) annuel est : inférieur à 17800 F ; compris entre 17801 et 23500 F ; 23501 et 29500 F ; 29501 et 57700 F ; supérieur à 57701 F

A posteriori, ces résultats justifient d'une certaine manière la politique d'aide directe et de soutien des marchés menée en faveur du vin et des productions bovines et porcines. Mais ils confirment la nécessité d'organiser les marchés de ces produits, trop sensibles aux aléas de la production. La différence entre la hausse des prix de détail des produits alimentaires (12,6 %) et celle des prix agricoles à la production (4,5 %) montre enfin que le problème des circuits de commercialisation reste entier.

● L'EVOLUTION REGIONALE DES REVENUS TRES DIVERGENTE. — Sur les vingt-neuf départements essentiellement consacrés à l'élevage, les exploitants de vingt-quatre d'entre eux ont un revenu brut inférieur à la moyenne nationale : 29 500 francs. Grâce aux subventions versées en cours d'année et à la stabilisation des prix, la moitié d'entre eux arrivent à obtenir une progression positive de leur revenu nominal, les résultats des producteurs de lait étant dans l'ensemble meilleurs. Pourtant le pouvoir d'achat des exploitants d'un seul département, le Cantal, s'améliore. La situation de tous les autres se dégrade.

Sur les cinq départements d'élevage dont le revenu brut était supérieur à la moyenne nationale, un seul, la Meuse, connaît une évolution positive, insuffisante toutefois pour compenser la hausse des prix. Dans les départements à orientation végétale, la tendance à la détérioration a été plus marquée : le revenu nominal augmente seulement dans sept départements sur vingt-trois, dont deux connaissent une amélioration du pouvoir d'achat (Yvelines, Gironde). Mais, finalement, les six départements de grande culture du Bassin parisien, dont les résultats par exploitant sont toujours triples de la moyenne nationale, sont peu affectés.

Les départements de polyculture et d'élevage ont l'évolution la plus médiocre : trente-quatre sur trente-huit voient leur revenu brut en baisse, ce qui, pour vingt d'entre eux, se traduit par une diminution du pouvoir d'achat supérieure à 20 %.

Au total on compte trente-trois départements dans lesquels les agriculteurs ont un revenu au moins égal à la moyenne nationale, c'est-à-dire 29 534 francs en 1974.

ALAIN GIRAUDO.

« LA FIN DES RICHES »

(Suite de la page 23.)

Cette dénonciation de tous les conformismes n'étonnera pas les lecteurs habituels d'Alfred Sauvy ; elle est bien dans sa manière. Mais l'auteur de *la Révolte des jeunes* a cette fois situé son propos dans le cadre actuel de la remise en cause par le tiers-monde de l'équilibre des nantis. Même s'ils restaient sourds aux cris des affamés, les peuples riches ne pourraient plus empêcher les bouleversements dont la crise du pétrole est une première manifestation.

« *L'Europe est en train de perdre sa nourrice* », écrit Sauvy en se moquant du dicton de Méline, pour qui les peuples du Vieux Continent vivaient de leur terre, alors qu'à l'évidence leur prodigieuse richesse venait surtout de l'habile exploitation par eux des ressources du monde entier. Or voici que le reste du monde, poussé par l'aiguillon d'une démographie galopante, s'organise pour utiliser lui-même les produits de son sol et, tant qu'il ne peut pas le faire complètement, les vendre à un prix moins dérisoire. La décolonisation politique avait marqué la première étape dans ce sens ; la seconde est en train de se produire, au nom d'un slogan implicite : « *Producteurs de matières premières de tous les pays, unissez-vous !* »

Les pays riches, note Sauvy, ont, à l'instar des Etats-Unis, d'abord répliqué par le vieux réflexe malthusien : il y a trop de pauvres dans le monde, réduisons la natalité. Mais, outre que l'efficacité de cette politique reste à prouver (en dépit des efforts entrepris dans quatre-vingt pays pour populariser l'usage des contraceptifs (2), 5 à 10 % seulement des couples intéressés s'en servent), un nombre croissant de jeunes nations la refusent, comme on l'a vu en août dernier à la conférence de Bucarest. Si bien qu'il paraît aujourd'hui raisonnable de penser que la population mondiale continuera à progresser et, compte tenu de la vitesse acquise, jusqu'au-delà de 2100. A ce moment, l'ensemble des régions peu développées compterait entre 10 et 11 milliards d'êtres humains, soit 90 % de la population globale. A elle seule, l'Asie du Sud en dénombrerait la moitié.

Cette prévision en entraîne une autre, au moins aussi importante : le vieillissement fantastique de l'humanité. Alors qu'actuellement il y a douze fois plus de jeunes (moins de quinze ans) que de vieux (plus de soixante-cinq ans), il y en aura dans vingt-cinq ans à peine huit fois plus, en 2050 moins du double, et un siècle plus tard presque autant. A ce moment, le nombre de personnes âgées sera dix-sept fois supérieur à l'actuel. Qui paiera pour les entretenir ?

Les peuples qui auront vieilli le plus vite seront, bien entendu, ceux qui sont actuellement les plus riches, puisque c'est chez eux que la médecine et le goût du confort auront en premier accru la longévité et réduit le rythme des naissances. Contestés de l'extérieur par les nations jeunes — désireuses de mieux utiliser leurs richesses — les peuples riches seront donc également ébranlés de l'intérieur par ce vieillissement, qui accroîtra lourdement les charges des générations actives.

A ce double défi, les hommes politiques sont tentés de répondre par les répliques classiques : la menace envers les gouvernements qui veulent valoriser leurs matières premières, l'inflation, l'avancement de l'âge de la retraite... Alfred Sauvy met en garde les responsables : mieux vaudrait éviter les gaspillages et protéger la nature que menacer les pays pauvres ; une modification de la consommation alimentaire des peuples riches réduirait, en particulier, le gâchis que représente l'utilisation de sept calories végétales pour produire une calorie animale ; l'inflation n'arrange finalement rien mais aggrave les inégalités ; c'est en permettant aux personnes âgées qui le veulent de continuer à travailler qu'on allégera la charge des générations actives, et surtout en encourageant les familles à avoir un troisième enfant : l'aide des peuples riches devrait être accrue, devenir plus technique, être davantage multilatérale...

Des conseils, l'auteur en prodigue des dizaines d'autres, cherchant à esquisser un chemin de raison pour les gouvernants, tout en se gardant de vouloir substituer l'économiste — qui éclaire et alerte — au politique — qui mesure les risques et décide. Réduction des inégalités, sauvegarde des richesses naturelles, précautions à l'égard des productions nouvelles, refus des gratuités injustifiées qui conduisent au gaspillage, création d'un impôt mondial de solidarité croissant d'année en année... autant de vœux formulés par Sauvy, qui souhaite les voir retenus avant que n'arrive le pire. Le pire pour ceux qui ont faim, mais peut-être aussi pour ceux qui auront accepté la mort des affamés.

« *Il est probable*, conclut l'auteur, *qu'un jour ou l'autre, après une famine par exemple, ou dans une situation alimentaire sans issue, des voix s'élèvent pour demander une meilleure répartition de la terre. Les Etats-Unis ou l'Australie pourraient être priés de céder des terres à des Asiatiques affamés...* »

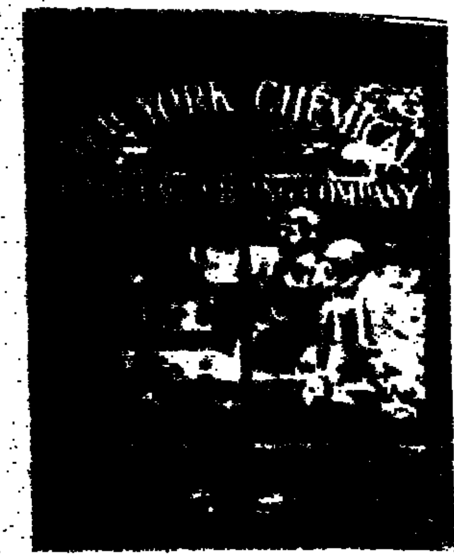
GILBERT MATHIEU.

(2) Les sommes dépensées dans le monde pour populariser le planning familial s'élèvent à 300 millions de dollars. Montant considérable, mais qui ne représente que... 0,2 % des budgets d'armement !



LE MONDE DE L'ECONOMIE

Quand vous saurez comment nous sommes devenus une grande banque internationale, notre nom ne vous étonnera plus.



Le passé de Chemical Bank.

Le présent de Chemical Bank.

L'avenir de Chemical Bank.

Chemical Bank dans le monde.

CHEMICAL BANK

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Notre Société Industrielle - C.A. : 130 millions de francs, 1.100 personnes, animée par une équipe de Direction jeune - produit des biens de consommation durables en série (8.000 produits finis par jour) et fait partie d'un groupe Américain chef de file dans son domaine d'activités. Nos projets de développement nous amènent à renforcer notre structure.
Dans ce contexte notre Directeur Technique recherche

Un jeune ingénieur
GRANDE ÉCOLE
pour être
le responsable du service Méthode et études économiques

Ces fonctions importantes sont à créer et à développer. Elles doivent contribuer à l'amélioration de la productivité de nos différents établissements au travers d'une direction par objectifs.
Elles conviennent à un ingénieur ayant une expérience déjà solide des problèmes d'organisation et de gestion de production dans une unité industrielle importante. Réf. M. 71.357.

Un jeune ingénieur
pour être
le responsable du contrôle de la production et des stocks

Il aura une double mission :
— coordination et contrôle de l'ordonnancement des productions de nos établissements ;
— coordination et contrôle de la gestion des stocks (matières premières et en cours) dans le cadre d'un inventaire tenu sur ordinateur.
Ces fonctions conviennent à un ingénieur ayant une expérience similaire acquise dans une entreprise industrielle importante. Réf. M. 71.358.

La connaissance de l'anglais est appréciée pour ces deux postes.
Nous sommes installés dans le Centre-Ouest, à proximité d'une grande ville universitaire.

sélé CEGOS — Garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier (lettre manuscrite et C.V. détaillé) sous référence choisie.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

---

directeur commercial exportation
90 000 F +

Notre entreprise qui fabrique et commercialise deux lignes de produits, confection sportswear femme et enfant, occupe, avec un C.A. de 70 Millions de francs, dont 30 % à l'export, un des premiers rangs de sa branche.

Pour faire face à un développement important et régulier, elle crée le poste de Directeur Commercial export; rattaché au Président Directeur Général, ce collaborateur se verra confier l'ensemble des activités export de l'entreprise : l'administration des ventes, l'animation et le contrôle du réseau (15 agents), l'étude permanente des besoins du marché en vue d'une meilleure adéquation des collections, la prospection de nouveaux marchés et la mise en place de la structure la plus adaptée.

Une expérience de commercialisation à l'exportation d'articles influencés par la mode est indispensable.

La connaissance de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.

Résidence OUEST DE LA FRANCE, prévoir 30 % du temps de travail en déplacements.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2210/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

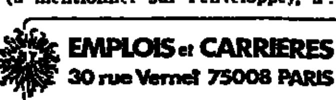
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME A VOCATION NATIONALE
Effectif : 4.000
recherche pour sa Direction *régionale de ROUEN*

Ingénieur ou technicien supérieur

Adjoint au Chef des Services techniques,
Il devra assurer les missions suivantes :
- instruire les dossiers de marchés sur les plans technique, financier et réglementaire ;
- contrôler les engagements de dépense ;
- tester techniquement et financièrement les schémas de structure ;
- établir les documents statistiques, en particulier en matière de prix d'ouvrages.

Profil recherché : connaissance suffisante des problèmes de l'entreprise et du chantier.

Envoyez lettre, C.V., photo, ss réf. ANCEL (à mentionner sur l'enveloppe), à :



EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS



emplois internationaux

L'OFFICE CHÉRIFIEN DES PHOSPHATES
305, avenue Mohammed-V - RABAT - MAROC

recherche des

PSYCHOLOGUES PRATICIENS

Niveau minimum de base :
— Maîtrise de psychologie ou
— Diplôme des instituts de psychologie (option industrie) ou
— Diplôme de l'I.N.O.P. (Paris).

Expérience professionnelle :
Plusieurs années d'application des méthodes de psychologie industrielle aux problèmes de recrutement et d'adaptation du personnel.
Transmettre C.V. avec photographie à l'adresse ci-dessus sous réf. DG/HC/G

---

directeur régional VENDÉE

Société Anonyme des Carrières de la Meilleraie, filiale du Groupe SELLIER-LEBLANC, *recherche pour ses unités de Vendée un* DIRECTEUR REGIONAL.

Appelé à diriger 200 personnes, il aura principalement la responsabilité de l'animation et de la coordination des différentes équipes en place ainsi que de leur gestion.

De plus, il sera le représentant de la Société dans la région et à ce titre devra entretenir de nombreuses relations tant commerciales que publiques.

Le candidat que nous souhaitons retenir aura déjà eu l'expérience d'une direction d'établissement, de préférence dans le domaine des Travaux Publics. En outre, il sera sensible à la qualité de vie que l'on trouve à l'Ouest de la France et aux conditions matérielles assurées par la Société (villa, voiture...).

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 20133/M à EUREQUIP.



EUREQUIP
19, rue Y... du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson

Centre de la France - Importante Société Chaudronnerie Industrielle et Mécanique crée le poste de

directeur de production

Ce poste sera confié à un ingénieur (Centrale, A.M.,...) ayant acquis une solide expérience de production si possible en chaudronnerie et/ou en mécanique.
Rattaché au Directeur de l'usine il aura autorité sur 5 départements de fabrication dans la totalité des domaines techniques.
Age minimum 33 ans, connaissance de l'anglais impérative.
Adresser CV, photo et prétentions sous référence 593 B à H. PHILIPPE

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

Organisme de formation professionnelle recherche pour mission longue durée près ALGER

ingénieurs formateurs en mécanique

Type de formation A.M., ENSI, CNAM, Universitaire.
Expérience confirmée en milieu industriel.
Spécialités recherchées :
- Fabrications mécaniques, méthodes et fabrication
- Fabrications métalliques, méthodes fabrication et contrôle
- Automatismes industriels, électro mécaniques, pneumatiques, hydrauliques
- Electrotechnique, équipements, mesures, essais
- Bureau de calcul
- Enseignants : mathématiques, physique.

Intéressés par des activités techniques et pédagogiques. Formation niveau BTS. Logement assuré. Avantages sociaux français.
Envoyer lettre manuscrite avec c.v. et photo à : Mécaform 13 Av. Hoche, 75382 Paris 08
Tél. 622.04.10 poste 652.

HAVAS CONTACT

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

L'Organisme de Contrôle Technique de la Construction
C.T.C.
RECRUTE
pour son Agence d'El-Asnam

2 Ingénieurs Génie Civil

— Expérience dans le Bâtiment souhaitée ;
— Durée du contrat : trois (3) ans ;
— Lieu de résidence : El-Asnam ;
— Libre de suite ;
— Logement assuré.

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions financières à C.T.C., 51, bd Colonel-Bougara - ALGER (Algérie).

JEUNE INGENIEUR RESPONSABLE DE CANAL DE VENTE

Une importante société de raffinage et de distribution de produits pétroliers, recherche pour l'une de ses directions régionales (grande ville de province) le responsable de l'équipe de vente à la clientèle industrielle.

Ayant en charge la réalisation d'un "objectif" en lubrifiants, il animera notre réseau de vendeurs à l'industrie et orientera leur action en clientèle.

Il dirigera et organisera l'appui technique que nos ingénieurs, spécialistes de la lubrification industrielle, apportent aux vendeurs; un service intérieur placé sous ses ordres, assurant le suivi des affaires.

Ingénieur de formation (E.C.P., A.M., ENSI, Ecoles Nationales Supérieures de Chimie...) et possédant une première expérience professionnelle, il sera de plain-pied avec des interlocuteurs de tous niveaux dans l'industrie, les Travaux Publics, les grandes Administrations.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 29772/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

STÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
recherche

1) POUR LE LABORATOIRE MATÉRIAUX DE SON CENTRE DE BORDEAUX-BLANQUEFORT

1 INGÉNIEUR

— ayant environ 10 ans d'expérience industrielle de type laboratoire ;
— spécialiste des matériaux carbone, graphite (carbonisation, densification par dépôt en phase vapeur ou imprégnation, graphitation, caractérisation structurale et thermique).

2) POUR LE LABORATOIRE CONTROLE DE SON CENTRE DE BORDEAUX-LE HAILLAN

1 INGÉNIEUR CHIMISTE
ou équivalent

— ayant plusieurs années d'expérience de l'analyse et recherche en laboratoire :
— pour le contrôle réception et fabrication ;
— mise au point des méthodes de contrôle pour résines élastomères, tissus de carbone, de graphite et de silice.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à :
S.E.P. SERVICE DU PERSONNEL B.P. N° 15
33290-BLANQUEFORT

Très importante Société
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
2.000 personnes
recherche

CADRE COMPTABLE

Le candidat aura :
- 30 ans minimum ;
- Une formation supérieure comptable ;
- Une expérience opérationnelle dans une unité industrielle importante et notamment en comptabilité analytique ;
- Une bonne expérience en informatique (matériel IBM 360/20) ;
- Des aptitudes et du goût pour la formation.

Le titulaire
- sera Adjoint du Chef de service de la comptabilité dont l'effectif est de 40 agents ;
- bénéficiera d'une rémunération importante et de nombreux avantages sociaux dont 2 mois de congés pour 10 mois de séjour.

Envoyer C.V. et photo s/s réf. 726 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 - PARIS, QUI TRANSMETTRA

Rech. pour EXPLOITATION ELECTRIQUE à DJIBOUTI (T.F.A.I.)

UN INGENIEUR ELECTROMECANICIEN CONFIRME

pr contrôle équipement électromécanique centrale électrique, six groupes Diesel puissance totale 30 MW et surveiller activités entreprises chargées exécution travaux.

Logement et véhicule de service assurés — Séjour un an. Début travaux 1er juillet 1975.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 3.061, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

POUR AFRIQUE NOIRE
Impte société cciale recherche HOMMES jnes, dynamiq., lib. O.M., posséd. diplôme Ecole Supérieure Commerce ou niveau équivalent, désireux se créer situation avenir. Possib. après formation d'assumer poste comportant responsab. Ecr. av. C.V. détaillé ss n° 23.385 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300-Vincennes, q. tr.

URGENT
ENTREPR. DE CONSTRUCTION recherche pour l'étranger

INGÉNIEURS

A.M., Centrale, Polytechn., T.P.
GROUPE LENCHENER, 63, av. Champs-Elysées (8e).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION
Instruments Electroniques
recherche pour
GRENOBLE

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE

LE CANDIDAT SERA :
- Expert comptable récemment diplômé ou un spécialiste avec expérience équivalente justifiant d'une connaissance pratique de la comptabilité américaine et des opérations de consolidation comptable.

IL ASSURERA :
- L'ensemble de la comptabilité française, y compris l'établissement du bilan ;
- Les états de rapprochement entre les comptes français et américains ;
- L'établissement des déclarations fiscales.
- Connaissance parfaite de l'anglais exigée.

Adresser C.V. à :
HEWLETT PACKARD
Service du Personnel - 5, avenue Raymond-Chanas, 38320 EYBENS.

GROUPE PRIVÉ d'ASSURANCES
recherche pour son établissement de CHARTRES (900 personnes)

JEUNES INGÉNIEURS

ayant quelques années exp. industrie et bâtiment, pour fonctions techniques sur risques industriels (vérification de risques, acceptations, expertises après sinistres).

Possibilité développement rapide de carrière dans de multiples orientations, au sein d'une équipe jeune et dynamique.

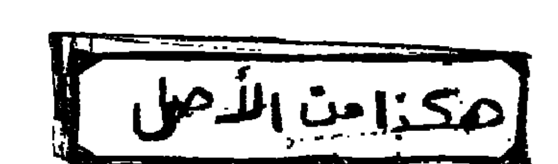
Adresser curriculum vitae et photo à J. GOUPIL, 7, avenue Marcel-Proust, 28024 CHARTRES.

LA DIRECTION DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX DES HOUILLÈRES DU BASSIN DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS
recherche

CHIRURGIEN

— Général avec tendance orthop.
— Emploi plein temps,
pour clinique chirurgicale 50 lits, située à 20 km Sud de LILLE. Proximité Autoroute A 1.

Ecrire au Médecin-Chef des H.B.N.P.C., 20, rue des Minimes, 59505 DOUAI.



هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Filiale d'un groupe chimique multinational, Henkel France recherche

responsable département

Traitement des Eaux

Il est chargé :
- de gérer et de développer le C.A. de son Département
- d'animer une équipe d'Ingénieurs et de délégués technico-commerciaux.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Chimiste ayant acquis une expérience commerciale, si possible dans ce domaine.

La pratique de la langue allemande est indispensable.

Envoyez c.v. ss/Réf. M 830 à Henkel France D.R.H., B.P. 119 92220 Bagneux.

Henkel

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL recherche pour son BUREAU EUROPÉEN

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE

ATTACHÉE AU DIRECTEUR EUROPE

STENO ANGLAISE
Age minimum 32 ans
Nationalité ou culture française

Rémunération environ 45.000
QUARTIER VICTOR-HUGO

Env. lettre manus. et C.V. dactylographié à n° 2533

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16° membre de l'ANCERP

Vous êtes évolutifs,

notre société a besoin de Vous !

La gamme de nos produits augmente, le marché aussi.

Nos vendeurs, qu'ils soient diplômés de l'Enseignement Commercial ou expérimentés constituent la pépinière de nos Chefs de Vente de demain.

Des postes sont à pourvoir dans les départements : 49 - 54 - 55 - 57 - 59 - 62 - 67 - 68 - 75..

Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. en précisant la région désirée sous réf. V.35 à Gilles LELOUVIER.

RANK XEROX B.P.63 93602 Aulnay/Bois.

Assistante de Direction Commerciale

LA SOCIÉTÉ : filiale d'un important Groupe de bâtiment et T.P., est spécialisée dans les travaux maritimes (OFFSHORE). Siège Social : proche banlieue SUD-OUEST.

LA FONCTION : en liaison avec le Directeur commercial, elle prend en charge :
— les aspects administratifs des marchés (contrôle des procédures, vérification des documents contractuels, assurances, etc.);
— la documentation générale.

LA CANDIDATE retenue, parfaitement BILINGUE, aura une formation supérieure (H.E.C.J.F. par exemple) et une première expérience professionnelle d'au moins deux ans.

Pour un premier contact, adresser C.V. et photo sous référence 737 à :
ORGANISATION ET PUBLICITÉ
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui trans.

HEC - ESSEC SC. ECO ESCP

ou équivalent

NEGOCE INTERNATIONAL

Vous êtes jeune, vous avez une formation supérieure, de préférence commerciale ou économique, vous avez un intérêt pour le monde agricole, vous parlez couramment l'anglais.

Vous êtes attiré par une activité qui déborde largement le cadre de l'hexagone. CARGILL, une des premières Sociétés mondiales dans le négoce des produits agricoles et dans leur transformation, vous offre, après une période de formation, de prendre rapidement des responsabilités commerciales au sein de son organisation française à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 2212/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

Le Groupe DELALANDE

315 MF de C.A. en 1974
(dont 250 en pharmacie)
Croissance annuelle de 20%
Recherche pour son
DEPARTEMENT INTERNATIONAL
(7 filiales représentant un C.A. de 65 MF, en rapide croissance)

MEDECIN

qui prendra la responsabilité de l'expérimentation clinique internationale et des dossiers de visas dans les pays européens

Esprit scientifique, connaissance vécue de l'expérimentation clinique, des milieux médicaux européens et possession de plusieurs langues (anglais et allemand ou italien ou espagnol) indispensables

Adresser candidatures et C.V. :
Directeur de l'Encadrement DELALANDE S.A.
32 Rue Henri Régnault, 92402 COURBEVOIE



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche pour son
SERVICE APRÈS-VENTE

AGENTS COMMERCIAUX

Formation électronique indispensable.
Niveau B.T. et B.T.S. souhaité.

RÉDACTEURS

DOCUMENTATIONS TECHNIQUES
Expérience télécommunications nécessaire.

TRADUCTEUR TECHNIQUE

Connaissances en électronique appréciées.

Lieu de travail GENNEVILLIERS.
Postes à pourvoir rapidement.

Téléphoner pour rendez-vous : 790-64-00 ou écrire avec curric. vitae et prétentions à M. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc - GENNEVILLIERS.

IMPORTANTE SOCIETE

GROUPE PECHINEY-UGINE-KUHLMANN

Recherche Pour Gestion de son Service TRESORERIE à PARIS

PERSONNE

AYANT FORMATION BANCAIRE ET EXPÉRIENCE COMPTABLE

Sera placée sous l'autorité directe du Chef Comptable de la Société.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 4991 à Lévi Tournay, 5, cité Pigalle 75009 Paris q. tr.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

LYON 80 000 F/an

DIRECTION COMMERCIALE REGIONALE

Société française, nous produisons des biens industriels destinés au Bâtiment.
Notre C.A. est de 100 MF.
Notre force de vente est représentée par 30 inspecteurs exclusifs.
Sur base d'objectifs précis, auxquels il participera étroitement, le rôle de notre responsable régional sera : la définition et l'application de notre politique, dans sa région, en fonction de l'évolution du marché ; l'animation et l'organisation de l'activité de nos inspecteurs ; les contacts avec les clients importants.
Ces fonctions conviennent à une personnalité autonome, ayant une expérience effective du développement commercial et de l'animation d'une équipe de vente.
La connaissance de milieux « Bâtiment » est appréciée.
Age minimum 32 ans.
Adresser lettre C.V. + lettre man. ss réf. M. 202 à Publival, 70 rue du Point-du-Jour, 92100 Boulogne qui transmettra.

Entreprise Languedoc

Fabrication matériels pétroliers
(forages et têtes de puits)

RECHERCHE POUR

FONCTION COMMERCIALE SÉDENTAIRE

Jeune Technicien

ayant connaissance de ces matériels
Langue anglaise lue et parlée indispensable.

Adresser curriculum vitae et prétentions à n° 89.097, BEZIN, 62, rue de Richelieu 75002 PARIS

GROUPE R.E.T.I.

recherche
pour son département Cosmétologie
(Fernand AUBRY)

ingénieur chimiste

la mission consistera à créer et mettre au point des produits de maquillage (teintes - colorants - textures...)

Une expérience de plusieurs années en cosmétologie est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
Groupe R.E.T.I.
Direction des Relations Humaines
19, route de Marsat - 63201 RIOM

C&C

TOULOUSE

LA BANQUE DE L'
UNION EUROPEENNE
recherche pour cette place :

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

pour DIRIGER l'AGENCE (20 pers.) avec une large autonomie de gestion et ACCELERER SA PROMOTION COMMERCIALE, notamment vers les Entreprises moyennes.

INDISPENSABLE
- Formation SUPERIEURE ou équiv.
- 10 ans d'EXPERIENCE BANCAIRE de préf. en AGENCE impte, en phase de croissance. Polyvalence Exploitation/Gestion.
- HOMME DE DEVELOPPEMENT et de CONTACT.

Logement de fonction

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et phot. ss réf. 3178 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

IMPORTANTE Sté de Chauffage et Climatisation cherche pour son agence de Toulouse

JEUNES TECHNICIENS
expérimentés - position cadre

- Ayant des connaissances approfondies :
— en génie climatique ;
— en entretien de chaufferies importantes.
- Possédant goût du commandement et des contacts extérieurs.

Env. C.V., photo et prét., à HAVAS LYON, 5.599.

SOCIETE 30 M.F. BIENS EQUIPEMENT recherche

CHEF SERVICE TRANSIT EXPORT

— Très bonne pratique négociations fournisseurs, transporteurs, transitaires, banques.
— Sens responsabilité, efficacité, commandement.
— Anglais courant exigé : espagnol souhaitable.
Résidence : province agréable, facilités logement.
Envoyer C.V., références, prétentions à : n° 756.536, REGIE PRESSE - 85 bis rue Réaumur, PARIS (2e).

Important Groupe Multinational
recherche pour
ses activités laboratoire en France

cadre commercial

qui prendra en charge l'équipe de ventes et assurera le suivi de certains problèmes techniques.

Pour exercer cette fonction, il faut :
- un bagage universitaire scientifique (biologie).
- une expérience confirmée de direction d'une equipe de ventes (10 vendeurs au moins).
- une réussite dans la vente auprès des laboratoires d'analyses médicales.
- Etre prêt à voyager (90 % du temps) et résider en Province dans une ville agréable et universitaire.

Adresser C.V. détaillé avec rémunération souhaitée sous référence 12215 à

SEXTANT/DPA
7 place Vendôme - Paris 1er
qui transmettra

ENTREPRISE VENTE BIENS EQUIPEMENT MATERIEL ELECTRIQUE
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPORT

— Formation A. et M., I.E.G., VIOLET, BREGUET ou similaire ;
— Expérience concrète chantiers installations électriques ou construction lignes distribution ;
— Technicien et administratif rigoureux ;
— Sera chargé, de son poste en FRANCE, de répondre aux appels d'offres internationaux de fourniture de matériels électriques et de suivi des commandes correspondantes :
— Disposera services bureaux Etudes, Logistique, Achat, Finance ;
— Anglais courant et technique indispensable.

Résidence province agréable ; facilités logement.

Envoyer C.V., références, prétentions ss no 756.537 REGIE PRESSE - 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

ALSTHOM

recherche pour Département
AUTOMATIQUE et ELECTRONIQUE
installé à GRENOBLE

UN INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

2 ans minimum expérience
minicalculateurs - temps réel.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
ALSTHOM
44, avenue Félix-Viallet,
38000 GRENOBLE.

Société
NEGOCE METAUX
Siège Lyon
recherche

INGENIEUR
E.C.A.M., A. et M. ou équival.,

ayant expérience prolongée
— Soit service Entretien ;
— Soit Poste Technico-Commercial pour prendre responsabilité du
DEPARTEMENT ACHAT - MARKETING
concernant matériels métalliques et électriques destinés à Afrique noire.
Déplacements (France, Etranger, Afrique) fréquents.
Langue Anglaise nécessaire.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 843, à Centre de Psychologie Appliquée, 104, rue Ney, 69006 Lyon.

Région Vernon (Eure)
ANALYSTE-
PROGRAMMEUR
FORTRAN
Licence ou maîtrise Maths.
SRS 66, rue de Provence, Paris-9e, 2e étage gauche.

Société d'ETUDES
recherche pour

CHERBOURG

INGÉNIEUR-ÉLECTROMÉCANIC.

pour définition conception et réalisation de documents techniques pour coordination au niveau bureau d'études.

Formation E.S.M.E., E.E.M.I. ou similaire.

Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 3.225, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN INDUSTRIEL
recherche pour son département
PETROCHIMIE et INDUSTRIE CHIMIQUE

JNE INGENIEUR
A.M., E.C.A.M., I.C.A.M. ou similaire.

Cet INGENIEUR aura à seconder le Chef de service dans la conduite des travaux, l'exécution des chantiers, l'établissement des devis et les contacts humains du chantier.

Ce poste conviendrait à un JEUNE INGENIEUR dynamique, aimant la vie des chantiers dans le cadre des grandes usines de l'industrie chimique, acceptant les déplacements et désirant faire son « trou » dans la société.
Une aptitude naturelle au commandement est nécessaire.
Tempérament sportif et stature solide sont recommandés.

Poste à pourvoir en NORMANDIE

Délai mise en place au plus dans six mois.

Formation assurée dans l'entreprise.

Adr. C.V., photo et prétentions n° 3.150, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Laboratoire région Centre recherche

INGENIEUR CHIMISTE

Très grande expérience méthodes physiques et chimiq. d'analyses minérales pour direction important service.

Adress. candidature à n° 4.084, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

INGENIEUR

Chef de la section sous-traitance

La société fabrique des équipements pour la navigation aérienne. Avec 2.000 personnes, elle a réalisé 230M de C.A. H.T. en 1974 et une forte expansion est prévue pour 1975.
Rattaché au Chef du Service gestion programmes, l'ingénieur recruté établira en liaison avec le service ordonnancement et pilotera jusqu'à leur terme les programmes de sous-traitance.
Le poste convient à un ingénieur électromécanicien de plus de 30 ans (SUDRIA, ICAM, BREGUET ou équivalent), possédant une expérience technico-commerciale.
Anglais très souhaitable.
Lieu de travail : CHATELLERAULT.

France Cadres
26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 509 M

Importante Société de Chauffage et Climatisation cherche pour son agence de Lyon
UN RESPONSABLE COMMERCIAL
expérimenté

IL DEVRA :
— posséder des connaissances éprouvées en génie climatique ;
— être capable de négocier au plus haut niveau des contrats importants dans une clientèle de collectivités publiques et privées.
— Formation ingénieur ou équivalente appréciée.
Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : HAVAS LYON 5600.

Entreprise de bâtiment Province recherche

INGENIEUR GRANDES ECOLES
minim. 5 à 6 ans d'expérience

POUR POSTE DE DIRECTION
Responsabilités techniques et commerciales élevées
Rémunération en conséquence.

Adress. C.V., photo et prétent. SETEC ORGANISATION, 58, quai de la Rapée, 75583 PARIS CEDEX 12.

CABINET COMPTABILITE
Deux-Sèvres
recrute
COLLAB. tous niveaux
Ecrire 5.925 HAVAS, B.P. 304, NIORT CEDEX.

Importante Société installée dans le SUD-OUEST recherche
CHEF D'ATELIER
conditionnement. Formation chimiste appréciée pour concevoir, installer et diriger nouvel atelier petit conditionnement produits liquides.
Adres. C.V., photo (perdue) et prétentions sous référ. 2.735, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Cherche étudiante géographie CAPES ou agrégation, pr genre leçons, discussions, études approfondies (Alpes-Maritimes). — Ecr. n° 8.329, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Bureau engineering bâtiment grande ville S.-E. cherche public relations bien introduit milieu immobilier national et international. Ecr. Havas Nice 0416.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LONS-LE-SAUNIER ET DU JURA
cherche pour développer son
SERVICE JURIDIQUE

UN JEUNE JURISTE
(licence, D.E.S. ou Sciences Po) ayant une expérience des relations avec les entreprises.

SA FONCTION :
- Dans l'immédiat
— Il renseignera et orientera industriels et commerçants face à leurs problèmes d'ordre juridique ;
— Il assurera des études et une information générale sur ces problèmes.
- Progressivement
— Des responsabilités pourront lui être confiées auprès de divers organismes.

REMUNERATION
35.000/45.000 F par an selon compétences.

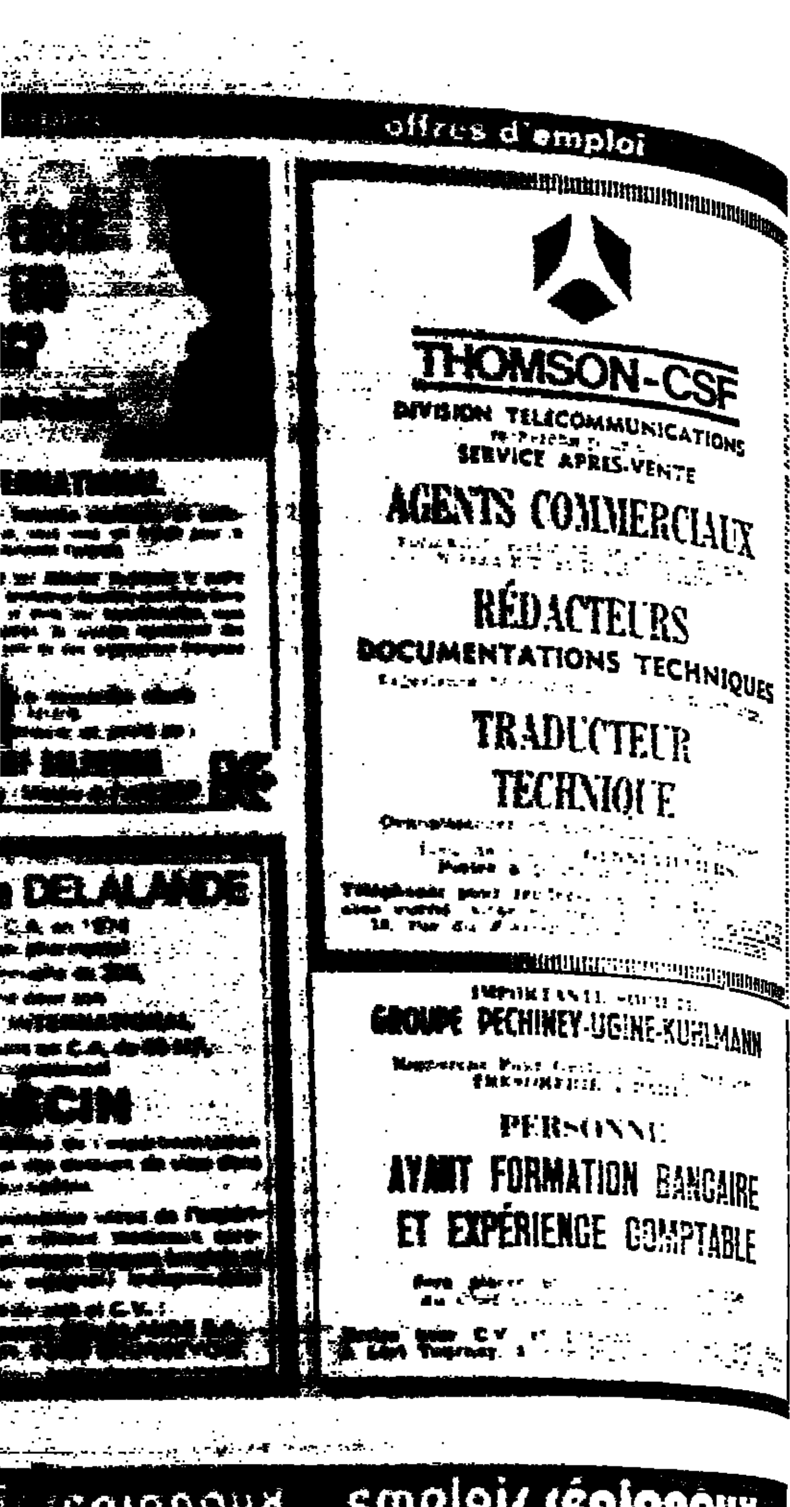
Envoyer lettre, C.V. détaillé à C.E.F.A.G.I., référence 761, 87-89, avenue Kléber, 75784 PARIS CEDEX 16.

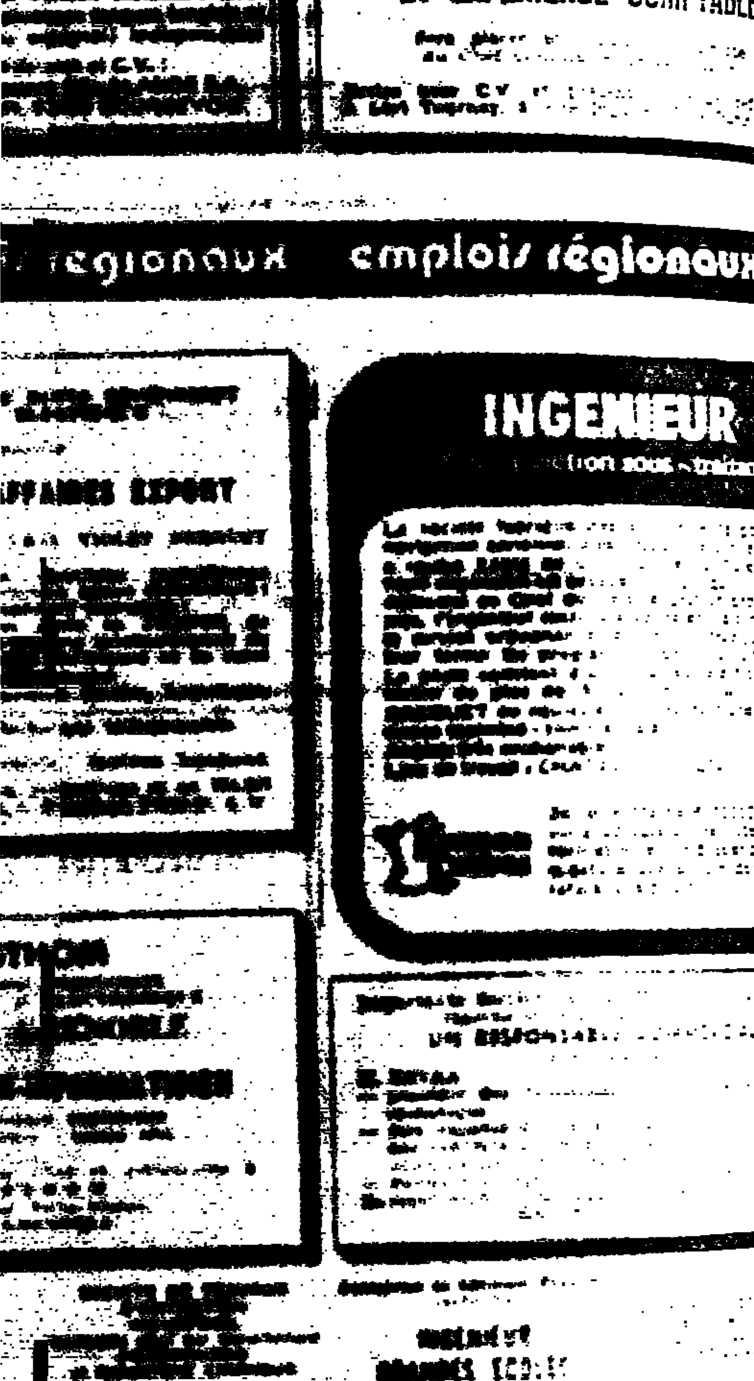
Important cabinet d'expertise du Languedoc recherche pour région CASTRES, TOULOUSE Ingénieur A.M. ou similaire ouvert à tous problèmes de technique et de gestion pour poste technico-commercial. Age 25 a. minim. Rémunérat. importante après stage formation de 6 mois.

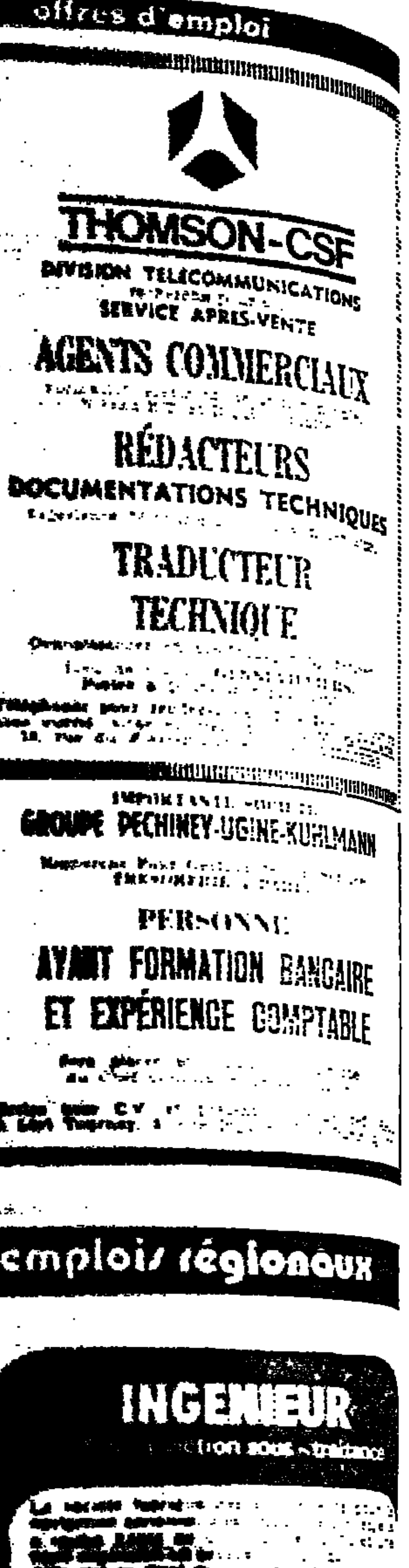
Adres. photo et C.V. manuscrit à HAVAS BEZIERS, n° 89.110.

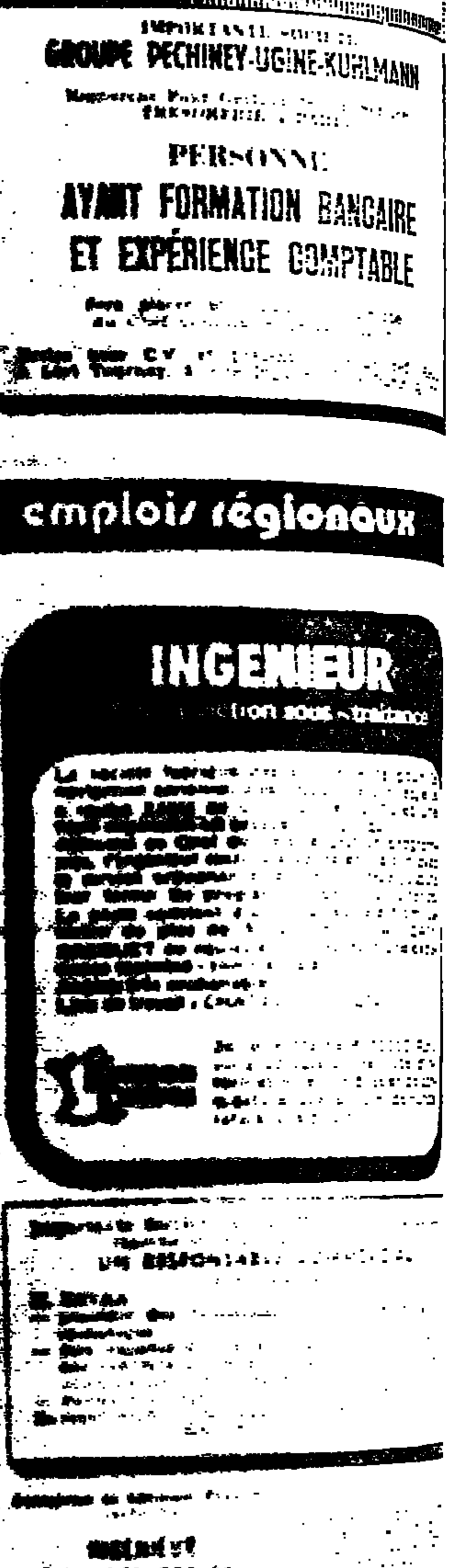
Cabinet Centre Ouest recrute personne cinquantaine H. ou F. pour effectuer contrôles de S.A. petites ou moyennes, dans le cadre missions commissariat aux comptes, préparer rapports, etc. Ecrire 5.947, HAVAS, B.P. 304, 79009 NIORT CEDEX.















ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



Ingénieur Consultant

CEGOS TYMSHARE

time sharing

Filiale commune de Cégos, du Crédit Lyonnais et de Tymshare, leader dans son domaine, forte expansion européenne, vous propose un poste d'Ingénieur Consultant à Paris.

Vous participerez au développement des applications du time-sharing chez les utilisateurs dans tous les secteurs économiques, en fournissant l'assistance technique et les conseils nécessaires au niveau de la conception et de la réalisation.

Vous aborderez ainsi les techniques les plus avancées de l'informatique et du Management : simulations financières, contrôle de gestion, investissements, études de marketing... Nous disposons d'un réseau mondial comprenant à ce jour plus de 30 gros systèmes interconnectés de types IBM 370/158, PDP 10 et XDS 940.

Vous aurez la possibilité d'évoluer vers le commercial ou l'animation d'équipes technico-commerciales en France ou à l'étranger.

Ce poste convient à un diplômé Grande Ecole ou Faculté de Gestion (niveau MIAGE ou Expertise), débutant ou non, ayant si possible une bonne expérience de langages de programmation.

- Le goût de l'action et des contacts humains est nécessaire ;
- La formation au time-sharing sera assurée dans nos bureaux de la Colline de Saint-Cloud.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous réf. 4.034
CEGOS TYMSHARE (Tél. 602-24-00),
106, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud, 92213 SAINT-CLOUD.

SNL DICTIONNAIRES

"Le ROBERT"

dans le cadre de sa nouvelle politique de développement lance un nouveau réseau de vente et crée des postes de

chefs de secteur

région EST - région OUEST - région PARISIENNE (3 Secteurs)

Responsabilités : - *dans un premier temps, vente directe à la clientèle : Enseignement et Collectivités - dans un deuxième temps, recrutement et supervision d'une petite équipe de délégués.*
Age : - *25 ans minimum* - Formation : - *niveau BAC minimum*.
Expérience : - *une réussite prouvée dans la vente (notamment aux collectivités) d'au moins trois années ou une expérience du milieu enseignant* - Rémunération : - *Fixe 3000 F. mensuels + commissions + pourcentage sur le chiffre d'affaires du secteur.*

Envoyer CV manuscrit et photo avant le 18 AVRIL à
M. le Directeur du Développement - SNL Dictionnaires «Le ROBERT»
107, avenue Parmentier 75011 PARIS

IMPORTANTE BANQUE SPECIALISEE
CREDITS IMMOBILIERS AUX ACQUEREURS
recherche

Clerc de Notaire

1ère CATEGORIE (ou niveau)

Après un stage de formation, il se verra confier la responsabilité de la réalisation de dossiers de crédits.

Cette fonction nécessite :
- le sens de l'initiative,
- le goût des responsabilités,
- l'aptitude à l'encadrement.

Rémunération en fonction de la valeur.
Affectation : PARIS

Ecrire avec prétentions, photo et C.V. sous référence 13.411 à :
s.n.p.m. 186 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM

Un cabinet international employant 14.000 personnes recherche, pour ses activités de conseil en gestion et en informatique :

jeunes diplômés grandes écoles

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, H.E.C., Mines, Polytechnique. Un complément de formation (M.B.A., M.S., INSEAD...) étant apprécié. Ils seront libérés de leurs obligations militaires. Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil.

Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux Etats-Unis.

Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Adresser CV détaillé sous réf. 682 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra.

Afin de faire face à de nouveaux développements

TEKTRONIX

recherche pour

SA DIVISION INFORMATIQUE

des ingénieurs commerciaux

qui seront chargés après une période de formation en France ou à l'Etranger, de la commercialisation de nos produits informatiques dans une région déterminée.

Ce poste convient à des candidats ayant une ou deux années d'expérience de la vente et fortement motivés par ce travail.

- Anglais nécessaire.
- Voiture de fonction.

ingénieur technico-commercial logiciel

qui sera chargé après une période de formation, d'apporter à l'équipe de vente et aux clients un support logiciel de qualité. Il assurera également la liaison avec l'organisation Européenne.

Ce poste convient à des candidats ayant une très bonne connaissance en FORTRAN, assembleur et intéressé par un travail varié.

- Déplacements en France et à l'Etranger.
- Anglais nécessaire.

PARTICIPATION AU BENEFICE.

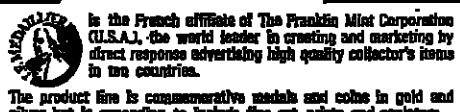
Envoyer rapidement C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX, B.P. 13 — 91401 ORSAY.

C&C



advertising manager

80 000 F +
PARIS



Le Médaillier is the French affiliate of The Franklin Mint Corporation (U.S.A.), the world leader in creating and marketing by direct response advertising high quality collector's items in ten countries.

The product line is commemorative medals and coins in gold and silver but is expanding to include fine art prints and sculpture.

Due to continued expansion (1974 sales were 25 M Frs, which represents an increase of 5 times on those of 1973), the company is looking for an Advertising Manager who should be at least 28 years of age. Based in Paris, the successful candidate will report to the Managing Director of Le Médaillier and will also work closely with the Marketing Development Group located in London.

The work will involve briefing and supervising the creative output of the Franklin in-house Advertising Agency and also the local external Advertising Agency.

Successful candidates must have the following abilities:
- fluency in English,
- concern for excellence and perfection,
- sound knowledge of Advertising and Marketing procedures.

Although not an absolute necessity, familiarity with direct response advertising would be desirable.

Within a year, according to performance, the successful candidate will be promoted to the position of PROGRAM DIRECTOR, which will involve the creation of new products and the preparation and execution of marketing plans. There is also considerable opportunity for career growth within the International Division as a whole.

Please send your C.V., recent photo and details of present salary under reference 2208/M.

Absolute secrecy on behalf of the applicants is guaranteed by

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

Conseiller Technico-Commercial

Filiale française d'un groupe international, nous recherchons un jeune Cadre ayant une formation en électricité ou électro-mécanique (E.S.M.E., E.E.I.P. ou équivalent).

Rattaché au Directeur des Ventes et Marketing, il sera responsable du développement d'une gamme de produits intéressant l'industrie électrique : il recherche de nouvelles applications, conseille et informe les clients sur les caractéristiques des produits et leur utilisation.

Technicien, il élabore ou traduit les notices techniques — Allemand indispensable — forme et informe les vendeurs.

Une fonction variée, alliant la rigueur du technicien à l'imagination d'un Chef de Produits. Une large ouverture sur l'extérieur (50 % de déplacements France et Etranger).
Une opportunité d'élargir ainsi votre champ d'activités.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man., C.V. détaillé), sous référence *M. 22.415*, 33, quai Gallieni - 92153 SURESNES.

HYPERMARCHÉS AUCHAN

C.A. prévu 1976 : 3,5 milliards
pour faire face à son expansion : 8 hypermarchés en 1975 et 1976
Région Parisienne et Sud-Est

RECHERCHENT :

● Directeurs d'hypermarchés

Ils sont de véritables chefs d'entreprise ayant la responsabilité de leur personnel, de la gestion des stocks et du C.A. (200 millions C.A.). Méthode de Direction : décentralisée, participative par objectifs.

● Leaders de secteurs habillement et équipement de la maison

Ils seront l'un des 5 chefs de secteur de l'hypermarché, coresponsable avec le Directeur de la dynamique commerciale. Dans le cadre d'une gestion décentralisée, il devra prendre toutes mesures touchant à l'amélioration des résultats d'exploitation des secteurs habillement et équipement de la maison.

● Leaders de rayon habillement

Ils doivent être des gestionnaires, des commerciaux, des animateurs. Ils participent à la sélection de leurs produits, et sont responsables de leurs achats.

VOTRE FORMATION SERA ASSUREE PAR NOS SOINS. NOTRE EXPANSION VOUS GARANTIT DE LARGES POSSIBILITES DE CARRIERE.

Compte tenu des responsabilités, le niveau d'enseignement supérieur ou une expérience équivalente sont souhaités.

Curriculum vitae manuscrit et photo sont à envoyer à :
M.T. - Direction des Ventes - AUCHAN - rue de la Cousinerie,
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

BANQUE PRIVEE

Filiale d'un important groupe bancaire Français
recherche pour son
DEPARTEMENT INFORMATIQUE
équipé d'un 370/145 DOS/VS
avec T.P. CICS/VS

analystes programmeurs
- *3 ans d'expérience*
- *Formation IUT ou équivalent*

programmeur système
- *2 ans d'expérience*
- *niveau d'études Supérieures*

programmeurs
- *1 an d'expérience*
- *Formation IUT ou équivalent*

préparateurs confirmés
- *2 ans d'expérience*
- *niveau bac*

pupitreurs
- *2 ans d'expérience*
- *niveau bac*

Adresser CV et prétentions sous référence 688 à
organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

SOCIÉTÉ DE SERVICES

QUARTIER SAINT-LAZARE
110 Personnes
Bonne image de marque dans sa spécialité

Recherche :

CADRE ADMINISTRATIF

ATTACHÉ AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il aura pour mission de traiter des problèmes variés : juridiques et fiscaux, comptables, d'organisation administrative...

UNE FORMATION UNIVERSITAIRE (E.S.C., LICENCE EN DROIT + I.A.E., D.E.C.S.), ET UNE EXPERIENCE MEME COURTE DE LA VIE DES AFFAIRES SERAIENT APPRECIEES.

POSTE EVOLUTIF DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE ET EN FONCTION DE LA VALEUR DU CANDIDAT.

Adr. C.V. et prétentions ss REFERENCE 121.448
30, r. de Mogador, Paris (9e).





La
FIRST NATIONAL CITY BANK
recherche
pour faire face à l'expansion de ses activités en France

UN CADRE

spécialisé dans l'étude et le financement

d'Opérations immobilières

- *Une formation enseignement supérieur ;*
- Une bonne connaissance de la langue anglaise;
- un tempérament ouvert et dynamique seront — avec l'expérience bancaire demandée — les critères de sélection pour ce poste qui offre des perspectives de carrière intéressantes.

CV à FNCB, 60, av. des Champs-Elysées, Paris (8e).

POUR FILIALE FRANÇAISE
D'UN LEADER EUROPEEN
PIECES DETACHEES AUTOMOBILES
BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche

RESPONSABLE ÉTUDES MARKETING

MISSION :
— réunit les informations pour besoins immédiats et développements futurs.
— dégage vision d'ensemble d'un marché couvert par deux réseaux distincts.
— active circulation information montante et descendante.
— participe au plan annuel de marketing et en suit la mise en œuvre.

POSITION :
— relève directement du Directeur Général dans un cadre de Direction participative par objectifs.

PROFIL :
— esprit de recherche et réflexion, ouvert au dialogue.
— formation économique supérieure - 4 ans expérience marketing industriel.
— connaissance de la langue allemande indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et photo N° 21360
P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris
Discrétion absolue assurée.

MF Massey Ferguson
(CA : 959 millions, nombre de personnes en France : 5.500)
1er constructeur mondial de matériel agricole, et de travaux publics,
recherche

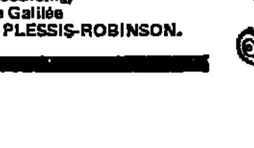
chefs de projets

pour assumer la conduite d'importants projets à l'intérieur de la direction informatique.

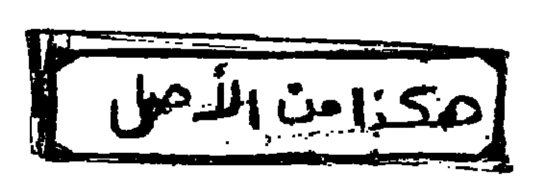
Les candidats souhaités auront :
- une formation supérieure (ingénieurs, diplômés de grandes écoles ...) ;
- une bonne pratique de l'informatique de gestion (3 à 4 années si possible) ;
- une première expérience de gestion de projets ;
- *une bonne connaissance de la langue anglaise.*

Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution de carrière tant en France qu'à l'étranger.

Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 2218 AS
Service Resourcing,
22, avenue Galilée
92350-LE PLESSIS-ROBINSON.



plein emploi



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

FRAMATOME

SOCIETE de CONSTRUCTIONS NUCLEAIRES

recherche

UN INGENIEUR DIPLOME (Centrale, AM...)

30 ans minimum

Connaissances approfondies en Résistance des Matériaux pour ANIMER, SUIVRE ET CONTROLER dans le cadre des Etudes et de la Réalisation des Tuyauteries et du Matériel Auxiliaires, l'équipe de calculs en cours de constitution.
Anglais indispensable.

Réf. M32

UN INGENIEUR DIPLOME (Centrale, AM...)

2 à 3 ans d'expérience industrielle.
Intéressé par les problèmes de Résistance des Matériaux.
Dans le cadre des Etudes et de la Réalisation des Tuyauteries et en liaison avec les services intéressés, il sera chargé :
- de la définition, du contrôle des critères et des hypothèses de calculs ;
- de l'analyse des résultats.
Anglais indispensable.

Réf. M33

FRAMATOME
Service Emploi/Orientation Tour Fiat 10
92084 PARIS - la Défense Cedex 16.

C&C

FABRIGANT DE PEINTURES

recherche pour son USINE
située au Sud de Paris (effectif : 400 personnes)

UN RESPONSABLE DU SERVICE MÉTHODES ET INDUSTRIALISATION

Ce responsable est un CADRE ACTIF dépendant directement du Directeur de l'Usine et qui a pour

MISSION :
— Définir les modes opératoires de fabrication pour les nouvelles formules de produits puis les normes de production en unités industrielles.
— D'améliorer la productivité par l'organisation des postes de travail et des circuits dans les ateliers.
— Promouvoir des méthodes plus efficaces.
— De définir dès le niveau des études les méthodes de travail qui seront utilisées dans les installations nouvelles.

PROFIL DU CANDIDAT :
— 30 ans minimum ;
— INGENIEUR CHIMISTE ou TECHNICIEN SUPERIEUR de CHIMIE ayant des connaissances et une pratique de l'O.S.T. ;
— Sens du commandement ;
— Une expérience dans un poste similaire est indispensable si possible dans le domaine de la PARACHIMIE

Veuillez adresser votre candidature, C.V., photo et prétentions à nº 2.482,
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

WEATHERALLS FRANCE S.A.

Conseil Immobilier International
recherche pour son Agence Immobilière

COLLABORATEUR COMMERCIAL

ayant expérience confirmée NEGOCIATIONS, LOCATIONS et VENTES, immeubles de BUREAU

Fixe + Intéressement
Adresser C.V. et photo, 64, r. La Boétie, 75008 Paris

Création : 1968
1975 : nous réalisons 20 % des exportations françaises d'un produit agricole de grande consommation. Cette expansion nous amène à différencier au sein de l'équipe dirigeante la fonction de

RESPONSABLE DES VENTES exportation

Nous recherchons quelqu'un à qui nous puissions confier la réalisation d'affaires extrêmement diverses par leur importance et leurs conditions contractuelles :
agents locaux, importateurs privés, états.

Cette activité suppose de solides bases économiques, juridiques et commerciales, une pratique (3 ans au moins) de l'exportation, comme technique et comme mode de vie, un tempérament actif et réalisateur, le sens de la négociation, une disponibilité à voyager (Afrique, Orient et Extrême-Orient), la maîtrise de la langue anglaise.

Ecrire avec CV détaillé et salaire actuel au Service 1484

plein emploi 12 rue du mail paris 2e

POSTE à CRÉER - PARIS

Compagnie d'assurances

offre à un

jeune diplômé

ayant une très bonne formation économique, mathématique et statistique, et 2 ans environ d'expérience dans le service d'études économiques d'une grande Entreprise industrielle ou d'un Etablissement financier, la possibilité, après une période d'adaptation et de formation, tant à PARIS qu'à l'étranger, de prendre la responsabilité de tous les problèmes de REASSURANCE, en créant et organisant le poste.
Rattaché à la Direction Technique, en liaison directe avec la Direction Générale, sa mission comportera la définition de la politique de réassurance à long terme, la négociation des traités et leur gestion, ainsi qu'une participation active à divers projets de développement de la Compagnie.
La fonction comporte de nombreux contacts et suppose un goût prononcé pour les Relations Publiques.

Anglais indispensable, allemand souhaité.



garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier (lettre manuscr., C.V. dét. mentionnant rémunération actuelle) sous réf. M 11.967, 33, qu. Gallieni, 92153 SURESNES.

SOCIÉTÉ

d'électrotechnique et d'électronique industrielles
recherche
pour son service marketing

UN CADRE

Formation École supérieure de commerce

âge minimum 30 ans.
Pour promotion des ventes de produits industriels.
• Anglais nécessaire. Deux trois ans d'expérience souhaitée dans ce domaine.

Adresser CV, photo d'identité et prétentions à
Monsieur le Chef du Personnel
Société R.S.I.
26, pavé des Gardes - 92370 CHAVILLE.

Pierre Lichau s.a.

ingénieurs études et réalisation

Un des premiers fabricants de télécommandes de robinetterie industrielle, nous recherchons notre responsable des Études et mises au point de servo-mécanismes de haute qualité, destinés à des organismes tels que E.D.F. et C.E.A. et à l'exportation.

Cet ingénieur sera chargé d'assurer les liaisons techniques avec les clients afin
- *d'analyser les besoins techniques à satisfaire.*
- *de comparer sur les plans technique et économique les solutions existantes,*
- *de concevoir et de réaliser des produits nouveaux.*

Il sera assisté de Techniciens expérimentés.
Le poste est à pourvoir dans la Banlieue Ouest de Paris (métro RER).

Vous avez :
- *5 ou 6 années d'expérience industrielle,*
- *de solides connaissances théoriques et pratiques en mécanique.*

Écrivez sous référence 20/134/M aux Conseils en recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de ce recrutement.

EUREQUIP
B.P. nº 30, 92420 Vaucresson

IMPTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

RÉGION PARISIENNE
banlieue NORD-OUEST
recherche pour son LABORATOIRE

UN AT2 CHIMISTE

ayant quelques années d'expérience en laboratoire d'analyses chimiques minérales

UN AT2 MÉTALLURGISTE

Niveau B.T. ou B.T.S.
pour s'occuper de documentations.

Ecrire avec curr. vitae et prétentions à nº 2.802,
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

quartier Montparnasse
EQUIPE DE 2 IBM 370-145
recherche

CHEF DE PRODUIT INFORMATIQUE

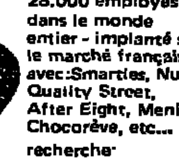
POUR :
— dégager les programmeurs des charges d'exploitation ;
— rechercher les améliorations à apporter dans l'exploitation des chaînes ;
— assurer les relations avec les utilisateurs.

- Formation supérieure ;
- Expérience confirmée de l'analyse programmation ;
- Connaissance indispensable OS/MFT et COBOL.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions, nº 9.911, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

ROWNTREE MACKINTOSH

Groupe International de Produits de Chocolaterie et Confiserie -
28.000 employés dans le monde entier - implanté sur le marché français avec : Smarties, Nuts, Quality Street, After Eight, Menier, Chocorêve, etc...
recherche



CHEF de PRODUITS

Répondant devant le Marketing Manager, il sera chargé de :
- proposer la politique marketing pour une gamme de produits
- assurer la gestion des budgets et des objectifs de profit
- être l'interlocuteur des agences de publicité et d'études de marché.

Le candidat retenu sera :
- un diplômé d'une grande école commerciale ou équivalent
- âgé d'au moins 28 ans, avec un minimum de 4 ans d'expérience dans la gestion de produits de grande consommation
- parfaitement bilingue (anglais).

Nous lui offrons :
- une carrière dans un groupe ambitieux pratiquant un marketing élaboré avec de grandes opportunités d'évolution
- une rémunération correspondant à l'importance du poste.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. CP 2 à J. HOUBERT - ROWNTREE MACKINTOSH - Boite Postale No 12 - 77420 CHAMPS S/MARNE.

C&C



CONSTRUCTEUR-PROMOTEUR

Si vous êtes un

NÉGOCIATEUR (TRICE)

qualifié (e)

Si vous voulez vous intégrer à une équipe commerciale dynamique, adressez-nous votre C.V. détaillé, car nous engageons

DEUX VENDEURS

expérimentés
pour lancement de Nouveaux programmes Paris et proche Banlieue

FIXE + INTERESSEMENT + PRIMES

Il sera répondu à toute demande provenant de candidats (es) qualifiés (ées).
Le fait d'être libre rapidement serait un atout supplémentaire.

Ecr. P. ARRIGONI, 16, rue Keller, 75011 PARIS.

Responsable de gestion 100.000

Comptable - Administrative - Financière

Société Textile de province ayant créé une nouvelle entreprise à PARIS avec une équipe jeune et dynamique fera 10.000.000 F de C.A. après 1 an d'existence et 15 à 20.000.000 F en 1976.

recherche

UN CADRE DE HAUT NIVEAU
niveau expertise ou école de commerce

ayant plusieurs années d'expérience pour mettre en place toute l'infrastructure de la Société puis avoir l'esprit d'analyse et de synthèse pour aider la direction à définir la politique générale.

Discrétion et réponse assurée à toute lettre manuscrite
Adresser C.V. + photo et rémunération actuelle S/nº 20632 à EDITIONS BLEU - 17 rue Lebel 94300 Vincennes qui transmettra

Entreprise décentralisée à vocations multiples

recherche

RESPONSABLE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE GESTION

directement rattaché au Directeur Financier

Niveau : enseignement supérieur.
Ce poste nécessite une expérience réelle de gestionnaire acquise dans une grande entreprise (5 ans minimum).
Pratique de l'organisation scientifique et de l'informatique souhaitée.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite, à Mlle SQUILLANTE, 99, rue Brancion, 75015 PARIS.
Discrétion et réponse assurées.

FABRIGANT DE PEINTURES

recherche pour son usine
située au Sud de Paris (effectif : 400 personnes)

UN RESPONSABLE DU SERVICE GESTION - PRODUCTION

Ce service est chargé de l'ordonnancement et du lancement des fabrications ainsi que de l'approvisionnement des matières premières des produits intermédiaires.

PROFIL DU POSTE :
— Position cadre ;
— Dépend hiérarchiquement du directeur de l'usine ;
— La mission est d'assurer le respect des délais promis aux clients et d'optimiser l'utilisation des équipements des matières et de la main-d'œuvre.

SOUS-PROFIL DU CANDIDAT :
— 30 ans minimum ;
— Formation niveau INGENIEUR ;
— Rigueur et méthode sont des qualités indispensables

Veuillez adresser votre candidature, C.V., photo et prétentions à nº 2.490,
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Nous sommes un très important groupe multinational.
Nous recherchons pour étoffer le service Audit de nos Sociétés de produits grand public en France

2 Juniors Audit

Postes situés à BOULOGNE (92) mais déplacements fréquents.

Nous demandons :
— Grande école commerciale ou formation comptable supérieure.

Nous apprécierions :
— Un début d'expérience professionnelle.
— La connaissance de l'Anglais.

Nous offrons :
— Un travail très varié.
— Une formation appréciée.
— Des possibilités d'évolution pour candidats de valeur.

Env. CV, photo et prétent. avec lettre manusc. à notre Conseil en recrutement



7, rue de Naples
75008 PARIS
sous réf. M1337

et réserver le 29 Avril pour entretien éventuel.

Pour son Siège Social à ORSAY
SOCIETE MULTINATIONALE
en expansion
plus de 200 personnes
recherche

un chef du service du personnel

HOMME ou FEMME

- Gestion administrative du personnel
- Réunions des délégués du personnel
- Formation continue et participation
- Législation Sociale et du Travail.

Le (la) candidat (e) idéal (e) sera âgé (e) de 30 ans minimum :
- aura une expérience de 5 à 10 ans dans la fonction personnel
- aura le sens des contacts humains.

Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Salaire selon expérience.
Participation aux bénéfices.

Envoyer C.V., photo et prétent. à No 2938
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE DE HAUTE DÉCORATION MURALE

recherche pour sa
SOCIETE SŒUR A PARIS

DIRECTEUR

Connaissances particulières :
- Très introduit auprès grossistes et détaillants papier peint
- Savoir diriger :
  — une équipe commerciale
  — une équipe administrative
- Savoir organiser la société

AGE DE 35 ANS MINIMUM

Adresser C.V. détaillé et photo récente ss no 759.357, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e)

Les offres seront examinées confidentiellement

SOCIÉTÉ

d'électrotechnique et d'électronique industrielles
recherche
pour son service commercial

DEUX CADRES

âge minimum 30 ans
Formation : École supérieure de commerce ou I.U.T.

Pour vente de produits industriels à clientèle existante à créer en France et à l'étranger, d'ou connaissances « procédures à l'exportation souhaitées ».
• Possibilité d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser CV manuscrit, photo d'identité et prét. à Monsieur le Chef du Personnel
Société R.S.I.
26, pavé des Gardes - 92370 CHAVILLE

Pierre Lichau s.a





CENTI

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Référence 7227

Pratique ASSIRIS

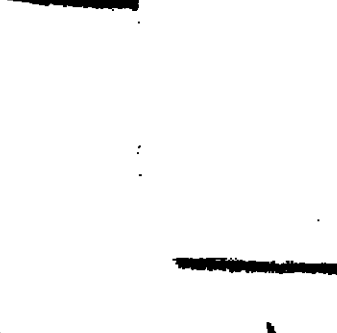
INGÉNIEURS

Référence 7228

Pratique ASSIRIS et SOCRATE ou autre S.G.B.D.

LIBRES RAPIDEMENT

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 PARIS, ou tél. 222-25-31.
Réponse et discrétion assurées.













offres d'emploi

CENTI

recherche pour
TRÈS GRANDS PROJETS
PARIS et PROVINCE proche

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

2 ans d'expérience
Référence 7.225.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

3 à 5 ans d'expérience
Référence 7.226.

Pratiquant P.L.1 sous O.S.
Connaissances P.L.1 Optimizer et D.L.1
I.M.S. très appréciées.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec prétentions à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 Paris, ou tél. au 222-25-31. Réponse et discrétion assurées.

INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

Nous développons notre équipe et recherchons un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer la commercialisation d'appareils scientifiques destinés à la recherche fondamentale et industrielle en FRANCE et BELGIQUE.

- Formation supérieure en Chimie ou Physique ;
- Expérience de la vente en SPECTROMETRIE DE MASSE (plusieurs années si possible) ;
- Pratique de l'ANGLAIS nécessaire.

- Résidence région parisienne (SUD) ;
- Déplacements importants ;
- Formation complémentaire en Grande-Bretagne.

Adresser lettre avec C.V. sous réf. M. 206 en précisant rémunération actuelle au :

DUPONT

Service du Personnel,
DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
B.P. 85, 91403 Orsay.

La journée d'échanges et de sélection aura lieu le 29 avril 1975 pour les candidats retenus.

---

4 ATTACHÉS COMMERCIAUX

Région parisienne

JEUNES diplômés de l'enseignement supérieur ou autodidactes.
SOUCIEUX de mesurer leurs capacités et connaissances au contact de la réalité du « terrain » et
D'ORIENTER leur carrière au sein d'un puissant groupe (C.A. 100 millions lourds) désirant agir sur
LEUR AVENIR

Nous distribuons des vins fins (hôtels, restaurants, caves, épiceries fines).

Ce ne sont pas des connaissances de la branche ni même un passé professionnel de la vente que nous recherchons. C'est votre personnalité et vos aptitudes qui nous intéressent.

Formation et mise en route assurées
Excellent salaire de départ. Voiture fournie.
Tous frais payés.

Documentation sur poste avant 1er entretien

FRANCE MARKETING — Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé salaire actuel et photo (ref.) ss ref 404
54, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

CENTRE DE RECHERCHE OUEST PARISIEN

recherche
pour assurer le fonctionnement d'un microscope microanalyseur

JEUNE TECHNICIEN

DÉGAGÉ DES OBLIGATIONS MILITAIRES

Formation B.T.S., I.U.T. ou équivalent
Age minimum : 25 ans

Les candidats devront avoir une expérience en électronique appliquée, de préférence en instrumentation scientifique et en informatique de base (Fortran) et, si possible, des notions de métallographie.

Semaine de 5 jours : 41 h. 30.
Cantine et avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous Nº 2.493 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Directeur d'usine

120.000 +

PRET-A-PORTER

- Pour diriger une unité de 300 personnes dans un cadre agréable
- Dynamique et efficace, capable de créer une équipe qui a comme objectif une production optima au moindre coût.
- Sachant qu'il sera entièrement indépendant, la direction générale étant à PARIS, il devra justifier d'une expérience de plusieurs années à ce poste.
- Une formation supérieure serait souhaitée

Discrétion et réponse assurée à toute lettre manuscrite

Adresser C.V. - photo et rémunération actuelle S/Nº 20633 à EDITIONS BLEU
17, Rue Lebel - 94300 Vincennes qui transmettra

IMPORTANT GROUPE PRIVE

recherche

CADRE COMPTABLE

CONFIRME (B)

Niveau S.C. ou C.A. pour son département réassurance acceptations.

Adresser C.V. et photo, à no 797, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui tr.

IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCES

recherche dans le cadre de la restructuration de ses services, des

ORGANISATEURS INFORMATICIENS

pour concevoir de nouveaux systèmes de gestion et contrôler leur mise en place.

Les candidats recherchés seront diplômés de Grandes Écoles ou équivalent, possédant au minimum trois ans d'expérience dans la conduite de projets importants.

Connaissance souhaitée de l'Assurance.

Les postes sont à pourvoir à Paris.
Adresser C.V. détaillé et prétentions en rappelant la référence AR 541.

EGS
CONSEIL EN RECRUTEMENT — 19 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES & RÉALISATIONS
DE TRES IMPORTANTS ENSEMBLES
INDUSTRIELS DOMAINE NUCLÉAIRE
recherche pour son siège de Paris (banlieue Sud)

1 DESSINATEUR projeteur 2 échelon

pour schémas électricité/contrôle logique, principe, automatisme.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 2733
PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02
qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
BANLIEUE NORD-OUEST PARIS
recherche
POUR DIVISION INFORMATIQUE

CONTROLEURS

AGTS TECHNIQUES DE CONTROLE
pour PLATE-FORME D'ESSAIS

CONTREMAITRE

pour ATELIER DE FABRICATION

CONTROLEURS

en MECANIQUE
et COMPOSANTS ELECTRIQUES

INSPECTEURS

de MAINTENANCE

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
SIPEP 3, rue de Choiseul. 75002 PARIS, sous réf. 5075.

---

distribution

JEUNE HEC, ESSEC, SUP de CO
55 000 F

- Nous sommes une importante société de raffinage et de distribution de produits pétroliers.
- Nous recherchons un jeune cadre de formation HEC, ESSEC, SUP de CO intéressé par une carrière dans la commercialisation de produits pétroliers.
- Nous vous offrons 1 à 2 ans de formation au sein de notre Direction Régionale de Paris (connaissance des produits, des secteurs d'activité, canaux de distribution, types de contrats commerciaux...) puis la responsabilité "sur le terrain" de l'animation d'une équipe de vendeurs et de la gestion commerciale, administrative et financière d'un territoire.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous ref. 29773/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

RESPONSABLE DU SERVICE CONTENTIEUX

Nous sommes une importante société, filiale d'un groupe multinational, et recherchons le futur Responsable du Service Contentieux de notre Direction Commerciale.

Ce cadre, homme ou femme, licencié (e) en Droit, devra justifier de plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants :
Droit des Affaires, recouvrement des créances, problèmes d'exportation.
Il (elle) aura également un rôle de conseil auprès de nos différentes agences.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous la référence ALM. 01 - AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transm.

Christian Dior
Haute Couture

recherche
pour sa Direction du Personnel

Un (e) psychologue

pour service recrutement, formation
Important effectif féminin.

Quelques années d'expérience sont nécessaires pour assumer ce poste.

- Restaurant d'entreprise.
- Avantages sociaux.

Ecrire lettre manuscrite, prétentions et date de disponibilité à Mme LE GUET, Société Christian Dior, 32, av Montaigne 75008 PARIS.

Pierre Lichau s.a.

ALUMINIUM PECHINEY

recherche
pour son SERVICE TRANSPORTS à PARIS

UN CADRE

Il sera plus particulièrement chargé de participer à la *négociation, la mise en place* et la gestion des contrats de transports maritimes.

- Formation commerciale supérieure HEC, ESSEC, ESCP...
- Expérience dans le domaine des transports maritimes appréciée.
- Anglais parlé, écrit couramment.

Possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac PARIS 8ème.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Cie AMÉRICAINE Siège PARIS

Participation à l'analyse de système informatique et responsable rédaction de spécifications détaillées, programmation et tests.

Domaines : production, marketing, finances.

Deux ans minimum de programmation - Assembleur et PL-1 - Connaissance appréciée de « DBOMP » - Capable de travailler d'une manière indépendante.
Nationalité indifférente - Bonne connaissance Français, Anglais indispensable.
Formation universitaire préférée.

POSSIBILITES D'AVANCEMENT.

Envoyez curriculum vitae à M. J. FINLAY.

OTIS ELEVATOR INTL INC
TOUR MAINE MONTPARNASSE
33, avenue du Maine - 75755 PARIS, CEDEX 15.

Cadre débutant approvisionnements

Notre Groupe (électronique - électrotechnique) recherche pour sa direction des approvisionnements un jeune cadre de *formation supérieure économique ou commerciale* parlant couramment anglais pour participer à la coordination planning, achats, stocks, etc... de ses unités décentralisées.

Formation complète assurée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. No 1102 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

VOUS ETES INGENIEUR GRANDE ECOLE ET VOUS AVEZ UNE DIZAINE D'ANNEES D'EXPERIENCE DANS L'EXPLOITATION ET L'ETUDE DE COMPLEXES PETROCHIMIQUES.

Nous vous proposons de devenir :

Responsable de la Coordination Technique

entre plu[illegible] engineerings extérieurs

Nous sommes une entreprise générale spécialisée dans la réalisation d'ensembles industriels dans le monde entier.
Poste à Paris avec quelques déplacements
Bonnes notions d'anglais nécessaires.

Adresser C.V. et photo sous réf 2481
PUBLICITÉ GAUTRON
29 Rue Rodier Paris 9e qui transmettra

STE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
BANLIEUE SUD
(150 salariés)
recherche

CHEF COMPTABLE ADJOINT

Adresser réponse manuscrite avec C.V. et prétentions.
Ecr. nº 8339 « Le Monde » Pub.
5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANT
CENTRE CULTUREL
Organis. séjours linguistiques pour jeunes à l'étranger
ANGLETERRE - ALLEMAGNE ESPAGNE
recherche :

DELEGUES (EES)

parmi personnes en contact avec établissements scolaires ou à vocation pédagogique, pour diffuser son programme
Rémunération intéressante (possibilité fixe)
Ecr. ou téléphoner « OFACIL »
9, avenue Robert-Schuman
75007 PARIS
TEL. : 705-50-43 ou 44

CENTRE DE RECHERCHES
Banlieue Sud de Paris
recrute

INGENIEURS Gdes ECOLES

Débutants
pour activité RECHERCHE en Science des Matériaux.
Formation complémentaire post.
Diplôme assuré,
possibilité de thèse.
Envoyer C.V. av. photo et prét. à M. R. Noonenmacher,
Centre des Matériaux, B.P. 114
91102-Corbeil-Essonnes.

IMPORTANTE STE DE TRANSPORTS
FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
recherche

INGENIEUR
EN ORGANISATION

- 3 à 4 ans d'expérience O.S.T. administrative,
- E.O.S.T., I.E.S.T.O. ou équ.

Ecr ss nº 20664 B Edit.
BLEU Pub. 17, rue Lebel
94300 Vincennes q.t.

Sté Industrielle rech.

CADRE Pr SERVICE EXPORTATION

pratique courante de l'anglais et si possible de l'allemand.
Situation comportant fréq. dépl.
Adr. C.V. nº 21771 B
BLEU 17, rue Lebel (94) Vincennes q. tr.

STEIN SURFACE

Société engineering équipements thermiques pour sidérurgie et métallurgie, pleine expansion

recherche

TRADUCTRICE
TECHNIQUE EXPERIMENTEE

Allemand - Anglais - Français
- versions et thèmes.

Situation stable dans équipe jeune et dynamique.

PRIME - RETRAITE
CANTINE - AVANT. SOCX.

Adress C.V. manuscrit à :

STEIN SURFACE
Z.A.I. DU BOIS DE L'EPINE
Courrier d'entreprise Nº 1107
(91015) EVRY.

Organisme banc. privé cherche

CHEF DE BUREAU

de prêt. H 30 ans minimum.
Bon expér. Client. privée, crédits, comptab., pour banl. Paris Sud-Est. Tél. : 770-49-32.

FILIALE D'UN IMPORTANT
GROUPE MULTINATIONAL
recherche

CONTROLEUR
DE GESTION

Formation DECS ou ESC., expérience 2 à 3 ans acquise en contrôle de gestion.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous Nº 20672 B
BLEU 17, rue Lebel, 94300-Vincennes, q. tr.

Rech. pr Porte Nord de Paris

INGENIEUR-CHIMISTE
(CHEF DE FABRICATION)

Ne seront prises en considération que les candidatures offrant garantie d'expérience sérieuse en matière de chimie organique et direction atelier.

Adres. C.V., prét. à S. 2-Brio, 5, pl. des Victoires-1er, q. tr.

NOUS RECHERCHONS
POUR UN POSTE

D'ANALYSTE DE GESTION

jeune diplômé
d'études supérieures
(MAITRISE d'INFORMATIQUE ou EQUIVALENT)

Première expérience professionnelle souhaitée.

Libéré des obligat. milit.

POUR PRESENTATION ET DEMARRAGE D'ORDINATEURS EN CLIENTELE.

Envoyer C.V. et prétent. à M. David S.A. BURROUGHS, 27, rue Titon, Paris-11e.
Téléphone : 367-43-40.

Je dirige
une AGENCE DE PUBLICITE ET D'EDITIONS

et recherche

UN JEUNE PUBLICITAIRE

capable de devenir
mon « BRAS DROIT »

Ce poste conviendrait à candidat dynamique, disponible, avt de bonnes connaissances techniques, le sens des contacts, et désireux de travailler dans une petite équipe.

Si vous vous sentez l'étoffe

Tel. pour inf. à Mlle Gonzalez 770-98-87, ou écrire
7, r. du Fg-Montmartre, Paris-9e

SKF
proximité Rond-Point
PETIT-CLAMART
recherche

SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS

(sans sténo anglaise)
Expérience indispensable pour service exportation

Cadre agréable. 40 h-5 jours. Restaurant. Avantages sociaux.

Tél. pr RV 630-23-34, poste 3440.

SKF
proximité Rond-Point
PETIT-CLAMART
recherche

COMPTABLE 2e ECHELON

BP ou expérience professionnelle équivalente pour service comptabilité générale.

40 h/5 jours. Restaurant
Avantages sociaux.

Adr. C.V. man. et prétent. au Service du personnel nº 18/D
B.P. 72 - 92140 CLAMART.

VILLE DE CACHAN
(Val-de-Marne)
RECHERCHE
UNE

UNE SECRETAIRE STENODACTYLOGRAPHE

pour le cabinet du maire.
Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Sénateur-Maire de Cachan.

TRAVAIL TEMPORAIRE

Kelly Girl

recherche
SECRETAIRES bilingues
STENOS et DACTYLOS Fr.-Angl.
pour mission de longue durée.
Excell. salaires. Se présenter :
5, rue du Helder-9e - 770-95-49.
83, bd de la Gare-13e - 589-87-20.
Tour Maine-Montparn. - 538-72-30.

Import. ag relations publiques, ch. un(e) chargé de dossier et un (e) attaché (e) de presse R.P. ayt au minimum 3 a. expér. ds cabinet. Envoyer C.V. et photo à Mme Madeleine FONLUPT, 82, rue Fondary - Paris (15e).

IMPORTANTE SOCIETE
de fabrication de matériel
de TELECOMMUNICATIONS
Banlieue OUEST
recherche

UN INGENIEUR CONFIRME

pour prendre progressivement la responsabilité du service réception et contrôle des matières premières et produits achetés.

Le candidat devra avoir une bonne expérience du contrôle mécanique, électrique et surtout électronique, connaître les méthodes de contrôle statistique, avoir de bonnes aptitudes au commandement pour animer son équipe, et de bons contacts humains pour ses relations avec les fournisseurs et les différents services de la société.
Env. C.V. détaillé et prét. à Nº 2.838, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPTE STE DE SERVICE
recrute

ATTACHES CCIAUX
30 ANS MINIMUM

Bonne expérience milieu informatique et prestations de Service à tous les niveaux.
Conditions intéressantes pour candidats de valeur, pouvant justifier de réalisations concrètes
Faible fixe + gros %. Possib. de rachat de clientèle.

Env. C.V. et prétent. au nº 1459 SWEERTS, BP. 269, 75424 Paris cédex 09, qui transmettra.

Impt Groupe Machines - outils
RATIER - FOREST - G.S.P.
recherche

INGENIEURS
TECHNICO-COMMERCIAUX

Format. Ingénieurs ou équival. anglais et allemand indispens.
Usine : CAPDENAC (12).

Adr. C.V. photo et prét. à GSP 124, boulevard de Verdun 92402 COURBEVOIE.

Pour son service recrutement Société recherche :

SECRETAIRE COMMERCIALE

Excell. présentat., 30 ans min. pour poste exigeant très grande mémoire et rapidité de travail.
Vacances seulement possibles hors saison d'été.

Ecrire ou se présenter :
SOCIETE SECRETEL
11, rue Michel-Chasles-12e,
Métro : GARE DE LYON.

TECHNICIEN confirm. climatis. pr construction salle ordinateur. Téléph. au 256-02-84 pour R.-V.

Compagnie privée recherche pour son service immobilier en extension
candidat(e) ayant des connaiss. approfondies : juridiques, économiques et fiscales. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo au service recrutement
LA PROVIDENCE,
56, r. de la Victoire 75009 Paris

Postes immédiats :
- 2 A. P. - Ass./O.S.
- 1 A. P. GAP 2 (pour les Antilles)
- A. P. COBOL ANS/DOS
- 1 PUPITREUR IBM/OS

Téléphoner pr R.-V. : 202-48-49.

Editeur cherche
CADRE COMMERCIAL
Age de 28 ans min., l'intéressé, de formation commerciale sup., se verra progressivement chargé de différentes responsabilités devant le conduire, s'il réussit, à occuper assez rapidement le poste de
DIRECTEUR COMMERCIAL

- *Expérience Edition utile ;*
- Anglais exigé ;
- Sens des relations humaines indispensables ;
- Lieu travail Paris ;
- Possibilité déplacement ;
- Discrétion assurée.

Adresser lettre manuscrite, photo, curriculum vit., prétent., à nº 9.594 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Banque privée Paris cherche adjoint au chef caissier, port. et titres.
Exc. ref. exig., sal. élevé.
Tél. 720-90-13 pour rendez-vous.

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
recherche
Métallurgiste, niveau ingénieur, expérimenté alliages ferreux principalement (notions de fractographie appréciées). Devra prendre en charge des études d'avaries de structures métalliques, encadrer des équipes techniques en laboratoire et sur chantiers et assurer les contacts avec la clientèle.
Adresser C.V., 1, rue Gaston-Boissier. PARIS-15e

PROGRAMMEUR confirmé ASSEMBLEUR
I.B.M. 370 - DOS-VS.
Ecrire C.I.C. BOUSSAC, service informatique,
19, rue Poissonnière, Paris-2e.

Société appareillage électrique Est parisien, recherche
CADRE TECHNICO-COMMERC.
25 ans min. Bonne formation techniq. de base (ingénieur ou équival.), aimant contacts humains pour vte appareils électriques d'installat. dans l'industrie. Déplacem. Paris Prov.
Ecr. à 23.108 B. Edit. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

POUR SERVICE PAIE

COLLABORATEUR

(HME) 30 A. MIN.
bonne expérience, connaissance traitement informatique paie et conventions collectives métallurgie. Env. C.V. et prét. ss nº 23100 B
BLEU 17, rue Lebel 94300-Vincennes q. t.

MARCHAL

BEAUCHAMPS 95
30 minutes Gare du Nord
recherche

PROGRAMMEUR

Cobol Série 100 Bull
E.D.O.S.-A.P.S. 2 ans
expér. 5 × 8 restaurant
autocar. Tél. 803-54-60
Poste 236 pr rendez-vous.

ATLAS CHEMICAL FRANCE
Filiale I.C.I.

recherche

en vue de son expansion,

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

formation chimie ou mécanique, pr promotion stratifiés polyester anticorrosion dans génie chimique.

Anglais indispensable et expérience ds ce domaine souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions *au Directeur*
Atlas Chemical France S.a.r.l.
171, av. du Général-de-Gaulle,
92200 Neuilly-S-Seine.

JE RECHERCHE

Collab., 35 a. min., esprit logiq. ordre, méthode, minutie.

SECRETAIRE COMMERCIALE

pour resp. vente secrét. dact. Lettre man. avec âge, formation, prét. à Comptoir du Diamant, 7, r. Rouget-de-Lisle, 75001 Paris.

MAGIRUS DEUTZ FRANCE
recherche

UN COMPTABLE

(HOMME) très qualifié pour contrôle pièces comptables. Connais. analytiques souhaitées.

UN COMPTABLE

(HOMME) pour contrôle pièces bancaires. Décomptes d'agio. Etablissem. situation trésorerie.

- 13e MOIS
- CANTINE GRATUITE
- MUTUELLE

Se présenter :
25, rue Paloi - PARIS (18e)
ou tél. au 285-71-89, poste 295.

GROUPE IMMOBILIER (8e)
recherche
EXCELLENTE

SECRET.-DIRECT.

FRANÇAIS-ANGLAIS.
Sténo dans les 2 langues. Libre de suite. Salaire élevé. 13e mois. Vacances assurées. Chèques restaur. Tél. 622-03-38 (Mme Imbert).

Société financière recherche

SECRETAIRE

débutante. Se présent. mardi 15 à 15 heures, I. C. A. V., 188, rue de Rivoli, Paris-1er. Métro Palais-Royal.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadres" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche
INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
POSITION II
— Expérience 5 ans minim. ;
— Connaissances en conception et utilisation des circuits analogiques et numériques.
Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel, B.P. 22. 91301 MASSY.

Importante SOCIETE rech. pr Banl. SUD ligne de Sceaux
CADRE CCIAL
dynamique, 4 à 5 ann. d'exper. formation agronomique ou biologique, souhaitable.
Adr. C.V., photo sous n° 5074 SIPEP, 3, r. Choiseul, Paris-2e.

PR CONSEILS EN MANAGEM. GROUPE INTERNATIONAL
INGÉNIEUR
A.M. ou équivalent complété par B.T.E. et E.O.S.T., minim. 30 ans. Anglais courant. Disponible rapidement.
EXPERIENCE :
Minimum cinq ans industrie et cabinet consultant si possible.
CONNAISSANCES REQUISES :
M.T.M., T.W.I., méthodes, contrôle de gestion, systèmes de rémunération, techniques d'évaluation de postes et relations industrielles.
100.000 à 120.000 F par an. Déplacements à prévoir.
Ecrire à M. CHOAY, INTEX SERVICES S.A., 3, av. Bertie-Albrecht, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE DIMENS. EUROPEENNE
Secrétariat général (affaires juridiques et financières)
LE RESPONSABLE FINANCES INTERNATIONALES
Diplômé de l'Enseignement sup., il aura une expérience dans son domaine d'au moins 3 ans acquise dans une Banque ou une grande entreprise. Rendant compte au respons. du département Finances de la Sté, il sera chargé de définir et de mettre en place la politique en matière de Finances internationales et incluant notamment :
— le montage de financement en devises ;
— le montage de couvertures à terme ;
— le choix de moyens de financement, etc.
Agissant pour le compte des filiales françaises et étrangères du Groupe, le titulaire devra se déplacer ponctuellement en Europe. Anglais ou allemand courant souhaité.
Adr C.V., prétentions et photo No 3142 PARFRANCE P.A. 4, rue Robert-Estienne 75008 PARIS qui transmettra.

FABRICANT PEINTURES rech pr son Usine située au SUD de PARIS
UN INGÉNIEUR-CHIMISTE
Expérience de la peinture industrielle souhaitable.
Qualités de rigueur, honnêteté intellectuelle et sens du concret
Ecrire avec C.V. photo et prét n° 2.535 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, PARIS-1er q. tr.

SOCIETE FICA recherche
A.T. ELECTRONICIENS
niv. B.T.S. ou D.U.T., dég. O.M. pour SAV. Nombreux déplacem France et étranger. Indemnités élevées. Promotion rapide. — Adresser C.V. et photo à : SOCIETE FICA, B.P. 3 78320 LE MESNIL - ST-DENIS.

Importante Société d'Assurances proximité Gare St-Lazare
recherche
INSPECTEUR COMMERCIAL
pour relations avec la Clientèle.
(Production Incendie. Vérification de risques.)
Adr C.V. man. s. réf. 396 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo - 75001 Paris q. tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE recherche Pour FRANCE et ETRANGER
JNE DIPLOME
ECOLE INGENIEURS
dég. O.M. attiré par industrie forage d'eau et sondage minier.
Le candidat doit posséder des aptitudes pour le chantier le matériel, l'organisation et la gestion.
Formal. assur. au siège Paris Anglais souhaité.
Ecr. INTRAFOR-COFOR, BP 273-75766 Paris Cedex 16

RELATIONS PUBLIQUES
CHARGE DE BUDGET
Ce poste conviendrait à un jeune cadre parfaitement bilingue (anglais), ayant une bonne connaissance des Etats-Unis et une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des Relations publiques.
Envoyer C.V. et références à : G.B.S. Conseil Groupe HILL AND KNOWLTON International. 9, av. Bugeaud, 75116 PARIS

Important Groupe industriel recherche pour sa Direction du Personnel à PARIS (Sud) un jeune Cadre
CHARGÉ D'ÉTUDES
DUT gestion du Personnel ou administration.
Sa fonction est d'élaborer et de gérer les
— Statistiques et tableaux de bord ;
— Budgets du département ;
— Contrats étrangers.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions en mentionnant la référence 738 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris.

INSTITUT DE RECHERCHE
Rég. parisienne recrute gestionnaire chargé des problèmes administratifs et financiers.
Env. lettre, candidat. et C.V au C.N.R.S. (Bur. 2 E) - 15, quai Anatole-France, - 75700 PARIS.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
proxim. métro Arcueil-Cachan (ligne de Sceaux), 10 minutes Porte d'Orléans, recherche
COMPTABLE PRIX de REVIENT
STOCKS - BUDGET
Adress. C.V. et prétentions à JOUVEINAL Laboratoires, 19, rue de la Gare. 94230 CACHAN. Tél. : 253-44-75.

USINE METALLURGIQUE (non ferreux) proche Banlieue Est, recherche
JNE INGENIEUR
(Grenoble, IDN, A.M.)
Option électricité ou électromécanique.
Connaissances fours à induction appréciées, devant assurer démarrage installation nouvelle. Perspectives d'avenir. Nécessaire être libre rapidement. Candidature technicien supér. serait examinée.
Adr. dem. man., C.V., photo, à n° 3.095 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. t.

Sté GEVELOT S.A.
1, place Gévelot. 92130 ISSY-les-MOULINEAUX tél. : 642-51-50, recherche, URGENT
SECRETAIRE
EXPERIMENTEE
40 ans minimum, attachée à chef d'Atelier (courrier, lancement, etc.).
43 h. sem., 13e mois. Avantages sociaux. Self-Service.

Filiale Sociétés Pétrolières LA DEFENSE recherche
INGENIEUR
GENIE CIVIL SOUTERRAINS
Ingénieur expérimenté, 30 a. min., en travaux souterrains, creusement de tunnels ou d'excavations à l'explosif ou par machines, connaissant très bien les chantiers mécanisés pour participer, dans le cadre d'un bureau d'etudes, aux etudes de conception et de projet et au suivi de réalisation des ouvrages.
Envoyer C.V à n° 3.073 CONTESSE PUBLICITE. 20 av. Opéra, Paris-1er q. t.

Société d'ASSISTANCE JURIDIQUE INTERNATION.
2 de la gare Saint-Lazare et du R.E.R., souhaite engager
1 REDACTEUR
connaissant n. glement sinistres materiels et corporels, ayant une bne connaiss. de l'espagnol
Envoyer C.V. manuscrit à MINET PUBL., n. 40 096. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui transmettra.

IMPT GROUPE ASSURANCES
recherche
J. HME LICENCIE
Sciences Eco, Sup. de Co ou equivalent pour assister Directeur comptable et financier
Les candidats libérés des O.M. devront posséder des solides connaissances mathématiques et juridiques.
Adres. C.V. détaillé manuscrit n° 3.159, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opera, Paris-1er, q.t.

CHEF DE VENTES
Allemand nécessaire.
Pour Entreprise Multinationale branche plastique, marché bâtiment et T. P.
Responsable d'un C.A. en fort developpement
Expérience applications technic. Aptitudes à la gestion.
Secteur : Paris-Normandie.
Siège : Paris-Nord.
Très bonne rémunération de départ.
Prise fonction : immédiate.
Lettre man. + C.V. + photo + référ. — prét. sous ref. 72 255 SEXTANT OPA 7, p. Vendôme. 75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE FROMAGERE Sud Seine-et-Marne recherche très urgent
SECRETAIRE ASSISTANTE DU DIRECTEUR COMMERCIAL
De format. sup., elle doit avoir :
- L'expérience du commerce international, pour participer à la définition de la politique des ventes :
- La pratique courante de l'allemand, et si possible de l'anglais ou de l'italien, afin d'assurer les contacts téléphoniques avec la clientèle étrangère et la correspondance en découlant.

Logement pour célibataire.
Ecr. avec C.V. dét. et rémunération souh., s/réf. 1.938 M ou téléphoner 927-41-32, GUILLON SÉLECTION, 23, av. de Livry, 93340 LE RAINCY.

demandes d'emploi

jeune homme 25 ANS
ARTS DÉCO communication visuelle
UNIVERSITE maîtrise
FREE-LANCE
illustrations-maquettiste-mise en pages
RECHERCHE RESPONSABILITÉS
ART DIRECTOR JUNIOR
presse - édition - publicité
écrire au numéro 297

INFORMATICIEN
Homme, 36 ans, 9 ans expérience organisation et informatique de gestion. Cadre, chef de projets, responsabilité grosses applications, de conception à mise en œuvre, chargé équipe analystes et programmeurs. Parfaite connaissance applications batch et temps réel gros systèmes. Cherche place responsabilité. Téléphoner au 945-64-22, ou écrire sous le numéro 2.972, « le Monde » Publ.,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE COMPTABLE 32 ans
● PROFIL :
Formation D.E.C.S. (avec l'INTEC), 5 ans expér. cab. exp. compt. Haut niveau : contrôle fiabilité des comptes, bilans, comptes de résultats, analyses de gestion, fiscalité, questions sociales.
Bonnes connaiss. et prat. informatique de gestion. 4 ans distribution (Sté leader du Marché), en qualité de chef comptable d'hypermarchés (ouverture, mise en place des procédures comptables, tabl. de bord, prévisions budgétaires, etc.).
Expérience professionnelle réussie et prouvée.
● SOUHAIT :
Trouver Société dynamique, distribution, industrie, cabinet exp., poste chef comptable et financier, gestion. Paris et banlieue, Lyon.
Libre de suite. Etudie toutes propositions. Réponse à toute lettre assurée
Ecrire sous le numéro 8.345, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

ORGANISATEUR-FORMATEUR en Gestion PME
40 ans, E.O.S.T., I.C.G.
Expérience : ordonnancement, budgets, comptabilité, informatique, services commerciaux, tableaux de bord, diagnostics d'entreprises, plans et animation formation
cherche situation BRETAGNE, REGION OUEST, dans entreprise ou organisme conseil-formation pour l'une ou plusieurs des fonctions suivantes :
— CONSEIL SYNTHESE GESTION, ORGANISAT.
— FORMATION.
— CONTROLE DE GESTION.
Ecrire n° 2.996, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Dipl. EXPERT-COMPTABLE
48 ANS
Recherche poste SECRETAIRE GENERAL ou DIRECTEUR FINANCIER dans entr. moyenne. A dirigé service financier d'une société industr. et de ses filiales. A l'expérience des problèmes compt., juridiques, fiscaux, de la préparation des budgets et de leur survi, des liaisons avec l'informatique et rapports avec les banques.
Ecrire N° 2.964, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE COMMERCIAL 31 ans
Mon profil :
— diplômes E.S.C. - B.B.A. (Bachelor of Business and Administration, Université de New-York N.Y.U.) ;
— américain, espagnol ;
— bonnes connaissances créneaux distribution et animation d'équipes de ventes dans sociétés multinationales ;
— excellente expérience en marketing opérationnel et gestion prévisionnelle ;
— disponible pour voyager.
Mon souhait :
— trouver une société dynamique (Paris ou province) pour prendre la responsabilité d'un secteur français ou étranger et dynamiser les résultats par l'animation des points de ventes.
Ecrire n° 419, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur PARIS (2e).

CHEFS D'ENTREPRISES...
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

INGENIEUR A.M. — 58 ans, connaissances en production grandes et moyennes séries d'articles moulés injection, et problèmes de distribution et gestion
RECHERCHE : place adjoint à chef d'entreprise petite et moyenne importance PARIS et région parisienne - Sud.
INGENIEUR GRANDE ECOLE. — 49 ans, I.C.G., anglais allemand, expér. approfondie de la gestion commerciale (papiers, cartons - plastiques - matériel bât.).
RECHERCHE : poste haut niveau à dominante commerciale et gestion
INGENIEUR ENTRETIEN. — 44 ans, exper. professionnelle : maintenance, service après-vente dans secteurs électricité, régulation : chauffage, conditionnement d'air (armoires électriques, moteurs automatismes appareillages scientifiques).
RECHERCHE : poste Paris-province.
INGENIEUR COMMERCIAL HI A. — 39 ans, bilingue anglais, exper. : branches électronique et électrique. Commerce France et international : prospection, négociation, suivi ; gestion budget commercial, animation force de vente ; marketing : études de marché, études de produits.
RECHERCHE : poste à responsabilités équivalentes.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Téléphone : 280-61-46 (POSTE 71).

POUR NORD DE LA FRANCE
EXCLUSIVEMENT
CHEF DE PERSONNEL
47 ans, expérience recrutement, formation, législation sociale, relat. humaine, gestion prévis., capable de définir et appliquer politique de personnel, recherche poste similaire ou direction de personnel. Ecrire au n° 3.119, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JEUNE CADRE COMMERCIAL
30 ans, expér. du management, recherc. poste à responsabilités gestion ou commerciales dans société française ou filiale étr. Langue anglaise. Ecr. n° 2.990 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 - Paris (9e).

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF et Ccial
32 ans, 9 ans d'expérience. Administration, Banque. Formation secondaire. Habitude contact. Clientèle et personnel.
Recherche poste d'attaché de Direction ou poste à responsabilité ds entreprise de moyenne import. sur Paris ou rég. Paris. (banl. Sud-Est ou Est de préf.).
Ecr. n° 6.970 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 36 ans, cadre, adj. direct.
ACHETEUR CEREALES
Contrôle serv. admin. commerc. dans import-export.
Ecr. n° 2.967 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 27 ANS
LIC. HISTOIRE/GEOGRAPHIE MAITRISE (U.S.A.)
Langue anglaise, not. allemand. Recherche poste chez écrivain édition, revue.
Ecrire n° 4.178 Publipress. 31, boulevard Bonne - Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

DIRECTEUR ARTISTIQUE
5 a. expér. gde et pte agce conn. et pratiq. Concept. visuelle. Rough. Photo. Maquette. Exécut. mise en page et promot. vte. Ch. poste ch. annonceur ou en agce. Lib. rap. Publi-Inter n° 9374 75, r. Voltaire Levallois.

ECONOMISTE
27 ans, D.E.S., Docteur 3e cycle, sp. économie du développement, planification, urbanisation, aménagement, recherche emploi : chargé d'études. Ecr. n° 2.982 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens 75427 - Paris (9e).

JNE FME - 25 ans - H.E.C. 73
ATTACHEE DE DIRECTION
Expérience bancaire haut niveau
Bonnes connaissances :
— JURIDIQUES
— FISCALITE
— GESTION
recherche poste chargée d'études au sein d'une équipe dynamiq. Libre rapidement.
Ecr. n° 6.700 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JURISTE D.E.S. DROIT AF.
DJ C.E., 30 ans, expér. 4 ans, 1er clerc, adm. syndic judic., exam. prof., dt comm., dt de la faillite, sûretés, gages, crédit bail, recherche situation dans cabinets conseils ou banque. Ecr. SUD MARKETING, n° 11.377, 3, pl. F.-Baret - Marseille, 13006

DIRIG. ENT.
52 ans, rompu aux aff. en gén., Format. compt. B.P. anc. rég. Cour. lig. soc. fisc., etc. Libre assez rapidemnt. Min. 120.000 F. Ecr. n° 2.952 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Secrétaire général, 39 ans, ICG offrant compétence créativité Dynamisme adaptabilité cherche poste direction même participative. Entreprise saine Languedoc. Ecr. Vernaeckt, 29, r. Lamarque, 65000 TARBES qui transmettra.

J. H., 25 ans, lib. O.M. lic. droit. Option droit des affaires, ch. emploi serv. juridique. M. Jean-Claude Jouan. Bât. C, Rez-de-chaussée A. 19-25, r. de la Duée. 75020 - PARIS

JURISTE : longue expér. des aff. connais. copropriété et élaborat. tous actes cherche emploi dans Sté Imm. - Sté Gestion - Crédit immob. ou Cabinet juridique. Ecr. n° 2910 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

JNE FME. 40 a., dynam., angl. et ital., speedwriting dact., ch. poste collaboratrice, secrétaire de dir., de préfér. domaine arts, édition, etc. Sens des responsab. Mlle Doullier - Tél. : 579-29-32, le matin jusqu'à 14 heures.

Ing. 45 a., gde expér. ds Construction (béton armé, Génie civil) acquise ds Entreprise, Bur. de Contrôle, Bur. d'Etudes. Cherche situation France ou étranger. Libre rapidement.
Ecr. n° 2.859 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Spécialiste Distrib. Physique cherche poste à responsabilité ds industrie Gde Consommation. Ecr. à n° 1.801 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q. tr.

H.E.C., C.P.A., 45 a., bon gest., excel. vendeur, étud. ttes prop. Ecr. n° 2.959, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. FME, 22 a., parl. angl., esp., bac G 3, Cherche emploi France, étranger. Hôtesse récept. Ecrire : Mlle Rubio Gisèle 4, r. Argence - 34500 BEZIERS.

J. H., 24 a., Lib. O.M. Maîtrise Géologie + UV CNAM Permis VL, PL, Allem. Angl. Ch. place st. Géologie, Déplac. à l'étranger accepté. Ecr. LEROY 33 bis, r. Mademoiselle, Paris-15e.

J. FME., 30 a. expér. Secrét. direct. compt. angl. Ayt déjà vécu outre-mer. Expér. Ambass. bâtim. T.P. Import - Export, indust. ch. emploi outre-mer. Initiatives, responsabil. contacts humains.
Ecr. n° 793, Publicités Reunies, 112, bd Voltaire - PARIS-11e.

Secrétaire dactylo, 36 a., habituée Clients et Téléph. rech. empl. mi-temps rég. Argenteuil. Saint-Lazare Tél. à part. 17 h. 961-47-31.

DOCTEUR-INGENIEUR, 26 a., Ecologiste, spec. microbiologie du pétrole, domaine terrestre et maritime, 3 a. expér. labo. ; angl., ch. poste recherche scientif. région indif. dégagé O.M. Ecr. n° 1.606, REGIE PRESSE. 85, B. R. Réaumur - PARIS-2e.

J.H. Technicien Supérieur Marketing, 24 a., BTS, Distr. gestion comm. stage Market. Allem. courant, ch. sit. responsabil. cciale pecit. cadre, préfér. : études élaboration produits. Tél. 370-18-36.

A 17 CHEFS D'ENTREPRISES
PARIS - PROVINCE
NOUS OFFRONS
collaboration non rémunérée limitée de 1 à 4 mois, à partir du 1er Juin
D'UN CADRE CONFIRMÉ
ayant actualisé ses connaissances en gestion administrative et commerciale.
Ecrire à :
Sessions d'information et de promotion des cadres (SIPCA-PROMOTION).
18, rue Condamine - 75017 PARIS.
Tél. : 387-49-09.

J. F., 26 ans, 4 ans expér. contrôleur gestion dans société de décoration de renommée intern., ch. empl. sim. 3.300 × 13. Position cadre, libre suite. Ecr. à T-67.915 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CONTROLE AUDIT. REVISION chef comptable financier, expérience entreprises cabinet, accept. Ile de France, étranger. Ecr. à 2.023 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Habit. larg. responsab., 55 ans, dynam., bon rédactr., cherche poste gestion et secrét., référ. premier ordre. Lib. rapidement. Dumont, 98, r. de la Pte-Jaune Saint-Cloud - 92210.

INGENIEUR INFORMATICIEN 10 ans expér. - Spéc. analyse probl. bancaires et financiers. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 2.995 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens 75427 PARIS (9e).

Cadre, 41 ans, 14 ans pratique direct. comm vente biens d'éq. matér. T.P., expér. recrutement, formation de réseaux concession. et agences s./France, puissant négociateur, organisat., animat., meneur d'hommes, références de premier ordre, étud. ttes propos. même en dehors, T.P., libre ste, basé à Paris. Ecr. n° 52.207 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

J. F., 19 a., sér., bac G 1, dipl. Cbre comm. angl. cial. ch. poste secrét. sténo-dactylo. Téléph. ce jour : 878-58-22 ou écr. n° 1950, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui tr.

J. F., ingén. phys.-chim., 8 ans expérience recherche, bil. russe-français, anglais, cherche poste responsabilité. Ecrire n° 2.993, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 - Paris (9e).

Officier Mécanicien de 1re classe marine marchande, 37 ans, cél. Expérience mécanique générale Diesel, frigo, vapeur, électricité, conditionnement d'air, automat., ch. situation service entretien. Région ou pays indifférents. Ecrire n° 1.923, REGIE-PRESSE, Ecr. n° 1.923 - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR CHIMISTE, 29 a., russe, polonais, anglais, cherche poste technico-commercial. Lib. de suite, Ecr. J. LECOMTE, 84, rue Vergniaud, Paris (13e) ou téléphoner au 589-87-43.

JNE FME cultivée, secrétaire sténo-dactylo, parfaite conn. du français, cherche trav. littéraire philo, mi-temps de préf. matin. Téléphoner au 527-26-44.

Français célibataire, 40 ans, résid. actuell. au Canada, rech. situation en France. Ecr. n° 2.988 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Expert comptable anglais, 32 a., lic. en français et allem. ch. poste dans la Direction financ., administrative d'une filiale d'un groupe anglais ou allemand, de préférence dans la banlieue Ouest parisienne. Ecr. à T-67.886 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Hme, 37 a., cadre, ch. pl. responsabilité, gestionnaire expér. restaur. 22 a. Sér. réf. anglais cour. T. 8-12 h. Mèse 366-42-65.

J.H., 29 a., réviseur comptable senior, 7 a. expér. (France et étranger), ds cab. audit, réputation internat., offre ses services à toute société désireuse d'instaurer ou de renforcer son service de contrôle interne, étudier. toutes proposit. intér. en rapp. av. ses capac. et exp. Ecr. à 067.890 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Reaumur, Paris-2e.

H., 26 a., lic. droit des affaires, ayt expér. dans groupe multinational de 1er ordre, bil. anglais, cherche responsabilités. Ecr. à 1.868 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cadre commerc., 58 a., inspecteur commerc. vte promot., sér. référ. peinture, bâtiment, ch. emploi similaire ou industrie. Ecr. à 1.795 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Architecte DPLG dyn., sér. réf. pouvant s'insérer à ts niveaux de la maîtrise d'œuvre, aimant responsabilités, ch. poste chez arch., b. études ou d'ingénierie. Ducros, 69, r. Bobillot, Paris-13e.

J. H., 26 a. Originaire d'Afrique noire. Excellentes références. Très bonne présentation. Très dynamique, travailleur, sens des affaires, chef comptable dans une société moyenne en pleine expansion, assurant toute la direction commerciale et du personnel. Expérience 5 années dans une société de fabrique de matériels française, cherche sociétés exportatrices de tous matériels, objets, produits manufacturés, prestations de service, au sein desquelles je pourrais me former pendant quelques années pour création d'agences ou d'affaires dans les pays d'Afrique noire. Accepterais toutes propositions sérieuses de confiance. Adaptation rapide. Possède petit capital.
Ecr. à 2.981 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
FORMATION SUPERIEURE
39 ans - Anglais, espagnol. Expérience administrative, juridique, financière, crédit export, création filiales étranger, étudierait toutes propositions. Export et voyages appréciés. Libre immédiatement.
Ecrire N° 2.994, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

VENDEUR SUPERVISEUR
36 ans. Français. Formation de base technique. 12 ans d'expérience de la négociation et de la supervision à un haut niveau.
ANGLAIS ET NOTIONS D'ARABE
Etudierait toutes propositions même à l'etranger
Ecrire sous le numéro 2.989, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE, 38 ans, cherche poste
CHEF SERVICES GÉNÉRAUX + TRAVAUX BATIMENT
2 ans expérience Entreprise de Bâtiment, 8 ans Bureau d'Etudes Bâtiment, 5 ans sous-directeur Services Généraux + Travaux Bâtiment, 1 an recyclage Université de Commerce.
Dynamique, habitué aux contacts à tous les niveaux, accepte déplacements.
S'occuperait, d'une part, de tous les travaux de bâtment tous corps d'état et, d'autre part, des services entretien et de tous les services généraux.
J. ZERAH, 13, avenue Branly, 95200 SARCELLES. Téléphone : 990-72-10.

INGÉNIEUR POLY ZURICH
Français, résident SUISSE, 30 ans
ROMPU NEGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES, expérience bancaire, véritablement trilingue :
FRANÇAIS - ALLEMAND - ANGLAIS
Actuellement Direction Division GROUPE SUISSE cherche
LA SITUATION
qui lui permettra d'assumer de pleines responsabilités à long terme. Lieu de travail indifférent.
Ecrire sous le numéro 1.744, à REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEF COMPTES CLIENTS SPÉCIALISTE RECOUVREMENT des CRÉANCES
12 ANS EXPÉRIENCE SUR LE TAS
CADRE, 34 ANS, dynamique, pratique gestion COMPTES CLIENTS, CREDIT, enquêtes solvabilité, RECOUVREMENT par relances interventions directes et précontentieux. Bonnes connaissances financières juridiques cherche poste Paris-province.
RESPONSABILITES - Libre de suite.
Ecrire n° 2.898, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE 29 ans
● *Mon profil :*
— Docteur - Ingénieur;
— Ingénieur agronome;
— Diplômé d'économie;
— 3 ans exp. outre-mer administr. et rech.;
— Anglais.
● *Mon souhait :*
Collaborer avec cadre de très haut niv. dans travail nécessitant esprit de synthèse et dynamisme.
Localisation indiffér.
Ecrire N° 2.970, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

JURISTE
D.E.S. Droit des affaires. Licencié en Droit privé. Anglais parlé et écrit courant, 26 ans, libéré O.M., cherche situation Paris ou province. Ecrire sous référence 747 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, Paris-1er, q. tr.

JNE FME, 28 a., part. esp. cour. bnes not. angl., not. allem., exp. 5 a., CADRE Attachée Direction, ch. empl. préf. 7e, 8e, 15e, etc., libre début mai, 2.800 F × 13 × 5. Hor. 10-12 h., 15-19 h. 30. Ecrire : 65055 Press, 31, bd Bne-Nouvelle - Paris-2e.

GEOGRAPHE (maîtrise géographie humaine), 25 a., Lib. O.M. cherche emploi dans atelier urbanisme, organisme d'études ou équivalent.
Etudierait toutes propositions. GERBIER Patrick, 9, rue François-Coppée - 37100 TOURS.

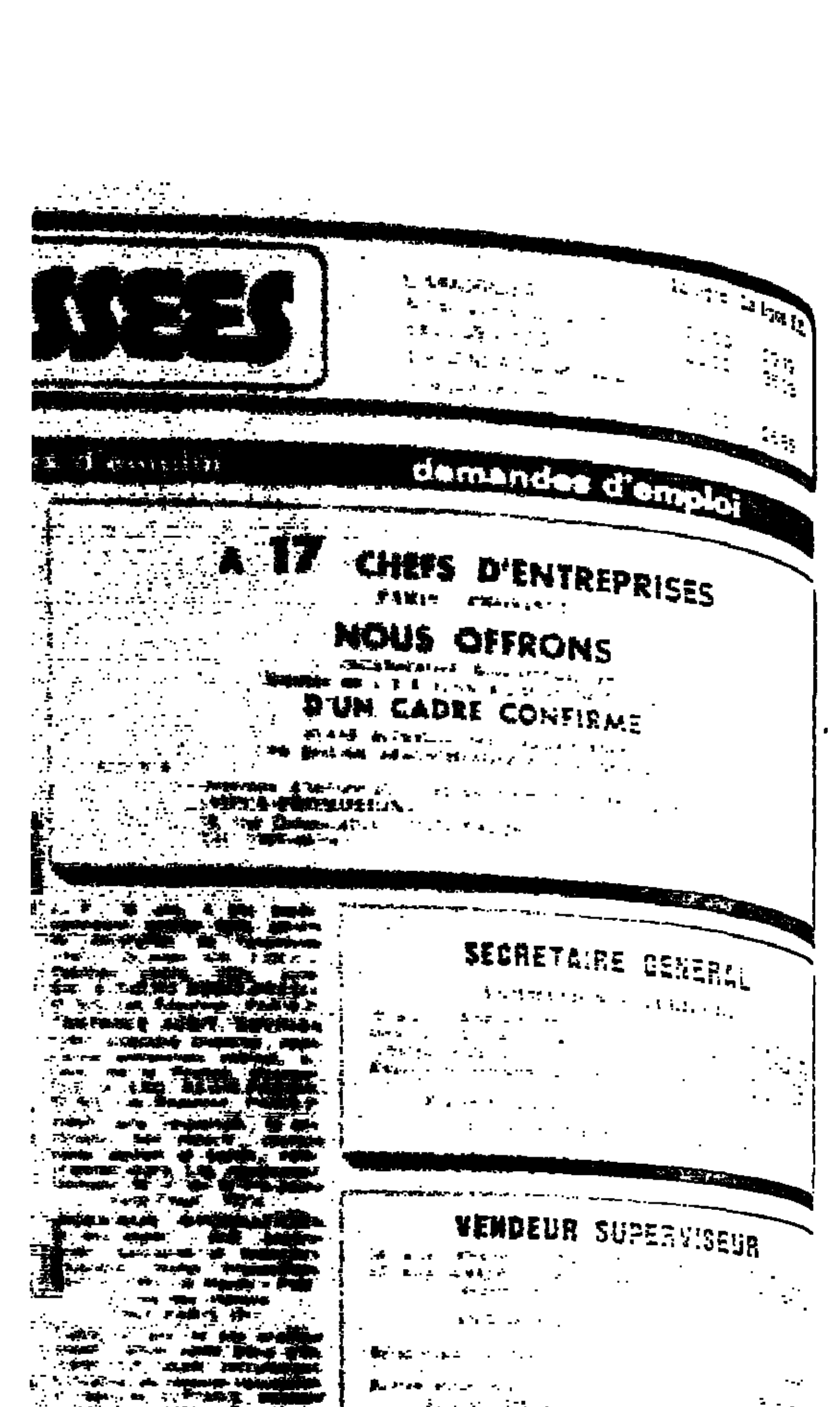
CHEF COMPTABLE BIL. ANGLAIS. Parf. connaiss. comptabilité franc. et anglo-saxonne, ch. sit. Lib. immed. Ecr. à 1.993 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui t.

J. H., 22 ans, bnes connaiss. comptab. et fisc., expér. cab. souhait. formation AUDIT. Ecr. à 2.397 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

capitaux ou proposit. com.

Recouvrements créances Enquêtes commerciales FRANCE SECURITE - 924-79-53.

Si vous disposez de 30.000 F nvx et + et si vous recherchez une rentabilité, intéressez-vous à l'exploitation dans des grandes surfaces, d'un appareil nouveau, unique au monde, sans concurrence. Marge bénéficiaire élevée. Mise en place du matériel et assistance technique assurées par nos soins. Ecr. en indiquant nº téléph. à nº 18785 RUSH Publicité, 84, r. Hauteville 75010 Paris, qui tr.

AFFAIRE CONSTRUCTION METALLIQUE except. 5 km Porte Paris banl. Sud-Est, agrément acquit très bne construction récente, usine 3.200 m² burx aménagés 600 m² s/terrain de 6.300 m², faible compt., crédit à reprendre 8 lig. téléph., télex, chauffage. Ecrire sous Nº 15084 à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, q. transm.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER ayant déjà construit des hôtels et résidences d'une capacité de 3.000 lits. CHERCHE pour le représenter AGENTS OU SOCIETES IMMOBILIERES

Contacter M. Stauffer au Grand Hôtel 12, bd des Capucines, Paris-9e (tél. 742-75-19) le vendredi 18 avril ou écr. à Equity Corporation SA, 50, avenue de la Gare, CH-1001 Lausanne.

DIVISION FRANCAISE IMPT GROUPE INTERNAT. BIENS EQUIPEMENTS recherche dans cadre Réseau National CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF Pr dépts MARNE et ARDENNES Investiss. à prévoir - Rapports élevés répartis sur ventes et services. Formation technique et commerciale assurée. Ecr. à nº 02.498 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

travail à domicile

Offre

Sté traductions rech. dactylos langue maternelle Russe, pour travaux à domicile. Ecr. nº 8.348 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

propositions diverses

NOUS NE CHERCHONS PAS ENCORE D'ACTIVITE

Nous sommes une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, faisant actuellement partie d'un des premiers groupes mondiaux, rompus aux techniques de lancement de produits et de sociétés multinationales.

Nous réunissons des capacités multiples : techniques, commerciales, vente, marketing, recrutement, formation.

Ecrivez-nous sous référence Nº 1.873 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

traductions

Demande

ALLEMANDE dipl. ch. traduct. litt. ou comm. Tél. : 285-25-48.

cours et leçons

ALLEMANDE, Prof. donne cours ts niveaux, ratt. conv. 280-21-68.

Anglais par prof. d'origine résul. garantis. — 231-37-81, matin.

Etudiante en licence donne cours d'Anglais, Allemand, Français. — Tél. : 824-90-79.

enseignem.

Apprenez l'allemand en Allemagne Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI 6900 HEIDELBERG Wilhelm-Blum-Str. 12/14. Cours de vacances. Cours permanents. Formation professionnelle. Correspondant commercial en langue étrangère, traducteur interprète.

occasions

ACHAT BIJOUX, or, brill. argenterie, 22, rue Danielle-Casanova (entre av. Opéra et rue de la Paix). .. OPE. 25-72.

ACHAT BIJOUX, or, brill. 24, fg-Montmartre, 1er étage.

Achat cher bijoux or bril. 136, r. Legendre — MAR. 36-13.

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine. SAB. 87-76

autos-vente

Partic. vd 404 D année 1973, état imp. Factures entretien visibles — 15.000 cpt. Tél. : 050-28-23.

Vends Jeep bon état. 89-92-90. Grenoble.

transports

DEMENAGEMENTS Combinés aller-retour. Toute la France Nice et région. — RONDEAU 1 bis, rue Friant — 828-80-41.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

bureaux bureaux

28, avenue de Messine tout près du Parc Monceau 1.000 m2 de bureaux à louer livrables en avril 1975

Renseignements :

Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93 +

Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04, 09-21.

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975 18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume. 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

VILLIERS 210 m², très lux. burx. 6 lig., sans pas-de-porte. GIP. 742-38-75.

PARIS vente directe. Immeuble libre à rénover ou achevé 3.500m2. Plus-value certaine. Ecrire 635 Chalmandrier 76, av. des Champs-Elysées, Paris-8e.

16e - RUE RAFFET Bureaux à louer. Bail précaire ou 3-6-9 2 niv. 80m2 + 1 niv. 55m2 + Parkings Mlle Smith - 225-27-80.

GIP disp. BURX TS STDG, SANS PAS-DE-PORTE. tous quart., ttes surf. 742-38-75.

appartem. vente

Paris

18e LAMARCK. B. Imm. P. de T., 3 p. tt cft. 70 m², à rénover. Tél. Px. 220.000 F. KIJOXSON. LAB. 13-89.

10e GARE NORD. Imm. P. de T. Beau 3 pièces, tout confort, 90 m² + ch. serv., tél. Prix 315.000 F. LAB. 13-09.

17e RESID. Imm. réc. Séj. dble + gde ch. 85 m². Tél. Prix 390.000 F. LAB. 13-89.

17e PL. CLICHY. B. Imm. P. de T., 3 Pces, tt cft., 75 m² + ch. service, téléphone. Prix 270.000 F. LAB. 13-89.

Mo NATIONALE. Imm. réc. gd stdg. tt conft. + balcon 7e ét. Prix 170.000 F. Facil. 15-18 h. Lundi. 3, rue Xaintrailles.

VAUGIRARD prop. vd 2 p. nf. 1975, 6e s/jardin, gd standing, 275.000 F, 256-61-61, poste 5.172.

CHAMP-DE-MARS, près. P. vd charm. r.-d.-ch., 2 p. 1/2 60m2 calme. Sol. 240.000 BRE. 14-15.

SAINT-AMBROISE, beau 3 p. cuis., s. de bs, imm. récent. 300.000 F. Téléph. : TUR. 97-81.

MONTPARNASSE Im. p. de t., asc., du 2 au 5 p. avant ou ap. travaux. Tél. : SAB. 85-86, mat.

Buttes-a.-Cailles. b. mais. 6/7 p. av. atelier et jardin, ét. impec. ALGRAIN, T. 285-00-59 / 09-54.

XVe VUE SUR TOUT PARIS liv., 2 ch., 2 bns, cuis. équipée. 30e ét., imm. tr. gd cft, 4 asc. ALGRAIN. Tél. 285-00-59/09-54.

Sur PARC MONTSOURIS ds H.P., 3 p., entr., cuis., s. bs, w.-c., balc. 320.000 F. 589-49-34.

Région parisienne

Neuilly-sur-Seine, allée privée, 2 pièces, dépend., calme, soleil. Tél. : 606-92-29. de 17 h à 20 h.

appartem. achat

URGENT rech. appts 3-4 pièces stdg. 7e, 8e, 9e, 16e, 17e, 18e. NEUILLY. Tél. : 522-13-89.

RECH. PR PLACEMENT stud. ou 2 pièces : 18e, 17e, 9e. Tél. : HUSSON : 255-66-18, hres burx.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité de construire. Tél. : 58 Cerdon-du-Loiret par GIEN.

Nogent/M. b. ppté 300 m. hab. gd cft, pav. gard., jdin 1.100m2. ALGRAIN, Tél. : 285-00-59/09-54.

locaux commerciaux

RARE REPUBLIQUE. 1.200 M2 sur 3 niv. grande salle cloisonnem. s/dem. pour burx, comm. ou indus. Accès camions 10 lig. tél. Px intér. 755-84-74. Concours agces immob. souhaité.

MARX-DORMOY Immeuble commercial 2.000m2 (Bureaux, Ateliers, Entrepôts, Parkings). A LOUER ss PAS-DE-PORTE. Bail 9 ans. Ecrire nº 72.950, I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e.

CAEN (14). Près gare entrepôt 3.630m2 sur terrain de 5.000m2. Accès tous camions, quai libre. Exc. présent. Vente murs. Tél. : 225-66-10 à PARIS.

locations non meublées

Offre

P. à P. Montmartre studio, tél. Vue, soleil, 900 c.c. Ecr. Kyrilis, 18, r. Coutures-St-Gervais, 75003.

ANTONY (92) SANS INTERMEDIAIRE Appts bons standing av. loggia, 2 pièces 49m2, 565 à 640 F, 3 pièces 62m, 707 à 772 F. Charges et parking en sus. S'adresser : 254-278, rue Adolphe-Paleaud. Tél. : 666-97-27 ou 666-98-27.

WAGRAM BEL APPT 120m2 TEL., chbre de service 2.400 F. Imm. standing. T. 704-88-18.

Demande

Ch. DIRECT. STUDIO ou 2 P. Versailles ou env.- T. 950-36-70.

appartements vente

Paris

15e PLACE FELIX-FAURE (Près square Saint-Lambert) Dans charm. imm. rénové 100 % Avec style rustique. PROPRIETAIRE vend DIRECTement 15 STUDIOS et 2 PIECES - Très GRAND CONFORT. Livraison Mai 1975. Habitation ou placement de choix. Gestion et location assurées. GIRPA 325-25-25 325-56-78

MONTPARNASSE Imm. rav., entr., séj., 2 ch., c., bains, wc., tél., impecc., 4e étg. 281.500 - REGY, 577-29-29.

CHARLES-MICHELS. Im. réc., entr., dble liv., chemin.+chbre gde cuis., bs, wc, dress.-sal., 235.000 F. REGY, 577-29-29.

CONVENTION Immeuble neuf, gentil 3 p., étg. élevé, terrasse, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

RUE DES ECOLES (près) Imm. XVIIIe, studio tt conft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

République. Propriét. vd 2 P., cuis., bs, wc. 79.000. 227-19-75.

R. ST-PAUL. Charmant 3 p., tél., tout confort, 220.000 F. Impecc. A saisir - 325-15-89.

PARC-MONCEAU (près) SOL. 39-10, 6-7 p., 300 m², 2 bs, 6e étg., s/avenue, chbre serv. tt cft, gd stdg, ref. nef, 4.250 F.

RUE DE LONGCHAMP. Place IENA. Tr. bel imm. grand stdg. Gd appartem., 3 récept.+5 ch. + dépendances - SOL. 24-10.

VAL-DE-GRACE Immeub. récent, bel appt 90 m², parkg, téléph., soleil. 522-62-14.

Pte St-CLOUD. Réc., 5e ét., sol., vue, balc., 200 m² mixte, 2 l. téléph. Créd. propr. 828-80-47.

Rue Lallier-9e Vds studio équ., 6e étg., ss asc., cft, tél., imp., 75.000 F. T. 533-13-40, p. 355-51.

VIIe INVALIDES. ODE. 42-70. Cour jardin 170 m² gd STANDING. Hts plaf. 6 P., SOMPTUEUSES récept.

MARAIS. RUE DE TURENNE Appartement de classe 3-4 pièces, 115 m², 3 m. 80 sous plafond. 650.000 F. — EUR. 85-55.

MONTPARNASSE - Sur VOIE PRIVEE, IMM. P.D.T. 120 m², IMPECC., STAND. 878-07-43 — 734-16-99.

ALESIA ds B. Imm. tapis, escal., chf. centr. 2 p., cuis., cft. Px 119.000 F et STUDIO cft 79.000 F. Facilités. Visites lundi, mardi 14 à 18 h. 15, RUE DU COUEDIC.

BD INVALIDES. P de T. 7 P. 190 m² + 2 serv. Calme. Prof. libér. poss. 256-16-87.

CONVENTION. Imm. réct. stdg MAGN. 3 P., tt conft. 2 exp. Balcs. Park. SUF. 62-74.

MONTPARNASSE. Imm. 1955. TR. ORIGINAL 3 P. tt cft EN DUPL. 350.000. SUF 62-74.

CONVENTION Imm. récent. Propr. vend directement STUDIO Tt confort s/jardins. Gd balcon, vraie cuis., parkg. Lundi et mardi après-midi. 11, RUE DE CRONSTADT.

GRANDE-ARMEE ds bel immeuble P. d. T., 5e ét., balc., gd 6 pièces, 2 sanitaires. 267-43-60 — 227-61-69.

PLACE WAGRAM ds imm. classe, appt profess., r. de ch., 5 pièces princ., tt cft, excell. état, 3 lignes de téléph., 2 parkings - 620.000 francs. 267-43-60 — 227-61-69.

HOTEL de VEZELAY Luxueux apparts de caractère

— 5 PIECES : 165 m2

— 6 PIECES : 190 m2 + 75 m2 de terrasse

— STUDIO : 30 m2.

Bureau de vente ouvert s./place lundi, jeudi, vendredi, samedi 9 h. 30 à 12 h. 30 14 h. 30 à 18 heures. 67, rue de Monceau MICHEL BERNARD, PAS. 03-11.

HOPITAL TENON PETITS ET GRANDS STUDIOS à partir de 75.000 F dans imm. entièrem. restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU DE VENTE s./place ts les jours (sf dim.) 11-19 h. 88, rue Pelleport - 636-52-00.

QUAI D'ORSAY Appartement 300 m2 - 567-75-80.

Mo SAINT-MICHEL, ravissant 3 PIECES, conft. raffiné, caractère. ODE. 73-37.

18e VIEUX MONTMARTRE Quartier d'artistes. Calme, ensoleillé. Dans typique petit immeuble rénové 100 %. Propriétaire vend directement 7 STUDIOS ou 2 PIECES et DUPLEX. Entièrement équipés et décorés. Livrables de suite. PLACEMENT SELECTIONNE à HAUTE RENTABILITE. Gestion et location assurées. GIRPA 325-25-25 325-56-78

9e DS LA VERDURE Dans hôtel particulier GD 4 PCES, tt confort, luxueux. Calme total, plein sud. Téléph. : 747-77-50.

17e Tr. bel imm. P. de Taille, entièrem. rénové. 3 Pces cuis., wc., bns. 65 m² envir. + ch. bne., étag. élev. VUE s/ MONTMARTRE. Urgt. Px excep. 170.000 F. Visite mardi, mercredi de 15 h. à 18 h. : 17, RUE LEMERCIER.

SEGONDI. 874-08-45. 8e PARC MONCEAU. Appart. profession. Immeuble 1967. standg., 6-7 P. agencé parfait. 163 m². Conv. architecte, groupe avocats, médec. Visite mardi 14 h. 30-17 h. 30 (entrée provis) 26, RUE MURILLO.

ETOILE Près, splendide appart., dernier ét. Calme absolu, terras. fleurie avec pièce d'eau, living + 2 chbres, 2 bns. Prix élevé. Ecr. Serv. Nº 21, Boîte post. du Mazet 186-75062 Paris, cédex 02, q. tr.

15e R. de LOURMEL. Imm. réc. ent., dble liv., 2 ch., 72 m², placard, cheminée. Tél. Impec. Soleil. REGY. 577-29-29.

SEGONDI. 874-08-45 18e Mo J.-JOFFRIN. Imm. réc. tt cft., grand liv. dble + chbre., cuis., bns. IMPECC. Gde terras., balcons. Et. élevé. S/pL mardi 13 h. 30 à 16 h. : 64, RUE DU POTEAU.

GRANDS BOULEVARDS Dans immeuble rénové STUDIOS tout confort. 49.000 F. Location assur. 6.000 F l'an. Me voir lundi, mardi 14-19 h. 22, RUE BEAUREGARD.

RESIDENCE de qualité face Bois de Vincennes, 4.100 F le M2 du studio au 6 pièces. PLACEMENT PIERRE Rentabilité assurée avec GARANTIE BANCAIRE IGE 11, rue de Téhéran, Paris. Tél. : 924-08-02.

7e BRETEUIL-MASSERAN Ds immeuble tr. grand standing quelques beaux appartements :

— 4 pièces : 132 m2.

— 5 pièces : 168 m2.

Prix : 6.600 F le mètre carré.

Disponibles immédiatement.

Téléphoner : Mme RAYNAUD - 256-98-98.

BATI-SERVICE VD DIRECT. Au pied des BUTTES-CHAUMONT 102, rue de Meaux, Paris-19e quartier commerçant et animé STUDIOS et 2 P. entièrement rénovés et aménagés. de 69.000 à 128.500 F Long crédit très avantageux. S/pl. mar., mer., vend., sam. de 14 h. 30 à 18 h. 30. Tél. 526-87-79. Location assurée pr investisseur

35 Bd d'AUTEUIL VUE S/BOIS duplex 220 m² + terrasse Vis. mar. 15 de 14 h 30 à 17 h 30

2e PALAIS-ROYAL-BOURSE Dans un magnifique immeuble fin 17e Restauré entièrement. Vide-ordure - interphone. Haut de PLAFOND POUTRES et PIERRES apparentes et d'origine. STUDIOS 2-3 PIECES avec LOGGIA de CARACTERE Décorés et aménagés. Très grand standing. Investissement et demeure de très grande qualité. Le PROPRIETAIRE GIRPA 325-25-25 + 56-78.

Région parisienne

NEUILLY SAINT-JAMES, stdg calme, soleil, 100 m² rav., 3 P. BAG. 82-80.

ISSY-LES-MOULINEAUX Mairie, imm. récent Très joli appartem. ds verdure. 63 m². 230.000 F. 522-62-14.

appartem. achat

16e cherche tr. beau 110 à 140 M2 POI. 40-27.

ACHETE URGENT COMPTANT Chbre bonne Paris - 873-20-67.

Dispose paiement comptant ach. urgent 1 à 2 pièces, Paris. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche - 94 Fontenay-sous-Bois.

Achète urgt., rive gche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces, paiement compt. chez notaire. — Tél. 873-23-55.

appartements occupés

Directem. par Pptaire, gd choix 1, 2, 3 p., Marais - Mouffetard Ségur, Montparnasse, Auteuil, Montmartre. 272-09-11, 278-09-49.

Pl. des FETES (20e) ds immeub. rénové, 2 P. cuis. wc. toil. 45 m². Droit de reprise. Px. 52.000 F. Vis. s/rend. vs. Prop. : 567-50-35.

SQUARE MONTHOLON 2 et 3 PIECES dans immeuble P. de T. restauré. (Occupés par personnes âgées.) Téléphoner : 526-87-79 le matin.

constructions neuves

PARIS-11e 104, av. Philippe-Auguste du STUDIO au 3 PIECES Vis. s/pl. sam. 10 h. à 18 h. mardi, vendredi 14 h. à 18 h.

CHATOU PARIS ET LA SEINE A VOS PIEDS SITE EXCEPTIONNEL 1/2 P. à 5 PCES PRIX DEFINITIFS H. LE CLAIR — ELY. 69-36.

locations meublées

Offre

SS INTERMED. propriét. loue stud. mblé 16e, vue jard. standg. téléph. 1 200 F. ch. comp. AUTRE STUD. vide neuf Convention, cuis. équip., terrasse panor. tél., parking 1 250 F ch. incluses. Appeler : 647-46-24.

XVe PLACE de BRETEUIL. App. 4 p. p., 3.700 F mens. 260-88-31, 260-81-44.

locations non meublées

Offre

MONTPARNASSE Imm. stdg. Jam. hab. TR. B. STUD. cuis. éq. bns Moq. Balcon. TEL. Park. étg. élevé 1.050 F - 555-72-54.

NEUILLY REC STUD. Cuis. éqp. TEL TERRASSE 850 - ETO 45-63

NEUILLY REC 2/3 P. CFT BALCON GAR. 1750 - 754-08-88.

MONTROUGE - Studio ou 2 P. Résid. neuve 28 et 43 m² + Gde logg. Plein sud 750 ou 950 F. Park. inclus + Charges. S/Pl. chaque jour de 14 à 18 h. Sf diman. 15 à 21, r. d'Arcueil ou 260-39-11.

Sèvres, Beau dble liv. + 2 ch., 2 bns, park. 1.700 F + ch. 924-92-45.

16e AUTEUIL. Stud. tt cft., tél. 4e ss. asc. 800. 525-49-49.

VESINET 12' R.E.R. CHARMANTE VILLA S./800 m². Séj., bur., cuis. équip., 4 chbres., gar. 2 voit., tt conft. EXCLUS. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

hôtels-partic.

Pet. maison derrière immeub. PASSY, atel. artiste, loggia, cuis. bains. 70 m², grand calme. LARGIER : ANJ. 02-97.

locaux indust.

Louerai petit entrepôt frigo positif 50/200 m3 Banlieue parisienne. Ecrire HAVAS Nîmes nº 594.014.

bureaux bureaux

PROPRIETAIRE LOUE PARIS 2e

250 F le m2 annuel

480 m2 (réception-bureaux)

5 LIGNES TELEPHONIQUES

Tous renseignements : 723-61-25, poste 56.

TOUR MAINE MONTPARNASSE 100 à 1.000 m² à louer Cloisonnés selon vos besoins KNIGHT FRANK & RUTLEY Tél. 260-47-53

1 à 20 BURX, tous quartiers Location sans pas de porte Ag. Maillot. 293-45-55 + 522-19-10.

NEUILLY Ptaire loue 1 ou plus bureaux immeuble neuf. — Tél. 758-11-10.

fonds de commerce

Longjumeau, toute propriété Cabinet immobilier connu Bénéfice net 220.000 F + imm. impeccable, 12 p., 2 bureaux. Parking 15 voit. Parc 1.722 m², garages. Visite 3, Grande-Rue Tél. 909-22-08. Prix 800.000 F. (CREDIT 80 % + 500.000 F fonds CREDIT 70 %).

Vd exc. aff. façonn. nappes papier pr rest. Tél. 588-59-58.

CAUSE RETRAITE VENDS TABAC BIMBELOTERIE Gros village Vaucluse. Bon rapport. Agence s'abstenir. Pour tous renseignements : écr. nº 6.704 « le Monde » Publ., 5, r des Italiens, 75427-Paris-9e.

locaux commerciaux

Achète local non commerc. à installer, de 20 à 35 m² (remise, garage, etc.), dans 5e ou périph. Ecr. M. Popov, 8, rue des Boulangers, 75005 PARIS. - Téléphone : 633-76-31.

REPUBLIQUE 1.350 m² LIB. de STE, Bail réct. loy. 65.000 F installations impeccables 600.000 AV 50 % crédit. Tél. 387-52-88.

Importante entreprise de construction métallique recherche à louer ou à vendre : UN DE SES ATELIERS situé dans le département de la Moselle. Terrain : 60 ares. Surface couverte : 1.000 m2. Cet ensemble est équipé de nombreuses machines pour la chaudronnerie, la tuyauterie, la mécanique et le soudage.

Des bureaux existent : environ : 100 m2. Ils sont entièrement équipés avec téléphone intérieur, chauffage, etc. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Agence HAVAS, sous le nº 1.328 - 57017 METZ CEDEX, qui transmettra.

terrains terrains

Grande possibilité de gain par l'achat de terrain sur l'île de FUERTEVENTURA

ISIP SA L - CH 6091 Lugano, case postale 603.

Urgt part. vd direct. splend. terrain 4.000 m² résid. 15 km Aix-Marseille, accès rapide autoroute, P. C., E., E., 50 F/m² RANGUIS, 1, rue Pythéas, 13001 Marseille. — Tél. 91-33-64-05.

Cabris 06 prop. vd 200.000 F terr. 3.475 m². Tél. 267-52-13.

villas

CHELLES, Tr. belle villa centre jardin agrém, ss/sol total, gar. sal. jeux, buand. chauff. cave vaste séj. cheminée, salon chbres, cuis, w.-c., bns gren. + indép. pav. d'enfants. 250.000 av. 50.000, ACC, 56, av. Résistance, Chelles. Tél. 957-28-20.

VESINET-PECQ Pelouse 8' R.E.R. Agréable villa av. jard., récept. 3 Pces, 3 ch., prox. Ecoles et comm., exception. 460.000 F. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

propriétés

Puy-de-Dôme, urgent vds propriété 20 ha, belle maison d'habit. et bâtim. d'exploitation. Tél. : (73) 80-03-64.

Dans Corbières Maritimes propriétaire vend bergerie à restaurer 40.000 F. Ecrire TOMAS BP 2 à 11370 LEUCATE

maisons de campagne

MAISON DE CAMPAGNE Env. St-Jean-d'Y. Vds bel. mais. dép., jard. S'adr. Rousset James Le Breuil-de-l'Isle. 17330-Loulay.

pensions

Allem. désir. apprendre franç., logr. à partir 1er juillet pr 6 m. garç. ou fille (bachel. connais. all. pas néc.), nourri + 300 DM. mens. pour convers. fr. Ecr. à Lothar Fiebig, 1 Berlin 31, Markgraf Albrechtstr. 14 R.F.A.

fermettes

Fermette rénov. limite bocage vendéen, 80 km mer, 65.000 F. TURPIN, 28, bd Anglais, Nantes.

domaines

VAR, 6 km BRIGNOLES, loue à l'année FERME-RANCH 4 ha. 7 gdes pces. Pos. manège. Libre 1er juil. Tél. 236-86-82 à part. 18 h.

EN EURE-ET-LOIR (150 km Paris). Tr. beau domaine de 200 ha, avec splend. demeure du XVIIe s. en remarq. état et doté du plus gd cft. 5 récept. 7 ch. 7 s. bs. Jardin à la Française — douves — riv. Parc 75 ha. Ferme lib. de 115 ha manège-boxes. Conv. particul. ou hôtellerie de luxe. D. FEAU S.A. - LAB 13-89 132, Haussmann.

châteaux

Rech. pour clientèle sérieuse 60-80 km PARIS OUEST CHATEAUX ou PROPRIETES av. 2 ha. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE, 23, r. Mal-Foch 78-LE VESINET - 976-07-06.

viagers

Ingén. ach. lib. 4-5 p. rive gche. Cpt + rte. tél. 222-49-90 ap. 18 h.

LIBRE, 100 km Ouest, belle ppté 8 p. princ., grand confort + maison gardien, 1.050 m² clos murs. Cpt 50.000 + rente mens. 2.000, 70/68 ans. — 742-20-06.

ACHAT BIJOUX or, brill.

pavillons

CLICHY-SS-BOIS 67, av. de Sévigné (ang. Coubron-Gagny, Sévigné). Pav. meulière 4 P. P. +gde cuis., sal. bns, cab. toil., etc. Pet. jard. A vdre direct. par propr. Vis. sam., dim. ou tél. : 936-57-35 pour rendez-vous.

CONFLANS. Pav. de 1957 s/ 450 m2. 6 P.P. Conft. Px 255.000. Tél. 972-62-14 Cab. Vermeille.

villégiatures

ISOLA 2000 Station d'été à 90 km de Nice Loue en Juillet-Août 2 HOTELS *** NN (54 et 97 chambres doubles) entièrement équipés (sans personnel) CONDITIONS EXCEPTIONNELLES Contacter : Direction du Tourisme S.A.P.S.I. - CD 41 - 06270 Villeneuve-Loubet. Tél. : 93-31-57-84.

Loue authent. Roulottes gitanes attelées rand. Provence. J'Moyne 84320-ENTRAIGUES Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

Corse ds village pr. Calvi, loue maison 6/7 pers., juin, juillet. Ecr. no 6.913 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30 au

233.44.31

pour tous renseignements : **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

La région parisienne

Il est malsain d'exciter la province contre la capitale

nous déclare M. Maurice Doublet

PARIS victime de la mode ? D'une certaine mode du moins, qui consiste, pour vouloir limiter les débordements de la capitale, à la condamner au déclin.

La province, depuis surtout que sa déshérence certaine a été reconnue, parle plus net et plus fort. Qui s'en plaindrait ? L'inquiétant est que l'on tombe d'un excès dans l'autre : que l'on méconnaisse le rôle national et international de Paris et sa région, qu'on renonce à discipliner leur développement.

C'est notamment ce qu'explique dans l'interview ci-dessous M. Maurice Doublet, qui depuis 1969 est préfet de la région parisienne.

« On entend souvent, et jusque dans les milieux officiels, vilipender Paris et la région parisienne, auxquelles on reproche sa boulimie qui s'exercerait au détriment de l'ensemble du pays. Qu'en pensez-vous ?

— La région parisienne est une région parmi les autres, mais elle n'est certes pas une région comme les autres. C'est, au sens propre du mot, une « région capitale ». Siège du gouvernement, c'est là que sont prises les grandes décisions nationales, que prennent forme les grandes évolutions, que même se font parfois les révolutions. C'est aussi une région qui appartient à tous les Français, c'est-à-dire qui remplit des fonctions et assure des services pour l'ensemble du territoire national. Paris n'est pas la France, mais la France ne se conçoit pas sans Paris. Parallèlement, Paris et la région parisienne jouent, on le sait, un rôle international éminent.

» Ainsi donc, si l'on voulait formuler un jugement équitable sur la prétendue boulimie de Paris, à laquelle vous faites allusion, il faudrait, en bonne logique, trouver un moyen de distinguer dans les crédits consommés par la capitale ceux qui bénéficient à la ville et à ses ressortissants de ceux qui bénéficient à l'ensemble du pays.

» Ce rôle exceptionnel dévolu à Paris se traduit, à coup sûr, par une concentration économique, financière, intellectuelle, culturelle, sans égale, mais, il est vrai, non sans inconvénients. C'est là une situation propre à la France, remontant à la centralisation capétienne et ayant, de ce fait, des racines très profondes : c'est-à-dire qu'on ne saurait la renverser en un jour. Au demeurant, le remède consiste moins, à mon sens, à s'en prendre directement à l'agglomération parisienne — qu'on ne saurait affaiblir sans danger pour le potentiel économique national — qu'en incitant le développement d'autres grands pôles nationaux, à l'instar de pays européens dont l'évolution historique a abouti à un structure politique et économique moins monolithique et dont les capitales sont de ce fait démographioue-ment comparables à d'autres agglomérations du pays.

» Pour l'heure, et c'est une autre de ses originalités, la région parisienne est une région où les conditions d'existences sont très différentes de celles que l'on rencontre en province : la vie y est plus dure, plus exigeante qu'ailleurs. Un exemple : 20 % environ de la population active doit « subir », en moyenne, deux heures de transport par jour. Les sollicitations sont plus pressantes dans la capitale, les besoins relativement plus grands. C'est une boutade, mais qui contient une part de vérité : 1 franc, à Paris, n'a pas la même valeur que 1 franc ailleurs. Cela explique l'irritabilité particulière des Parisiens, phénomène que les provinciaux comprennent mal, mais qui n'est pas sans motif.

» Poupr toutes ces raisons, il me paraît en définitive mal fondé et de surcroît très malsain d'exciter la province contre la région parisienne. Les provinciaux sont naturellement enclins à contester la capitale, mais il est injuste et dangereux de les encourager à croire que s'ils n'obtiennent pas assez de l'Etat, c'est parce qu'on donne trop à Paris.

Dans dix ans les villes nouvelles

— Cela dit, ne faut-il pas, malgré tout, freiner ou du moins mieux organiser la croissance de la région parisienne ?

— C'est ce qui a été fait. Dès 1965, le schéma directeur, notre premier document d'urbanisme, prévoyait une limitation volontariste et très importante, puisqu'on avait admis qu'à l'horizon 2000 la population de la région parisienne ne se serait accrue que de 60 %, alors que celle des métropoles d'équilibre et des principales villes du Bassin parisien aurait doublé, voire triplé. La population de la région parisienne ne se développe plus aujourd'hui qu'au rythme de 1,4 % par an, au lieu de 2 % il y a dix ans. En outre, cet accroissement n'est plus dû à l'apport des provinciaux, mais au surcroît des naissances sur les décès et à l'appoint indispensable de main-d'œuvre étrangère. Compte tenu de cette évolution et d'un infléchissement général des prévisions démographiques pour l'an 2000, cela amène à revoir les prévisions faites en 1965 pour la région parisienne : au lieu des quatorze à seize millions d'habitants prévus à cette échéance — il y en a aujourd'hui dix millions trois cent mille — nous n'en prévoyons plus que douze à treize millions.

» Cela dit, on peut souhaiter que Paris et sa région cessent de s'accroître ; on peut tout faire pour éviter que les provinciaux soient toujours obligés de monter à Paris ; on peut encourager les Parisiens à partir en province. Il n'en demeure pas moins qu'il faut améliorer au plus vite les conditions d'existence des habitants de l'agglomération parisienne.

» En matière de logement, on a désormais à peu près résolu les difficultés sur le plan quantitatif ; nous nous attaquons maintenant à la qualité, en ayant présentes à l'esprit trois préoccupations majeures. La première, c'est que, bon urbanisme coûtant cher, il faut à la fois que les pouvoirs publics y mettent les moyens nécessaires et qu'ils favorisent des initiatives ingénieuses permettant de tirer le meilleur parti du patrimoine existant. En second lieu, il faut éviter que Paris ne se dépeuple trop, sinon on en arriverait à la situation paradoxale des Etats-Unis, aujourd'hui obligés de « reconquérir » le centre de leurs villes. Enfin, il faut avoir pour règle d'or ce que j'appellerai la mixité sociale, qu'il nous faut rechercher aussi bien à l'intérieur de Paris, qui manque de logements sociaux, que dans les villes nouvelles, où, à l'inverse, les logements non aidés font défaut.

» En ce qui concerne l'emploi, il convient de mener une politique à la fois plus vigoureuse et plus sélective. Il faut d'une part freiner la désindustrialisation de certains départements de la région parisienne, notamment la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne et, le cas échéant, y favoriser la création d'activités de haute technicité, moins nuisantes et demandant moins d'espace. Il faut, d'autre part, tout en délestant Paris au profit de la province d'un certain nombre d'activités tertiaires — services mais aussi centres de décisions, — orienter le desserrement de celles qui doivent rester dans l'agglomération parisienne, en les dirigeant vers les villes nouvelles, et plus généralement vers l'Est parisien, et où se trouve localisée la population active. N'oublions pas en effet que huit cent soixante mille personnes qui ne résident pas à Paris vont y travailler chaque jour.

» Une telle politique impliquera que l'on corrige la tendance à bâtir des bureaux dans l'Ouest, grâce à une modulation plus fine du système de l'agrément. Cela supposera en outre que l'on aménage la fiscalité locale, alimentée pour une bonne part par des contributions venant des entreprises. Seule en effet une péréquation des ressources des collectivités locales permettra de faire accepter une orientation préférentielle des activités, en évitant des inégalités inacceptables entre les communes.

— La construction des villes nouvelles dont le président de la République vient de rappeler « la nécessité et l'urgence » n'a pas suivi le rythme prévu. Pourquoi ? et comment rattraper ce retard ?

— Certes, le développement des villes nouvelles a connu un retard par rapport aux prévisions du VIe Plan. Toutefois, il faut convenir que celles-ci avaient été optimistes, afin de souligner la priorité assignée à cette politique qui allait à l'encontre des tendances naturelles et des idées reçues. Dès lors, il ne faut pas que nous en tirions argument, comme certains sont tentés de le faire, pour parler d'échec. Je m'élève avec force devant une réaction aussi prématurée, car je prétends qu'on ne pourra formuler un jugement sur le succès définitif ou l'échec des villes nouvelles que d'ici dix ans environ, lorsque celles-ci auront atteint l'âge adulte.

» Qu'en est-il exactement aujourd'hui ? Je crois pouvoir affirmer que pour ce qui est des responsabilités de l'Etat et du District, leur exercice a permis que les villes nouvelles offrent désormais une réelle capacité d'accueil.

» En cinq ans, 60 000 à 70 000 logements ont été construits, 500 hectares de zones d'activités aménagées et 100 000 mètres carrés de bureaux achevés. Dans le même temps se sont organisées progressivement les dessertes qui, sous réserve de l'accès à Cergy-Pontoise, qui a connu les avatars que l'on sait, présentent un bilan très favorable. Le R.E.R. et l'autoroute A4 desserviront Marne-la-Vallée, l'un fin 1977, l'autre fin 1976. D'ores et déjà, Evry dispose d'une autoroute et d'une liaison ferrée, grâce à la déviation de la ligne Paris-Corbeil réalisée spécialement pour desservir la ville nouvelle, liaison dont profite également Melun-Sénart, rattachée à Evry par deux ponts inaugurés en 1974. Deux gares seront ouvertes à Melun-Sénart, l'une en 1976, l'autre en 1977. Cette dernière ville profite également de la N. 5. Enfin, une autoroute, une nationale et une liaison ferrée desservent la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, dont la gare sera inaugurée à la fin de cette année.

» Cela étant, quelles que soient les difficultés rencontrées, ces villes nouvelles, qui constituent la seule alternative aux méfaits du développement anarchique de l'urbanisation en région parisienne, doivent impérativement être réalisées.

Élus et administrations

— On prépare actuellement une réforme des statuts de la région parisienne et de la capitale. Comment, à votre avis, pourrait, dans l'avenir, s'organiser l'équilibre des pouvoirs entre les élus et les administrations de Paris et des autres départements de la région parisienne ?

— Pour le préfet de la région parisienne, l'important c'est que les mécanismes institutionnels dans lesquels interviennent, d'une part, les élus, d'autre part, l'administration — et chacun d'eux au niveau régional, départemental ou communal — permettent de prendre en compte, dans la politique et la pratique quotidienne, la solidarité de l'agglomération.

» L'alignement prévu des institutions de la région parisienne sur celles qui ont été définies par la loi du 5 juillet 1972 pour les autres régions permettra de définir et d'appliquer une politique régionale efficace, mais sous certaines conditions. La démocratisation des assemblées de la région parisienne et le renforcement de leur pouvoir n'auront les effets escomptés que si un meilleur équilibre géographique est assuré entre la représentation de Paris et celle du reste de l'agglomération et que les départements et les communes, individuellement très dynamiques, sont étroitement impliqués dans les décisions de portée régionale, grâce au mode de représentation retenu.

» Mais, pour que les décisions de ces assemblées régionales s'inscrivent dans les faits, il est non moins nécessaire de renforcer les pouvoirs des préfets à l'égard des services régionaux et départementaux de l'Etat, ainsi que vis-à-vis d'organismes sectoriels, par exemple dans le domaine des transports, de la santé publique, etc.

Mais plus qu'une question d'ordre institutionnel, la prise en considération de la dimension régionale des problèmes de l'agglomération est affaire d'état d'esprit et de pratique quotidienne.

— La réforme du statut de Paris est imminente. Parmi les hypothèses avancées figure celle du cumul des fonctions de préfet de région et de préfet de Paris. Ce cumul vous paraît-il opportun ou souhaitable ?

— Sans doute s'agirait-il d'un cumul qui pèserait lourd sur les épaules d'un seul homme. Une première difficulté pourrait surgir, par exemple, lors de la répartition annuelle des crédits de l'Etat et du district entre Paris et les autres départements : le préfet de région s'exposerait sans nul doute au reproche d'être à la fois juge et partie.

» Mais nul doute, aussi, que cette double fonction, assumée par un seul homme, concrétise auprès de tous les responsables et d'abord des élus cette réalité d'une agglomération constituant un tout, à laquelle je suis de plus en plus attaché. De surcroît, il faut bien voir que Paris, en tant que capitale assumant les différents rôles que son caractère spécifique lui confère, déborde assurément des frontières du périphérique. J'en veux pour exemples la fonction tertiaire de la Défense, celle, marchande, de Rungis, le rôle portuaire d'Orly et de Roissy, qui sont des fonctions de Paris, mais s'exerçant en fait en dehors de ses limites juridiques. Ces traits ne feront que s'accentuer. Si l'on veut que Paris conserve son âme, ne se dépeuple pas, ne perde pas son équilibre sociologique et sa substance économique, financière, intellectuelle et culturelle, cela aura à coup sûr pour conséquence que la délimitation administrative entre Paris et la région devienne de plus en plus artificielle. »

Propos recueillis par
JACQUES-FRANÇOIS SIMON.)

Deux ans pour résorber les excédents de bureaux

JAMAIS les pancartes de « bureaux à louer » ou « à vendre » n'ont à ce point fleuri sur les façades des immeubles de la capitale ou de la banlieue. La crise du marché des bureaux est bien arrivée. Dans une étude publiée dans le dernier bulletin d'information de la région parisienne, on estime à un million de mètres carrés (environ dix tours Maine-Montparnasse) la surface des bureaux vacants ou qui vont bientôt l'être, car ils sont en cours d'achèvement.

Peu nombreux sont les promoteurs comme la COGEDIM, qui, à La Défense, vient de réussir à vendre à bon prix un ensemble de bureaux de près de 66 000 m2. Les propriétaires qui louent ne sont pas mieux lotis. Ils ont le choix entre diminuer les loyers de près de moitié — 350 F au lieu de 600 F le mètre carré dans certaines tours de l'Ouest parisien, par exemple — ou attendre des jours meilleurs pour trouver preneur. Les experts de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (I.A.U.R.P.) pensent qu'il faudra au moins deux ans pour résorber les excédents.

Pourquoi cette pléthore ? La mauvaise conjoncture économique a évidemment découragé un certain nombre de sociétés de déménager ou de s'installer plus au large. Mais, surtout, on paye maintenant le laxisme pratiqué par les pouvoirs publics — malgré les mises en garde — au cours des années 1970 et 1971. *« Une pression considérable s'est alors exercée sur le marché des bureaux et une multitude de projets plus ou moins bien étudiés ont été lancés »*, écrit M. Jacques Piétri, directeur de la division prévisions et implantations des activités à l'I.A.U.R.P. Pour les promoteurs, les bureaux ont pris le relais des logements de luxe et sont devenus *« la vache à lait de l'immobilier »*.

La crise aura-t-elle, néanmoins, des effets salutaires ? Elle obligera les promoteurs à mieux étudier leurs programmes à faire des études de marché sérieuses comme l'ont compris les investisseurs anglais lorsqu'ils se sont lancés à la conquête du marché parisien. Les dirigeants d'entreprises et le personnel, par l'intermédiaire des comités d'entreprise, exigent maintenant une certaine qualité de la vie souligne le cabinet immobilier Auguste Thouard. La dactylo n'acceptera pas une heure supplémentaire de transport même si elle est mieux payée et installée dans un local neuf. Les constructions trop importantes, habillées de faux marbre et équipées de l'air conditionné, sont peu prisées. La clientèle souhaite davantage de souplesse et de simplicité dans l'aménagement des bureaux. Les promoteurs vont devoir aussi faire preuve d'imagination. Ne serait-il pas possible, dans certains cas, de transformer des bureaux en logements ? D'aménager des entrepôts existants comme on l'a fait à Lille pour le centre de bureaux Vauban avec des prix qui ne dépassent pas 210 F le mètre carré ?

Pour éviter que la crise ne se prolonge trop longtemps, M. Piétri suggère, notamment, une réduction des programmes prévus dans les grandes opérations d'urbanisme comme celles de la gare de Lyon-Bercy ou La Villette. La superficie totale des bureaux que l'on doit construire à la Défense pourrait aussi être plafonnée à 1 million de m2 au lieu des 1 million 550 000 m2 envisagés. Ce coup de frein paraît, en effet, nécessaire si l'on veut ne pas rendre vains les efforts faits en faveur de l'Est parisien, des villes nouvelles et de la province pour installer des emplois de bureau. En attendant, le déséquilibre au profit de la capitale d'une part, et de la banlieue ouest d'autre part, s'aggrave malgré toutes les déclarations d'intention contraires.

ÉTIENNE MALLET.

(1) Bulletin d'information de la région parlelenne (I.A.U.R.P.), 21 - 23, rue Miollis, 75732 Paris, Cedex 15.

La Seine-et-Marne propose un nouveau découpage

Dans un vœu adopté le lundi 7 avril, le conseil général de la Seine-et-Marne propose par dix-huit voix contre dix et une abstention que *« soit étudié un regroupement des départements et collectivités actuellement rassemblés dans le district parisien, ayant des vocations semblables, et qui aboutisse à la constitution de régions comparables par leur population et leur poids économique aux autres régions françaises »*. En clair, il souhaite que la région parisienne soit redécoupée.

Au cas où la réforme en cours des institutions régionales maintiendrait la structure actuelle, l'assemblée départementale demande que *« la représentation de la Seine-et-Marne au sein du futur conseil régional tienne compte de la place spécifique qu'elle occupe au sein de l'ensemble parisien en raison de la dimension de son territoire »*.

Ces prises de position des élus de la Seine-et-Marne sont motivées par le projet formé par le gouvernement d'aligner le statut de la région parisienne sur celui des autres régions françaises.

Une commission de neuf membres avait été créée par les conseillers généraux de Seine-et-Marne pour étudier les réformes institutionnelles proposées en novembre 1974 par le conseil d'administration du District. Au mois de janvier, par la voix de M. Jacques Larché (majorité présidentielle), cette commission a présenté un premier rapport qui proposait de diviser la région parisienne en trois ensembles : l'Ile-de-France-Ouest (Yvelines, Val-d'Oise), l'Ile-de-France-Centre (Paris et la petite couronne) et l'Ile-de-France-Est (Essonne et Seine-et-Marne). La commission a été alors chargée de préparer le vœu plus vague qui vient d'être adopté.

Le vote du conseil général de la Seine-et-Marne doit être interprété comme une réaction de défense du département le plus rural de la région parisienne. Il est symptomatique que les conseillers généraux d'audience nationale aient pris position contre le vœu puisqu'on retrouve, parmi les opposants, aussi bien MM. Etienne Dailly, vice-président du Sénat et président du conseil général (Gauche démocratique), Bertrand Flornoy, député U.D.R., Alain Peyrefitte, ancien député U.D.R., Marc Jacquet, ancien député U.D.R., ainsi que M. Alain Vivien, député socialiste.

● PUTEAUX : UN NOUVEAU PONT EN 1978. — Douze mètres de large, 300 mètres de franchissement, près de 2 km de voies nouvelles, c'est ainsi que se présentera le nouveau pont de Puteaux en 1978.

Construit en 1885, le vieux pont était devenu insuffisant, particulièrement depuis la construction de la Défense.

lssonne

Deux ans pour résorber les excédents de bureaux

La Seine-et-Marne propose un nouveau découpage



LES RÉGIONS

L'OUVERTURE DE L'AÉROPORT DE SATOLAS

Le vrai décollage de Rhône-Alpes

DOMBES
Futuro voie ferrée Lyon-Paris
Villefranche-s-Saône
LA PART-DIEU
LYON
AÉROPORT DE SATOLAS
VILLE NOUVELLE DE L'ISLE-D'ABEAU
La Tour-du-Pin
Belley
Vienne
ST ÉTIENNE
St Chamond
Givors
Bourgoin-Jallieu
ST GEOIRS
Voiron
GRENOBLE

A un an d'intervalle, la même cérémonie se renouvelle : l'inauguration d'un aéroport. Hier, Charles-de-Gaulle, à côté de Paris ; aujourd'hui, Satolas, aux portes de Lyon.

Pour une fois, la province est aussi bien traitée que la capitale. De retour d'Alger, le samedi 12 avril en fin de matinée, le président de la République, en inaugurant les nouvelles installations, devait le souligner : « Cette grande plate-forme constitue une action d'importance au cœur d'une région dont l'essor est lié tout au long de l'histoire à sa propre géographie privilégiée au carrefour de l'Europe du Nord et de l'Europe de la Méditerranée. Grâce à cette plate-forme, la région Rhône-Alpes pourra accentuer encore sa contribution à l'amélioration de notre balance commerciale extérieure. »

Peut-être ces deux aéroports auraient-ils pu entrer en service quelques mois, voire quelques années plus tard ? Peut-être mettront-ils davantage de temps à s'imposer ? Ce serait s'égarer sur une fausse piste que de juger inutile tout investissement d'une certaine envergure dès lors que la croissance est menacée. Cela dit, dans de telles circonstances, l'Etat doit dépenser son argent à bon escient.

L'ouverture de l'aéroport de Lyon-Satolas conduit donc à s'interroger sur les moyens d'aménager le territoire au moindre coût et au profit du plus grand nombre.

● Le choix des équipements

NI l'Etat ni encore moins les communes ne sont, aujourd'hui, en mesure de financer simultanément plusieurs grandes opérations d'aménagement. Le souci d'une collectivité publique est donc de « *placer* » ses économies aussi judicieusement que possible. « Le développement de votre région passe par le développement de votre aéroport », affirment les marchands de matériels aéronautiques.

Pour la chambre de commerce de Lyon, « un nouvel aéroport stimule puissamment l'activité régionale ». Satolas ne doit pas sa création à l'existence de Rhône-Alpes. C'est, à son avis, Rhône-Alpes qui devra sa prospérité à l'ouverture de Satolas.

Nul expert n'a encore établi une relation très sûre de cause à effet entre la mise en service d'une piste et le transfert de sièges sociaux. On cite seulement des cas isolés qui ne font pas une loi. On ne sache pas que l'avion a sensiblement modifié le « paysage » économique du Limousin, de la Touraine et du Finistère.

Certes, dans une région forte comme Rhône-Alpes, Satolas trouvera à employer ses énergies. Mais rien ne prouve, à s'en tenir aux seules infrastructures de transport, que la nouvelle voie ferrée Paris-Lyon ou le réseau des autoroutes alpines n'aideront pas, tout aussi bien, la région à « décoller ».

● La peur du gigantisme

POUR servir au mieux l'impératif de croissance on devait, croyait-on ces dix dernières années, non seulement accepter mais encore favoriser les grandes concentrations urbaines et les grands pôles industriels. Aujourd'hui, les habitants refusent le gigantisme. La commission préparatoire du VIIe Plan — « aménagement du territoire et cadre de vie » — mise sur « la dynamique de la qualité de la vie ».

Déjà, le gouvernement a commencé de faire la guerre aux grands ensembles. Mais c'est la taille de tout le « domaine construit » qui est mise en cause. Il n'est pas question d'en revenir à une économie pastorale. Le progrès appelle une certaine concentration des hommes et des activités.

A terme, 400 000 m2 de bureaux dans le centre d'affaires de la Part-Dieu à Lyon, ce n'est pas forcément la bonne solution. A l'horizon de l'an *2000, trois pistes, quatre aérogares et vingt-quatre* millions de passagers à Satolas : ce n'est pas d'évidence un parti raisonnable.

De telles opérations coups de poing provoquent finalement plus de traumatismes qu'elles n'en résolvent. En l'espace de quelques années, tous les grands projets d'aménagement de la région lyonnaise arrivent à maturité : le métro, les autoroutes, l'aéroport, le centre d'affaires de la Part-Dieu, la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau... Une bonne programmation mise au service d'une politique dont on redoute maintenant les effets.

« Lyon, capitale bis » : ce slogan, aujourd'hui, servirait plutôt de repoussoir. Presque une contre-publicité. Beaucoup de cadres — puisque c'est eux que la province attend — acceptent, de moins en moins, de quitter Paris pour retrouver ailleurs le même paysage urbain, le béton et l'asphalte.

● L'Ouest et l'Est

POUR empêcher Paris d'enfler démesurément, il faut lui opposer une solution de rechange. Tout le monde semble admettre ce postulat. « La première solution possible, c'est Lyon », dit-on sur les bords du Rhône. Les pouvoirs publics s'attachent, depuis quelque temps, à mettre la métropole rhodanienne en mesure de dialoguer presque d'égale à égale avec la capitale, de faire contrepoids à Francfort, Zurich et Milan.

Cap sur le sud-est de la France. L'aéroport international de Satolas ouvre ses pistes. Le feu vert est donné à une voie ferrée nouvelle entre Seine et Saône. Le réseau autoroutier se développe à vive allure : 940 kilomètres en 1980. On plaide à nouveau pour la jonction fluviale Rhin-Rhône. A ceux qui s'inquiètent de voir une telle masse de crédits s'investir en un seul point du territoire, les Lyonnais répondent : « Nous jouons l'avenir de Paris. Nous lui évitons ainsi de devenir invivable. »

A force d'être fouettée, la monture s'emballe. Le gouvernement souhaitait freiner l'expansion démographique de la métropole rhodanienne. Or depuis 1968 le taux de croissance se maintient a 2,3 % par an. On le découvre aujourd'hui : Lyon ne résume pas tout Rhône-Alpes. « Il faut repousser le maximum d'investissements sur d'autres villes de la région », admet la chambre de commerce.

Abandonner à son sort la France de l'Ouest et ne s'intéresser qu'à la France de l'Est. Des primes à la première pour l'empêcher de mourir, des crédits à la seconde pour stimuler sa croissance. Cette politique est dangereuse. La délégation à l'aménagement du territoire s'est toujours demandé s'il était sage de construire une voie ferrée nouvelle entre Paris et Lyon, de favoriser ainsi une région déjà riche comme Rhône-Alpes.

Les régions de l'Est devront prendre en charge une part croissante du financement de leurs équipements, estiment les auteurs du VIIe Plan. « Il faut, à leur avis, concentrer, de façon prioritaire, les activités nouvelles sur l'Ouest, y diriger de préférence l'aide de l'Etat. » « On ne prête qu'aux riches. » : ce dicton ne paraît plus d'actualité. La France, indivisible et solidaire.

JACQUES DE BARRIN.

LA FOLIE DES GRANDEURS ?

L'OUVERTURE de l'aéroport international de Lyon-Satolas tombe mal : 20 avril 1975. Elle paraît insolite : elle surprend. Les passagers y regardent à deux fois avant de monter en avion ! les compagnies suppriment des lignes, réduisent leur flotte, compriment leurs effectifs. Et comme si de rien n'était, la métropole rhodanienne s'offre — avec le concours de l'Etat — un terrain flambant neuf. Trois cents millions de francs en l'air ?

Lorsque, le 27 février 1968, le conseil des ministres décida de construire sur le site de Satolas, à 24 kilomètres environ à l'est de Lyon, un nouvel aéroport international, personne ne contesta le bien-fondé de ce transfert. Foi d'experts, l'aéroport de Bron, qui avait accueilli 600 000 passagers en 1967, devrait, à coup sûr, en traiter plus de 2 millions en 1974. « *Le trafic aérien double tous les cinq ans... Orly approche de la saturation... Roissy-en-France n'offrira qu'un répit de courte durée... Genève-Cointrin sera asphyxié dans cinq ans.* » L'euphorie. Le groupe central de planification urbaine, dans un rapport publié au mois d'octobre 1967, ajoutait même : « *Le supersonique Concorde est susceptible d'être utilisé à Lyon à partir de l'année 1975.* » Il fallait faire vite.

Côte d'Azur dispose d'un potentiel économique moitié moindre que celui de Rhône-Alpes. Or elle traite quatre millions de passagers, alors que nous en accueillons à peine deux millions. » La clientèle attend d'être sollicitée ; ce capital dort.

La construction entre Lyon et Paris d'une voie ferrée nouvelle sur laquelle circuleront en 1981 des trains à très grande vitesse (T.G.V.), ne soulève plus de querelles de doctrine. Sur les bords du Rhône, on en a pris son parti. De centre à centre, deux heures en train, autant en avion. A l'usager de choisir.

« *Si le T.G.V. assure 70 % du trafic sur cette ligne, nous décalerons de deux ans l'agrandissement de l'aéroport. De toute façon, nous ne toucherons pas à Satolas avant 1980-1982* », dit-on *à la chambre de commerce.* Au reste, en 1980, le trafic parisien ne représentera plus que 30 % du trafic de Satolas (40 % actuellement), le trafic international 40 % (30 % actuellement). Le T.G.V. n'empêche plus personne de dormir.

Le développement du fret autorise, lui aussi, tous les espoirs, de l'avis des autorités consulaires ; 5 890 tonnes de marchandises expédiées, l'an dernier : une progression de 22,1 % par rapport à 1973. Ouvert jour et nuit, l'aéroport de Satolas devrait rapidement améliorer ses performances. Air France y exploite désormais deux vols quotidiens en Boeing 707 tout cargo vers l'Amérique du Nord, l'un sur New-York, l'autre sur Chicago, via Montréal.

Le « pont aérien » inauguré par la compagnie UTA entre Satolas et Kano, au Nigeria, pour approvisionner en pièces détachées l'usine d'assemblage que Peugeot installe en plein cœur de l'Afrique reste l'« affaire du siècle ». Dès le milieu de cette année, la liaison sera quotidienne, puis, à partir de 1977, bi-quotidienne. En cinq ans, 85 000 tonnes de fret seront ainsi acheminées par la voie des airs.

Une aérogare pour des compagnies riches

« *Air France croit à Lyon depuis deux ans. Elle voulait obtenir le statut bi-national à Genève comme à Bâle-Mulhouse et faire de Cointrin son deuxième aéroport international après Paris* », raconte-t-on à la chambre de commerce. Le succès des lignes qu'elle a ouvertes, au départ de l'aéroport de Bron, vers les villes européennes voisines, lui à ôté cette idée de la tête. — J.-J. B.

(Lire la suite page 37.)

Une piste à la croisée des autoroutes alpines

Agrandir l'aéroport de Bron ? On retourna la question dans tous les sens. Il était impossible de construire une piste de 3 600 mètres qui permette aux avions long-courriers de décoller à pleine charge. On butait sur des levées de terrain et des ensembles immobiliers. Au demeurant, le « grand Bron » eût-il été autre chose qu'une hypothèse d'école, les riverains n'auraient pas laissé aux auteurs de ce projet le loisir d'en pousser très loin la réalisation.

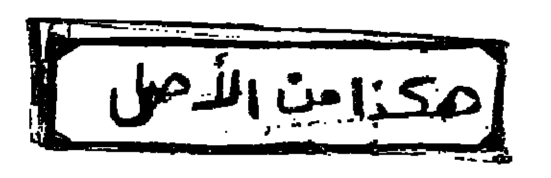
Pour tenir le choc jusque vers 1980-1985, les dépenses à engager sur ce terrain, qui a vu passer 1 406 000 passagers en 1974, furent évaluées à 110 millions de francs. « *Compte tenu, d'une part, de la valeur de récupération du site pour l'urbanisation, et, d'autre part, de la faible durée d'amortissement des investissements, il est apparu justifié, d'un point de vue économique, d'entreprendre le déplacement de l'aérodrome de Bron* », conclut le groupe central de planification urbaine.

Sans arrière-pensées, les pouvoirs publics admirent donc la nécessité de bâtir un nouvel aéroport à l'écart de l'agglomération lyonnaise. Tour à tour, on prospecta la région de Blyes (Ain), puis le plateau des Dombes, avant de se fixer sur la plaine de Satolas. Un sous-sol d'excellente qualité : des graves sableuses d'origine glaciaire ; un site presque désert : une ferme et deux maisons à démolir ; une situation géographique exceptionnelle, à la croisée des autoroutes alpines : Grenoble, Chambéry, Saint-Etienne, Lyon et la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau à moins d'une heure. Par sa position et par sa taille, un « terrain » enfin à même d'assurer le « décollage » de la région Rhône-Alpes.

Un aéroport qui ignore la crise

Un bel outil, mais pour quoi faire ? Les Lyonnais se payent-ils de mots ? « *Les chiffres parlent d'eux-mêmes,* affirme la chambre de commerce. *On constate un tassement général de l'activité aéroportuaire en 1974, sauf à Bron. Le trafic des passagers a progressé de 12,1 % par rapport à 1973. Au mois de janvier dernier, le taux de croissance a atteint 7 %, au mois de février 9 %. Cette année, nous tablons sur une augmentation de 11 %.* »

Les travailleurs maghrébins forment un fond de clientèle solide : leurs allées et venues ne semblent pas avoir trop souffert des caprices de la conjoncture. « *Inexploité, le marché régional est facile à dégeler*, ajoute M. Jean Chemain, responsable de l'aéroport de Satolas. *Provence-*



Une aérogare de plain-pied

C'EST au début de 1972 qu'ont commencé les travaux de construction de l'aéroport de Lyon-Satolas. La conception en a été confiée à M. Guillaume Gillet, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, qui a notamment « signé » le palais des Congrès, porte Maillot à Paris.

Le plan de masse porte sur une superficie de 3 000 hectares, comparable à celle de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France. Dans un premier temps, 1 050 hectares seulement ont été aménagés. Il est prévu de bâtir à terme quatre aérogares, capables de traiter chacune six millions de passagers par an, et trois pistes orientées nord-sud, de 4 000 mètres. Pour l'heure, ne sont donc ouvertes au trafic qu'une aérogare de 43 000 m2 de surface développée et une piste de 4 000 mètres.

Les ouvrages de la première tranche comprennent notamment un hangar de fret d'une capacité de 30 000 tonnes par an, la tour de contrôle, la centrale thermo-électrique, le bâtiment des moyens généraux, les services de lutte contre l'incendie et une station d'observation météorologique. Satolas « première manière », qui emploie environ 1 500 personnes, représente 75 000 m2 de planchers, 970 000 m2 de surfaces revêtues : pistes, aires de trafic, infrastructures routières.

JAMAIS LE DIMANCHE

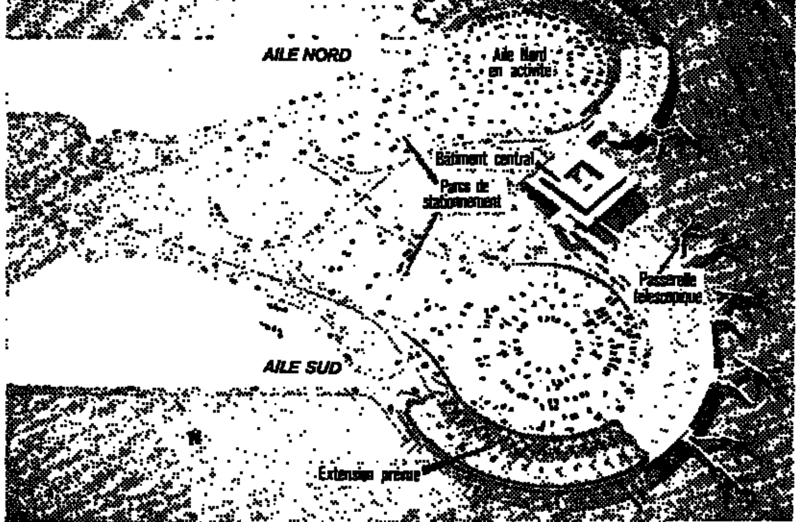
UN aéroport à vocation internationale. Des hôtesses polyglottes, des salles de conférences au bord des pistes. Le grand jeu. Du moins, les jours ouvrables.

Le bureau des postes de l'aérogare ouvre ses guichets de 8 heures à 19 heures en semaine et le samedi de 8 heures à midi. Rideaux baissés les dimanches et jours fériés : ni télégraphe, ni télex, ni téléphone, aucune permanence. Satolas sur la liste des abonnés absents...

• Trois millions de passagers

L'aérogare se compose d'un bâtiment central de section carrée et de deux ailes semi-circulaires s'enroulant autour des parcs de stationnement. L'aile nord, affectée aux vols intérieurs, est équipée de deux modules, et l'aile sud réservée aux liaisons avec Paris et aux services internationaux, de quatre modules. Chacun d'entre eux dispose de deux passerelles télescopiques. L'aérogare peut ainsi traiter trois millions de passagers par an : le niveau d'Orly en 1958. Elle en accueillera six millions lorsque ses seize modules seront en activité. Ce système « déconcentré » permet d'adapter en permanence la capacité des installations à l'évolution du trafic.

Le parti architectural repose sur un ensemble de façades en murs-rideaux (deux hectares de glace). Une terrasse coiffe le bâtiment central et des paraboloïdes chapeautent les modules. L'aérogare de Satolas est un honnête compromis entre Charles-de-Gaulle et Orly-Ouest. De la première, elle se rapproche par l'usage du béton brut sans toutefois parvenir à le « faire chanter » avec autant de bonheur. Elle ressemble à la seconde par sa conception « à plat » et son champ de vision sur les pistes.



Pour garer sa voiture, le passager dispose de deux parcs de stationnement, l'un de courte durée, l'autre de longue durée : 2 400 places au total (d'une demi-heure à une heure : 3 F ; de dix-sept heures à vingt-quatre heures : 9 F). S'il emprunte l'autoroute entre Lyon et Satolas, il doit acquitter un péage de 2,50 F. La course en taxi coûte autour de 40 F.

Les autobus desservent l'aéroport toutes les vingt minutes au départ de la gare de Lyon-Perrache avec arrêts intermédiaires. Cette navette fonctionne de 5 heures à 21 heures ; le tarif est de 12 F. Une ligne d'autobus sera mise en service, l'automne prochain, entre Satolas et la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau (quartier de Villefontaine).

Pendant la saison de ski, Limousine Service relie, tous les jours, Satolas — départ à 10 h. 45 — aux stations savoyardes de la vallée de la Tarentaise : Moutiers, Aime, Bourg-Saint-Maurice, Tignes et Val-d'Isère. L'aller simple Satolas-Val-d'Isère coûte 95 francs.

Pour améliorer les accès au nouvel aéroport, les idées ne manquent pas : prolongement de la ligne de métro Perrache-Cusset jusqu'à Satolas, raccordement de l'aéroport à la voie ferrée Lyon-Grenoble, création d'une ligne d'aérotrain Lyon - Satolas - L'Isle-d'Abeau-Grenoble. Des projets trop coûteux pour être d'actualité...



EN HABIT VERT

SATOLAS en habit vert. La chambre de commerce de Lyon s'est entendue avec la chambre d'agriculture du Rhône pour réserver une zone de 55 hectares environ, au sud de l'aérogare de fret, à une série d'expérimentations agricoles.

L'institut technique des céréales fourragères (I.T.C.F.) fera, sur 8 hectares, des essais de rotations de cultures : blé, orge, féveroles, pois ; elle étudiera sur une parcelle attenante la sensibilité des céréales aux herbicides. De son côté, la coopérative agricole du Sud-Est réalisera des essais de culture de maïs irrigué. Quant au service régional de la protection des végétaux, il procédera à des essais d'homologation d'herbicides pour le colza.

Par le biais d'une société d'intérêt collectif agricole (SICA), trente-deux agriculteurs de la région de Satolas louent, à titre précaire, tous les terrains cultivables sur l'emprise de l'aéroport, soit un total de 430 hectares pour la saison 1974-1975. Ils devront, en contrepartie, engazonner les abords des pistes, des taxiways et des parcs de stationnement et entretenir le site sur lequel seront plantés de dix mille arbustes : chênes, peupliers et érables.

• Moins de 100 mètres à pied

Les départs et les arrivées ont lieu sur un seul niveau, accessible à tous les véhicules par une rampe. De la voiture, du taxi ou de l'autobus qui le dépose devant la porte correspondant à sa destination, le passager ne parcourt que 17 mètres avec ses bagages jusqu'au guichet d'enregistrement, puis, sans ses valises, une cinquantaine de mètres jusqu'au seuil de la carlingue.

Quatre-vingt-cinq mètres au grand maximum, de l'entrée de l'aérogare au siège de l'avion. A Orly-Ouest, la distance moyenne est de 150 mètres, à Charles-de-Gaulle, de 300 mètres.

Grâce à la réduction des temps de parcours, l'heure limite d'enregistrement pour les vols intérieurs peut être repoussée jusqu'à dix minutes seulement avant le décollage.

• Cent vingt chambres « 3 étoiles »

La chambre de commerce a concédé, pour dix ans, l'hôtel, les quatre restaurants et les six bars à Air Maxim's. Situé au quatrième et au cinquième étage du bâtiment central, le Constellation — 3 étoiles NN — compte cent vingt chambres : 95 F en single et 120 F en double, petit déjeuner compris. Air Maxim's propose quatre formules de restauration (deux cent quatre-vingts places au total) : la Grande Corbeille pour les gastronomes ; la Brasserie et sa formule autour d'un plat, entre deux vols ; le restaurant sous douane et ses spécialités ; le snack pour les gens pressés. Dans chacune de ces salles, les tables sont disposées en gradins afin de ménager des perspectives.

Dans le bâtiment central, les passagers ont à leur disposition une agence de la B.N.P., ouverte de 6 h. à 23 h., tous les jours, et de 8 h. 30 à 23 h. les dimanches et jours fériés, un bureau de poste de plein exercice et une « boutique air-mer ». Dans la zone sous douane, les voyageurs peuvent acheter, en détaxe, alcools, cigarettes, parfums...

Les hôtesses de Tourisme Air Service s'occupent des réservations dans les hôtels, les restaurants et les salles de spectacles ; elles organisent des circuits touristiques dans la région. Sur place, 2 A Service met à la disposition des hommes d'affaires des secrétaires, des bureaux ou salles de conférences.

Des riverains qui voient loin

JOUR et nuit, l'enfer à Satolas ? Une centaine de mouvements à l'heure. Mais à quel horizon ? « Peu importe, *répond M. Marcel Vienot, maire de La Boisse et président de l'association des élus des communes riveraines.* Nous prenons nos précautions. Nous nous battons contre le Grand-Satolas, ses trois pistes et ses quatre aérogares. » *Plus radical, le* « Collectif de l'Est lyonnais », *qui rassemble partis de gauche et syndicats, réclame une réduction immédiate du trafic.*

« Personne ne nous a jamais consultés sur la création de ce nouvel aéroport. Nous ne sommes pourtant pas des tapageurs », *précise M. Vienot dont l'association groupe soixante-cinq communes du Rhône, de l'Isère et de l'Ain. L'administration se déclare disposée à satisfaire sa curiosité.* « Ce sont des élus responsables ; nous sommes prêts à échanger des informations avec eux. Mais les autres comités de défense, d'où tirent-ils leur légitimité ? » *Le préfet du Rhône a suggéré la création d'une entente intercommunale entre les riverains de Satolas. Les édiles ont donné leur accord sur cette formule, même si certains d'entre eux craignent d'être, ainsi, « récupérés ».*

Aucun habitant dans la zone A, dite de bruit intense. Selon M. Vienot, vingt mille à vingt-cinq mille personnes vivent dans les zones B et C. Ces riverains ne bénéficient pas, comme ceux de Roissy, d'un fonds d'aide, alimenté par le produit d'une taxe parafiscale perçue sur les compagnies aériennes. Les élus revendiquent ce droit à indemnisation.

L'administration se montre apaisante. Tout, depuis le début, s'est déjà si bien passé ! Sur les deux cent trente-cinq propriétaires dont l'Etat a récupéré les terres pour bâtir l'aéroport, seuls sept ont été expropriés. Les autres dossiers ont été traités à l'amiable.

Les pouvoirs publics rassurent ceux qui exigent le couvre-feu : au début, pas plus d'un vol cargo chaque nuit en moyenne. « Les deux autres pistes ne seront pas mises en service aussi rapidement que prévu ; elles doivent cependant figurer sur les documents afin de ménager l'avenir », *précisent-ils. C'est justement cet avenir que les riverains de Satolas voudraient deviner. Mais personne encore n'y voit clair.*





DE GRENOBLE A ANNECY

La piste au bout de l'autoroute

VU des trois départements alpins — Isère, Savoie et Haute-Savoie, — dont les promoteurs de Satolas convoitent la clientèle, l'intérêt du nouvel aéroport se mesure en temps de parcours. L'œil sur le chronomètre : presque une affaire de minutes.

Les Grenoblois ne seront plus obligés d'aller chercher à Genève, à Nice, ou même à Paris, un avion pour s'envoler vers les Amériques ou le Japon. Ils utiliseront d'autant plus aisément les services de Satolas qu'à partir du mois d'octobre prochain ce nouvel aéroport sera à une quarantaine de minutes seulement de la capitale des Alpes, grâce à l'ouverture du tronçon autoroutier Grenoble-Bourgoin.

Les responsables de la chambre de commerce de Grenoble — concessionnaire de l'aéroport de Grenoble - Saint - Geoirs, construit à l'occasion des jeux olympiques d'hiver de 1968 — considèrent que Satolas et Saint-Geoirs ne se nuiront pas : le premier a une *vocation internationale*, le second une vocation nationale. La position de Saint-Geoirs est, à leur avis, bien assise : l'an dernier, plus de cent quatre-vingt vols quotidiens vers Paris, Marseille, Nice, Metz, *Toulouse (via* Saint - Etienne) et Ajaccio (en été).

La mise en service, à la fin de l'année, de l'échangeur de Rives, sur l'autoroute Grenoble-Lyon, conjuguée, espère-t-on, avec l'aménagement d'une voie de raccordement de 3 kilomètres au réseau local, devrait rapprocher de façon appréciable Grenoble de son aéroport. D'autre part, le récent allongement à 3 050 mètres de la piste d'atterrissage donne désormais à Saint-Geoirs la possibilité d'accueillir les avions gros porteurs, notamment des « charters de neige ». Il permet à cet aéroport d'assurer encore plus aisément que dans le passé — grâce à un micro-climat — le rôle de « terrain de détournement » en cas de brouillard sur la vallée du Rhône.

Les Savoyards, eux aussi, entendent bien jouer la carte de Satolas. Avec son étiquette « internationale », le nouvel aéroport leur offrira l'occasion de « décrocher de Paris ». L'autoroute Lyon-Chambéry, inaugurée à l'automne dernier, les aide maintenant à s'intéresser à ce qui se passe du côté de Lyon. Une question les préoccupe cependant : l'ouverture de Satolas ne risque-t-elle pas d'accroître les difficultés de la compagnie régionale Air Alpes, qui assure, au départ de Chambéry, des « sauts de puce » pour rejoindre les grands aéroports voisins, notamment Saint-Geoirs ?

Une quinzaine de chambres de commerce du Sud-Est se sont réunies, à la fin du mois de février, *pour discuter de leur éventuelle participation* au capital d'Air Alpes. Plus qu'une aide directe, c'est davantage une caution financière qu'apporteraient les assemblées consulaires, tout en espérant, en retour, disposer d'un droit de regard sur la gestion de la compagnie.

Si Satolas doit pouvoir séduire la clientèle internationale de l'Isère et de la Savoie, en revanche, celle de *la Haute-Savoie lui échappera certainement.* Même par l'autoroute, les rapports distance-temps resteront incontestablement à l'avantage de Genève-Cointrin. Sur les quatre millions de passagers qui fréquentent cet aéroport, *10 %* viennent de Haute-Savoie. Or, de Genève, on s'embarque pour n'importe quel point du globe.

Une petite partie du fret pourrait néanmoins ne plus transiter par Cointrin compte tenu des formalités douanières, et prendre le chemin de Satolas. En définitive, la seule initiative susceptible d'attirer les industriels haut-savoyards serait la création d'une ligne Genève-Lyon, en correspondance à Satolas avec les vols d'Air Inter et les nombreux services vers l'Afrique du Nord.

BERNARD ELIE.

APPELLATION CONTROLÉE

C'EST de tradition : sauf exception pour quelques « grands » de ce monde, un aéroport porte le nom de la commune sur laquelle son aérogare est bâtie. En 1968, le nouveau terrain de Lyon fut donc baptisé Satolas.

Un peu trop vite. Certes, la commune de Satolas-et-Bonce possédait à cet endroit un vaste domaine qui lui avait été légué par un particulier. Ce domaine formait enclave dans la commune de Colombier-Saugnieu. Pour autant, celle-ci continue d'avoir juridiction sur ces terrains comme sur tous ceux que des propriétaires « étrangers » possèdent sur son territoire.

Colombier - Saugnieu protesta donc contre cette « usurpation de titre ». Elle entama, au printemps 1974, une action en justice devant le tribunal administratif pour obtenir un changement de dénomination, Lyon-Colombier au lieu de Lyon-Satolas. L'affaire suit son cours.

La folie des grandeurs ?

(Suite de la page 35.)

Aujourd'hui, la compagnie nationale fait preuve d'un zèle de néophyte. Pour le week-end du 1er mai, elle a déjà vendu, notamment auprès d'associations et de comités d'entreprise, deux mille cinq cents places sur l'Afrique du Nord. Elle compte multiplier les vols spéciaux et mettre à la disposition de ses passagers des avions gros porteurs : Boeing 747, DC-10 et Airbus. Elle s'apprête à ouvrir deux services hebdomadaires : l'un vers Saigon via Bombay, l'autre vers Hongkong via Vientiane.

Aujourd'hui, Lyon - Varsovie « non stop », sous le pavillon polonais. Demain, peut-être d'autres compagnies : Lufthansa, Sabena, SAS, K.L.M., Middle East Airlines... et d'autres destinations, d'un seul coup d'aile, sans passer par Paris : Amsterdam, Birmingham, Munich, Vienne...

Air Inter, qui contrôle 61 % du trafic du nouvel aéroport, fait grise mine. *« Nous ne trouvons aucun intérêt à déménager : nous ne gagnerons aucun passager supplémentaire ; nous ne réaliserons aucune économie »,* souligne M. Yves Paumier, directeur régional. La compagnie intérieure se plaint d'avoir été mise devant le fait accompli. A son goût, une aérogare linéaire trop monumentale : 620 mètres de façades *« Nous sommes obligés de nous étaler sur trois modules. Nous aurions pu travailler très aisément à l'intérieur d'un seul. »*

Récupérer la mise sans trop tarder

La chambre de commerce s'est endettée ; elle veut récupérer sa mise sans trop tarder. Les compagnies renâclent à régler l'addition. A Lyon comme à Paris.

« Le prix de location du mètre carré de plancher est de deux a cinq fois plus élevé à Satolas qu'à Bron. L'utilisation d'une passerelle télescopique nous revient a 34 F le quart d'heure au lieu de 14 F à Marseille. Pour l'usage d'un tapis à bagages, nous payions, à Bron, 14 400 F par an ; à Satolas on nous demande... 300 000 F, soit 60 centimes par passager, ce qui est en réalité une redevance déguisée. Le coût de l'assistance en escale a augmenté de 30 % », précise M. Paumier.

Air Inter, qui exploite des vols courts, cherche à réduire au maximum les temps de parcours entre la ville et l'aéroport, à payer les prix en escale le plus bas possible. On comprend dès lors sa mauvaise humeur à s'éloigner de Lyon sans en tirer profit.

« A Bron, nous pratiquions des tarifs anormalement bas, répond M. Chemain. *La compagnie intérieure peut consentir quelques sacrifices. La ligne Paris-Lyon est une des meilleures lignes de son réseau. De toute façon, la discussion est ouverte. »*

Chaque semaine, l'aéroport de Satolas dessert directement vingt-neuf villes étrangères. L'ambition de la chambre de commerce est d'abord européenne. Il s'agit de placer la région Rhône-Alpes — près de cinq millions d'habitants et une puissance économique comparable à la Suisse ou à la Lombardie — *dans le courant des* affaires qui agite Francfort, Zurich et Milan. *« Lyon, ville internationale »* ne veut pas faire tapisserie. *« Le maire de Grenoble nous a envoyé une lettre de félicitations : l'ouverture des lignes internationales au départ de Lyon a fait revenir sur leur décision deux sociétés américaines qui avaient renoncé à s'installer dans la capitale du Dauphiné »,* explique M. Laurent Artru, secrétaire général de l'assemblée consulaire.

« Il n'y a pas eu de décentralisation industrielle marquante dans la région Rhône-Alpes depuis dix ans, notent des responsables locaux. *Nous avons du mal à attirer des activités tertiaires. Or celles-ci, plus que d'autres, sont liées à la circulation des hommes et des idées. C'est dire que l'avion est un bon vecteur du développement économique. »*

Des avions pour attirer des industries

L'aéroport de Satolas peut renforcer la cohésion régionale. Saura-t-il ramener dans le giron rhône-alpin les deux Savoies qui ont, depuis toujours, une fâcheuse tendance à faire bande à part, à lorgner de côté du Léman. *« Pourquoi diable le gouvernement français a-t-il cédé du terrain aux Suisses pour leur permettre d'agrandir l'aéroport de Cointrin ?* s'étonne Me Félix Rollet, adjoint au maire de Lyon. *On a créé ainsi un appel d'air vers Genève. »* Outre-Manche, la France contrôle 12 % du marché du ski. Or 2 % seulement de ces clients britanniques transitaient par Bron, 10 % par Genève. Les Lyonnais sont résolus à remettre les choses en ordre.

L'esprit d'indépendance des Grenoblois agace les Lyonnais. *« Il était inutile de bâtir l'aéroport de Saint-Geoirs pour les Jeux olympiques d'hiver de 1968. On aurait très bien pu se débrouiller à Bron »,* dit-on aujourd'hui sur les bords du Rhône. Au mois d'octobre prochain, la capitale du Dauphiné sera à quarante minutes de Satolas par l'autoroute. Cela n'empêche pas les Grenoblois de nourrir de vastes ambitions pour leur terrain, prêt à accueillir les « charters des neiges ». *« Construire une piste, tout le monde sait le faire, mais offrir un service au sol de qualité, peu en sont capables »,* note-t-on à la chambre de commerce de Lyon.

L'aéroport joué gagnant

A mi-chemin entre Lyon et Grenoble, L'Isle-d'Abeau joue l'aéroport gagnant. A la fin de cette année, 20 % de ses nouveaux habitants — deux cents à trois cents — travailleront à Satolas. La proximité des pistes peut inciter certaines entreprises à s'installer dans cette ville nouvelle. La Société d'études et de réalisations industrielles (SERI), filiale de Renault, a choisi de s'y décentraliser. *« Longtemps, les Lyonnais nous ont ignorés. S'ils prennent l'habitude de fréquenter l'aéroport, ils s'apercevront vite que nous sommes à deux pas de chez eux »,* affirme un responsable de L'Isle-d'Abeau.

« Fallait-il construire Satolas ? Rien ne pressait de bâtir un nouvel aéroport international aux portes de Lyon », constatent certains observateurs. Les Lyonnais renvoient la question : *« Fallait-il construire Roissy ? Pourquoi Paris est-il toujours le premier servi ? »* — J.-J. B.

Des dividendes dans dix ans

L'AÉROPORT Charles-de-Gaulle à Roissy - en - France fut un ouvrage à compte d'auteur. D'un investissement aussi lourd — 1 630 millions de francs, — l'Etat n'a supporté qu'environ 15 %, laissant à l'Aéroport de Paris — établissement public autonome — le soin de faire l'appoint. Pour l'aéroport de Lyon-Satolas, atout-maître dans la politique d'aménagement du territoire, les pouvoirs publics ont accepté de prendre à leur charge la moitié du devis, estimé, en 1969, à 300 millions de francs.

La chambre de commerce de Lyon, concessionnaire de l'aéroport de Bron depuis 1956, se mit sur les rangs, au mois de novembre 1969, pour obtenir la concession de l'aéroport de Satolas. « Faute d'un maître d'œuvre, le projet tournait en rond, *explique M. Artru, secrétaire général de l'assemblée consulaire.* Les collectivités locales n'étaient pas mûres : elles se sont laissé forcer la main. S'il avait fallu les engager très en avant dans cette opération, on en aurait retardé d'autant la réalisation. Pour faire aboutir ce projet, nous avons donc pris des risques. »

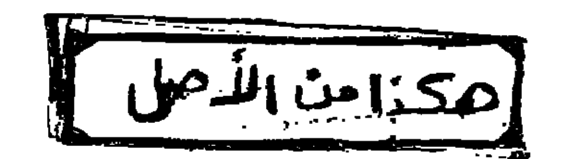
Les comptes d'exploitation prévisionnels montraient que la partie était jouable. La chambre de commerce accepta donc de financer le tiers de la dépense (100 millions de francs). Le conseil général du Rhône et la communauté urbaine de Lyon se partagèrent, à égalité, le sixième restant (50 millions).

Le coût de cette première tranche de travaux s'élève à 378 millions de francs 1975, soit 270 millions de francs 1969 : 30 millions de moins que le devis primitif. Les marchés — ceux des pistes et des aires de stationnement notamment — ont été bien négociés ; par rapport au projet initial, un module de l'aile nord de l'aérogare a été supprimé ; l'arrondissement spécial des bases aériennes de Lyon a suivi le chantier à la loupe.

Le poids de Satolas est plus lourd que prévu à supporter. La chambre de commerce avait bâti son plan de financement sur des taux d'intérêt privilégiés de la Caisse des dépôts : 7 à 7,5 % à l'époque contre 11,30 % maintenant. Elle escomptait des prêts à très long terme : 20 à 30 ans. Or la Caisse autonome d'équipement des collectivités locales a avancé une partie des fonds sur 15 ans. Les redevances aéronautiques devaient évoluer avec l'inflation. « Elles n'ont pas bougé depuis 1973. Nous venons d'obtenir une augmentation de 18 % en réponse à notre demande du mois de juillet 1974 », *souligne M. Artru. Le trafic, enfin, ne progresse pas à toute allure comme on l'avait imaginé au départ.*

Il était entendu que les parts de chacun seraient réévaluées pour compenser l'érosion monétaire. L'Etat n'a pas encore donné suite à cet engagement. Pour l'heure la chambre de commerce a déjà versé 158 millions de francs, ce qui correspond à 43 % du devis total. Des discussions sont en cours pour obtenir des pouvoirs publics qu'ils participent plus activement à cet investissement ou qu'ils consentent à l'assemblée consulaire des différés d'amortissement.

Abstraction faite de ces solutions, le déficit financier de Satolas — le solde entre la charge des emprunts et les recettes d'exploitation — est évalué à 10 millions de francs cette année, à 14 millions en 1976. « Nous devrions être dans le rouge jusqu'en 1980 et atteindre l'équilibre l'année suivante. Il nous faudrait ensuite trois ans pour effacer le rouge des exercices précédents », *précise-t-on à la chambre de commerce. Mais l'Etat n'a peut-être pas dit son dernier mot.*



LES RÉGIONS

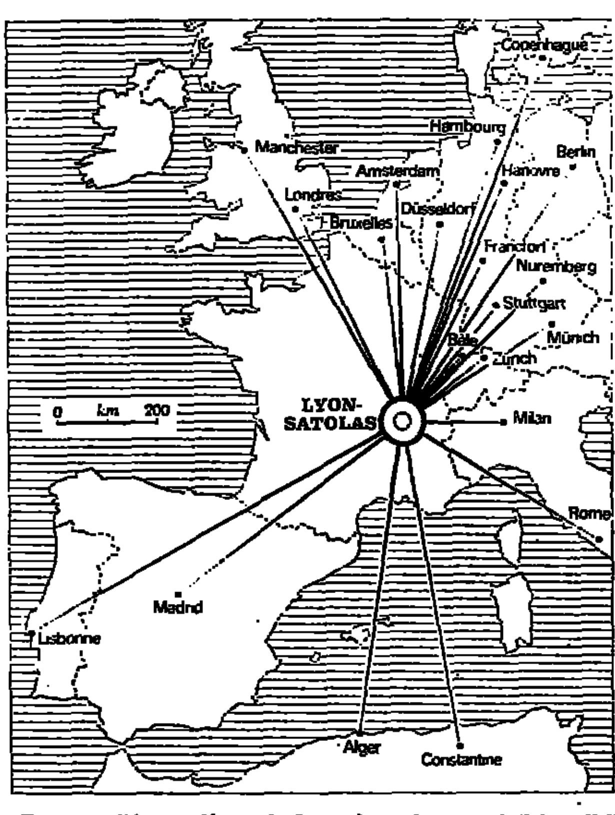
Lyon-Genève : VOL ANNULÉ

« SAUVEZ Satolas ! » C'était, il y a deux ans, l'argument que le secrétariat général à l'aviation civile (S.G.A.C.) invoqua *in petto* pour interdire à Swissair d'ouvrir une ligne Lyon-Genève. Le dessein de la compagnie suisse était clair : « braconner » sur le marché de la région Rhône-Alpes pour alimenter ses vols internationaux au départ de Cointrin. Le S.G.A.C. s'engagea à revenir sur sa décision le jour où Satolas aurait pris suffisamment de « bouteille » pour pouvoir, sans dommage, supporter cette concurrence.

Les Lyonnais se fâchèrent. Ils voulaient se rapprocher de leurs amis genevois avec lesquels, depuis toujours, ils commerçaient. Une affaire d'Etat : Paris s'en mêla. M. Olivier Guichard, alors ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement, passant outre aux réserves d'Air France, promit ferme la création d'une liaison Lyon-Genève. Des deux côtés de la frontière, on ne dissimula pas son contentement. Le bon sens, enfin, l'emportait !

Air France exploite, depuis le 1er novembre 1973, un service quotidien entre Lyon et... Zurich, capitale économique de la Confédération helvétique. Swissair n'a toujours pas obtenu son « permis de chasse » de ce côté-ci des Alpes. Et personne n'est prêt à repartir en guerre pour le lui faire délivrer.

L'EUROPE A TIRE-D'AILE



Il est possible, au départ de Lyon, à un homme d'affaires d'aller passer la journée dans de nombreuses villes européennes voisines sans y coucher. Certaines d'entre elles sont directement reliées à l'aéroport de Satolas ; d'autres sont rapidement accessibles grâce à de bonnes correspondances.

La compagnie Swissair a retiré son offre. Au départ, elle pensait éponger — et au-delà — le déficit de la ligne Lyon-Genève avec les bénéfices tirés d'un meilleur remplissage de ses vols internationaux. Or, depuis deux ans, Air France développe avec succès, au départ de la métropole rhodanienne, des liaisons directes vers les capitales étrangères. La compagnie suisse, dans la période difficile que traversent les transporteurs aériens, n'a aucune envie d'exploiter sans contrepartie un service non rentable pour les beaux yeux de quelques Lyonnais et de quelques Savoyards. Elle voyait plus loin...

Les Lyonnais ont fait leurs comptes. Le déficit annuel de la ligne Lyon-Genève avait été évalué à 1,5 million de francs environ. La médiocre fréquentation du vol Lyon-Zurich — neuf passagers en moyenne par rotation — confirme leurs appréhensions. La chambre de commerce, qui a aidé au démarrage de certains services vers les villes européennes voisines, refuse donc de « patronner » une seconde ligne vers la Suisse. « *Nous préférons mettre de l'argent dans une liaison Lyon-Amsterdam. Nous avons finalement peu de liens industriels et commerciaux avec Genève* », avouent ses responsables.

Au demeurant, Genève n'est pas à l'autre bout du monde. On a fini par s'en convaincre sur les bords du Rhône Deux petites heures en train d'un cœur de ville à l'autre. La S.N.C.F. envisage même de « détourner » à l'automne prochain par Lyon le trans-europ-express « le Catalan » Genève-Barcelone, n'en déplaise aux Grenoblois. En 1978, par l'autoroute, la cité de Calvin sera à une heure et demie seulement de la capitale des Gaules. L'avion ne ferait pas beaucoup mieux.

L'AÉROPORT DE SATOLAS

L'AVENIR DU TERRAIN DE BRON

« Faites-nous de bonnes finances locales nous vous ferons un bon urbanisme »

disent les élus locaux

DIX ans déjà... la résistance s'organisait. La « *commission Pascal* », disait-on alors, pourrait bien suggérer au gouvernement la promotion de l'aéroport de Bron au rang d'aéroport international de la région Rhône-Alpes. L'Est lyonnais sous le bruit des réacteurs. Il fallait, à tout jamais, abandonner l'idée de réhabiliter, un jour, cette zone-dépotoir.

La menace s'estompa : le projet fit long feu. Les pouvoirs publics décidèrent de « déclasser » l'aéroport de Bron et de bâtir de nouvelles pistes, au milieu des labours, à l'écart de l'agglomération. Des raisons techniques et financières imposaient ce « déménagement ». Il n'empêche qu' « un maintien dans les lieux » s'avérait impossible devant l'hostilité déclarée des communes riveraines.

Du coup, un millier d'hectares sous servitudes aéronautiques allaient, à l'horizon de quelques années, se trouver libérés. Au mois de février 1968, le gouvernement fit sienne la recommandation de l'Organisation d'études d'aménagement de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (O.R.E.A.M.) : mettre le cap sur l'Est lyonnais. La manœuvre se présentait bien. « *Bron, centre de restructuration.* » Un mot-mystère. Cela n'engageait à rien de l'écrire.

De droite et de gauche, on se mit à dresser une « *check-list* » : des logements, des équipements, des usines, des bureaux, un parc. Chacun avait sa petite idée. On échafauda des « hypothèses contrastées » d'utilisation du site de Bron.

La commission d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon (COURLY) se pencha sur la question. Il lui parut souhaitable de conserver en espaces libres une large partie du terrain, quitte à réserver plusieurs hectares à des zones d'entrepôts et d'habitations. Le conseil de la COURLY ne fut jamais saisi de ce « scénario ». Les élus — socialistes et communistes — de l'Est lyonnais auraient trouvé trop à y redire. Une affaire politique. 1971 : à l'approche des « municipales », les esprits s'agitaient. Mieux valait attendre des jours meilleurs.

Carabins et C. R. S.

Depuis quatre ans, le dossier dort, même si les études se sont entassées dans les fonds de tiroirs. Bron, sujet-tabou ? Une mesure conservatoire tout de même : le site dans son ensemble — le domaine aéroportuaire et les terrains d'alentour frappés de servitudes — a été placé, il y a un an, sous le régime des zones d'aménagement différé (ZAD).

« *Nous ne sommes pas capables actuellement de définir un programme précis d'équipements et d'activités, justifiable d'un site aussi privilégié* », affirme M. Charles Delfante, directeur de l'atelier d'urbanisme de la COURLY. « *En France, tout ce qui est provisoire dure indéfiniment*, répond M. André Sousi, maire socialiste de Bron. *Il faut immédiatement décider ce que l'on veut faire à Bron, quitte à aménager lentement les terrains.* »

L'Etat, propriétaire de ces terrains — 565 hectares au total, — vient de notifier officiellement sa position à la COURLY. Il entend maintenir à Bron l'aviation générale — affaires, tourisme et sport — et, à cet effet, raccourcir la piste de 2 630 mètres à 1 800 mètres ; 180 hectares lui sont nécessaires pour réaliser ce projet. Les pouvoirs publics souhaitent, en outre, conserver une bonne quarantaine d'hectares pour y transférer l'Ecole de santé militaire et y bâtir une caserne de C.R.S. C'est donc sur environ 350 hectares qu'il est possible de « monter » une opération d'urbanisme.

Le maintien d'une activité aéronautique sur le site de Bron relance une querelle vieille de dix ans. Les élus de l'Est lyonnais croyaient s'être définitivement débarrassés des avions et totalement rendus maîtres du sol. « *Impossible, pour le moment, de mélanger, sur le terrain de Satolas, les mouvements de l'aviation générale — 60 à 70 000 par an — et ceux de l'aviation commerciale : 40 000 par an. Nous n'avons qu'une seule piste à notre disposition*, précisent les responsables de la chambre de commerce. *Pour l'essentiel, la petite aviation restera basée à Bron ; les hommes d'affaires souhaitent se poser, aussi près que possible, du cœur des villes.* »

Au mois de mai 1970, le conseil général du Rhône s'était rendu à ces raisons et avait donné un avis favorable au maintien d'un aérodrome d'affaires à Bron. M. Louis Pradel, maire de Lyon, tenait à conserver une piste très proche de l'agglomération pour faciliter le transport, par la voie des airs, des malades attirés par la renommée, du centre hospitalier de Lyon. « *L'Etat n'a qu'à vendre les 180 hectares affectés au nouvel aérodrome de Bron. A 30 F le mètre carré, il en tirera les fonds nécessaires pour construire à Satolas une piste courte pour les petits avions. Au reste, à Genève-Cointrin, aviation générale et aviation commerciale cohabitent sans inconvénients majeurs* », remarque M. Sousi.

Une zone fourre-tout

Le souci des élus de l'Est lyonnais est d'occuper au maximum le terrain. « *Nous ne désirons plus attirer chez nous de nouveaux habitants. Mais nous voulons offrir des équipements et des emplois à ceux qui sont sur place* », note M. Pierre Moutin, maire socialiste de Décines-Charpieu. Les urbanistes refusent de raisonner dans le cadre étriqué de la commune. On leur demande d'élever le débat, de penser grand et de voir loin. Aussi, sont-ils unanimement favorables au « gel » du site de Bron en attendant de voir venir. « *Halte au massacre des terrains libres* », s'écrie M. Delfante. « *Laissons-les reposer*, disent certains experts. *Plantons des arbres, changeons le paysage au lieu de créer ici une zone fourre-tout, et d'accentuer le caractère déprimant de cette banlieue.* »

Qu'y faire à l'avenir ? « *Ni logements ni industries*, soulignent les techniciens de l'OREAM. *Une occupation légère du terrain avec quelques équipements et quelques activités du genre laboratoire.* » Selon M. Delfante, « *on pourrait y réaliser, autour des années 85, une opération du style centre d'affaires de la Part-Dieu* ». Le tout serait alors de ne pas « torpiller » l'Isle-d'Abeau. « *Tout projet de 4 500 mètres carrés de bureaux à moins de 2 500 F le mètre carré retarderait d'un an le programme de développement de la ville nouvelle* », avertissent ses responsables.

Des idées vertes

Pour de nombreuses communes de l'Est lyonnais, réduites à l'état de cités-dortoirs, il s'agit de ne pas laisser échapper une occasion unique d'améliorer leur « standing ». Les idées « vertes » des urbanistes ne les séduisent guère : le nécessaire avant le superflu. Comment se procurer de l'argent pour bâtir des terrains de sports, des crèches et des écoles ? Une seule solution : attirer des entreprises. A Décines-Charpieu, la patente représente les trois quarts des recettes communales ; à Bron, 40 % seulement. A Vénissieux, Berliet verse 12 millions de francs de patente par an... presque le budget de Décines-Charpieu...

Sur ces terrains vides, le maire de Bron imagine naturellement des industries de transformation, des entreprises d'électronique, des immeubles de bureaux vendus à 2 000 F le mètre carré, trois fois moins cher qu'à la Part-Dieu. « *J'ai des candidats* », lance-t-il.

M. Delfante ne veut connaître que la communauté urbaine. « *L'agglomération lyonnaise forme un tout. On ne peut pas s'arrêter à des questions de patentes. Qu'on réforme, une bonne fois pour toutes, les finances locales.* » Les édiles sont en droit de répondre : « *Faites-nous de bonnes finances locales, nous vous ferons un bon urbanisme...* »

ROPORT DE SATOLAS

TERRAIN DE BRON

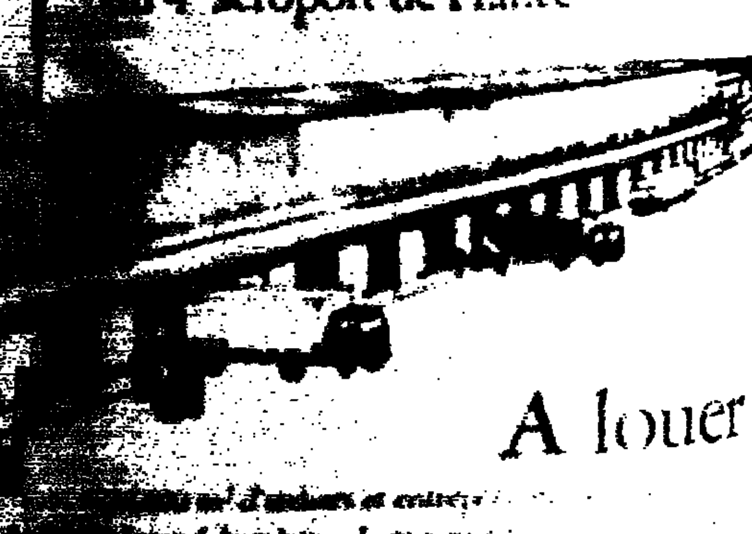
bonnes finances locales
ns un bon urbanisme »
les élus locaux

Une zone fourre-tout

Des idées vertes

I ne nous manquait
l'embranchement air

L'ouverture de Lyon-Satolas
met nos entrepôts de l'Isle-d'Abeau
embranchés fer et autoroute
moins de huit kilomètres
du 4e aéroport de France



A louer

Mackenzie Hill S.A.

Centre

A Châteauroux, les ennuis viennent du ciel

Plusieurs centaines d'ouvriers de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) ont, le 11 avril, bloqué durant trente minutes le Capitole en gare de Châteauroux.

Il y a juste dix ans, Châteauroux, tranquille préfecture de l'Indre, était bouleversée par une nouvelle glaciale. La France quittait l'OTAN : les Américains allaient abandonner leur base. Une base immense, un terrain d'aviation « à la Roissy » avec une piste large de 63 mètres : « *Deux avion pouvaient décoller côte à côte.* » L'âge d'or prenait fin.

Aujourd'hui, même traumatisme, qui vient aussi du ciel. L'usine de la SNIAS — sept cents salariés dans une ville de cinquante-huit mille habitants — est condamnée, le président du directoire l'a clairement écrit aux ouvriers le 13 mars. A un moment où, dans d'autres secteurs industriels de la ville, des craintes se propagent. Réductions d'horaires, indemnisation incomplète du chômage, exode des jeunes. « *On arrête l'embauche, les garçons ne sont pas repris au retour du service militaire, on compte sur les décès, les démissions, les retraites anticipées ; c'est l'« évaporation naturelle* », constate M. Drouin, secrétaire départemental de la C.G.T. L'annonce, le 9 avril, de la reprise par M. Bidermann du très ancien groupe textile Balsan (huit cents personnes), qui connaissait de graves difficultés financières, a permis aux Castelroussins de pousser un « ouf ! ». M. Louis Balsan, qui est aussi conseiller général (Centre démocrate) de la ville, a donné toute garantie pour l'emploi. Mais comment préjuger la manière dont M. Bidermann devra — ou voudra — dans cinq ou dix mois, gérer l' « empire Balsan », pour parler dans les termes qu'on utilise pour Michelin à Clermont-Ferrand ?

Si encore on se sentait appuyé par la région et par Paris ! « *Nous sommes sous le coup tout chaud de la déception. Roto-Diesel, dont le siège est pourtant à Blois, et avec qui nous avons longtemps négocié, a préféré installer sa nouvelle usine à La Rochelle, dans une autre région. Vraiment, la DATAR n'est pas avec nous* », regrette-t-on à la mairie.

« *L'Indre a toujours été à la traîne dans la région, même si Châteauroux, qui pompe la campagne, donne l'impression d'aller à peu près* », note M. Drouin. « *La SNIAS, c'est un peu l'épine dorsale du département.* » Il est vrai que, avec sept cents salariés, l'usine nationalisée — l'une des seules à offrir des qualifications assez élevées — cotise davantage à la Sécurité sociale que les mille deux cents employés du groupe Boussac. La fermeture de l'établissement de réparations d'avions apparaît bien comme une saignée irréparable dans l'économie locale. Pour éviter un tel « démantèlement », les ouvriers occupent le bureau du directeur, et les locaux stratégiques du standard téléphonique et du télex. « *Pas de déportations dans les usines de la Courneuve ou de Marignage, déplacez les charges de travail, pas les hommes* », lit-on dans les motions. Mais la direction de l'Aérospatiale manie une carotte tentante : « *Si vous êtes dessinateur*, indique-t-elle à son personnel, *marié, père de deux enfants mineurs, et que vous décidez de demeurer au moins trois ans dans un nouvel établissement de la SNIAS, vous recevrez, au titre des diverses indemnités, 21 465 francs. En outre, on vous remboursera les frais de déménagement et de voyage, pour vous, votre conjoint et vos enfants. Vous bénéficierez en outre d'une journée pour emménager.* »

Pour éviter la fermeture, certains responsables — raisonnables suggèrent : « *Le ciel de l'étang de Berre est de plus en plus encombré par les Boeing et les Mirage. Pourquoi ne pas transférer ici le centre d'essais en vol d'Istres ?* »

Officiellement, il faut évidemment tout faire pour retarder la date d'arrêt de l'usine d'aviation. Politiquement, l'affaire n'est pas sans importance, et le dossier a été — avec beaucoup d'autres — déposé sur le bureau de M. Chirac. Mais l'impression est partagée par plusieurs ici que cette affaire irrite le département. « *Les ouvriers de cette usine sont bien payés par rapport à leur qualification et, surtout, au regard de l'utilité économique de leur travail* », entend-on dire à la chambre de commerce. « *Depuis longtemps déjà, on cache aux ouvriers la réalité, on leur fait faire des réparations sur des avions désuets qui ne voleront plus jamais.* » L'usine de la SNIAS à Châteauroux, c'est un peu une aristocratie. Comme les marins du *France* parmi la flotte marchande. Au plus fort de la crise, la solidarité « du milieu » n'a pas toujours été sans faille.

La SNIAS, et avant elle les Américains, pratiquaient des salaires relativement bons. Résultat : du point de vue des milieux patronaux, les industriels « étrangers » *se sont montrés réservés* pour installer une usine. Les ouvriers à reconvertir seraient revendicatifs et exigeants.

Au-delà des clichés aimables

De fait, si après les années 1965, et pour pallier les conséquences du « *US go home* », plusieurs usines ont été édifiées sur les nouvelles zones industrielles, depuis plusieurs mois la veine semble s'épuiser. Et les entreprises récentes n'ont guère créé que des emplois peu qualifiés d'O.S. ou de personnel d'exécution.

Comment retrouver le chemin de la prospérité ?

En préparant des zones industrielles. On s'y emploie. Mais dans un certain désordre. La municipalité tire de son côté, la chambre de commerce de l'autre. Avec d'autres communes, Châteauroux va aménager 75 hectares au nord de la base aérienne. Mais, en même temps, l'assemblé consulaire veut faire aboutir une première tranche de son projet grandiose — certains disent utopique — de parc industriel aéroportuaire (*le Monde* du 12 février 1974). « *La municipalité de Châteauroux, qui n'est pas très coopérative a repris notre idée mais elle s'y est si mal prise pour acquérir les terrains qu'elle a déclenché une levée de boucliers* », n'hésite pas à déclarer M. Didier le président de la chambre. « *Depuis le 3 février*, ajoute-t-il, *la chambre est gestionnaire de la base : un outil qu'on remet en état avec les pouvoirs publics et qui vaudrait aujourd'hui 140 millions de francs.* » La chambre de commerce affirme avec assurance que le préfet va prendre un arrêté de déclaration d'utilité publique pour l'acquisition de 190 hectares. D'ici la fin d'avril la chambre demandera l'autorisation d'emprunter environ 1 million de francs pour acquérir une première tranche de 30 hectares.

Vu la conjoncture, qui n'est pas à la bousculade industrielle, cette concurrence et cette mésentente ouverte entre les deux têtes de la ville ne constituent-elles pas le premier handicap ?

C'est cet esprit de chamaillerie — *devant lequel reste quelque peu indifférent le conseil général où les hobereaux et les élus ruraux composent une majorité tranquille — qui fait dire aux observateurs* réputés impartiaux que le département souffre avant tout de l'absence d'élites politiques. « *C'est un département à prendre* », entend-on.

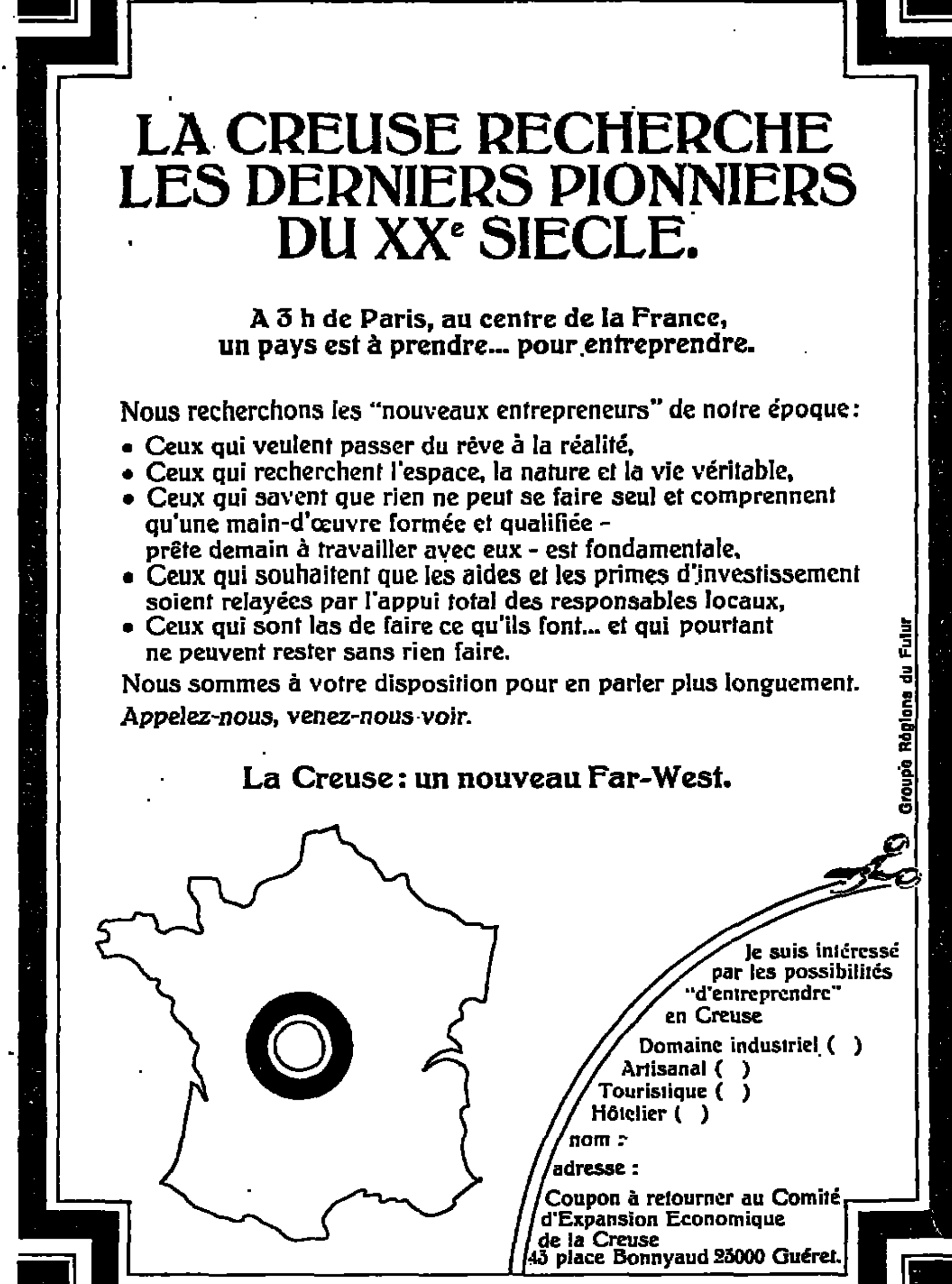
La municipalité de Châteauroux, pour sa part, est dirigée par un chef d'entreprise berrichon, M. Daniel Bernardet (sans étiquette), entouré d'un conseil s'ouvrant de la majorité giscardienne aux socialistes. Avec son atelier d'urbanisme, Châteauroux prépare un contrat de ville moyenne avec l'État. Les projets ne manquent ni d'originalité ni d'audace. Il s'agit de redonner vie à un centre qui dépérit, d'aménager la splendide église des Cordeliers, édifiée au treizième siècle, en petite salle de réunion et d'exposition, d'organiser des semaines « Culture et dialogue », d'ouvrir entre la ZUP et le centre une grande artère routière, cyclable et piétonne, de mettre en valeur le musée Bertrand, célèbre par ses collections napoléoniennes.

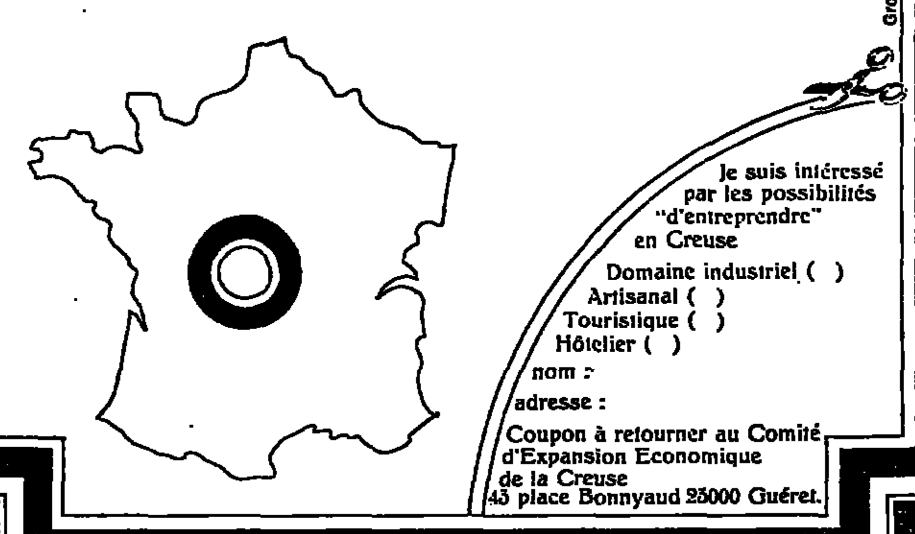
Faire sortir Châteauroux d'un trop long anonymat, tel est le vœu de tous et le sens des premières actions engagées.

Car au-delà des clichés aimables — le pays des sorciers et des thaumaturges, *la* dame de Nohant, la Brenne étrange aux mille étangs, Giraudoux collégien, — qui dans les milieux d'affaires connaît la région Centre, l'Indre et son chef-lieu ? Le centre de la France présente ce parodoxal caractère d'avoir échappé aux lois de la concentration urbaine et économique. Mais il éprouve la peur du vide, et il ne faudrait pas que les aménageurs ignorent ses inquiétudes.

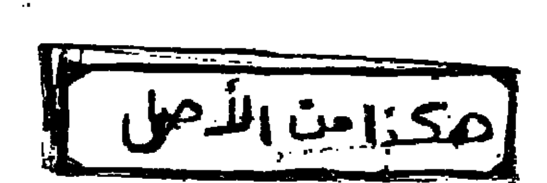
Le Bas-Berry, pour sa part, est capable du meilleur et du pire. Quand il glisse sur la carte de géographie, le doigt ne s'arrête-t-il pas sur les noms de localités aussi opposés, mais combien évocateurs, que *Vatan* et *Ardentes* ?

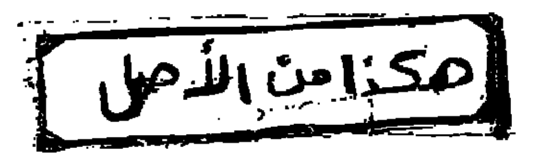
FRANÇOIS GROSRICHARD.



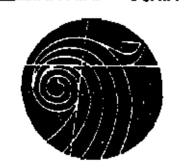








AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Compagnie Nationale AIR FRANCE

EMPRUNT 10,50 % AVRIL 1975
DE F 270.000.000
garanti par l'État

Emission de 270 000 obligations de 1 000 F nominal

Jouissance :	14 avril 1975
Intérêt annuel :	105 F par obligation.
Durée :	15 ans.
Amortissement :	En 8 ans à partir du 14 avril 1982.
Garantie de l'Etat :	Le service de l'emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat selon un arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances du 11 avril 1975.
Cotation :	La cotation des obligations sera demandée dès la clôture de l'émission.
Impôts :	Le paiement des intérêts, ainsi que le remboursement des titres, seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs. En l'état actuel de la législation, en ce qui concerne les intérêts, les personnes physiques domiciliées en France reçoivent le montant brut du coupon diminué à leur choix soit d'une retenue à la source de 10 % qui ouvre droit à un crédit d'impôt d'égal montant, soit d'un prélèvement forfaitaire de 25 % qui les libère totalement de l'impôt sur le revenu.
Prix d'émission :	1 000 F par obligation.
Taux de rendement actuariel :	10,50 %.

Visa COB n° 75.49 du 2 avril 1975. B.A.L.O. du 14 avril 1975.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Faits et chiffres

● M. BERNARD GREGORY, directeur général du Centre national de la recherche scientifique, présidera la commission de l'énergie au Commissariat général du Plan, qui doit remettre dans un délai de trois mois un rapport sur les économies d'énergie, le développement des ressources nationales, l'énergie nucléaire, les importations et le financement des sources d'énergie.

● LE MINISTRE DU PETROLE de la Fédération des émirats arabes, M. Mana Al Oteiba, a déclaré qu'Abou-Dhabi a renoncé à nationaliser intégralement son industrie pétrolière dans l'immédiat. Au moment où le volume global de la production de brut revient à son niveau normal dans la Fédération, Abou-Dhabi a estimé ne pas être en mesure, techniquement ni administrativement, de gérer tout seul ses gisements. Avant de contrôler à 100 % ses ressources pétrolières, comme l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar et Bahrein la Fédération des émirats va s'appliquer à former un personnel qualifié. — *(Reuter.)*

ÉNERGIE

En suspendant l'octroi des licences d'exportation de matériels fissiles

Les États-Unis veulent obtenir des Européens l'engagement de renforcer la sécurité de leurs installations nucléaires

Bruxelles (Communautés européennes). — *M. Henri Simonet, le vice-président de la Commission européenne chargée des affaires énergétiques, a remis, vendredi 11 avril, à M. Greenwald, l'ambassadeur des EtatsUnis auprès de la C.E.E., une note de protestation contre la décision de l'U.S. Nuclear Regulatory Commission (N.R.C.), agence fédérale de contrôle nucléaire, de suspendre provisoirement l'octroi des licences d'exportation de matières fissiles* (le Monde *du 12 avril*). *La commission demande l'ouverture immédiate de conversations avec les autorités américaines. La mission des Etats-Unis auprès de la C.E.E. a transmis cet aide-mémoire à Washington en mettant l'accent sur la nécessité d'une réponse rapide. En attendant celle-ci, les deux parties s'efforcent de « dédramatiser » ce qui, espèrent-elles, ne sera finalement qu'un banal incident de parcours.*

De notre correspondant

Du côté américain, on fait valoir qu'il n'y a pas à proprement parler d'embargo des exportations des matières fissiles — uranium naturel et enrichi, plutonium — vers les clients extérieurs et en particulier vers l'Europe, mais une simple suspension de l'octroi de licences d'exportation afin de réviser, cas par cas, les contrats déjà signés et de vérifier si les conditions de sécurité qui y figurent sont suffisantes. Que vaut cette nuance ? Il est clair que si le réexamen des contrats se prolonge et que, durant ce temps, les livraisons promises ne sont pas exécutées, la décision de procédure prise à Washington équivaudra à un embargo de fait. L'inquiétude est d'autant plus légitime en Europe que la N.R.C. a annoncé son intention d'entreprendre cette vérification en liaison avec les commissions du Congrès.

Il ressort de l'inventaire des services bruxellois, joint à l'aide-mémoire adressé aux Américains, que le fonctionnement normal d'un certain nombre de centrales électriques et de réacteurs de recherche de la Communauté pourrait être affecté si les livraisons prévues de combustible nucléaire étaient reportées au-delà d'un mois.

Les Américains expliquent encore qu'on ne peut pas parler de rupture de contrat, car chacun de ceux qui ont été signés prévoit explicitement la possibilité d'une révision des clauses de sécurité. En matière d'échange de combustible nucléaire, la notion de sécurité a une double signification. La première est d'ordre diplomatico-militaire : le fournisseur, en l'occurrence les Etats-Unis, veut avoir la garantie que les matières fissiles livrées ne seront pas détournées de leur destination « pacifique » et, par exemple, réexpédiées sous une forme ou sous une autre vers d'autres pays susceptibles d'en faire un usage moins anodin. Cette préoccupation, sans être absente de l'esprit des membres du Congrès qui sont à l'origine de la décision de la N.R.C., n'est semble-t-il pas prioritaire dans le litige actuel.

M. Aspin (représentant démocrate du Wisconsin), qui a pris la tête de la campagne pour conduire la N.R.C. à suspendre les livraisons de matières fissiles à l'Europe, est apparemment surtout soucieux de *« sécurité physique »*. En d'autres termes, ce sont les risques d'accidents pouvant provoquer une contamination atomique et la possibilité de vols de matières fissiles qui hantent les parlementaires d'outre-Atlantique. Aussi, l'administration américaine, poussée par le Congrès, entend-elle obtenir de ses partenaires européens qu'ils prennent l'engagement de renforcer la sécurité des transports et la proteciton des installations atomiques sur leur territoire.

Dans les milieux proches de la Commission européenne mais aussi, en privé, du côté américain, on laisse entendre que la précipitation manifestée par la N.R.C. et l'incident qu'elle suscite aujourd'hui illustrent les tâtonnements qui ont fait suite à la réorganisation de l'administration nucléaire des Etats-Unis (l'Agence de l'énergie atomique a disparu au profit de deux nouvelles commissions, dont l'une est la N.R.C.).

Une méfiance

Les faits cependant sont là : les exportations de combustible nucléaire vers l'Europe sont arrêtées et l'on ignore quand elles pourront reprendre. Comme le souligne l'aide-mémoire de la Commission, une telle défaillance ne peut qu'accroître les doutes sur la garantie d'approvisionnement offerte par les Etats-Unis. N'est-il pas paradoxal, constate-t-on dans la note remise par M. Simonet à M. Greenwald, que les Etats-Unis pressent leurs partenaires au sein de l'Agence internationale de l'énergie de réduire leur dépendance à l'égard du pétrole importé et que, dans le même temps, en suspendant leurs livraisons de matières fissiles, ils portent atteinte au bon cheminement d'un programme nucléaire conçu précisément pour atténuer cette dépendance ?

La tendance à la méfiance en Europe y trouve des raisons de devenir d'autant plus vive que cette alarme n'est pas la première. L'agence américaine pour l'énergie atomique a déjà tenté d'imposer à ses clients extérieurs des contrats de fourniture à des conditions de prix et de durée particulièrement rigoureuses : l'objectif était, en fait, d'amener les producteurs d'électricité européens et japonais à contribuer au financement des nouvelles usines de séparation isotopique américaines. L'agence a laissé planer un doute sur la possibilité de fournir à la Communauté l'uranium enrichi dont elle aurait besoin pour faire fonctionner les centrales nucléaires en construction. Cette hypothèque n'est pas levée, car la capacité de production d'uranium enrichi aux Etats-Unis est arrivée à saturation. De nouvelles usines de séparation isotopique devront de toute façon, être bientôt construites en Europe ou aux Etats-Unis, du moins si les programmes d'installation de centrales nucléaires, approuvés par les pays industrialisés depuis le déclenchement de la crise du pétrole, ne sont pas remis en cause. L'interruption des livraisons de matières fissiles, décidée à la hâte et sans consultation par la N.R.C., ne devrait-elle pas, en bonne logique, renforcer le camp de ceux qui estiment que la Communauté, plutôt que de troquer une dépendance pétrolière pour une dépendance nucléaire, a un intérêt évident à accroître son propre potentiel de production de combustible atomique ?

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

...nis veulent obtenir des Européens l'engagement ... la sécurité de leurs installations nucléaires

...dres ...Royce

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

La succession de M. Malterre à la présidence de la C.G.C.

TROIS HOMMES... EN ATTENDANT LE PROGRAMME

Le comité directeur de la Confédération générale des cadres (C.G.C.) devait, au cours de sa réunion, ce lundi 14 avril après-midi, discuter de la préparation du prochain congrès confédéral. Les assises qui doivent avoir lieu en juin seront précédées de la réunion d'un congrès extraordinaire, le 24 mai, qui aura pour tâche de régler le problème des taux de cotisation des fédérations et de la répartition des mandats au congrès, objet d'un conflit ces derniers mois entre M. Malterre, président de la C.G.C., et M. Beaujean, président de la fédération de la banque. Si ce conflit est en voie d'apaisement, les remous autour de la succession de M. Malterre, qui va abandonner après vingt ans de règne la présidence de la C.G.C., vont s'amplifiant. A la fin de la semaine dernière, un « comité pour la rénovation de la C.G.C. » a été créé par plusieurs dirigeants de la confédération, dont M. Jarlegan, président de la fédération des assurances. Son objectif : « Soutenir un candidat à la présidence appuyé par une équipe présentant un programme dynamique et réformiste ». Jusqu'à présent, le chassé-croisé entre les hommes a pris le pas sur les discussions de programme.

En d'autres temps, il n'eût guère été concevable, dans le monde feutré des cadres, d'imaginer une chronique si allégrement gonflée par les appétits aiguisés par la succession de M. André Malterre. On ne compte pas moins de trois candidats officiellement en lice : MM. Calvez, Menu et Charpentié. Un quatrième, M. Marchelli, se tient prêt à les rejoindre et presse *le président de gagner la* porte.

La compétition se joue beaucoup plus entre des personnes qu'entre des programmes, bien que chacun des concurrents déclare préparer une plate-forme et une équipe. Il serait vain de chercher, rue de Gramont, au siège de la centrale, l'extériorisation de courants idéologiques nettement dessinés.

Pourtant, à jeter un regard quelques années en arrière, on constate que les cadres C.G.C., comme leurs collègues des confédérations ouvrières, ne sont pas restés imperméables à la tornade de mai 1968. Des fenêtres se sont ouvertes, et des portes ont claqué sur les pas des syndicalistes contestataires. Ceux du pétrole, qualifiés de « gaullistes », ont été exclus. Ceux de *l'E.G.F.* sont volontairement partis, pour constituer avec les premiers l'U.C.T. (Union des cadres et techniciens). D'autres dirigeants (métallurgie, chimie, alimentation) ont préféré se replier sur leurs fédérations et s'employer à les développer, dans la perspective de la retraite de M. Malterre, que celui-ci avait annoncée lors du congrès de 1973. Au point, d'ailleurs, que le « patron » de la C.G.C. se plaignait parfois d'être seul sur la brèche.

Aujourd'hui, sans nier l'apport essentiel de M. Malterre à la constitution d'une véritable confédération syndicale de cadres, on rêve, dans les rangs de la C.G.C., à un style rompant totalement avec le passé ; on aspire à une *mutation dynamique* — pas question de révolution, — à un rajeunissement des hommes et des méthodes. Mais il y a aussi des militants qui n'ont pas le goût du risque et souhaitent le changement... dans la continuité.

Pour ces derniers, MM. Corentin Calvez et Jean Menu répondent aux critères requis. Si la filière hiérarchique était la meilleure, elle favoriserait M. Corentin Calvez (industrie pétrolière), membre du Conseil économique, *qui est resté six ans secrétaire* général avant de devenir, en 1973, délégué général. C'est un « bûcheur », et à la C.G.C., où il n'y a pas beaucoup de permanents, on apprécie les « *bourreaux de travail* ». De ce Breton, ancien joueur de rugby, on dit volontiers qu' « *on ne lui connaît pas d'ennemi* ».

Ingénieur au C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique), M. Menu, en devenant secrétaire général il y a deux ans, s'est attaché à traiter un dossier délicat : le rapprochement avec l'UGICT (ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.), qui devait *conduire à une déclaration* commune sur une plate-forme minimale. Si le projet n'a pas abouti, les discussions qu'il a suscitées l'ont mis en contact avec beaucoup d'adhérents, souvent partagés en eux-mêmes, comme leur syndicat, sur les relations à nouer avec les amis de M. Séguy.

Une campagne moderne

Ce n'est pas le « *bénéfice de l'âge* » qui pourrait éventuellement départager les deux « hiérarques » puisque à quelques mois près ils ont le même âge : cinquante-cinq ans. Et, circonstance fort exceptionnelle, ils font campagne commune. A moins de trois mois du congrès, ils n'ont pas encore précisé lequel des deux solliciterait la première place. Belle démonstration d'esprit d'équipe ? Certains sourient, narquois, et estiment qu'aucun des deux prétendants n'a voulu se risquer à se mettre en flèche. L'indécision peut aussi trouver une explication dans la coutume, souvent pratiquée à la C.G.C., qui permet au candidat ayant échoué à une poste supérieur de se rabattre vers une fonction moins élevée. Mais le « *repêchage* », paraît-il, est désormais banni.

« *On ne vote pas pour un tandem quand il s'agit d'être le président de la C.G.C.* », entend-on dire rue de Gramont. Ceux qui parlent ainsi ne cachent pas leur sympathie pour M. Yvon Charpentié, président de la fédération de la chimie, la troisième organisation de la centrale par son importance après la métallurgie et les V.R.P. Avec lui, la silhouette de « M. C.G.C. » serait nettement plus jeune. A *quarante-sept ans*, M. *Charpentié* n'est pas marqué par son appartenance à l'appareil. Il s'est « *jeté à l'eau* » en annonçant le premier sa candidature. Il fait une campagne « moderne » sachant attirer à ses « tables rondes » le *ministre* du travail et le président du C.N.P.F., comme ce fut le cas pour un débat sur la concertation, au mois de mars. Dans son programme, il inscrira notamment la semaine de quarante heures pour les cadres. Il ne juge pas souhaitable de privilégier les rapports avec F.O. et la C.F.T.C. ; il préconise des contacts réguliers mais non structurés avec la C.G.T. et la C.F.D.T.

« *Tout le monde sait que nous voterons pour Yvan Charpentié* », ont dit à la presse les dirigeants de la fédération de l'alimentation le 25 mars. De semblables sympathies à l'heure présente se *manifestait* de façon nette — sinon totale — chez les V.R.P., dans le textile, le commerce et, plus modérément, dans d'autres secteurs.

Pourtant si le prochain congres veut un « jeune cadre » pour la C.G.C. c'est vers M. Marchelli qu'il devrait tourner les yeux. De la pointe du soulier à la chevelure de jais en passant par les lunettes à forte monture, le dynamique président de la métallurgie, quarante-deux ans, donnerait une excellente image de marque. Mais ses élans d'éloquence, son esprit caustique, ne vont pas sans contrepartie. M. Marchelli s'est souvent livré à des escalades verbales, en particulier au sujet du départ de M. Malterre. Il a parfois voulu brûler les étapes dans un milieu où les préséances gardent leur importance.

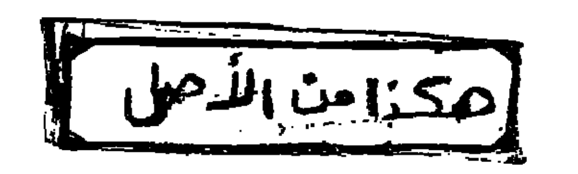
« *Partez, vous rendrez service à la confédération.* » Cette injonction a été lancée par M. Malterre le 22 mars dans un éditorial de l'hebdomadaire confédéral. Et, accusant son jeune collègue de « se faire le maximum de publicité aux dépens de la C.G.C. », le président sortant le met au défi de briguer sa succession. « Mais vous hésitez car vous savez bien *que vous serez battu* », *conclut* M. Malterre qui s'est refusé jusqu'à présent à dire clairement vers quel candidat va sa préférence.

Pour l'heure, M. Marchelli soutient le tandem Calvez-Menu et pose implicitement la question de sa présence au bureau confédéral, tout en ajoutant que la question du programme est essentielle, « *les hommes important peu* ».

Ils compteront pourtant, à l'heure du scrutin décisif, même si, par leur formation, leur profession, *les cadres devraient être* plus sensibles que d'autres électeurs aux principes et aux objectifs proposés.

Pour le moment, faute de connaître encore les programmes, le choix se joue entre trois hommes.

JOANINE ROY.



مكتبة الأهل



LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CRISE VITICOLE

• Réunion spéciale des Neuf à Luxembourg
• Barrages sur la plupart des routes du Midi

Les ministres de l'agriculture des Neuf, qui tiennent mardi 15 avril, à Luxembourg, une session spéciale consacrée aux problèmes viticoles, examineront d'une part les mesures d'urgence de distillation destinées à désengorger le marche du vin, d'autre part un plan à long terme de réorganisation de la production. Un accord des ministres permettrait la réouverture du marché français aux vins italiens.

Dans les six départements viticoles du Midi, le comité régional d'action a donné consigne aux vignerons de « paralyser toutes les voies de communications mardi, à partir de 15 heures, et jusqu'à ce que le conseil des ministres de la C.E.E. donne satisfaction à leurs demandes ». Les viticulteurs des départements du Sud-Ouest se sont déclarés solidaires des vignerons du Midi et fermeront mardi les guichets des organismes paysans.

Le rite

Comme la grêle, la colère vigneronne ponctue la vie de la paysannerie méridionale. On la prévoit en vain, elle frappe, on en indemnise les dégâts et, pour en prévenir le retour sans trop y croire, on récite une litanie de promesses, on chante les rogations. Voici qu'à nouveau, pour la huitième fois en quinze ans, après 1960, 1961, 1963, 1967, 1970 1971 et 1974, les viticulteurs du Midi manifestent avec violence.

Le rite, car c'en est un, débute par une salve de déclarations enflammées, enchaine sur un tourbillon de barrages de routes, culmine dans un ou deux rassemblements de masse, décline par l'envol de délégations à Bruxelles et s'éteint sur un bouquet final de serments et d'embrassades. C'est juré, c'est bien vrai, cette fois — bien sûr, après avoir généreusement distillé les mauvais vins en surplus, — on va attaquer le problème au fond, on va rénover le vignoble, on va organiser son économie, on va assainir son commerce, on va faire du vin de qualité. Finis les petits degrés invendables, le gros rouge. Terminé le désordre viticole. Jusqu'à la... prochaine fois.

Le rite a ses grands prêtres. Ils ont de l'allure, de la faconde du punch, tous ces leaders tonitruants, MM. Maffre-Baugé, Tessier, Courret, Soulié, qui rêvent d'entrer dans l'histoire de la viticulture occitane aux côtés de Marcellin Albert et d'André Castera. Le rite a ses fidèles : ces milliers de vignerons aux nerfs d'étoupe. Il a même son bouc émissaire : le négoce, coupable d'importer tantôt des vins algériens, tantôt des vins italiens.

« La faute aux Italiens »

Rien n'est plus irritant pour l'esprit que la répétition de la même crise viticole qui se résout toujours par le même marché de dupes. Il ne s'agit pas ici ni de nier l'ampleur du marasme, ni de contester que les vignerons du Midi soient accablés de dettes, ni de prendre à la légère la dégradation de l'économie du Languedoc-Roussillon. Cela dit, si cette agitation se termine comme les autres fois par des chants et des danses de sirène, tout recommencera bientôt. On aura gaspillé un milliard de francs à distiller les surplus des vins et on refera l'opération en 1976 ou 1977. Entre-temps, les vignerons du Midi se seront encore appauvris. Une partie d'entre eux, découragés, auront abandonné la vigne. A la longue, par le pourrissement et l'abandon, on réglera « l'insoluble » problème de la viticulture méridionale. Politique du pire. On l'applique depuis des lustres. « *La crise viticole, ses causes, ses solutions* » sont un problème assez ancien pour être devenu une question-bateau pour élève d'école de commerce.

Les causes ? D'abord un excédent régulier de vins ordinaires. Les vignobles italiens et français produisent plus de gros rouge que la Communauté européenne et le marché mondial ne peuvent en absorber. Les surplus tendent même à devenir chroniques puisque, sur douze années, le volume moyen de la récolte européenne a crû de 1,4 % par an alors que la consommation n'augmentait que de 0,4 %. « *C'est la faute aux Italiens* », accusent depuis un mois les producteurs français. A les en croire, au-delà des Alpes, on ferait « *pisser la vigne* », on produirait du vin avec des bananes et on recourrait aux pires pratiques concurrentielles. Voilà une accusation qui ne manque pas de culot. Les torts sont bien partagés. Si les Italiens prennent des libertés avec les règlements œnologiques et le bon usage commercial, les Français ont concouru plus qu'eux à la surproduction.

Pendant la période 1967-1971, la récolte moyenne de vin s'était élevée à 62,3 millions d'hectolitres par an en France et à 68,9 millions d'hectolitres en Italie. Or, pour les trois années 1972-1974, elle atteint 72,6 millions d'hectolitres dans notre pays, soit un gain de 10,3 millions, et 69,8 millions chez nos voisins, soit une progression inférieure au million. Déjà, si l'on ne considère que les départements méridionaux gros producteurs de vins de table (Hérault, Aude, Gard et Pyrénées-Orientales), le volume moyen a progressé de 4 millions d'hectolitres, c'est-à-dire de 3,1 millions de plus que dans toute l'Italie.

Une boisson « peu naturelle »

A la surproduction s'ajoute l'inadaptation qualitative de l'offre à la demande. Passe encore qu'on fasse parfois trop de vins, si ceux-ci étaient « *loyaux et marchands* ». Hélas ! le Midi, et cette année surtout, fait des volumes et des volumes de petits degrés, impossibles à conserver longtemps et à vendre en l'état. Tant et si bien qu'il faut soit les « *couvrir* » avec de solides vins du sud italien, soit leur faire subir une opération de concentration, soit encore les sucrer en cachette. Toutes pratiques qui aboutissent à une banalisation du produit et, partant, à détourner davantage le Français d'une boisson moins « *naturelle* » qu'on nous l'assure et qu'elle pourrait l'être.

Enfin, dernière cause du marasme et qui touche à l'absurde, les règles communautaires et les structures commerciales de l'économie viticole encouragent à la surproduction de vin et à la diminution de sa qualité. On a déjà assez critiqué ici (*le Monde* des 24, 25 et 26 août 1974) l'incohérence du système, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir longuement. Dénonçons la stupidité d'un règlement européen qui aboutit à garantir un meilleur revenu aux viticulteurs fabriquant de grandes quantités de « piquette » qu'aux vignerons producteurs d'un bon petit vin de pays. Etonnons-nous de la passivité de la moitié au moins des 553 caves coopératives du midi, lesquelles n'ont jamais réussi à convaincre leurs sociétaires de produire de bons raisins, ni à former un pôle d'organisation du marché. Regrettons la balkanisation du négoce du vin de table. A part le groupe Cremieux Préfontaines, Margnat, Geveor, etc.), plus préoccupé par sa croissance financière que par l'avenir du Languedoc-Roussillon, ce ne sont que petits et moyens commerçants, pratiquant la politique du coup de fusil. Bref, avec une réglementation de marché ubuesque, trop de dirigeants imperméables au raisonnement économique et une organisation commerciale obsolète, la viticulture méridionale ne pouvait tomber que de Charybde en Scylla.

Envoyer à la chaudière 20 millions d'hectolitres de vin en un an et demi ne changera rien. Surtout que les pouvoirs publics ne s'arrêtent pas là ! Surtout qu'ils ne se contentent pas de quelques modifications mineures du règlement européen, comme en aurait l'intention le conseil des ministres des Neuf ! Il faut porter le fer de la réforme dans les trois plaines du vignoble européen. Encourager fortement l'arrachage des vignes plantées dans les bas-fonds et dans les terres à choux, même si — par accident — 1975 devait être une vendange faible. Remonter peu à peu la vigne des plaines sur les coteaux, où elle donnera d'abord moins de production, ensuite des vins bouquetés et charpentés, qu'il ne faudra plus consolider par des artifices. Enfin créer en France par le rassemblement des coopératives et la réorganisation du négoce, une force commerciale qui n'aille plus à la bataille dans le désordre, vaincue d'avance, face à la dynamique viticulture italienne.

C'est l'affaire d'une quinzaine d'années. On ne replante pas 100 000 hectares de vigne comme on ensemencerait la même surface en blé. Quinze ans de difficultés avant de vendanger les fruits d'un vignoble remodelé. A l'époque où l'homme politique suit chaque mois avec fièvre l'évolution de sa cote d'amour dans les sondages, se trouvera-t-il un gouvernant pour lancer une politique d'aussi longue haleine ? M. Bonnet, ministre de l'agriculture, a si vite appuyé les accusations démagogiques portées contre l'Italie que le doute est de bon aloi. Il reste pourtant cette assurance de M. Giscard d'Estaing aux dirigeants paysans venus le 7 avril à l'Elysée que les problèmes viticoles seraient « *traités non seulement conjoncturellement, mais aussi au fond, dans la perspective d'une politique de la qualité* »

Simple propos « *intelligent, de circonstance* » comme en prononcent trop les princes qui nous gouvernent ? Bien sûr, tout le monde est pour le vin de qualité. Seulement, il ne faudra pas moins de deux septennats pour le vendanger. — P.-M. D.


E. Colley

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES SALARIÉS DE RENAULT SE PRONONCENT SUR LE «CONSTAT»

(Suite de la première page.)

Hantée par le spectre des grèves rampantes de Fiat, qui désorganisèrent l'entreprise italienne à partir de 1969, la Régie a tout tenté pour tuer dans l'œuf les actions ponctuelles et tournantes de freinage de la production. C'est pour cela qu'elle a étendu à l'ensemble des salariés de l'entreprise les concessions faites à la mi-février aux caristes de Billancourt ; elle avait, en effet, le sentiment que les mouvements d'ateliers risquaient de faire tache d'huile.

Ce désamorçage ayant peut-être été analysé par des militants syndicaux comme un signe de faiblesse des dirigeants, la direction a modifié son comportement et décidé de résister. Les débats politiques, nés autour du rôle du P.C. dans le démarrage du conflit, puis les divergences entre la C.F.D.T. et la C.G.T. ainsi qu'entre le syndicat cégétiste du Mans et la C.G.T. des autres usines, enfin l'incapacité des organisations ouvrières à mobiliser les O.S. de Billancourt ont conforté la direction dans sa conviction qu'elle gagnerait à jouer le « pourrissement ». La multiplication des journées de chômage technique n'allait-elle pas contribuer à accentuer la lassitude des ouvriers et, qui sait, leur division ?

En réalité, c'était sous-estimer l'opiniâtreté des ouvriers du Mans. Par leur origine, leur ancienneté dans l'entreprise, leur tradition syndicale, ils disposaient de la cohésion et de la persévérance indispensables dans cette lutte. La C.G.T., engagée en première ligne dans ce conflit dont elle avait ouvertement cherché à élargir la dimension en mettant en cause la politique générale du pouvoir, ne pouvait d'ailleurs se permettre un nouveau revers après l'échec de la grève des P.T.T. à l'automne.

La C.G.T. était d'autant plus conduite à rester ferme qu'elle n'ignore pas les risques que présenterait une évolution « à l'italienne » des conflits sociaux, chez Renault, puis ailleurs. Ainsi s'expliquent certaines contradictions qui sont apparues dans les déclarations de ses dirigeants, de même que son appui à des formes de lutte (la « *grève de l'enthousiasme* ») qu'elle aurait naguère qualifiées de « gauchistes ».

Le pouvoir syndical sort-il renforcé de cette lutte de neuf semaines, qui a coûté cher à des dizaines de milliers d'ouvriers de la Régie, jusqu'alors largement épargnés par les effets de la crise de l'automobile ? Il faut attendre le vote du Mans et les suites des négociations sur les classifications pour se prononcer.

Même si la direction a tactiquement « dramatisé » quelque peu les effets du conflit, la Régie sort affaiblie de cette grève, qui lui aura fait perdre avec plus de soixante mille voitures l'espoir de traverser « pavillon haut » une crise dont elle avait jusqu'à présent fort peu subi les effets. D'autre part, le conflit a avivé les traditionnelles oppositions au sein de l'état-major de la Régie, entre ceux qui donnent la priorité aux succès économiques de l'entreprise et ceux qui privilégient son image sociale.

Cette double réalité sera-t-elle de nature à conduire le gouvernement à choisir hors de l'entreprise le successeur de M. Pierre Dreyfus ? Rien, pour le moment, ne permet de préjuger ses préférences.

JEAN-MARIE DUPONT.

Les trois propositions principales

Le constat des négociations, soumis à l'appréciation des salariés de la Régie, comporte trois séries de mesures : les salaires, l'indemnisation des journées de travail chômées et les sanctions.

Salaires : 140 F « au moins » 210 F au plus pour les O.S.

Les rémunérations (base 40 heures) de tous les « *agents productifs* », terme désignant les O.S., seront majorées d'« *au moins* » 140 F par mois à compter du 1er mars 1975. Cette augmentation qui est à rapprocher de la revendication des grévistes du Mans (250 F uniforme pour tous) se décompose de la façon suivante :

● Augmentation générale de 2 % au titre de l'engagement pris par la direction, en janvier 1975, de maintenir le pouvoir d'achat (soit 38 F) ;

● Prime mensuelle uniforme de 22 F ;

● Prime d'attente de 80 F à valoir en partie sur l'augmentation prévue des salaires et sur la réforme des classifications (les négociations sur ce point devraient reprendre dans la semaine du 21 au 25 avril si la production redevient normale) ;

● Réforme de la classification : d'ores et déjà, sans attendre la conclusion des discussions sur la modification de la grille, la direction s'engage, d'une part, à supprimer dès le 1er mars la classification des O.S. au bas de l'échelle (agent productif A), ce qui se traduit par un relèvement de coefficient et, concrètement, par un relèvement de salaire non pas de 140 F mais de 210 F (cent cinquante bénéficiaires environ), ainsi que par le relèvement de l'indice 155 à 160 pour les O.S. classés en catégorie B, soit une *majoration* d'environ *150 F*. En outre, les ouvriers professionnels, classés en catégorie A, sont regroupés avec ceux de la catégorie B, soit pour les premiers un relèvement de l'indice de 170 à 180.

Indemnisation des heures perdues

Le chômage technique sera indemnisé à concurrence de 35 % du manque à gagner. En plus, la Régie fera l'avance de l'aide publique pour le chômage partiel (2,10 F de l'heure et 0,84 F pour une personne à charge) pour les travailleurs de la Régie, à l'exclusion de ceux du Mans. Ces deux mesures porteront, pour la majorité des travailleurs de la Régie, l'indemnisation à 50 % au lieu des 100 % demandés par les délégués.

Sanctions

La direction a refusé de revenir sur la décision de licencier dix-sept personnes, dont trois délégués, car, a-t-elle déclaré : « *Ces sanctions ont été prises dans un conflit antérieur.* »

Le sort des délégués licenciés est d'ailleurs depuis quelques semaines entre les mains de l'inspection du travail, qui attend probablement l'issue du conflit pour donner sa réponse.

NOCTURNE A BILLANCOURT

***Place Bir-Hakeim**, ce lundi* 14 avril à 4 h. 30, dans le froid du petit matin qui tombe, humide, sur une vingtaine de personnes, aux abords du perron de la direction du personnel de la Régie, un cri de soulagement : « Enfin, les voilà ! » Ils étaient effectivement fort attendus, les représentants de la direction et des syndicats de la Régie qui négociaient depuis la veille à 17 heures. Onze heures de discussions « non stop » à Billancourt ont peut-être mis *fin au plus long conflit de l'histoire* de la régie Renault : neuf semaines pleines, onze heures d'attente pour d'autres, délégués, et pour les journalistes, gentiment laissés dehors par la direction de la Régie, alors qu'il existe un beau grand hall d'attente au rez-de-chaussée, là, à quelques mètres, mais de l'autre côté du perron.

Rien, en fait, n'a percé de cette longue discussion dont on sentait qu'elle serait certainement la dernière. A chaque allée et venue d'un délégué sorti respirer un peu d'air frais, c'est le remue-ménage de ceux qui attendent (« Alors ? ») et qui se réinstallent patiemment, là où ils peuvent, sur cette place que n'éclaire plus aucune lumière. Depuis 21 heures, même les cafés sont fermés place Bir-Hakeim. Seule la voiture des R.G. fait son tour de ronde.

L'attente n'a pas été vaine. Côté direction et côté syndicats, les visages sont fatigués mais *détendus. On s'estime* assez satisfait du résultat des discussions : retour rapide à la normale pour la production du Mans et celle des autres usines, en échange d'augmentations jugées acceptables. Surtout si l'on se souvient que, il y a deux jours, la direction proposait, sans en démordre, un tiers de ce qu'elle vient d'accorder au terme de cette longue veillée. Avec la fin de la nuit, la fin du dernier round.

4 h. 50, la place Bir-Hakeim est redevenue déserte. Est-ce vraiment la fin de ce conflit aux multiples pas de deux, où la complexité de l'enjeu s'est sérieusement enrichie des réticences de chacun des partenaires à donner quelques informations, et du plaisir manifeste, parfois, qu'ils ont pris à brouiller les cartes ? — D. R.

● QUATRE DIRIGEANTS DE L'USINE FINIMETAL ONT ETE RETENUS PENDANT VINGT-QUATRE HEURES, à Chagny (Saône-et-Loire). *Protestant contre le licenciement* de cent quatre-vingts personnes, les grévistes qui occupaient l'usine ont retenu, de vendredi soir, 11 avril, à samedi après-midi, 12 avril, quatre membres de la direction. Un constat de séquestration a été dressé par un huissier.

● CONTRE LE CHOMAGE, DIX MILLE PERSONNES ONT MANIFESTE A LILLE (vingt mille selon les organisateurs), samedi 12 avril, à l'appel du comité de défense de l'emploi, animé par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN. Cette manifestation, la plus importante depuis de nombreuses années, avait reçu l'appui des partis de gauche. — *(Corresp.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le médicament malade du profit...

(Suite de la première page.)

En clair, l'industrie pharmaceutique sélectionnerait les médicaments autant sur leur cherté que sur leur efficacité. « *Tout le monde se f... des prix* », déplore le patron d'une des caisses de Sécurité sociale. « *Plus c'est cher, mieux c'est. On donne la prime au cancer. On décourage les vrais chercheurs* », regrette M. Servier, P.-D.G. d'un laboratoire. « *Si le sel de cuisine guérissait le cancer, trouverait-on un laboratoire pour exploiter ce remède vraiment trop bon marché ?* », ironise M. Pouget, de la Société de conseils Droit et Pharmacie. Voici encore des statistiques : selon l'Association des petits et moyens laboratoires, quatre cent soixante-dix-sept spécialités de prix inférieur à 5 F ont disparu entre 1969 et 1972 pour être souvent remplacées par des produits plus chers mais guère plus efficaces. Pendant la même période, la proportion des médicaments d'un prix supérieur à 7 F est passée de 31 % à 43 % du marché en unités et de 63 à 75 % en chiffre d'affaires. Des experts de la Sécurité sociale estiment à 30 % de la dépense pharmaceutique nationale l'économie qu'apporterait un système rigoureux de prix.

Confidence étonnante. Signifierait-elle que l'Etat, maître des règles du remboursement des médicaments, tolérerait des excès que ses commis dénoncent ? Ou faudrait-il l'imaginer impuissant à maîtriser l'abus ? Aller au terme du débat est d'autant plus nécessaire que le budget social de la nation pèse sur tous d'un poids croissant ; qu'à l'intérieur de ce budget les charges de frais pharmaceutiques augmentent de 12 à 19 % suivant les années et qu'elles figurent au deuxième rang des dépenses de l'assurance-maladie.

Pseudo - innovation

Pour être admis au remboursement — comme le sont neuf sur dix d'entre eux — les médicaments passent devant une commission du ministère de la Santé appelée « Coudurier », du nom de son président, maître de requêtes au Conseil d'Etat. Celle-ci est chargée d'apprécier l'intérêt thérapeutique et économique des nouvelles spécialités et d'arrêter en conséquence le prix de vente du produit et le taux auquel il sera remboursé. Elle appuie ses évaluations économiques sur une « grille », laquelle prend en compte premièrement le prix de revient industriel du médicament (matière première + main-d'œuvre + conditionnement) ; et deuxièmement toutes les autres charges de fonctionnement supportées par l'entreprise : frais administratifs, commerciaux, frais de recherche, et même marges bénéficiaires.

Système absurde quand on y réfléchit. En effet, dans cette grille le prix de revient industriel est mesuré en francs. Par exemple il en coûte 5 F, 10 F ou 15 F de fabriquer telle spécialité. En revanche, le total des charges de recherches, de publicité et de la marge bénéficiaire est étalonné en pourcentage. Par exemple il représente 50 % ; 50 % de quoi ? Il faut que la commission s'arrange pour que ce soit 50 % du prix de vente en gros du médicament. Tant et si bien qu'au bout du compte on aboutit à la règle suivante : plus le prix de revient industriel est élevé, plus est grande en valeur la marge automatiquement attribuée au fabricant pour rémunérer ses actionnaires, faire de la publicité ou engager ses recherches. Dans notre exemple, si le prix de revient industriel (P.R.I.) est de 5 F, le prix de gros sera de 10 F et la société pharmaceutique aura une marge de 5 F. Si le P.R.I. est de 10 F, la marge sera de 10 F. S'il est de 15, elle sera de 15. D'où un intérêt évident à gonfler le prix de revient industriel, le meilleur moyen d'y parvenir étant de partir du poste de frais sur lequel le contrôle est le plus difficile : la matière première. Que risque un fabricant à agir ainsi, lorsque sa spécialité est admise au remboursement ? Combien de médecins au moment de prescrire se préoccupent-ils des prix ? Et pour beaucoup de malades un médicament n'est-il pas meilleur s'il vaut plus cher ?

C'est peu dire que les industriels ont abusé de ces failles. Les uns à la suite des autres, ils s'y sont engouffrés pour y trouver, comme nous allons l'expliquer, les moyens d'une politique commerciale débridée. Les sociétés pharmaceutiques ne se concurrencent guère sur les prix à cause du phénomène de la Sécurité sociale. Pour agrandir leur part de marché, il leur restait à engager la bataille de la publicité et de l'innovation. De la pseudo-innovation, faudrait-il dire. L'association médicamenteuse sophistiquée contre la spécialité simple.

Voici comment, en 1975, on crée la plupart des médicaments. « *Par exemple*, dit courageusement le directeur de marketing d'un grand laboratoire, *ma société pense avoir trouvé un antihistaminique. Un de plus. Peut-être un peu plus efficace que les précédents. Aussitôt on apprécie les données du marché grâce aux statistiques fournies par des organismes d'études (Dorema, I.M.S.). On sait tout de suite si ce type de médicament est prescrit par un médecin jeune ou pas jeune... à des hommes plutôt qu'à des femmes... appartenant à quelle catégorie sociale... Il est dit si cette classe de spécialités progresse. On constate quelle marque avance ou recule à l'intérieur de la classe. Bref, on sait s'il y a un créneau sur le marché pour notre antihistaminique. Comment il faut adapter notre produit à ce créneau. Et quel type de publicité et quels moyens financiers on doit déployer pour y conquérir une place.* »

Notre interlocuteur poursuit : « *Un autre exemple. Je constate : les tranquillisants et les antidépresseurs se développent énormément. Qu'est-ce que je vais faire ? Je vais créer un produit qui sera l'association d'un tranquillisant et d'un antidépresseur. C'est un créneau. On y met les moyens, et l'on voit ce que cela donne.* »

Un milliard ancien pour lancer un médicament

On lance désormais un médicament aussi vulgairement qu'un aliment pour chiens et chats. Avec des idées astucieuses et de l'argent, beaucoup d'argent. A moins, bien sûr — apportons cette réserve, — qu'il ne s'agisse d'une découverte essentielle. Dans ce cas, pas besoin de publicité. Malheureusement, ces découvertes se font rares. Les sommités médicales s'accordent pour ne classer dans cette catégorie que quatre ou cinq, voire dix spécialités par an sur les deux à trois cents « *nouveautés* » mises dans le même laps de temps sur le marché français.

Il s'ensuit une surenchère : plus l'intérêt thérapeutique des nouveaux médicaments stagne, plus l'industrie pharmaceutique dépense d'argent pour assurer leur succès. Plus les pseudo-nouveautés vieillissent vite, plus il faut en inventer d'autres. 70 % des médicaments aujourd'hui commercialisés ont moins de quinze ans, et presque la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie est réalisée avec des produits de moins de cinq ans. Une spécialité chasse l'autre, un budget publicitaire en appelle un autre, plus élevé. « *Il faut compter entre 300 millions et 1 milliard d'anciens francs pour réussir le lancement d'un médicament* », assure M. B...

En 1974, pour les cent premiers budgets de promotion de spécialités la dépense se monte à 34 milliards anciens. Pour faire connaître A..., un fortifiant, le laboratoire S... a dépensé l'an passé 624 millions anciens. Le budget publicitaire de ce même laboratoire, en 1974, atteint sur cinq produits 2 435 millions anciens.

Arrivé à ce point, il faut bien constater que les sociétés peuvent mobiliser de pareilles ressources sans amputer ni leurs frais de recherches (8 % de leur chiffre d'affaires en moyenne) ni leurs bénéfices toujours coquets (4 à 6 % avant impôt). Et l'on retrouve ici la fameuse grille « Coudurier ». Seulement le fabricant, lui, l'applique à l'envers. Voici en raccourci son raisonnement : « *Pour lancer X... sans nuire à ma recherche ni à mes bénéfices, il me faut tant de millions, donc tant de marge par unité vendue. Donc la commission doit enregistrer mon médicament à tel prix. Donc pour obtenir ce prix d'achat.* » Pas au cours réel *grille la matière première à tel prix d'achat.* » Pas au cours réel, bien sûr, mais à celui qui permet d'obtenir le prix de vente recherché.

La hache des incorruptibles

La fraude est tout de même d'importance différente suivant les sociétés. Difficile pour les petits et moyens laboratoires, qui pour y recourir doivent s'entendre avec leurs fournisseurs — ce qui implique un partage des bénéfices, — elle est d'un grand rapport pour les grosses sociétés intégrées ; en particulier pour les multinationales. Telle entreprise française contraindrait sa filiale chimique à vendre à sa filiale pharmaceutique huit fois plus cher que la normale les principes actifs dont celle-ci a besoin. Les entreprises multinationales dominant cette industrie aimeraient faire voyager les matières premières de manière à grossir leurs prix fictivement, par exemple, des Etats-Unis au Danemark, puis en Suisse et en France. Elles détourneraient ainsi vers les paradis fiscaux ou vers leur maison mère une bonne part de leurs bénéfices.

Les manipulations peuvent atteindre des sommes astronomiques. Aux Etats-Unis et en Angleterre, des procès ont montré qu'elles s'élevaient à plusieurs centaines de millions de F lourds par affaire. En France, les douanes ont pris en fraude une vingtaine de sociétés, dont une majorité de filiales de groupes multinationaux. « *Le montant global des trafics*, dit un porte-parole de ce service, *atteignait plusieurs centaines de millions de francs.* » Actuellement, les douanes examinent à la loupe une douzaine d'affaires portant chacune sur une dizaine de millions de francs. La commission Coudurier, elle-même, a trouvé qu'une matière était facturée à quarante fois son prix !

Pour une cinquantaine de manipulations découvertes par les contrôleurs, combien d'autres réussies ? « *Faute de personnel suffisant, nous allons au plus voyant* », reconnait-on à la direction des douanes. Il faut savoir que les grands fournisseurs de matières premières pour médicaments sont en petit nombre et presque tous installés hors de France, d'où les plus grosses difficultés pour détecter les malversations, puis à en apporter les preuves. « *Il est malaisé d'obtenir des renseignements de certains fabricants de produits chimiques et particulièrement des étrangers* », admet un rapport de la caisse d'assurance-maladie. De plus, autre difficulté, technique celle-là : comment décider en trois coups de cuillère à pot quel est le juste prix d'un principe actif constitué par deux vitamines B 1 en voie d'accolement et qui arrivent du Japon à la cinquième phase du processus de rapprochement ?

On n'en jugera que plus sévèrement la légèreté de l'attitude de l'Etat. Tout prouve que les pouvoirs publics connaissent l'importance des fraudes, tout démontre qu'ils répugnent à doter la commission Coudurier des moyens de les empêcher. La commission se bat avec une fronde ; elle est composée de vingt-deux membres, compétents certes, mais tous chargés de lourdes fonctions — Conseil d'Etat, direction d'un organisme public, service d'hôpital — dont ils s'échappent difficilement une ou deux matinées par semaine. Dans ce laps de temps, il leur faut « juger » deux ou trois cents médicaments nouveaux par an et revoir, aussi souvent que nécessaire, la liste des sept mille spécialités en vente courante (1), pour majorer leur prix (ce qui est fait trop rarement) ou les rayer de la liste donnant droit au remboursement (ce qui est encore plus rarement fait, malgré le nombre des potions magiques). La tâche dépasse les moyens mis à la disposition de ces hommes.

L'Etat, qui a « *pensé à tout* », leur a adjoint des rapporteurs pour mâcher la besogne. Très capables, eux aussi, puisqu'ils exercent chaque jour, dans l'administration ou l'enseignement, des charges à peine moins hautes que les membres de la commission. Les rapporteurs présentent donc à leurs moments perdus, en heures supplémentaires, cinq à six dossiers par semaine, lesquels approchent le millier de pages. Par médicament ausculté, l'Etat les gratifie généreusement d'une somme comprise entre... 13 et 30 F. Encore est-il fixé pour ces incorruptibles chargés de traquer les sociétés multinationales jusqu'au fond de leurs secrets un plafond de rémunération de 3 000 F par an. C'est peu pour donner du cœur à l'ouvrage ; et encore moins s'il s'agit de financer les moyens de contrôle.

La commission Coudurier fait de son mieux. Elle suit même scrupuleusement une bonne règle : quand elle se forge la conviction qu'un nouveau médicament n'apporte pas de progrès thérapeutique sur les médications existantes, elle l'inscrit à un prix inférieur d'environ 10 % au prix de ces dernières. Voilà, dira-t-on, qui coupe court aux trafics sur la matière première. Voilà qui devrait entraîner une chute du prix moyen des médicaments. N'est-il pas tenu pour acquis, rappelons-le, par les sommités les plus écoutées que 90 % des deux cents à trois cents spécialités annuellement mises sur le marché n'apportent aucun progrès essentiel sur la pharmacopée existante ?

Pourtant, les prix grimpent : le coût moyen du médicament admis au remboursement est passé de 19,09 F en 1969 à 22,46 F en 1971 (+ 17 % en deux ans). C'est que les laboratoires trouvent toujours d'autres sommités médicales, complaisantes sinon négligentes — on le dira dans un second article, — pour assurer que leurs nouveaux produits sont bien meilleurs que les anciens ; donc pour empêcher la commission Coudurier de procéder à l'abattement de 10 %.

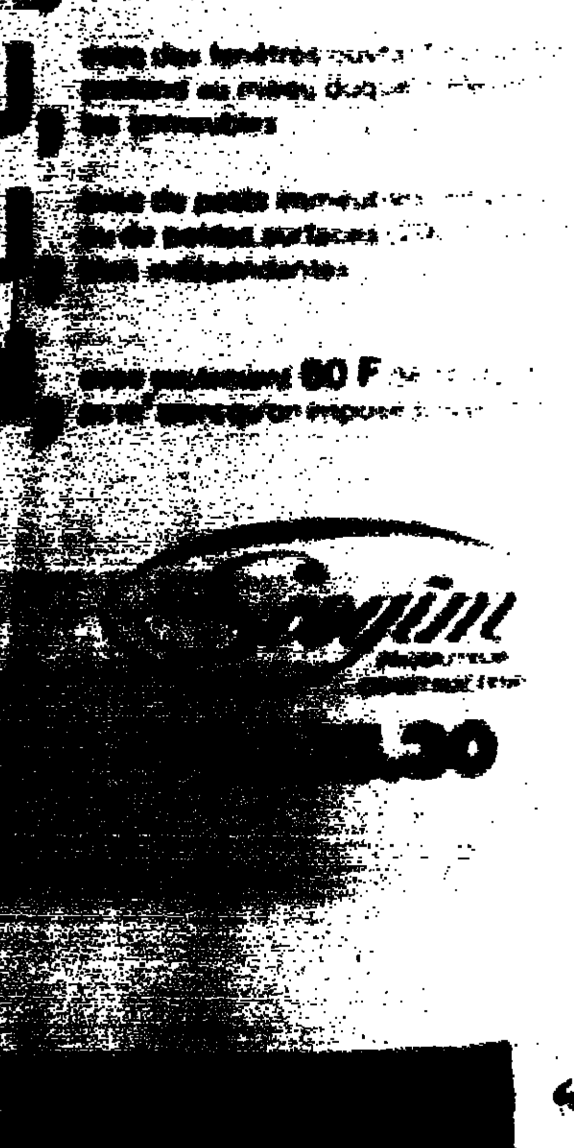
Les médicaments trop chers ? La chose est certaine. Trop de médicaments inutiles et quelques-uns dangereux ? C'est la seconde face du problème.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

(1) On estime à onze mille le nombre de « présentations » de médicaments, dont sept mille disponibles sur le marché, les autres étant en voie de disparition, sinon disparues.

Prochain article :

II. — DES SOUPES ET DU POISON



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Inquiétudes

Agefi. — Alors que le marché obligataire américain bénéficie d'une reprise soudaine qui, à bien des égards, peut paraître plus temporaire que définitive, « un pessimisme raisonné sinon raisonnable », pour reprendre les termes même d'un eurobanquier, s'installe dans l'esprit de la communauté financière internationale. A New-York, l'allégement du calendrier des émissions nouvelles après l'ajournement d'un important volume d'emprunts de grandes sociétés au cours des deux dernières semaines conjugué avec la divulgation de certains indicateurs économiques pouvant être interprétés comme un signe avant-coureur d'une régression des pressions inflationnistes, a provoqué une reprise immédiatement du marché des capitaux. Néanmoins, cette lueur d'optimisme de la part de professionnels prêts à être convaincus par le moindre indice confortant leur désir de voir se redresser *durablement* le marché, n'est pas, pour l'instant tout au moins, entièrement confirmée par les faits. L'énormité des besoins en capitaux de la Trésorerie des Etats-Unis ne pourra que peser de plus en plus sur les taux à long terme américains au fur et à mesure que les mois s'écouleront.

Cette perspective est à l'origine du malaise qui s'empare du marché international des capitaux. L'inquiétude est encore accrue par l'avalanche d'émissions qui ne s'est pratiquement pas démentie depuis que le marché euro-obligataire s'est repris au début de l'année et qui va s'accélérant *au fil des semaines*. Quelque quinze emprunts internationaux étaient offerts en Europe aux investisseurs la semaine dernière, sans compter les placements privés qui continuent d'affluer et les propositions de débiteurs étrangers sur le marché suisse.

« Je vois des accidents sur la route », dit un des principaux « dealers » américains, inquiets d'un déluge d'émissions qui a, en outre, le défaut d'introduire de plus en plus des *emprunteurs* dont la qualité est de moins en moins évidente.

Les émissions en eurodeutschemarks, de même que celles en eurodollars, se trouvent actuellement affectées par une avalanche de propositions qui ne se dément pas. Mais un facteur particulier vient ajouter aux difficultés présentes et à venir de ce secteur. La tendance est à la hausse des taux à long terme sur l'euromarché alors qu'elle l'est à la baisse *sur l'eurodeutsckmark* par suite de l'osmose existant outre-Rhin entre les marchés obligataires intérieur et extérieur.

LONDRES

Progrès

Bien qu'incertain sur les résultats du commerce extérieur en mars et sur le contenu du budget, le marché reprend son avance lundi, à l'ouverture. Progrès des industrielles. Stabilité des pétroles et des fonds d'Etat. Nouveau recul des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 171 .. contre 171 90

VALEURS	CLOTURE 11/4	COURS 14/4
War Loan 3 ½ %	25 7/8	26 ...
Beechams	216 1/2	215 ...
British Petroleum	348 ...	347 ...
Shell	224 ...	225 ...
Vickers	126 ...	128 ...
Imperial Chemical	220 ...	221 ..
Courtaulds	108 ...	109 3/4
De Beers	243 ...	244 1/2
* Western Holdings	34 3/8	34 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	143 ...	146
* West Driefontein	46 ...	46 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

C.F.A.O. — Bénéfice net de l'exercice de vingt mois clos le 31 décembre 1974 : 43,9 millions de francs (+ 14,8 %, prorata temporis). Dividende global : 33 F (+ 14,8 % sur la base de douze mois). Attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Bénéfice net pour 1974 : 17,7 millions de francs contre 14,95 millions de *francs*. Consolidé : plus de 40 millions de francs contre 35,5 millions de francs. *Dividende global : 13,50 F contre 11,40 F.*

ANTAR. — Bénéfice nul pour 1974, après provision pour fluctuation de cours. Aucun dividende ne sera distribué.

RADAR S.A. — Résultat net pour 1974 : 20,4 millions de francs contre 16,5 millions de francs (consolidé, 24,5 millions de francs contre *18,8* millions de francs). Dividende global : 19,80 F contre 13,20 F.

NESTLE. — Bénéfice net consolidé pour 1974 : 742 millions de francs suisses contre 802 millions de francs suisses.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Assurances marit., aér. et terrestres; c. 17	2 p. 5	d 4 60
Cie Financière Union Européenne	1 p. 5	.. ..
Schaeffer Cie, dr.	1 p. 4	9 95

B. A. L. O.

Le numéro du 14 avril publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie nationale Air France. — Emission d'un emprunt de 270 millions de francs divisé en 270 000 obligations de 1 000 francs nominal, portant un intérêt de 10,50 %.

Cet emprunt sera amorti en huit ans, à partir du 14 avril 1982. Le remboursement sera effectué au pair, soit 1 000 francs par obligation.

Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel (S.L.). — Emission à 100 francs de 205 000 actions de 50 francs (1 pour 8) ; attribution gratuite et cotation de 205 000 actions de 50 francs (1 pour 9). Ces 410 000 actions porteront jouissance du 1er janvier 1975. A la suite de *ces deux opérations, le capital* se trouvera porté de 82 millions de francs à 102 500 000 francs.

Obligations toutes catégories (société d'investissement à capital variable). — Insertion effectuée conformément aux dispositions légales, préalablement à l'offre au public des actions de la société.

Bell Canada. — Introduction à la Bourse de Paris des 37 354 017 actions de 25 dollars canadiens représentant le capital ordinaire émis de la société, des 5 786 662 actions ordinaires réservées à la conversion d'actions privilégiées, ainsi que des *313 436* actions ordinaires mises en réserve pour être attribuées dans le cadre de plans d'épargne des employés.

Parcor (anciennement *Castaigne S.A.*). — Attribution gratuite de 44 577 actions de 100 francs (1 p. 8), jouissance 1er octobre 1974, portant le capital de *35 661 800 francs* à 40 119 500 francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	10 avr.	11 avr.
Valeurs françaises	131,6	131,5
Valeurs étrangères	123,9	123,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,9	75,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/4	14/4
1 dollar (en yens)	291 ..	291 34

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	8 1/4 %
Moyen terme	....	8 1/4 %

BOURSE DE PARIS — 11 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	39 20	1 586
5 %	55 40	0 959
5 % 1920-1980	d138 60	0 959
3 % amort. 45-54	67 90	2 808
4 1/4 % 1963	101 30	3 808
4 1/4-4 3/4 % 63	88 50	2 512
Emp. N. Eq. 5 1/65	92 70	2 697
Emp. N. Eq.6%66	97 20	3 173
Emp. N. Eq.6%67	88 30	6 178
Emp. 7 % 1973	118 60	1 649
E.D.F. 6 1/2 1950	...	5 823
— 5 % 1960	98 50	6 753

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	351 ..	351 50
— parts 1959	384 ..	384 ..
Ch. France 3 %	125 ..	126 ..
Abeille-I.G.A.R.D.	450	462
Abeille (Vie)	210 ..	210
A.G.P.	335	348 50
Concorde	245	246 ..
Epargne France	368	360 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	95 10	98 ..
Foncière (Vie)	273	275 ..
France (I.A.R.D.)	307	320 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	419 ..	420 ..
Préservatrice S.A.	328 ..	327 60
Prévoyance	.... ..	1050 ..
Protectrice A.I.R.	230 ..	230 ..
Alsacien. Banque	328	333 ..
(Li) Bque Dupont	. .	234 ..
Banque Hervet	253	253 ..
Banque Indochine	207	204 60
Sté B. et Particip.	420	419
Banque Worms	161	161
C.F.E.C.	565	566
C.G.I.B.	75 10	75
Codetel	118	119
Cofica	60	57 60
C.A.M.E.	6 56	o 6 20
Créd. gén. indust.	112	123
(M) Crédit Med.	o 75	o 73 ..
Financière Sefal	166	166
Finextel	115	115
Fr. Cr. et B. (Cie)	74 30	75 10
France-Bail	212	211 ..
Hydro-Energie	44	44 ..
Immobanque	144	141 10
Immoffice	119 80	120 ..
Interbail	143	140 ..
Locafinancière	122	123 20
Lyon-Alemand	129	129 ..
Soc. Mars. Crédit	268	266 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	215	216
SLIMINCO	146	146 90
Sté Cent. Banque	70	70
SOFICOMI	142	145
Sovabail	153	148 60
UCIP-Bail	144 80	114 90
Unibail	138 50	139 90
Un. Ind. Crédit	149	143
Fonc. Chât.-d'Eau	565	566
(M) S.O.F.I.P.	136	131 50
Fonc. Lyonnaise	651	650
Immob. Marseille	875	860
Louvre	259	257
Midi	475 20	494
Rente foncière	620	628
S.I.L.I.C.	267	268
SINVIM	180	186
Voitures à Paris	231	236
Cogifi	109	110
Foncina	104	104
Cr. Fin. Constr.	107 20	107 50
Immindo	103 20	103
Imminvest.	81 10	82 20
Cie Lyon Imm.	94	92 50
Sagimo	105	102 20
UFIMEG	80	80
U.G.I.M.O.	106 20	106
Union Habit.	126	125 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	108 50	108 50
Acier Investiss.	99	99
Gestion Sélect.	187	194
Invest. et Gest.	111	116 20
Parisienne Plac.	152	152
Placem. Inter	79	82 20
Sofragi	200	208
Abeille	211	214
Applic. Hydraul.	815	830
Artois	83 50	83 50
Centen. Blanzy	292	290 ..
C. Roussel-Nobel	230	230 ..
(Ny) Centrest	113 ..	113 ..
(ny) Champex	o107	o107 ..
Charg. Réun. (p.)	2830	2850 ..
Orléans	82 20	83 10
(Li) Dév. R. Nord	125	125 ..
Electro-Financ.	270	270 ..
Fin. Bretagne	41 80	41 70
Fin. Haussmann	54 60	53 20
Financière Iéna	o 73	o 72 ..
Gaz et Eaux	305	315 ..
La Mure	79 50	79 80
Lebon et Cie	165	165 ..
(Ny) Lordex	.	107
Cie Marocaine	27 30	27 50
O.V.A.I.M.	46	47 10
OPB-Paribas	92 50	93 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Buenza	. ..	28 35
Providence S.A.	202	202
Révillon	465	468
(Ny) Sade	119 50	118 ..
Santa-Fe	50 95	49
Soffo	82	83
Sofinex	423	439
Cambodge	42	42 30
Clause	420 ..	411
Indo-Hévéas	88	91
Agr. Ind. Madag.	38 50	38 50
Mimot	u 50	48 50
Padang	67	67 20
Salins du Midi	185 10	185
Aliment. Essent.	42 50	42 50
Allobroge	165	172
(Ny) Alsac. Super	269	268
Banania	244	242
Fromage Bel	117 30	118
Berthier-Saveco	775	770
Cédis	520	520
(M) Chambourcy	161	167
Compt. Moderne	205	199
Docks France	279	279
Economats Centr.	351	346
Epargne	172	172
Fr. Paul-Renard	...	286 ..
Générale-Aliment	76 60	76 60
Genvrain	210	210
Goulet-Turpin	160	147
Lesieur (Cie fin.)	...	o278
Gr. Moul. Corbeil	166	168 50
Gr. Moul. Paris	263	263
Nicolas	320	320
Piper-Heidsieck	375	372
Potin	352	360
Rochefortaise	146	150
Roquefort	258	258
Saupiquet	171 50	d171 50
Sup. Marché Doc.	150	154 50
Taittinger	353	352
★Unipol	169	187
Bénédictine	1810	1810
Bras. Indochine	700	698
Cusenier	422	428
Dist. Indochine	d326	337
Dist. Réunies	283	284
Pernod	550	560
Ricqlès-Zan	65 60	67
Saint-Raphaël	165 10	165 10
Gest. P. Sogepal	u228	221
Union Brasseries	63	62
Beghin-Say	134	133 30
Slamna	220	221
Sucrerie (Cie Fr.)	...	287
Sucr. Bouchon	144 ..	145
Sucr. Soissonnais	311	323
Berliet	.	281
Chausson (Us.)	56	55
Motobécane	148	149
Saviem	72	69
S.E.V. Marchal	49	47 20
Bois Dér. Océan	132	132
Borie	250 10	250 50
Camp. Bernard	100 90	108
C.E.C.	109	108
Cerabati	...	125
Chim. de la route	u161 50	o156 50
Ciments Vicat	169 60	169 80
Drag. Trav. Pub.	52	54 10
Dumez	590	610
F.E.R.E.M.		60
Française d'entr.	9 50	9 30
G. Trav. de l'E.	69 90	70
Herlicq	218 50	219
Lambert Frères	84	85
Leroy (Ets G.)	140	140
Origny-Desvroise	125	125
Porcher	251	251
Rougier	186	188
Constr. Routes	23	23
Routière Colas	156	165
Sablières Seine	166 30	165
Savoisienne	223	227
Schwartz-Hautm.	69 50	69 50
Spie-Batignolles	54 90	o 52 70
T.P. Fouger.SNCT	100	101
Trindel	140	135
Voyer S.A.	103	103
Dunlop	23 50	23 10
Safic-Alcan	135	138
Bit. Asph. Centr.	d 90 50	93 20
Comiphos	95 10	98
Gaumont	...	460
Pathé-Cinéma	d104	d107
Pathé-Marconi	85 10	86
Tour Eiffel	60 10	62 50
Air-Industrie	63	63 40
Applic. Mécan.	140	142
Arbel	174	174
Ateliers G.S.P.	70	70
Av. Dass.-Breguet	224	223
Bernard-Moteurs	71	70
B. S. L.	279 80	280
Cie des Compt.	165	170
C. M. P.	288	278
Cope All. Europe	191	191

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	440	435 ..
Duc-Lamothe	259	260 ..
E.L.M. Leblanc	319 ..	311 ..
Ernault-Somua	259	259
Facom	903	910
Forges Strasbourg	58 90	58
(Li) F.B.M. ch. fer	101	101 ..
Frankel	418	419
Huard-U.C.F.	..	160 20
Jaeger	81 60	81
Luchaire	133	133
Manurhin	114	113
Métal Déployé	244 50	235
Nadella	107	110
Nodet-Gougis	87 20	87 ..
Peugeot (act. out.	196 10	201 ..
Ressorts-Nord	30 50	31 50
Rotto	78	77 50
S.A.F.A.A. Ap. Aut	80 20	82
Satam	25 50	26 10
Sicli	u116 50	u114
Soudure Autog.	209	210
S.P.E.I.C.H.I.M.	130	128 10
Stein et Roubaix	131	130
Stokvis	100 50	o 96 60
Titan-Coder		
Trailor	530	520
Virax	92	91
Chant. Atlantique	248	247 50
AL. Ch. Loire	49 65	48 50
France-Dunkerque	59 50	60
Ent. Gares Frig.	136 30	d141
Indus. Maritime	240	244
Mag. gén. Paris	135	139 90
Cercle de Monaco	42 70	42 20
Eaux Vichy	330	329
Grand Hôtel	....	2200
Sofitel	32	31
Vichy (Fermière)	65 50	u 63 ..
Vittel	230	220
Aussedat-Rey	72 10	72 90
Darblay S.A.	36	36
Didot-Bottin	155 ..	148 50
Imp. G. Lang	.. ..	13 50
Navarre	...	145
Néogravure	.	
Papeter. France	..	d 43
(B.) Pap.Gascogne	240	240
La Risle	120	120 70
Rochette Cenpa	124	124 50
A. Thiery-Sigrand	148 30	152 60
Bon Marché	29 10	29 10
Mars. Madagasc.	50	50
Maurel et Prom.	138	132
Optorg	141 50	142
Palais Nouveauté	270	270
Prisunic	57 50	59 50
Uniprix	70 20	73
Claude	75 50	75
Crouzet	103 20	101 80
Europ Accumul.	330	330
Fulmen	700	720
C.I.P.E.L.	89 60	89 60
Lampes (part.)	685	629
Merlin-Gerin	136	139
Mors	38 10	38 55
Mot. Leroy-Somer	850	860
Océanic	95	92
Paris-Rhône	86 40	83
Piles Wonder	454 50	455
Radiologie	218	220
SAFT. Acc. fixes	980	930
Schneider Radio	137	131 50
S.I.M.T.R.A.	378 60	371 10
Carnaud	64	64
Cefilac	57 50	57 50
Davum	348	348
Escaut-Meuse	196 50	197
Fonderie précis.	30	30 50
Gueugnon (F. de)	96 20	95 05
Profilés Tubes Es	42 60	43
Senelle-Maub.	97	95
Tissmetal	53 50	53
Vincey-Bourget	d 72	d 74 ..
Huaron	128 ..	130
Kinta	... ..	257
Mokta	... ..	116 20
Amrep G.	379	365
Antargaz	...	167
Hydroc. St-Denis	165	165
Lille-Bonnières-C.	190	187 50
Omn. F. Pétr.	205 10	210
Oblig. Conv.	263	261 50
Shell Française	89 80	88 ..
Astral	.	85 50
Carbone-Lor.	96	96 50
Cochery	..	35
Delalande S.A.	578	578 ..
Finalens	42	42 ..
FIPP	44 70	43 50
(Ly) Gerland	236	240 ..
Gévelot	... ..	445 ..
Grande-Paroisse	97 ..	99 ..
Huiles G. et dér.	119	117 ..
Labaz	...	409 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	222	223
Novacel	117 ..	115 20
Parcor	441 20	455
Quartz et Silice	77	74
Ripolin-Georget	65	d 67 60
Rousselot S.A.	400	417
Soufre Réunies	186	190
Synthélabo	d395	396
Thann et Mulh.	96	95 10
Ufiner - S.M.D.	96 80	99
Agache-Willot	41 20	41 20
Fourmies-S.F.R.F.	37 60	36 50
Lainière-Roubaix	.. ..	54 60
Roudière	365	368 ..
Saint Frères	20 10	20 20
Timwear	17 40	17 35
M. Chambon	.	138
Delmas-Vieljeux	191	199
Messag. Marit.	33	u 37
Nat. Navigation	80	79
Navale Worms	106 50	105 20
Navigation Mixte	147	148
Saga	45	45
Transat (Cie Gle)	72 50	73
C.G.T.A.P.	.	40 30
S.C.A.C.	107	105 ..
Stemi	280	293 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	.	87 ..
Transport Indust.	118	118
(Li) Baignol-Far.	u 67	66 ..
Bis S.A.	255	265
Blanzy-Ouest	171	171
La Brosse	d 93	d 93
Cigarettes Indo.	164 10	148 10
Degremont	195	195
Dong-Trieu	.	160
Duquesne-Purina	220 10	228
Ferrailles C.F.F.	400	400
Havas	110	110
G. Magnant		60 90
Novafer	239	239
Publicis	119 90	115 30
Sellier-Leblanc	180 20	180
(Ly) Tan. Fr. Réun	7	6 60
Brass. du Maroc	.	260 ..
Brass. Ouest-Afr.	122	119
Elf-Gabon	319 50	320
Min. et Métall.	...	500
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	
Emprunt Young	...	185
Nat. Nederlanden	... 50	129
Phœnix Assuranc	17 80	17 80
Algemene Ban.	568	580
Bco Pop. Español	260	280
B. N. Mexique	21 65	21 05
B. régl. intern.	4990	4880
Bowring C.T.	5	5 10
Commerzbank	389 50	390
Deutsche Bank	615	614
Bowater	11 50	11 50
Bruxelles Lamber	..	223 ..
Gén. Belgique	.	298 ..
Rolinco	201 10	201 80
Robeco	296 90	297 50
Cavenham	9 40	8 98
Lyons (J.)	14	13 10
Goodyear	73 50	75 ..
Pirelli	.	5 20
I. H. C.	64 50	64 ..
Kubota	6 65	6 70
S. K. F.	..	167
Pakhoed Holding	277 50	274 50
Femmes d'Aujour.	50 10	50 ..
Marks Spencer	18 60	19
A. E. G.	138	150
E. M. I.	10	10 40
Hitachi	2 60	2 60
Honeywell Inc.	..	116 20
Matsushita	..	7 50
Otis Elevator	130 60	127
Sperry Rand	153	149
Xerox Corp.	308 30	302
Arbed	..	492 10
Cockerill-Ougrée	149 ..	151 50
Finsider		2 10
Hoogovens	160	160
Mannesmann	460	458
Steel Cy of Can.	115 10	116 10
Thyss. c. 1 000	145	147
Blyvoor	52 50	53 50
De Beers (port)	15	15 25
De Beers p. cp.	.. ..	16 40
General Mining	...	170 ..
Harteheest	...	144
Johannesburgh	107 20	106
Middle Witwat.	21 75	21 60
President Steyn	109	109 60
Stilfontein	24 50	25
Vaal Reefs	165 50	167 50
West Rand	21 80	21 80
Alcan Alum.	84 50	82
Cominco	123 10	123 10
Finoutremer	134	134
Minerals Resourc.	12 70	12 95
Noranda	145	147
Vieille Montagne	502	501
Am. Petrofina	135	135
British Petroleum	35 50	35 25
Gulf Oil Canada	120	125 20
Petrofina Canada	..	90
Shell Tr. (port)	22 40	22 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	73 50	74
Dart Industries	..	86 50
Foseco	12 35	12 35
Gevaert	142	141
Glaxo	39	39
Grace and Co	112	113 ..
Pfizer Inc	134 10	138
Procter Gamble	400	392
Courtaulds	.	
Est Asiatique	97 40	99 50
Canadian Pacif.	64 15	66
Wagons-Lits	.. ..	81 50
Barlow-Rand	14 80	14 60
British Am. Tob.	29	28 60
Sued. Allumettes	.. ..	102 ..
HORS COTE		
Alser	1010	1020
Cellulose Pin	136 50	147 ..
Coparex	395	395
Dofan	60	60
Ecco	338	350
Eurafrep	1731	1742
Francarep	106	103 60
Intertechnique	150 80	158
Locatel	620	640
Métall. Minière	..	73
Pronuptia	...	295
Sab. Mor. Cor.	.	126
S.P.R.	200	200
Tranchant Electr.	.	27 10
Ufinex	127 50	127
Oce v. Grinten	..	335 ..

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 14 4 U.C.B. : Val. de 2 actions, soit .... 706 ..

SICAV

Plac. Institut.	11707 11	11311 22
1re catégorie	10588 56	10380 84

14 4	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	112 86	106 98
Actions sélec.	144 13	137 69
Aedificandi	152 01	145 12
Agfimo	158 27	151 27
A.L.T.O.	146 55	139 90
America-Valor	226 12	214 91
Assurances Plac.	109 40	104 44
Bourse-Investiss.	122 86	117 29
B.T.P. Valeurs	127 52	123 21
C.I.P.	246 79	234 65
Convertibles	110 47	105 46
Convertimmo	121 46	115 96
Drouot Invest.	140 23	133 87
Elysées-Valeurs	154 88	147 86
Epargne-Croiss.	481 92	460 07
Epargne-Inter	212 65	203 01
Epargne-Mobil.	150 56	143 73
Epargne-Oblig.	125 44	119 75
Epargne Revenu	246 04	234 88
Epargne Valeur	159 15	151 93
Foncier Investiss.	282 65	269 53
Fortune 1	111 52	106 46
France-Croissanc.	122 76	117 19
France-Epargne	113 65	108 49
France-Garantie	196 09	192 25
France-Invest.	121 97	116 44
Laffite Rend.	125 56	119 86
Laffitte-Tokyo	129 05	123 18
Nouv. France-Obl.	241 11	230 18
France Placement	132 90	126 88
Gestion Rendem.	172 32	164 51
Gest. Sél. France	147 03	140 36
I.M.S.I.	131 .	125 .
Indo-Valeurs	153 44	146 48
Intercroissance	142 21	135 76
Intersélection	128 52	122 69
Livret portef.	178 50	170 41
Paribas Gestion	121 53	116 03
Pierre Investiss.	168 20	158 75
Rothschild-Exp.	239 47	228 61
Sélect-Croissance	504 45	482 54
Sélection Mondial	104 55	99 81
Sélection-Rend.	133 12	127 08
Silvafrance	157 76	150 56
Silvam	108 35	103 44
Silvarente	143 32	136 82
Silvinter	117 26	111 94
Sogepargne	260 83	249 .
Sogevar	277 62	265 03
Soleil-Investiss.	129 91	124 02
U.A.P. Investiss.	114 ..	108 83
Unifoncier	295 35	281 96
Unijapon	139 37	133 05
Unisic	113 60	108 44
Worms Investiss.	202 38	193 20
14-4		
Credinter	124 55	118 90
Croissance-Imm.	128 27	122 45
Epargne-Unie	281 37	268 61
Euro-Croissance	124 56	118 91
Financière privée	295 ..	281 63
Fructidor	136 19	130 01
Gestion Mobilière	180 32	172 14
Mondiale Invest.	166 06	158 53
Oblisem	123 80	118 19
Optima	129 33	123 47
Sicavimmo	167 99	160 37
S. I. Est	319 98	305 47
Soginco	109 54	104 57
Soginter	353 87	337 82
Univalor	147 11	140 44
Valorem	144 56	138 ..

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer *dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.*

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
640 ..	4,50 % 1973	535 50	531	531 90	528
1118 ..	C.N.E. 3 %	1078 10	1083	1083	1081
295	Afrique Occ.	306 80	311	312	312
350	Air Liquide	354 80	352	353	350
64	Als. Part. ind	68 90	70	70 20	69 95
84	Alsthom	83 ..	81 30	81 30	80
30	Antar P. Atl.	29 65	29 50	29 50	29 20
260	Applicat. gaz	274 ..	273 30	275	271 30
585	Aquitaine	592	541	538	537
91	— (certif.)	97 20	98	96 50	98
174	Arjom.-Prioux	178	179 50	178 80	177 80
260	Aux. Entrepr.	280 ..	280	280	280
193	Auxil. Navig.	189 ..	195	194 50	195
103	Babc.-Fives	103	103	102 50	102 30
167	Bail-Equip.	169 50	170	170	168
170	Bail-Invest.	170 ..	170	170	170 ..
167	B.C.T.	154	156	156 50	159
100	Bazar H.-V.	110 80	110 50	108 50	110
135	Béghin-Say	136	136	136	133 30
515	Bic	564	561	557	558
675	Bouygues	709	711 ..	709	705
550	B.S.N.-G.D.	575	580	585 ..	580
2100	Carrefour	2306	2251	2261	2250
1380	Casino	1423	1420	1416	1419
225	C.D.C.	224	224 80	225 30	220 40
190	Cetelem	191	192	192	190 50
206	Char. Réun.	189 90	194	194	191
89	Chât.-Comm.	79 10	80	80	79
220	Chiers	239 10	240	239	235 20
114	Chim. Rout.	120 80	121	118 50	118 80
94	Cim. Franç.	101 70	100 20	100 10	100 ..
116	— (obl.)	115	115	115	118 50
1300	C.I.T. Alcatel	1436	1412	1412	1412
40	Citroën	40 50	39	39	39
260	Club Méditer	318	320	320	320
365	C.M. Industr.	394	396 50	399	398
108	Cofimeg	109 ..	109	108 90	108
78	Cofimer	88 70	88 60	87 90	87
450	Cie Bancaire	443	443 80	443	442
320	C.G.E.	316 ..	319	317	315
139	C. Entrepr.	138 50	137	134 80	136
115	Cot.-Foucher	108	105 10	104 50	102 90
134	Cr.-Com. Fr.	134 20	135 50	135 50	134 20
162	— (obl.)	164	163	163	162
345	Créd. Fonc.	351	356 50	356	356 60
155	C. F. Imm.	168 80	168 40	165 40	168
117	Créd. Indust.	122 50	124	122 50	121 60
345	Créd. Nat.	366 50	366 60	366 50	366 50
89	C. Nord U.P.	87	85 10	85 20	85 10
165	Creusot-Loire	187	187 50	187 ..	186
181	C.S.F.	185 50	188 90	188 20	187 10
96	D.B.A.	120	120	120	120
163	Damart-M.-E.	170 80	170 20	171	170
66	Dollfus-Mieg.	71 60	71 50	71 80	72 70

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
650 ..	Cie Gle Eaux	658	656	654	650
104 ..	Electro-Méc.	102 20	103 50	103 60	101 50
256 ..	Eng. Matra	264	267	268	265
168 ..	E. J. Lefebvre	170 20	170 ..	170	166 60
70 ..	Esso S.A.F.	69	66 50	66 50	65 25
171 ..	Eurafrance	180	182	181 50	180 50
305 ..	Europe N° 1	319 50	328	C323	328
275	Ferodo	298	299	299	300
165	Fin.Paris B.P.	170	172	169	167 10
59	Fin. Un. Eur.	59 40	59 50	59 90	59 50
58	Fraissinet	59 60	59 50	59 50	58 30
128	Fr. Pétroles	135	133 80	134	134 90
32	— (Certific.)	34 05	33 65	33 50	33 50
87	Galeries Laf.	91	89	89 10	87 40
114	Gle d'entr.	119 50	119 80	119 80	119
163	Gle Fonderie	174 90	174 90	175	174
205	Générale Occ	190 10	188	186 50	186
185	G. Tra. Mars.	187 90	188 20	189	187 50
475	Guyenne-Gas.	505	480 ..	485	480
130	Hachette	158	159 50	158	158
225	Hutch. Mapa	218 50	217	217	213
84	Imetal	88 70	87	86 80	87
875	Inst. Mérieux	956	958	960	958
610	J. Borel Int.	627	638	655	655
93	Jeumont Ind.	98	98 50	98 50	97 50
74	Kali Ste Th.	75	74 15	74 15	72 80
67	Kléber-Col.	66 50	65	64 60	64
260	Lab. Bellon	279 50	271	277 80	276
173	Lafarge	186 80	186 80	184	186
258	— (obl.)	261 50	261 50	261 50	260
370	La Hénin	382	380	380	374
1810	Legrand	1741	1741	1734	1725
183	Locabail	183 50	176 50	175 80	175
170	Locafrance	165 80	154	153 50	161 10
245	Locindus	248	249 80	250	248
800	L'Oréal	896	895	886	895
2970	— obli. conv	3065	3075	3125	3050
436	Lyonn. Eaux	495	490	498	494
37	Mach. Bull	36 20	36 50	36	36 ..
990	Mais. Phénix	1060	1058	1046	1059
131	Mar. Firminy	133 80	132	133	129 40
57	Mar. Ch. Réu	60 80	63 50	63	62 30
1830	Mat. Téléph.	2360	2390	2390	2350 ..
45	M.E.C.I.	44	43 10	44	42 30
122	Mét. Norm.	130 30	130 50	131 50	128 50
1030	Michelin B.	1090	1085 ..	1095 ..	1088 ..
528	— oblig.	542 50	545 ..	546 50	540 ..
568	Moët-Hen.	555	563 ..	561 ..	563 ..
275	Moulinex	323 50	317 ..	320 ..	320 ..
440	Mumm	478	465 ..	463 ..	466 ..
260	Nat. Invest.	253	266	268	265 ..
116	Nobel-Bozel	107 ..	106	106 20	105 ..
27	Nord	28	28 05	28 40	27 55
122	Nouvel. Gal.	134 60	134 60	133 50	132 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
175	Olida-Caby	203 50	197	198 50	199 ..
81	Opti-Paribas	81 10	80 50	80 50	80 50
127	Paris-France	127 50	125 10	126 10	122 80
142	Patern. S.A.	143	142	142	140
69	Pechelbronn	69 90	69 40	69 50	68 05
128	P.U.K.	128	129	129	128
59	Penarroya	58	58 60	58 60	58 25
226	Penhoet	244 90	243	241	247
544	Pernod-Ric.	560	560 ..	561	560
117	Perrier	117 50	117	117	115 20
50	Pétroles B.P.	52 ..	50 90	51 30	50
250	Peugeot	264 80	268	270	269
290	— (obl.)	291	291	291	290
72	Pierre Auby	79	79 50	79 40	79
87	P.L.M.	82 50	82 40	82 40	82 40
410	Poclain	450	436	440	436 ..
132	Poliet et Ch.	125	125 80	126	124 10
62	Pompey	65 80	66 80	66 80	65 60
104	P.M. Labinal	122 50	120	120 10	118 ..
60	Prénatal	59 90	58 80	59 90	58 ..
88	Presses Cité	87 80	88 90	91 ..	91 ..
195	Prétabail Si.	185 10	182 10	182 10	182 ..
141	Pricel	142 50	143	143 80	140 30
225	Primagaz	222	225	225 ..	225
92	Printemps	92 50	91 10	91 10	91 50
316	Radar S.A.	364 20	357	364	356
435	— (obl.)	460	450	450	460
455	Radiotech.	500	499 80	500 ..	498 50
134	Raffin. (Fse)	135 ..	134	133	134 80
171	Raff. St-L.	151 10	150 10	150	147 10
485	Redoute	530 ..	543	541	535 ..
139	Rhône-Poul.	145 50	145	145 30	146
318	Rouss. Uclaf.	319	318 90	318 90	318 40
485	Rue Impérial	451	463	463 ..	458
93	Sacilor	87 50	88 30	88 60	88 20
475	Sagem	519	515	517	506
138	Saint-Gobain	140 60	141 20	140 80	141
495	S.A.T.	520	535	528	525
137	Saulnes	143 90	143	142 50	143
109	Saunier-Duv.	115 20	115	115 90	117
169	Schneider	186	194	193	191
67	SCOA	63 50	63 95	63 80	63
102	Sefimeg	106 80	106 50	106 50	106 60
116	Seichimé	114	114	114	111 80
318	S.I.A.S.	378	388 80	389	389 80
288	Sign. E. El.	295	307	306	308
106	Simca	108	108	108	107
80	S.I.M.N.O.R.	80	80	80	80
1700	Sk. Rossignol	1795	1795	1795	1799
80	Sogerap	76 50	76 50	76 50	75
535	Sommer-All.	582	584	582 ..	583
260	Suez	259 80	259 50	258 50	256 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
265	Talcs-Luz	262 50	264 50	263 50	263 50
295	T.R.T.	349	348	347	348
940	Tél. Electr.	968	968	972	960
630	Tél. Ericss.	730	727	721	727
89	Terres Roug.	90 50	88 50	89	86 90
206	Thomson-Br.	200	197 90	196 10	196 10
158	U.I.S.	155 90	156	156	155 80
345	U.C.B.	357	357	358	353
220	Un. Fr. Bques	256	260	259 50	260 ..
61	U.T.A.	60 05	60 30	60 30	61 50
92	Usinor	92	92 80	92 60	92 80
120	— (obl.)	122	124	124 ..	124
144	Vallourec	167	171	172 ..	169 60
550	V.Clicquot-P.	561	562	562 ..	562
710	Viniprix	736	736	733 ..	722
220	Amer. Tel.	210	209	208 90	205 10
25	Ang. Am. C.	24 25	24 50	24 50	24 05
245	Amgold	227	227	227	223 ..
265	Astur. Mines	262 50	260 50	260 10	255 50
280	B. Ottoman	274 50	267	267	264 ..
260	BASF (Akt)	281 80	280	280	277 ..
225	Bayer	234 90	234 50	234 10	230 ..
119	Buffelsfont.	112 ..	113	111 50	113 ..
14	Charter	13 80	13 75	13 80	13 75
141	Chase Manh.	138 80	139 10	139 10	139 10
385	C.F. Fr.-Can.	373	373	373 60	370 10
15	De Beers (S)	15 15	15 25	15 35	15 25
230	Dome Mines	211 10	214	213	211 50
425	DuPont Nem.	454	459	462 ..	454 ..
385	East. Kodak	396 50	399	397 50	399 ..
73	East Rand	65 20	66 50	66 10	66 40
730	Ericsson	220	220	220	218 ..
310	Exxon Corp.	315 90	318	313	309 ..
158	Ford Motor	153 50	159 ..	159 90	169 ..
172	Free State	173 40	170 .	172 80	168 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
199	Gen. Electric	208 80	200 60	208 60	200 60
185	Gen. Motors	177 20	181	179 ..	183
23	Goldfields	20 70	21 20	21 20	21 70
49	★ Harm. Go.	46 60	46 15	46 60	45 55
245	Hoechst Akt.	262 30	262	262	261
23	Imp. Chem.	22 40	22 30	22 30	21 90
103	Imperial Oil	115 50	113 70	113 20	111 70
895	I.B.M.	903	885	870	876
88	Internickel	109 90	109 20	109 20	109 20
87	I.T.T.	86 90	85 90	84 90	85
172	Mob. Oil Co.	170 10	169	167	178 ..
4990	Nestlé	5090	5010	5010	5000
385	Norsk Hydro	372 90	369 80	366	365 50
6 50	Olivetti	6 55	6 60	6 60	6 70
520	Petrofina	541	540	542	543
45	Philips	48 80	48 20	48 05	47 80
149	Prés. Brand	141 60	141 60	146 ..	143
225	Quilmès	225 50	225	225	229
183	★ Randfont.	166	166	164 50	162 80
62	Rand. Selec.	54 90	55	56	55
147	Royal Dutch	147 ..	146 80	146	145 90
13 50	Rio Tinto Zinc	13 70	13 95	14 20	14
198	St-Helena	192 10	190 50	191 20	188
440	Schlumberger	467	464 20	483	468 90
24	Shell Tr (S.)	22 20	22 40	22 40	22 10
480	Siemens A.G.	501 ..	503	505	495 ..
42	Sony	42 45	42 75	42 65	42
13	Tanganyika	12 70	12 85	12 70	12 50
185	Unilever	190 ..	189	189	189
28	Union Corp.	28	28 05	28	28 05
167	U. Min. 1/10	165 ..	163	164 50	161
280	West Drief.	276 60	275	276 50	274 10
119	West Deep	118	115 10	116 50	115 10
225	West Hold.	220	219 90	219 10	215 70
3 60	Zambia Cop.	3 70	3 70	3 70	3 75

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 237	4 236	4 22
Canada ($ can. 1)	4 213	4 205	4 17
Allemagne (100 DM)	177 970	177 850	177
Belgique (100 fr.)	12 017	12 017	11 65
Danemark (100 krd.)	76 220	76 550	75 50
Espagne (100 pes.)	7 533	7 523	7 47
Grande-Bretagne (£ 1)	10 040	10 021	10 07
Italie (100 lires)	0 670	0 668	0 65
Norvège (100 krn.)	85 420	85 235	84 75
Pays-Bas (100 fl.)	174 675	174 650	173 75
Portugal (100 esc.)	17 280	17 230	16
Suède (100 krs.)	106 370	106 420	105 50
Suisse (100 fr.)	164 750	165 050	164 60

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/4
Or fin (kilo en barre)	23926	23600
Or fin (kilo en lingot)	23940	23800
Pièce française (20 fr.)	260	248
Pièce française (10 fr.)	170	171
Pièce suisse (20 fr.)	239 80	236 20
Union latine (20 fr.)	229	229
Souverain	231 20	230 10
Pièce de 20 dollars	1062	1056
Pièce de 10 dollars	552	558 40
Pièce de 5 dollars	401	400 30
Pièce de 50 pesos	963	964 ..
Pièce de 10 florins	217 80	216 ..

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numero du « Monde » daté 13-14 avril 1975 a été tiré à 514 539 exemplaires.

Au Liban

Des accrochages entre Palestiniens et militants de droite ont fait une quarantaine de morts

De violents accrochages se sont poursuivis durant toute la nuit du dimanche 13 au lundi 14 avril, entre fedayin palestiniens et militants armés du parti des Phalanges, à la suite des incidents sanglants de la journée du dimanche qui avaient fait une trentaine de morts, pour la plupart des Palestiniens. De nouveaux combats pendant la nuit ont fait au moins une dizaine de morts. Dans la matinée du lundi, des fusillades nourries ponctuées par des explosions étaient signalées dans la banlieue sud de Beyrouth.

M. Rachid Solh, chef du gouvernement libanais, déclarait plus tard dans la matinée qu'il avait donné ordre aux forces de sécurité d'investir tous les quartiers de Beyrouth qui avaient été le théâtre dimanche des affrontements entre fedayin et phalangistes et d'arrêter toutes les personnes recherchées ou suspectes.

Les accrochages avaient commencé dimanche vers midi dans la petite localité chrétienne maronite d'Ain-Remmaneh, dans la banlieue de Beyrouth. Les circonstances exactes des incidents ne sont pas encore connues et les versions fournies par les deux parties diffèrent. Selon l'O.L.P., ce sont des éléments des Phalanges libanaises, groupement de droite dont le chef est M. Pierre Gemayel, qui ont tiré sur une voiture et un autocar bondé de Palestiniens à leur retour d'une cérémonie à la mémoire des « martyrs » de l'opération Kiryat-Shmoneh du 11 avril 1974. Quant aux Phalanges, elles accusent les fedayin d'avoir ouvert à deux reprises le feu sur des « habitants » d'Ain-Remmaneh, d'abord d'une voiture de tourisme transportant quatre fedayin, ensuite d'un autocar transportant vingt fedayin armés. Un communiqué officiel libanais précise pour sa part que la plupart des victimes palestiniennes (vingt-six morts et dix-neuf blessés) se trouvaient à l'intérieur de cet autocar.

Dès dimanche soir, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., dénonçait « *la sanglante boucherie exécutée par les bandes armées des Phalanges* » et invitait les souverains et chefs d'État arabes à intervenir rapidement auprès des responsables libanais en vue d'amener ceux-ci à sévir contre les « criminels ». M. Arafat estimait que l'action des Phalanges était un « *complot flagrant entrepris par des bandes armées sous l'impulsion de l'impérialisme et du sionisme, en vue de provoquer une guerre civile libano-palestinienne* ».

M. Pierre Gemayel, leader des Phalanges libanaises, a, pour sa part, attribué, dimanche soir, les affrontements aux « *provocations de ceux qui cherchent à entraîner le Liban dans l'aventure* » et qui, a-t-il dit, « *sont retranchés dans des camps palestiniens, dont l'accès est interdit aux autorités libanaises* ».

Les partis progressistes libanais ont réclamé, dans un communiqué publié dimanche soir à Beyrouth, la dissolution du parti des Phalanges et l'expulsion du gouvernement des membres de ce parti. Les Kataeb (phalangistes) comptent trois ministres dans l'actuel cabinet présidé par M. Rachid Solh. — *A.F.P., U.P.I.*

Reçu par M. Fourcade

M. CEYRAC PROPOSE PLUSIEURS MESURES POUR RELANCER LES INVESTISSEMENTS

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, devait recevoir, ce lundi 13 avril, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., accompagné des cinq vice-présidents du conseil du patronat. En raison de l'effondrement de la demande à la fin du premier trimestre, le C.N.P.F. pense qu'il n'est plus possible de poursuivre la politique des « petits pas » pour soutenir l'activité économique. M. Ceyrac devait présenter au ministre une série de propositions concernant :

— La fiscalité : le patronat demande que, comme en 1966 et en 1968, des dégrèvements fiscaux pour investissements soient instaurés ;

— Le crédit : le C.N.P.F. pense que la détente des taux est trop lente pour provoquer une réelle reprise de l'investissement : il souhaite donc des mesures permettant la mobilisation des crédits à moyen et à long terme ;

— Le financement des entreprises : le patronat, qui estime que les investissements doivent être financés en partie par des capitaux propres, souhaite d'une part la réévaluation des bilans pour les P.M.E. et, d'autre part, une augmentation des possibilités de provisions pour investissements ;

— Les commandes publiques : le patronat demande qu'un collectif budgétaire, présenté au cours de la présente session parlementaire, autorise un accroissement des commandes de l'Etat, dans le secteur des travaux publics et du téléphone, par exemple.

L'ensemble de ces mesures devrait garantir, selon le C.N.P.F., un niveau d'activité suffisant pour permettre à l'économie française de ne pas manquer la « reprise » au moment où elle se produira dans les autres pays occidentaux.

Après de longues concertations

LA RÉUNION DE L'AVENUE KLÉBER POURRAIT SE PROLONGER

La réunion des Dix, qui travaillent depuis le lundi 7 avril à la préparation de la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing, pourrait durer encore. Deux ou trois jours ? Il est extrêmement difficile de le dire, et cette prolongation paraît d'ailleurs tout à fait extraordinaire à nombre d'observateurs. Elle ressort cependant de la procédure de « navettes » qui a été employée afin de définir l'ordre du jour de la future conférence.

Du mardi 8 au vendredi 11, un dialogue s'était instauré entre les représentants des deux camps en présence, les pays industrialisés et ceux en voie de développement. Malgré un nombre considérable d'heures de travail, qui souvent se prolongent tard dans la nuit, ce dialogue a échoué vendredi soir. Chacun des deux camps est alors venu demander au président technique de la réunion, M. de Guiringaud, de servir de « *go-between* », si l'on peut dire. Celui-ci avait l'intention de rester le plus neutre possible et n'a pas modifié son attitude, et c'est à l'initiative des deux camps qu'il joue ce rôle intermédiaire :

Grâce à cette procédure, on a évité des disputes de type doctrinal telles qu'elles avaient pu apparaître au cours de la semaine dernière, quand les deux camps étaient directement en présence. Un certain succès a *ainsi été obtenu* : des « *petits pas* » ont été accomplis de chaque côté, et l'on pense immanquablement à la diplomatie du même nom chère à M. Kissinger... Dimanche soir, on a pu croire à un moment que l'affaire allait réussir. Mais il restait des morceaux durs à avaler, et, subitement chacun des deux camps a renâclé devant l'obstacle. Lundi, on était de nouveau en présence d'un « *demi blocage* ».

L'« *accord* » conclu à Alger entre les présidents Boumediène et Giscard d'Estaing a porté sur *l'architecture* du fameux ordre du jour : 1) analyse de la situation ; 2) énergie et matières premières ; 3) coopération internationale. Cet accord a pu provoquer une certaine irritation, non seulement chez les pays industrialisés, où on avait l'impression que la France voulait forcer le jeu, mais aussi dans l'autre camp, où on n'a *pas pu ne pas remarquer que l'Algé*rie, elle aussi, n'avait pas consulté ses partenaires.

Il ne semble pas que les délégués de la Communauté économique européenne aient reçu de nouvelles instructions de Dublin. Les ministres, réunis dans la capitale irlandaise, ont eu la tentation un moment, dit-on, de demander purement et simplement l'ajournement de la réunion de Paris. Puis, après de plus amples explications de leurs délégués, ils ont choisi de leur donner l'ordre de continuer à négocier.

Si l'ordre du jour était finalement adopté, il serait inclus dans une déclaration de la présidence technique, sorte de conclusion de la réunion de Paris. — Ph. S.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'ex-champion du monde d'échecs Robert Fischer* se serait déclaré prêt à discuter avec le Soviétique Anatole Karpov de l'organisation d'un championnat du monde, annonce, de Manille, l'agence Associated Press.

● *M. François Mitterrand* a célébré samedi matin 12 avril, à la mairie de Château-Chinon, commune de la Nièvre dont il est le maire, le mariage de son fils aîné, Jean-Christophe, journaliste à l'Agence France-Presse, avec Mlle Elisabeth Dupuy, fille du docteur Dupuy, maire et conseiller général de Nogaro (Gers).

● *Mgr Marty*, archevêque de Paris, célébrera jeudi 17 avril, à 9 heures, en la basilique Sainte-Clotilde de Paris, la messe annuelle à laquelle sont invités à assister, avec leurs familles, les membres de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil économique et social et du Conseil de Paris.

● *Le premier opéré du professeur Barnard*, à qui l'on avait greffé un cœur supplémentaire pour assister son cœur défaillant demeuré en place (*le Monde* du 27 novembre 1974), est décédé le 5 avril, quatre mois après sa transplantation.

A PARIS

Le directeur de la caisse de retraite des ouvriers du bâtiment et un administrateur de sociétés sont arrêtés

M. Yves Pergeaux, directeur général de la Caisse nationale des retraites des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (C.N.R.O.), et M. Georges Breuil, architecte, administrateur de nombreuses sociétés d'études, ont été incarcérés, samedi 12 avril, sur mandat de M. Jean Gonnard, juge d'instruction au tribunal de Paris (5e section, escroqueries et infractions aux lois sur les sociétés).

Ce dossier a été ouvert après une plainte avec constitution de partie civile du président du conseil d'administration de la C.N.R.O., M. Noël Bonche, représentant patronal, et du président de la Caisse nationale de prévoyance des ouvriers du bâtiment (C.N.P.O.), M. Joseph Mounier, syndicaliste C.G.T.

M. Pergeaux avait été « invité » à démissionner de son poste de directeur général, ce qu'il fit, le 3 février dernier.

Les présidents de la C.N.R.O. et de la C.N.P.O. lui avaient demandé des explications après un rapport de la société de contrôle comptable, la Fiduciaire de France, qui émettait des réserves sur trois opérations menées, pour certaines, avec le concours des sociétés contrôlées par M. Breuil.

Les collaborateurs les plus directs de M. Pergeaux étaient eux aussi écartés de leurs fonctions après le départ du directeur général.

Selon l'entourage immédiat de ce dernier, l'affaire a éclaté « *comme un coup de tonnerre dans un ciel serein* » : en effet, M. Pergeaux avait obtenu, lors de la dernière assemblée générale de la C.N.R.O., en juin 1974, quitus pour sa gestion passée.

Me Fernand Cohen, défenseur de M. Pergeaux, estime qu'il pourrait s'agir « *d'une opération menée par un important groupe bancaire qui, monopolisant déjà nombre d'entreprises de financement à moyen et à long termes dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, voudrait aujourd'hui mettre la main sur les dépôts considérables de la C.N.R.O.* ».

Rue du Louvre à Paris

LE BUTIN DES AGRESSEURS DE L'HOTEL DES POSTES S'ÉLÈVERAIT A PRÈS DE 1 MILLION DE FRANCS

Une attaque à main armée a eu lieu le 12 avril, à l'hôtel des postes de la rue du Louvre, à Paris-1er. Le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications et les enquêteurs estimant qu'il ne devait pas être possible de faire une première évaluation avant la fin de la journée de lundi. Il semble cependant que près de 1 million de francs en valeurs diverses aient été dérobées.

Il était 17 heures environ, samedi, après la fermeture des bureaux, lorsque quatre hommes armés réussirent à entrer dans le bâtiment en se faisant passer pour des membres du personnel de nettoyage. Ils ont ligoté six personnes chargées de l'entretien des bureaux et ont découpé, à l'aide de chalumeaux, la porte blindée de la réserve centrale.

Les quatre hommes se sont emparés d'une centaine de paquets plombés de valeurs déclarées. Ces paquets, destinés à la Banque de France, contenaient, semble-t-il, des titres négociables, mais aussi des billets de banque

● *Enlevé il y a un mois*, le célèbre bijoutier italien Gianni Bulgari a été libéré dans la nuit du 13 au 14 avril dans des circonstances qui n'ont pas encore été dévoilées.

A B C D E F G

